

Analyse Globale de la
Sécurité Alimentaire et de
la Vulnérabilité (CFSVA)

République du
CAMEROUN



Ministère de
l'Agriculture et du
Développement Rural

Données de mai 2007

Cameroun : Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA)

Préparé par:

- **Antoine SOCPA**, Consultant national CFVSA Cameroun 2007
- **Wilfred NKWAMBI**, Chargé d'Analyse et Cartographie de la Vulnérabilité
- **Jan DELBAERE**, Spécialiste de l'information de crise
- **Cedric CHARPENTIER**, Chargé de l'information de crise
- **Sabine BONGI**, Analyste de la sécurité alimentaire

Décembre 2008

© Programme alimentaire mondial, Service de l'analyse de la sécurité alimentaire (OMXF)

Cette étude a été préparée dans le cadre du projet "Renforcement de la capacité d'évaluation des besoins d'urgence" (*Strengthening Emergency Needs Assessment Capacity* - SENAC). Le projet SENAC a pour but de renforcer la capacité du PAM à évaluer les besoins humanitaires dans le domaine de l'alimentation au cours des opérations d'urgence et immédiatement après, grâce à des évaluations précises et impartiales.

Pour de plus amples renseignements sur le projet SENAC, nous contacter à l'adresse fsavam.info@wfp.org

Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Siège social: Via C.G. Viola 68, Parco de' Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur la division VAM et les rapports en format électronique sur <http://vam.wfp.org/main/index.jsp>

Pour plus d'informations, contacter :

au Bureau du PAM à Yaoundé, Cameroun

Mamadou DIOUF

Conseiller principal pour les programmes
PAM, Yaounde, Cameroun
Mamadou.Diouf@wfp.org

Antoine SOCPA

Consultant VAM
Socio-Anthropologue
Université de Yaoundé I – Cameroun
asocpa@yahoo.com

**au siège social du PAM à Rome,
Italie**

Arif HUSAIN

Conseiller principal pour les programmes -VAM
PAM - Rome
Arif.Husain@wfp.org

Sabine BONGI

Analyste de la sécurité alimentaire – VAM
PAM - Rome
Sabine.Bongi@wfp.org

Ce document a été produit avec le soutien financier de la Fondation Citigroup et du Département pour le Développement International du Royaume Uni (DFID). Les vues exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de ces donateurs.

Données de mai 2007

REMERCIEMENTS

Les résultats de l'Analyse Compréhensive de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CVFSA) présentés dans ce rapport n'auraient pu voir le jour sans les multiples contributions de diverses personnes et partenaires impliqués dans les phases de préparation de l'enquête, de formation des enquêteurs, de collecte et d'analyse des données, ainsi que de la rédaction du présent rapport.

Nous sommes très reconnaissants au Gouvernement de la République du Cameroun qui, à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et de ses deux organes spécialisés, le SNAR (Système National d'Alerte Rapide) et le PSSA (Programme Spécial de Sécurité Alimentaire), a appuyé la réalisation de cette enquête. Ces deux structures du MINADER ont en effet participé pleinement à la conception et à la mise en œuvre de cette étude. Nos remerciements vont également à l'Institut National de la Statistique, dont certains cadres ont été fortement impliqués dans la préparation de cette enquête.

Nos remerciements vont aussi à nos enquêteurs et superviseurs qui ont travaillé dans des conditions particulièrement difficiles à cause de l'état des routes de plusieurs provinces et de l'enclavement de certains villages, dans lesquels ils avaient l'obligation de collecter les données.

Cette enquête n'aurait pu aboutir sans l'active participation et l'aide logistique et technique de nombreux collègues. Tout d'abord ceux des bureaux pays du PAM en Afrique, Wilfred Nkwambi (ODDY), Miranda Sende (ODDY), Karim Ousmane (PAM Cameroun) et au consultant national du CFVSA Cameroun, Antoine Socpa, qui ont contribué à la préparation et la mise en œuvre du CFVSA Cameroun. Nous remercions aussi Mamadou Diouf (PAM Burkina Faso) et Marie Ndiaye (PAM Sénégal). Nous sommes reconnaissants aux collègues du siège du PAM à Rome qui ont participé activement à toutes les phases de cette étude: finalisation des outils de collecte, formation du personnel de l'enquête, analyse des données, etc. Nous pensons particulièrement à Cédric Charpentier, Jan Delbaere, Louise Agathe Tine, Peter Horjus, Stephano Giaccio, Chiara Brunelli, Caroline Chaumont, Andrea Berardo, Sabine Bonghi et Jean Claude Medou.

Cette enquête est unique en son genre en ce sens qu'elle a bénéficié de l'utilisation des PDA pendant la collecte des données. Nous saisissons cette opportunité pour remercier une fois de plus Cédric Charpentier et Stefano Giaccio qui ont assuré cette formation spécialisée. Il convient de souligner que cette expérience du PDA a fait du Cameroun, le porte flambeau de l'utilisation de ce nouvel outil dans la sous-région de l'Afrique Centrale.

Un remerciement particulier à Citigroup et DFID qui ont participé au financement de cette étude, et qui ont ainsi permis au PAM et à ses partenaires de posséder une base solide pour mener à bien ses importantes missions de lutte contre l'insécurité alimentaire au Cameroun.

Nous remercions également Pascale Micheau du bureau régional du PAM pour l'Afrique Centrale, qui a suivi de près cette étude, depuis sa genèse jusqu'à la finalisation de ce rapport.

Haladou Salha

Directeur et Représentant du Bureau Pays PAM
Cameroun

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1	Résumé	9
PARTIE I	- CONTEXTE DE L'ÉTUDE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	15
1.1	Situations géographique et écologique	15
1.2	Situation socio-économique et pauvreté	16
1.3	Situation de la sécurité alimentaire au Cameroun	18
1.4	Justification et objectifs de l'étude	19
1.5	Définitions	19
1.5.1	Concepts de base de la sécurité alimentaire	19
1.5.2	Concepts et expressions importants utilisés dans l'enquête CFVSA	20
1.6	Sources et analyse des données	20
1.6.1	Données secondaires	21
1.6.2	Données primaires	21
1.7	Méthodes d'échantillonnage et d'analyse des données primaires	21
1.7.1	Echantillonnage	21
1.7.2	Cadre d'analyse	23
1.7.3	Saisie et analyse des données du questionnaire ménage	23
1.8	Limites de l'étude	24
PARTIE 2	- LES SERVICES SOCIAUX DE BASE	25
2.1	Education	25
2.1.1	Contexte général	25
2.1.2	Infrastructures scolaires des villages	27
2.1.3	Caractéristiques de la population scolaire et des infrastructures scolaires	27
2.1.4	Accessibilité à l'école pour les villages qui n'ont pas d'école fonctionnelle	27
2.2	Santé	28
2.2.1	Situation sanitaire	28
2.2.2	Etat des infrastructures sanitaires	28
2.2.3	Situation de la mortalité et de la morbidité	29
2.2.3.1	Principales maladies affectant les personnes de 0 – 14 ans	30
2.2.3.2	Principales maladies affectant les personnes de 15 – 59 ans	31
2.2.3.3	Principales maladies affectant les personnes de plus de 60 ans	31
2.2.4	Prévalence du VIH/SIDA	32
2.2.4.1	Prévalence du VIH et autres caractéristiques sociodémographiques	34
2.2.4.2	Prévalence du VIH et comportements à risque	34
2.2.5	Situation nutritionnelle des enfants	35
2.2.5.1	Prévalence de la malnutrition chronique	36
2.2.5.2	Prévalence de l'émaciation (malnutrition aiguë)	36
2.2.5.3	Prévalence de l'insuffisance pondérale	37
2.3	Eau et assainissement	38
2.3.1	Sources et accès à l'eau de boisson	39
2.3.2	Principal type de toilette	39
2.4	Transport et communication	40
2.4.1	Accessibilité dans les villages	40
2.4.2	Enclavement des villages	40
PARTIE 3	- LES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	41
3.1	Démographie	41
3.1.1	Population et tendances démographiques	41
3.1.2	Caractéristiques des villages enquêtés	42
3.1.3	Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés	42
3.1.3.1	Situation matrimoniale des chefs de ménage	42
3.1.3.2	Genre du chef de ménage	42
3.1.3.3	Composition par âge et par sexe des membres du ménage	42
3.2	Habitat et équipement du ménage	43
3.2.1	Situation locative des ménages	43
3.2.2	Sources d'éclairage et d'énergie pour la cuisson des aliments	43
3.2.3	Equipements du ménage et indice de richesse	43
3.3	Migration	44
3.3.1	Caractéristiques générales du phénomène migratoire	45
3.3.2	Dividendes du phénomène migratoire: transfert d'argent et de nourriture	45
3.3.3	Importance monétaire des transferts en argent	46

3.3.4	Quantité approximative d'aliments transférés (6 derniers mois)	46
3.4	Saisonnalité, pratique et production agricole	47
3.4.1	Saisonnalité climatique et agricole	47
3.4.2	Modes d'accès à la terre et superficies mises en valeur	51
3.4.3	Pratique des activités agricoles par les ménages	52
3.4.4	Principales cultures pratiquées selon les zones agro écologiques	52
3.4.4.1	Pratique de l'agriculture en zone soudano sahélienne	52
3.4.4.2	Pratique de l'agriculture en zone des hautes savanes guinéennes	52
3.4.4.3	Pratique de l'agriculture en zone des hauts plateaux de l'Ouest	54
3.4.4.4	Pratique de l'agriculture en zone côtière et maritime	54
3.4.4.5	Pratique de l'agriculture en zone de forêt tropicale	54
3.4.5	Description des principales cultures pratiquées	54
3.4.6	Achat et vente des produits agricoles	56
3.4.7	Flux nationaux de vente des produits alimentaires	56
3.4.8	Flux transfrontaliers de vente des produits alimentaires	58
3.4.8.1	La frontière Sud	58
3.4.8.2	La frontière Ouest	58
3.4.8.3	La frontière Nord et Nord-Est	59
3.4.8.4	La frontière Est	59
3.4.9	Périodes importantes d'achat des produits agricoles	59
3.4.10	Périodes importantes de vente des produits agricoles	60
3.4.11	Principales raisons de la vente des produits agricoles	60
3.4.11.1	Paiement des impôts et frais de scolarité	61
3.4.11.2	Achat de vivres et dépenses de santé	61
3.4.11.3	Autres dépenses	61
3.5	Elevage	61
3.5.1	Pratique de l'élevage et production du lait	61
3.5.2	Flux nationaux du bétail	62
3.5.3	Flux transfrontaliers de bétail	62
3.5.4	Périodicité de vente et d'achat d'animaux	63
3.5.5	Marchés d'achat des produits d'élevage	63
3.5.6	Marchés de vente des produits d'élevage	63
3.5.7	Les prix des produits d'élevage	64
3.5.7.1	Variation des prix entre les zones rurales et les zones urbaines de ravitaillement	64
3.5.7.2	Variation des prix entre les régions (provinces / villes)	65
3.5.7.3	La variation temporelle des prix	66
3.6	Sources de revenus et modes de vie	68
3.6.1	Les groupes de mode de vie du Cameroun rural	68
3.6.2	Principales activités des membres du ménage	68
3.6.3	Proportion de l'activité principale utilisée en dépenses alimentaires	69
3.7	Accès au crédit	70
3.7.1	Proportion des ménages ayant accès au crédit	70
3.7.2	Recours au prêt d'argent ou d'aliments pour les dépenses alimentaires	71
PARTIE 4 - ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES MENAGES		73
4.1	Consommation alimentaire	73
4.1.1	Fréquence de consommation et diversité alimentaire	73
4.1.1.1	Classe des ménages à consommation alimentaire pauvre	76
4.1.1.2	Classe de ménages à consommation alimentaire limite	76
4.1.1.3	Classe des ménages à consommation alimentaire acceptable	76
4.1.2	Relation du SCA avec d'autres indicateurs de sécurité alimentaire	78
4.1.3	Analyse des causes de la vulnérabilité alimentaire	78
4.1.4	Niveau de consommation alimentaire et maladies chroniques	80
4.1.5	Chocs et stratégies de survie	81
4.2	Source des aliments, revenus et dépenses	83
PARTIE 5 - RISQUES POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE		85
5.1	Analyse des risques	85
5.2	Analyse de la vulnérabilité	86
5.3	Chocs subis par les ménages ruraux	89
5.4	Stratégies de résilience face aux chocs	91
5.5	La sécurité alimentaire des ménages à risque en raison de la sécheresse	91
RECOMMANDATIONS		93
SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RESULTATS PAR PROVINCE		98

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Caractéristiques écologiques, données physiques et pluviométriques des milieux naturels du Cameroun	16
Tableau 2: Données sur les indices de pauvreté rurale au Cameroun (pourcentage)	17
Tableau 3: Echantillon et répartition des ménages par province	22
Tableau 4: Pourcentage des dépenses de santé (sur l'ensemble des dépenses non alimentaires).....	29
Tableau 5: Prévalence du paludisme par région et par tranche d'âge	31
Tableau 6 : Répartition de la population par province, superficie et densité.....	41
Tableau 7: Proportion des ménages ayant des membres migrants.....	45
Tableau 8: Origine / destination des principaux produits vivriers au Cameroun.....	55
Tableau 9: Origine et destination du plantain, du manioc et de la pomme de terre exportés vers le Gabon, le Congo et la Guinée Equatoriale	58
Tableau 10: Proportion de l'activité principale dédiée aux dépenses alimentaires	69
Tableau 11: Source de crédit par province (pourcentage).....	71
Tableau 12: Consommation hebdomadaire de produits vivriers par provinces.....	73
Tableau 13 : Coefficient de pondération des aliments	74
Tableau 14: Stratégies de survie en matière d'insécurité alimentaire et état de santé du chef de ménage.....	81
Tableau 15: Estimation des dépenses totales mensuelles et proportion des dépenses alimentaires ...	83
Tableau 16 : Seuils de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire à cause d'une sécheresse sévère.....	87

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Groupes de mode de vie	10
Figure 2: Répartition des scores de consommation alimentaire des ménages par groupes de mode de vie.....	11
Figure 3: Répartition des ménages par province suivant les classes de consommation alimentaire....	12
Figure 4 : Taux bruts de scolarisation/indices de parité filles/garçons dans le cycle primaire en 2003/04, par province	26
Figure 5: Niveaux de morbidité et de mortalité par province.....	30
Figure 6: Prévalence du VIH-SIDA et niveau d'instruction scolaire au Cameroun.....	33
Figure 7: Taux d'infection homme / femme selon le quintile du bien-être économique	33
Figure 8: Tendances de la malnutrition au Cameroun de 1991 à 2004.....	35
Figure 9: Prévalence de malnutrition chronique ou retard de croissance par province	36
Figure 10 : Prévalence de la malnutrition aiguë par province	37
Figure 11: La prévalence de l'insuffisance pondérale par province	38
Figure 12: Principale source d'eau de boisson.....	39
Figure 13 : Indice de richesse des ménages ruraux camerounais.....	44
Figure 14: Estimation des transferts reçus par les ménages en FCFA par province	46
Figure 15: Indice de distribution de la végétation (NDVI) et Estimations de précipitations (RFE) pour les différentes zones climatiques	49
Figure 16: Disponibilité des stocks découlant de la récolte.....	56
Figure 17: Périodes d'achat des produits agricoles	60
Figure 18: Périodes de vente des produits agricoles	60
Figure 19: Raisons de la vente des produits agricoles	61
Figure 20: Proportion de ménages pratiquant l'élevage par province.....	62
Figure 21 : Périodes de vente du bétail d'élevage.....	63
Figure 22: Principaux marchés de vente des produits d'élevage	64
Figure 23 : Evolution annuelle (2003) des prix du maïs dans le bassin d'approvisionnement de Garoua au Cameroun.....	64
Figure 24 : Niveaux mensuels des prix du plantain en 2003 sur le bassin d'approvisionnement de Yaoundé au Cameroun.....	65
Figure 25 : Prix moyens du maïs sur quelques marchés vivriers	65
Figure 26 : Evolution comparée des prix du maïs entre un marché de zone déficitaire (Kousseri) et un marché de zone excédentaire (Ngong) en 2006	66
Figure 27 : Evolution du prix du Sorgho sur trois marchés de regroupement de la province du Nord en 2006	67
Figure 28: Groupes de mode de vie	68
Figure 29: Valeur estimée des revenus de diverses activités économiques	69
Figure 30: Accès au crédit des ménages par province	70
Figure 31: Recours des ménages au crédit au cours des 3 mois précédent l'enquête	71
Figure 32: Consommation alimentaire des ménages et validation des seuils de score de consommation alimentaire.....	75
Figure 33 : Répartition des ménages suivant les classes de consommation alimentaire pour l'ensemble du pays	75

Figure 34: Répartition des ménages par province suivant les classes de consommation alimentaire..	76
Figure 35: Répartition de la consommation alimentaire des ménages par groupes de mode de vie ...	77
Figure 36: Score de consommation alimentaire en fonction des dépenses alimentaires, disponibilité des stocks de récolte en mai 2007	78
Figure 37: Impact de la région de résidence sur la consommation alimentaire.....	79
Figure 38: Impact de la possession de bétail sur la consommation alimentaire	79
Figure 39: Impact du mode de vie sur la consommation alimentaire	80
Figure 40: Catégories de consommation alimentaire selon les indicateurs de mortalité et de morbidité	81
Figure 41: Revenu total moyen annuel des ménages ruraux	83
Figure 42 : Revue des désastres naturels au Cameroun de 1971 à 2006.....	85
Figure 43 : Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire par rapport à la sécurité alimentaire avant la sécheresse	87
Figure 44 : Répartition des ménages vulnérables à la sécheresse par province	88
Figure 45 : Répartition des ménages vulnérables à la sécheresse par groupe de mode de vie	88
Figure 46 : Proportion des ménages qui ont subi des chocs au cours des 12 derniers mois.....	90
Figure 47 : Principaux chocs recensés au niveau des villages au Cameroun.....	90
Figure 48 : Ménages ayant subi un choc en fonction de l'indice de richesse.....	91
Figure 49 : Estimation du nombre de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire à cause de la sécheresse	92

LISTE DES CARTES

Carte 1: Organisation administrative du Cameroun	15
Carte 2 : Cartographie de la pauvreté au Cameroun.....	18
Carte 3 : Répartition des villages échantillonnés	23
Carte 4: Taux de scolarisation globale et proportion garçons/filles	26
Carte 5: Cartographie de la prévalence du VIH au Cameroun.....	32
Carte 6 : Zones climatiques du Cameroun.....	48
Carte 7 : Durée de période de croissance (LGP)	49
Carte 8 : Analyse de début de saison (SOS)	49
Carte 9 : Zones agro écologiques et calendrier saisonnier des cultures.....	53
Carte 10: Flux nationaux et transfrontaliers de vente des produits alimentaires.....	57
Carte 11: Répartition des ménages à consommation alimentaire limite	77
Carte 12: Répartition des ménages à consommation alimentaire pauvre.....	77
Carte 13: Consommation alimentaire pauvre et prévalence du VIH-SIDA au Cameroun	82
Carte 14: Dépenses totales mensuelles	84
Carte 15: Proportion de dépenses alimentaires des ménages.....	84
Carte 16: Probabilité de sécheresse modéré et sévère.	86
Carte 17: Répartition des ménages vulnérables aux sécheresses sévère et modérée	89
Carte 18: Proportion des ménages en risque d'insécurité alimentaire causée par la sécheresse	92

ACRONYMES

APE :	Association des Parents d'Elèves
BEAC:	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
CCEI:	Caisse Commune d'Epargne et de Crédit
CDC :	Cameroon Development Corporation
CFVSA :	Comprehensive Food Security Analysis
CSI:	Centre de Santé Intégré
DFID :	Department for International Development
DSCN :	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP :	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
ECAM :	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
FAO :	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FGD :	Focus Group Discussion
FIMAC:	Fonds d'investissement des microprojets agricoles et communautaires
HEVECAM :	Hévea du Cameroun
INS :	Institut National de la Statistique
ISS :	Index de Stratégie de Survie
IST:	Infection Sexuellement Transmise
IRAD :	Institut de Recherche Agronomique et de Développement
LGP :	Length of Growing Period
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
MINASCOF :	Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine
MST :	Maladies Sexuellement Transmissibles
NDVI	Normalized Difference Vegetation Index
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PCA :	Principal Component Analysis
PDA :	Personal Digital Assistant
PSSA:	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PNSA :	Programme National de Sécurité Alimentaire
RCA :	République Centre Africaine
RESEN:	Rapport d'Etat du Système Éducatif National
RFE :	Rain Fall Estimate
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCA:	Score de Consommation Alimentaire
SIDA:	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SNAR:	Système National d'Alerte Rapide
SNEC:	Société Nationale des Eaux du Cameroun
SOCAPALM:	Société Camerounaise de Palmeraie
SOS :	Start Of Season
SPSS:	Statistical package for Social Science
UNESCO:	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
UNFPA:	United Nations Fund for Population Activities
UNICEF:	United Nations Children's Fund
UNIFEM :	United Nations Development Fund for Women
VAM:	Vulnerability Assessment Mapping
VIH:	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WFP:	World Food Programme

PARTIE 1 Résumé

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale situé au fond du golfe de Guinée. Sa population est estimée aujourd'hui à plus de 15 millions d'habitants. L'économie camerounaise repose essentiellement sur l'agriculture, qui occupe près des $\frac{3}{4}$ de la population active. Le taux de croissance de la population (3,4%) est supérieur au taux de la production vivrière (2,8%) depuis plusieurs décennies. Le pays dispose de nombreux atouts pour, non seulement assurer l'approvisionnement régulier et satisfaisant de sa population, mais également contribuer significativement à celui des populations des pays limitrophes.



Les principaux atouts dont il dispose sont:

- la diversité du climat et du relief permettant de pratiquer une gamme étendue de cultures, mais aussi de compenser les conditions climatiques d'une région par celles d'une autre;
- la position géographique avec une façade maritime, et des frontières avec six pays ;
- la stabilité politique et sociale, dans un environnement sous régional pourtant émaillé de conflits, permettant aux populations de s'adonner sereinement aux activités de production.

Malgré ces nombreux atouts, les disponibilités alimentaires *per capita* sont en régression, de même que le niveau d'autosuffisance alimentaire qui, en 1980 était de 96% est actuellement d'environ 80%. Cette situation fait du Cameroun un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). L'insuffisance de l'offre alimentaire est accentuée sur le plan interne par une faible organisation des circuits commerciaux, et sur le plan externe par une demande en nette augmentation dans tous les pays frontaliers du Cameroun, soit à cause de l'amélioration du pouvoir d'achat (Gabon, Tchad, Guinée Equatoriale), soit à cause de l'instabilité sociale qui, non seulement déstabilise l'appareil de production locale, mais également entraîne des

déplacements de populations (Congo, République Centre Africaine). Sur le plan socioéconomique, les indicateurs de la pauvreté rurale sont le faible revenu des populations, l'insécurité alimentaire, l'inégalité dans l'accès aux moyens de production, la précarité de la santé et de l'éducation, la dégradation des ressources naturelles et la vulnérabilité aux risques naturels.

Dans le cadre du projet de Renforcement de la capacité d'évaluation des besoins d'urgence¹, le Programme alimentaire mondial (PAM) a conduit une Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA). Elle se fonde sur une enquête de terrain menée de mai à juin 2007 auprès de 2013 ménages ruraux repartis dans 250 villages des dix provinces administratives du pays. L'enquête CFVSA a été faite en collaboration avec le gouvernement, à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural² (MINADER). Cette enquête CFVSA vise à :

- fournir une meilleure compréhension de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux, en vue d'un meilleur ciblage des zones et des populations les plus vulnérables ;

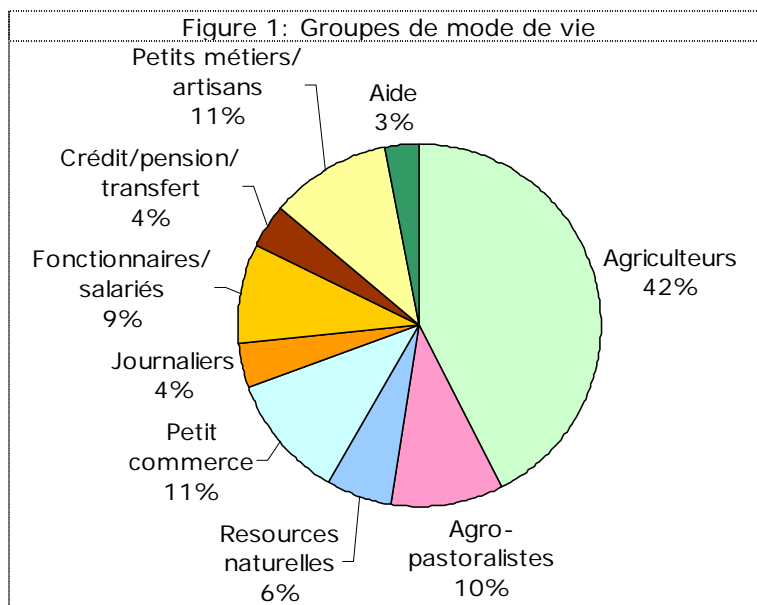
¹ Strengthening Emergency Needs Assessment Capacity - SENAC

² Ses services spécialisés, le Système National d'Alerte Rapide (SNAR) et le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) ont appuyé le PAM dans l'élaboration et la préparation technique de l'étude, ainsi que dans la collecte des données sur le terrain.

- renforcer les connaissances de base sur la sécurité alimentaire dans le pays, ainsi que le dispositif de veille et d'alerte par une amélioration des capacités d'évaluation, de suivi de la sécurité alimentaire et de planification locale des interventions s'il y a lieu ;
- déterminer plus précisément les profils de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des différentes zones agroécologiques sur l'ensemble du territoire.

Pour cela, des données secondaires et primaires ont été collectées sur des aspects clés liés à la sécurité alimentaire tels que la démographie, la santé, la migration, l'accessibilité physique des villages, les revenus, les dépenses agricoles, l'élevage, la consommation alimentaire, les chocs et les stratégies développées par les ménages en situation d'insécurité alimentaire. Pour la première fois dans la région, le questionnaire ménage a été administré à l'aide d'un ordinateur de poche (Personal Digital Assistant ou PDA) ce qui a permis de supprimer l'étape de la saisie des données réduisant ainsi le temps et le coût de l'opération.

L'enquête a permis de recenser en milieu rural neuf groupes de mode de vie.



Les paysans ou agriculteurs émergent comme le groupe dominant du monde rural camerounais. Etant donné que l'activité secondaire des autres groupes de mode de vie est également l'agriculture, elle est par conséquent importante pour 71% des ménages ruraux, ce qui confirme la vocation agricole du Cameroun.

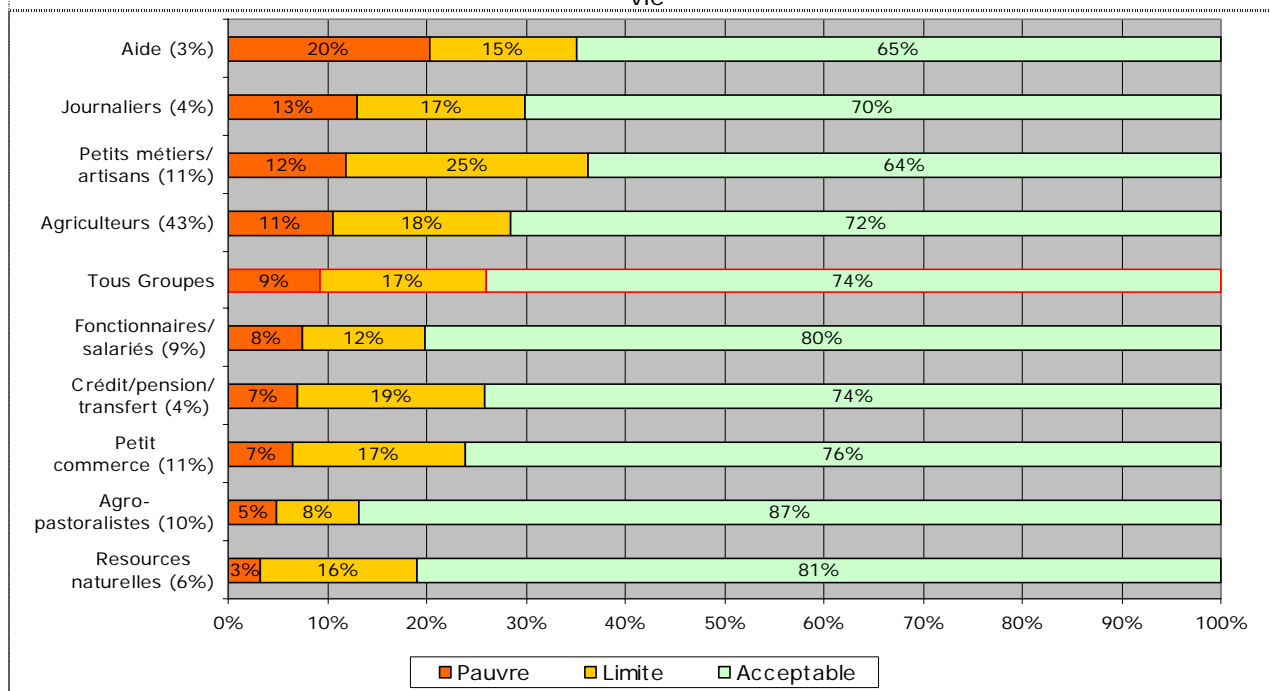
L'analyse croisée des données a permis de classer les ménages en fonction de la disponibilité, de l'accès et de la consommation alimentaires dans le but de déterminer leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en répondant aux cinq questions essentielles suivantes:

- (1) Qui sont les ménages en insécurité alimentaire ?
- (2) Combien sont-ils ?
- (3) Où se trouvent-ils ?
- (4) Quelles sont les causes de leur insécurité alimentaire ?
- (5) De quel type d'assistance ont-ils besoin ?

1) Qui sont les ménages en insécurité alimentaire ?

Les groupes de modes de vie les plus affectés par l'insécurité alimentaire, sont les ménages dépendant de l'aide, les travailleurs journaliers, les artisans et les personnes effectuant des petits métiers ainsi que les agriculteurs.

Figure 2: Répartition des scores de consommation alimentaire des ménages par groupes de mode de vie



Il ressort également que, la présence au sein du ménage de membres souffrant de maladies chroniques ou d'un chef de ménage souffrant d'un handicap ou de maladie chronique, augmente la probabilité d'avoir une consommation alimentaire pauvre.

Par ailleurs, l'enquête montre que 33,4 % des ménages ont déclaré avoir subi un choc au cours des 12 derniers mois.

Les stratégies de survie les plus fréquemment adoptées en relation avec la sécurité alimentaire sont : réduire le nombre de repas journalier ; limiter la quantité de nourriture aux heures de repas ; manger des aliments moins coûteux ou moins préférés et ; réduire la consommation des adultes pour permettre aux enfants de manger. Les ménages y font plus souvent appel lorsque le chef du ménage souffre d'une maladie chronique ou d'un handicap.

2) Combien de ménages ruraux sont en insécurité alimentaire?

Au niveau national l'enquête montrent qu'environ 2 802 000 personnes sont en insécurité alimentaire. Parmi eux environ 970 000 personnes (9 % des ménages ruraux) ont une consommation alimentaire pauvre et 1 832 000 personnes (17 % des ménages ruraux) ont une consommation alimentaire limite.

Définitions utilisées :

La sécurité alimentaire (1) existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire (2) se définit la façon dont les vies et les stratégies des ménages sont exposées au risque, atténuée par la capacité d'y faire face.

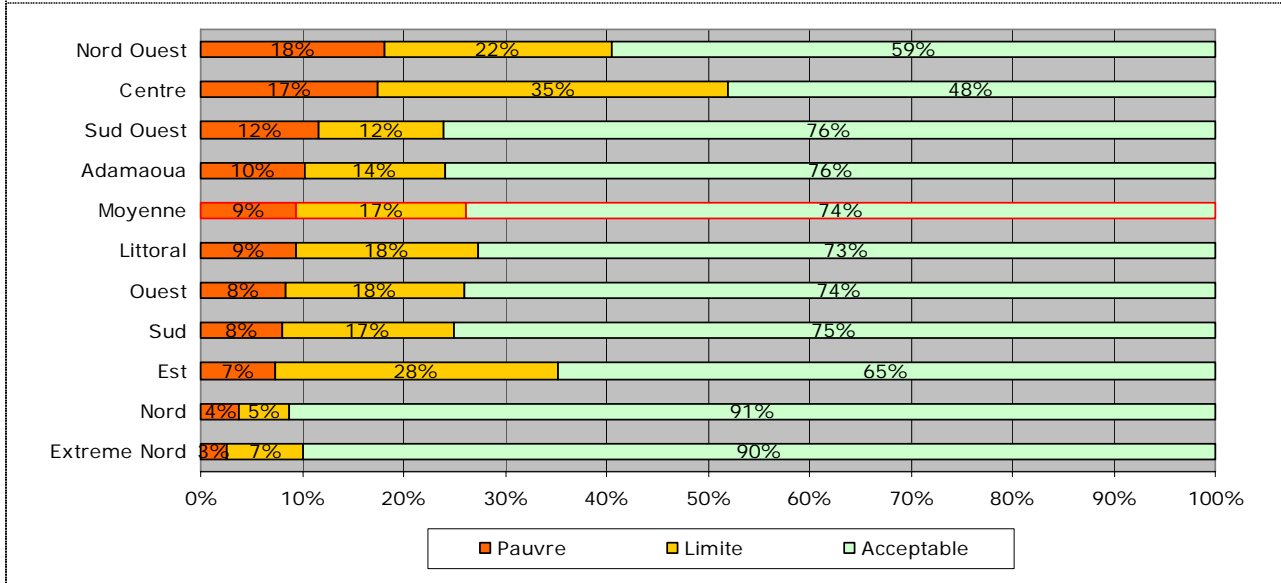
(1)FAO (2002), *Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2001*.

(2)FIVIMS - *Systemes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité*.

3) Où sont les ménages à risque ?

Les moyennes nationales de scores de consommation alimentaire³ mentionnées ci-dessus cachent cependant une certaine disparité géographique (voir Figure 3). Les plus fortes proportions de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite au moment de l'enquête sont le Centre, le Nord-Ouest, l'Est et le Littoral. Il est cependant important de souligner que pour les provinces du Nord et de l'Extrême Nord, les données de l'enquête CFSVA 2007 ont été collectées au moment de la période de récolte. Par conséquent, cette situation a probablement biaisé leur score de consommation alimentaire, car d'autres facteurs tels que l'éducation ou la part du revenu dédié à l'achat d'aliments font de ces deux provinces les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Figure 3: Répartition des ménages par province suivant les classes de consommation alimentaire



4) Pourquoi ces ménages sont-ils en insécurité alimentaire ?

L'enquête montre que les principales causes de l'insécurité alimentaire des ménages sont :

- L'**absence de stocks alimentaires** pouvant aider à couvrir les besoins des ménages en période de soudure ;
- L'**insuffisance ou l'absence de stratégies de résilience**. Par exemple, les ménages ayant un fort score UBT (Unité de bétail par tête) sont moins sujets à l'insécurité alimentaire. L'enquête montre que le bétail est utilisé comme stratégie de résilience ou comme monnaie d'échange.
- L'**index de bien-être ou de richesse** a un impact significatif sur le score de consommation alimentaire
- Le **faible taux d'accès au crédit** dans le monde rural avec une moyenne de 38% au niveau national
- Le **faible niveau d'éducation** du chef de ménage en général, et celui de la femme en particulier. Comme souligné dans diverses sources d'informations secondaires, il existe un effet important du niveau d'éducation du chef de ménage sur le niveau de consommation alimentaire (et de pauvreté).

³ Le score de consommation alimentaire est une méthode qui utilise un classement standard des aliments consommés en 8 groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle. Des seuils standards sont utilisés pour déterminer trois classes de régime alimentaire : pauvre, limite et acceptable.

Importance des marchés

Augmentation des prix des denrées alimentaires au cours des dernières années

Les marchés des produits vivriers se sont caractérisés ces dernières années par une relative stabilité, marquée par un accroissement des surfaces cultivées et des conditions climatiques favorables dans la partie septentrionale du pays. Cependant, depuis 2004, on note une hausse régulière du cours des cultures d'environ 5 pourcent par an, influencée par les pénuries locale, la forte demande extérieure, l'état des routes et par la saisonnalité. Au niveau national, une importante disparité des prix est relevée entre les zones rurales et les zones urbaines.

Accès au marché, achat et vente des produits alimentaires

De manière générale, les ménages des provinces du sud-ouest et de l'est du pays ont un meilleur accès aux marchés (distance et marché utilisé pour l'achat et la vente) que ceux du nord et du sud. La majorité des ménages du pays se procure des produits vivriers en période de soudure, et vendent en période de récolte. Ces ventes permettent principalement de couvrir les dépenses alimentaires, les impôts et frais de scolarité, les dépenses de santé, le remboursement des dettes, et les cérémonies et fêtes.

Flux nationaux: bétail et céréales au nord du pays et racines et tubercules au sud

Alors que le sud fournit les marchés urbains et régionaux en racine et tubercules, le nord et en particulier l'Adamaoua (40% du cheptel camerounais) fournit le bétail aux autres régions. La consommation et les prix du bétail dans l'ensemble du pays sont donc étroitement liés à la situation qui prévaut dans le nord, en particulier en ce qui concerne les bovins dans l'Adamaoua, où une pénurie est immédiatement ressentie sur l'ensemble des régions de consommation du pays et des pays voisins.

Influence de l'état des infrastructures sur le coût du transport

On peut relever chez les transporteurs une faible corrélation entre la distance parcourue et le coût du transport. Ce prix est par contre influencé par l'état de la route. Il est relativement plus élevé sur les routes en terre par rapport aux routes bitumées. Le prix de transport du sac de céréales semble également dépendre fortement des saisons sur les routes en terre. En saison des pluies, les produits sont déjà rares et chers sur le marché (période de soudure). L'incidence du prix de transport contribuera à les rendre encore moins accessibles aux consommateurs.

- L'**insuffisance des surfaces cultivables ou mises en valeur** par le ménage. Plus le ménage cultive un espace important, plus son score de consommation alimentaire augmente. Cela est encore plus marqué lorsque le ménage est aussi propriétaire de ses terres (69% des ménages). En effet, **ne pas posséder les terres que l'on cultive** rend plus vulnérable.
- La **non diversification des cultures** peut comporter un risque d'exposition à l'insécurité alimentaire.
- Les ménages ne pratiquant **pas de culture de rente** (cacao, café, banane, hévéa, coton) ont une plus grande probabilité d'être en insécurité alimentaire.
- Certains **comportements alimentaires liés aux croyances religieuses, aux coutumes locales ou au statut socioéconomique** du ménage sont porteurs de risques d'insécurité alimentaire. Ces habitudes vont de la monotonie diététique (consommation soutenue des céréales telles que le sorgho et le maïs) aux interdits alimentaires qui frappent certaines catégories sociales ou classes d'âges (enfants, femmes allaitantes, jeunes filles, etc.).

5) Quelles sont les interventions recommandées ?

Production agricole et consommation alimentaire

Une politique d'encadrement du secteur agricole est nécessaire pour maintenir des niveaux de rendement agricoles acceptables et assurer les disponibilités alimentaires nécessaires.

- Faciliter l'accès des ménages aux intrants agricoles et au crédit pour accroître leur capacité de production;
- Promouvoir des techniques culturales qui conservent la fertilité des sols;
- Favoriser les transferts de produits alimentaires du sud au nord du pays;
- Construire des greniers villageois et des magasins de stockage / conservation.

Enclavement des villages

- Améliorer le réseau routier à travers l'aménagement de nouvelles pistes rurales ou la remise en état des routes dégradées;
- Assurer la maintenance des ponts, ponceaux et drains pour faciliter la circulation des eaux pendant la saison des pluies .

Utilisation des ressources naturelles

- Favoriser le reboisement.

Secteur de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène

- Augmenter la couverture des structures de santé en milieu rural afin d'améliorer l'accès des villageois;
- Développer des interventions dans le domaine du VIH;
- Promouvoir l'accès à l'eau potable à travers la construction de forage et de puits;
- Promouvoir les méthodes de traitement ou de purification de l'eau pour la consommation
- Encourager l'utilisation de latrines améliorées.

Sécurité alimentaire

Pour parvenir à une plus grande cohérence dans l'établissement des zones à risques et des profils de l'insécurité alimentaire et un meilleur suivi, il est recommandé de mettre en place un cadre harmonisé de la sécurité alimentaire en prenant en compte les modes de vie.

- Renforcer la collecte et l'analyse des données relatives à la production agricole, l'accès des ménages et les prix des produits alimentaires dans le cadre du système de surveillance de la sécurité alimentaire et d'alerte précoce
- Assurer une surveillance des flux transfrontaliers et nationaux des produits alimentaires ;
- Elaborer et mettre en place une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et définir des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- Mettre à jour la base de données sur la cartographie des interventions humanitaires et de développement.

PARTIE I - CONTEXTE DE L'ÉTUDE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Cette partie apporte des éléments fondamentaux utiles à la compréhension du bien fondé de cette enquête. Les points suivants sont développés: la situation géographique, environnementale, socioéconomique, alimentaire, la justification et les objectifs de l'enquête, les définitions des concepts et le cadre théorique et méthodologique de l'enquête.

1.1 Situations géographique et écologique

Le milieu naturel du Cameroun est diversifié. Trois grands types de régions naturelles subdivisées en cinq zones (cf. Carte 1) contribuent à cette diversité, qui confère à ce pays la réputation d'être une Afrique en miniature.

Carte 1: Organisation administrative du Cameroun



Le sud forestier (provinces du Centre, de l'Est, du Littoral, du Sud et du Sud-Ouest) est situé dans les zones maritimes et équatoriales. Cette région se caractérise par une végétation dense, un vaste réseau hydrographique et un climat chaud et humide aux précipitations abondantes. Le sud forestier est propice à la culture du cacao, du palmier à huile, de la banane, de l'hévéa et du tabac. Sur le plan des infrastructures il abrite les deux plus grandes villes du pays, Douala (première ville en population, principal port et capitale économique avec ses activités commerciales et industrielles) et Yaoundé (capitale politique), ainsi que Edéa (industrie de transformation de l'aluminium et centrale hydro-électrique), Limbe (industrie pétrolière) et Kribi (terminal du pipeline pétrolier Tchad – Cameroun).

Les hauts plateaux de l'ouest (provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest) dont l'altitude moyenne est supérieure à 1100 m, forment une région riche en terres volcaniques favorables à l'agriculture (café, cultures maraîchères, etc.). La végétation y est moins dense que dans le sud forestier, avec un climat frais. Dans cette partie du Cameroun, les densités de population sont élevées avec des densités moyennes de plus de 134 habitants au Km²⁴.

La pression anthropique sur les ressources naturelles est l'une des causes majeures de l'émigration de la population et surtout des jeunes vers les centres urbains dont Douala et Yaoundé (T. Tabapssi, 1999; J.L. Dongmo, 1981, etc.).

Le nord soudano sahélien (provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord) est une région de savanes et de steppes. En dehors du plateau de l'Adamaoua où le climat est plus tempéré, le reste de cette région est caractérisé par un climat tropical chaud et sec aux précipitations de plus en plus limitées au fur et à mesure que l'on se rapproche du lac Tchad. La région est propice à l'élevage bovin et à la culture du coton, de l'oignon, du mil, de la pomme de terre, de l'igname blanche et des arachides.

⁴ www.tifq.ulaval.ca/AXL/AFRIQUE/Cameroun-prov.htm

Tableau 1: Caractéristiques écologiques, données physiques et pluviométriques des milieux naturels du Cameroun

Zone agro écologique	Province	Altitude (m)	Nombre de jours de pluie par an	Nombre de mois pluvieux par an	Pluviométrie (mm)
Soudano-sahélien	Nord et Extrême - Nord	700 - 300	90-120	3-5	500
Haut Plateau de l'Adamaoua	Adamaoua	900 - 1400	110-150	7	1500
Plateau sud camerounais ⁵	Centre, Est et Sud	500 - 800	125-175	7-9	1400 -1600
Basses terres côtières	Littoral et Sud-Ouest	0 – 500	180-240	9-12	2000
Hautes terres de l'ouest ⁶	Ouest et Nord-Ouest	750 - 2000	175-220	7-9	1750

D'une manière générale, la végétation du pays est le reflet de la diversité du relief et du climat. A la forêt dense méridionale succèdent des forêts dégradées, des prairies d'altitude (grassfields), des savanes giboyeuses plus ou moins boisées, et des "steppes" arbusives ou herbeuses dans la partie sahélo soudanienne du territoire camerounais. Malgré cette diversité climatique, géographique et écologique, et la diversité des productions agricoles et pastorales, corollaire des différents écosystèmes et de la richesse du sol et sous-sol, une partie de la population de ce pays connaît des difficultés économiques.

1.2 Situation socio-économique et pauvreté

Selon les données économiques de l'Institut national de la statistique (INS-2006), le taux de croissance du PIB est de l'ordre 3,5 pourcent; le taux d'inflation de 5,1 pourcent; le taux de chômage de 4,4 pourcent et le taux de sous-emploi⁷ global de 75,8 pourcent. Jusqu'à la fin de la décennie 70, le Cameroun connaissait une bonne croissance économique (4,5 à 5,5 pourcent par an) et une balance commerciale excédentaire. Ces performances économiques appréciables s'expliquaient par l'exportation des matières premières agricoles et minérales. Mais à partir du milieu des années 80, l'économie camerounaise est entrée dans un cycle récurrent de crise caractérisé par la chute des prix des matières premières sur le marché mondial. Cette situation a entraîné le recul de l'investissement public, la fermeture des sociétés industrielles, la réduction des dépenses publiques nécessaires au fonctionnement de l'Etat, la montée du chômage, la baisse drastique du niveau de vie des populations aussi bien en milieu rural que dans les quartiers urbains défavorisés. La dégradation de l'économie camerounaise atteindra son point culminant avec la dévaluation du Franc CFA en 1994. Toutefois, l'économie camerounaise a par la suite retrouvé le chemin de la croissance en termes réels: 5 pourcent en 2003, 4,2 pourcent en 2004, 4,9 pourcent en 2005, 2,4 pourcent en 2006 et une prévision de 3,5 pourcent pour l'année 2007⁸.

L'économie camerounaise repose essentiellement sur l'agriculture. Ce secteur occupe près des ¾ de la population active. Les principales cultures de rente sont le cacao, le café, la banane, l'hévéa et le coton. Quelle que soit la province ou la région considérée, il existe une gamme variée de cultures vivrières. La partie septentrionale du pays constitue la principale zone d'élevage. Le tissu industriel est faiblement développé au Cameroun et représente environ 8 pourcent du produit intérieur brut.

En ce qui concerne la pauvreté rurale et urbaine au Cameroun, elle s'observe à plusieurs niveaux à savoir: (i) la faiblesse du revenu (et son inégale distribution) qui peut dans certains cas, induire un niveau de consommation alimentaire ne couvrant pas les besoins nutritionnels nécessaires; (ii) le manque de ressources productives pour assurer des moyens d'existence viables; (iii) de multiples facteurs structurels tels que des niveaux de morbidité et de mortalité accrus, une absence ou insuffisance de logements adéquats, la santé, une discrimination (exclusion) sociale, et une société civile privée de participation à la prise des décisions⁹.

Les calculs effectués par l'Enquête camerounaise auprès des ménages conduite en 2002 (ECAM II) sur la base qu'un individu adulte a besoin de 2900 calories par jour, ont permis de dégager les seuils de pauvreté minimum (à 232 547 FCFA) et maximum (345 535 FCFA). Sur ces bases, il est établi que l'incidence de la pauvreté moyenne nationale est de 40 pourcent. Cette situation a du reste évoluée

⁵ On parle aussi de « zone forestière »

⁶ Cette zone est aussi appelée « Hauts Plateaux de l'ouest ».

⁷ La notion de "sous emploi" (*underemployment* en anglais) caractérise la situation d'une personne effectuant un emploi qui est en dessous de sa qualification normale.

⁸ Fond Monétaire International et CIA World Fact Book

⁹ Voir MBALLA André, BELLE SOSSOH et ADAMA Philémon (2001)

positivement dans la mesure où l'ECAM I (1996) signalait une proportion de 8 ménages pauvres sur 10 au niveau national.¹⁰ Ces deux études révèlent par ailleurs des disparités entre urbain et rural et entre ménages dirigés par les hommes et femmes, ces dernières étant plus pauvres, spécialement en milieu rural.

Selon les données de l'ECAM II (2002) environ 40,2 pourcent de la population camerounaise vit en dessous du seuil de pauvreté. La majorité (84,5%) des individus pauvres se trouve en milieu rural. La pauvreté rurale varie de 31,5% dans la province du Sud à 56,3% dans la province de l'Extrême Nord. La province du Nord-Ouest vient en deuxième position avec une incidence de 52,5, suivie de la province du Nord qui affiche une incidence de 50,1%. (cf. Tableau 2)

Tableau 2: Données sur les indices de pauvreté rurale au Cameroun (pourcentage)

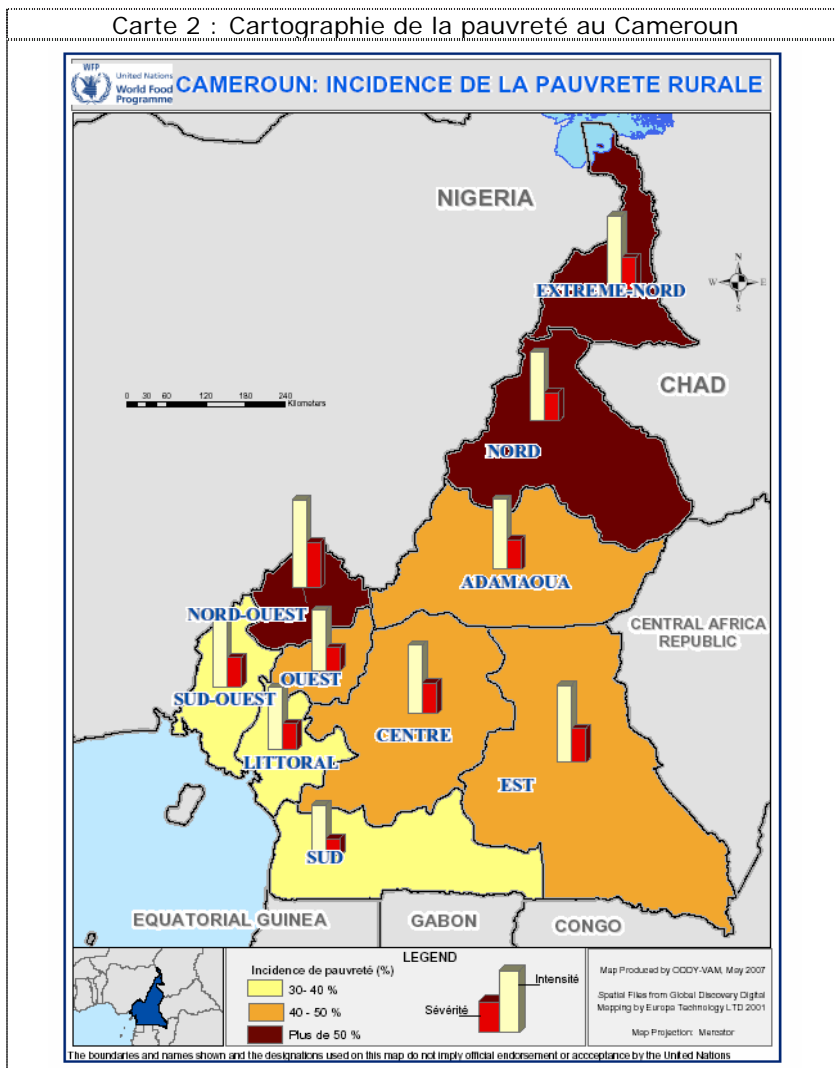
Province	Indice de pauvreté	Intensité de la pauvreté ¹¹	Sévérité de la pauvreté
Extrême-Nord	56,3	33,5	14,5
Nord-Ouest	52,5	39,8	20,4
Nord	50,1	31,0	12,7
Adamoua	48,4	31,8	13,2
Centre	48,2	31,1	13,8
Est	44,0	34,9	15,3
Ouest	40,3	27,5	10,4
Littoral	35,5	28,4	11,8
Sud-Ouest	33,8	31,3	13,3
Sud	31,5	23,3	7,7
National rurale	52,1	33,3	14,7

Source : Rapport sur la pauvreté rurale au Cameroun. PNUD Mai 2006 (Données ECAM II, 2002)

¹⁰ Mais avec un seuil de pauvreté quantitative évalué à 148 000 FCFA au cours de la même période.

¹¹ Selon ECAM II (2002 :7), l'intensité de la pauvreté est l'indicateur rendant compte du gap moyen de revenu par rapport au seuil de pauvreté.

Carte 2 : Cartographie de la pauvreté au Cameroun



Source : Données ECAM II, 2002

Cette pauvreté concerne la quasi-totalité des catégories sociales de la population rurale, alors qu'en milieu urbain, seules certaines sous-catégories de la population sont pauvres (en particulier les femmes et les enfants de moins de 15 ans)¹². Il est intéressant de remarquer que les grandes villes de Yaoundé et Douala abritent moins de pauvres que les autres et que le niveau de pauvreté varie selon les zones écologiques (55 pourcent en zone de forêt, 51 dans les hauts plateaux et 46 en zone de savane en 2001). Par ailleurs, selon le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP 2003 : 18), le niveau d'éducation, l'occupation économique du chef de ménage et le salaire affectent le niveau de pauvreté des ménages. Par exemple, 40 pourcent des ménages pauvres ne sont pas instruits et l'incidence de pauvreté sur les ménages dont le chef est un exploitant agricole est de 57 pourcent.

1.3 Situation de la sécurité alimentaire au Cameroun

Le Cameroun est souvent présenté à tort comme un pays autosuffisant sur le plan alimentaire et dont le bilan céréalier semble équilibré. En réalité, la situation du pays s'est dégradée progressivement depuis les années 80. Selon le Ministère de l'agriculture (Programme spécial pour la sécurité alimentaire), alors que ses disponibilités alimentaires représentaient 96 pourcent des besoins en 1980, elles n'en ont couvert que 81 pourcent en 1992 et se seraient depuis stabilisées autour de 80 pourcent. Les productions alimentaires n'ont donc pas suivi l'accroissement démographique et économique. Ainsi, les disponibilités énergétiques sont passées de 2340 kilocalories par personne et par jour au début des années 80 à 2140 kilocalories en 1995–1996. Par ailleurs, ces moyennes nationales ne reflètent pas les larges disparités entre les régions et les groupes de population.

Les données les plus exhaustives portent sur les trois provinces septentrionales. L'analyse des tendances de la sécurité alimentaire classe l'Extrême-Nord et le Nord dans la catégorie à haut risque et à déficit alimentaire chronique caractéristique des zones agro écologiques sahéliennes¹³. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le taux de couverture des besoins alimentaires varie de 25 à 80 pourcent dans ces zones¹⁴. De plus, les conclusions des enquêtes récentes¹⁵ menées dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun indiquent que les principaux obstacles à la sécurité alimentaire sont en général l'insuffisance de la production céréalière due au système traditionnel de production; le sous-équipement des pêcheurs, notamment

¹² Velerest (2001)

¹³ Projet de Stratégie pour le Développement Agricole National, horizon 2010.

¹⁴ Schéma de stratégie de pays - Cameroun, 2000.

¹⁵ Voir la bibliographie du présent rapport.

l'absence des moyens de conservation; la pauvreté croissante des populations, renforcée par une croissance démographique élevée; les difficultés de transaction intra et interrégionales; les interdictions alimentaires; le degré de vulnérabilité de la femme imputable à la difficulté d'accès à la propriété foncière, l'absence d'autonomie, les mariages précoces et les difficultés d'accès aux crédits.

La majorité des informations portant sur la sécurité alimentaire au Cameroun porte donc sur la partie septentrionale du pays. Peu d'informations sont disponibles sur les autres provinces afin de permettre aux acteurs humanitaires et du développement d'y mettre en œuvre des programmes. Des informations sur la consommation des ménages et les causes de la sécurité alimentaire dans les autres provinces sont rares, voire inexistantes.

1.4 Justification et objectifs de l'étude

Le PAM en partenariat avec le Gouvernement du Cameroun et ses partenaires ont décidé de combler ce manque d'informations pour lutter contre la faim, en organisant une collecte de données secondaires et primaires sur l'ensemble du territoire et constituant une base de référence sur la vulnérabilité et la sécurité alimentaire des ménages. Lors du séminaire de dissémination des résultats de l'enquête du PAM de 2004, couvrant exclusivement les provinces du Nord, les participants représentant les autorités administratives locales, les ONG oeuvrant dans le secteur de la sécurité alimentaire, ainsi que le Ministre de l'agriculture du Cameroun avaient fortement recommandé de mener une étude similaire dans les autres provinces du pays afin de mieux évaluer la situation de la sécurité alimentaire sur l'ensemble du pays.

La présente enquête dénommée CFSVA¹⁶ (Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire) fournit une meilleure compréhension de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire des ménages en milieu rural et a pour but de permettre un meilleur ciblage des zones et des populations les plus vulnérables et de renforcer les connaissances de base sur la sécurité alimentaire au Cameroun. A cet effet, l'analyse cherche à répondre aux 5 questions suivantes¹⁷:

- Qui sont les personnes en insécurité alimentaire ?
- Combien sont-elles ?
- Où sont les ménages en insécurité alimentaire ?
- Quelles sont les causes de l'insécurité alimentaire au Cameroun ?
- Comment l'aide alimentaire ou les interventions dans d'autres domaines peuvent-elles aider les populations à risque ?

1.5 Définitions

1.5.1 Concepts de base de la sécurité alimentaire

L'analyse est fondée sur des standards reconnus et sur des concepts décrits par l'unité VAM du Programme Alimentaire Mondial à son siège à Rome¹⁸.

Trois concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire : disponibilité, accès et utilisation.

a) Approvisionnement ou disponibilité suffisante de nourriture

C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire, et les stocks.

b) Nourriture accessible ou abordable

C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.

c) Utilisation appropriée de la nourriture

C'est l'utilisation par les ménages de la nourriture à laquelle ils ont accès pour la satisfaction des besoins en éléments protéino-énergétiques et en micronutriments de chaque membre du ménage. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.

¹⁶ Acronyme anglais pour *Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis*.

¹⁷ Les objectifs spécifiques de l'enquête se retrouvent dans les termes de référence joints en annexes.

¹⁸ Voir l'adresse vam.wfp.org pour la définition de ces différents concepts

1.5.2 Concepts et expressions importants utilisés dans l'enquête CFVSA

En plus des trois concepts de base de la sécurité alimentaire, la définition d'un certain nombre de mots et expressions utilisés dans le contexte de cette enquête est nécessaire: sécurité alimentaire, vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, pauvreté, ménage, stratégie de mode de vie.

a) Sécurité alimentaire

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les être humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active¹⁹».

Quatre conditions sont requises : (i) des approvisionnements ou des disponibilités alimentaires suffisants, (ii) la stabilité des approvisionnements alimentaires, sans fluctuations ou pénuries d'une saison -ou d'une année- à une autre, (iii) la nourriture accessible ou abordable, et (iv) la qualité et l'innocuité des aliments²⁰.

b) Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire se définit la façon dont les vies et les stratégies des ménages sont exposées au risque, atténuée par la capacité d'y faire face²¹. Cette vulnérabilité peut avoir un caractère structurel ou conjoncturel. Une autre manière de formuler le concept de vulnérabilité serait: « Est vulnérable, celui qui, se trouvant confronté à un environnement à haut risque est sous-assuré par rapport au risque encouru »²².

c) Pauvreté

Selon le DSRP (2003 : 11),

« La pauvreté est par essence comparative. Dans un groupe humain, les pauvres sont, schématiquement, cette partie de la population dont les conditions de vie sont manifestement en deçà de la moyenne observée. Il apparaît ainsi une espèce de démarcation entre 'pauvres' et 'non pauvres', variable dans l'espace et le temps. Au Cameroun, des sources bien variées permettent aujourd'hui de circonscrire la population 'pauvre', sur la base d'un large éventail de caractéristiques parfois étroitement liées au contexte socioculturel»²³

d) Ménage

L'étude CFVSA du Cameroun a choisi comme unité de référence le ménage défini comme un groupe de personnes (ou une seule personne) apparentées ou non, vivant ensemble dans le même logement ou concession, et satisfaisant ensemble leurs besoins économiques et sociaux essentiels (nourriture en particulier). Ils reconnaissent en général l'autorité d'un chef de ménage.

e) Stratégies de mode de vie

Elles sont souvent basées sur une palette de ressources disponibles et accessibles par le ménage. Ces ressources sont à la fois tangibles (terre, travail, crédit, cheptel) ou intangibles (qualifications, savoir, réseau social). A travers une combinaison et une transformation de ces ressources, le ménage est en principe capable de mettre en place différentes stratégies de vie en vue d'améliorer son niveau de vie. En général, la majorité des ménages ont développé des stratégies de mode de vie. Le but de ces stratégies est d'améliorer les conditions de vie du ménage de plusieurs façons: (a) manger à sa faim; (b) s'assurer que les enfants bénéficient d'une éducation; (c) accéder financièrement et physiquement aux services de santé; (d) accéder à un logement ; ou (e) gérer et utiliser les ressources naturelles d'une façon durable.

1.6 Sources et analyse des données

Les résultats de l'enquête CFSVA du Cameroun sont basés sur une combinaison de données secondaires et primaires.

¹⁹ Sommet mondial pour l'alimentation de 1996

²⁰ Sommet Mondial de l'alimentation, Rome - 1994.

²¹ WFP/VAM (June 2002) Standard Analytical Framework - Guideline, World Food Programme.

²² Boulanger P.-M. (juin 2002), Au delà des indicateurs : vers une modélisation de la vulnérabilité, Communication à la journée d'étude AEDES-IRAM.

²³ Les personnes pauvres vivent dans l'insécurité alimentaire et sont hautement vulnérables. Néanmoins, tous ceux qui sont pauvres ne sont pas toujours vulnérables à l'insécurité alimentaire. Certaines populations peuvent avoir des revenus faibles sans être toutefois en situation d'insécurité alimentaire.

1.6.1 Données secondaires

La littérature sur la sécurité alimentaire au Cameroun est relativement limitée. Néanmoins, les principales données collectées et analysées sont issues des rapports d'étude menés par des chercheurs isolés dans le cadre de recherches académiques, le Ministère de l'agriculture, les organisations non gouvernementales ou les organismes du système des Nations Unies (PAM, UNICEF, FAO, etc.)²⁴.

1.6.2 Données primaires

La collecte des données primaires s'est déroulée dans les 10 provinces administratives du Cameroun du 10 mai au 5 juin 2007 et dans 250 villages ruraux. Les informations ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire ménage et d'un questionnaire village tous deux disponibles en annexes.

Le questionnaire ménage a été administré à l'aide d'un ordinateur de poche (Personal Digital Assistant ou PDA), et ce pour la première fois dans la région²⁵. L'avantage principal de l'utilisation du PDA est la saisie directe des données pendant l'administration du questionnaire.

Le questionnaire ménage a été conçu pour collecter des informations quantitatives auprès des chefs de ménage et comprend les sections suivantes: (1) Démographie, (2) Santé, (3) Education, (4) Migration, (5) Habitat et Equipement, (6) Agriculture, (7) Elevage, (8) Sources de revenus et Mode de vie, (9) Crédit et Dépenses, (10) Consommation alimentaire et Source des aliments consommés, (11) Chocs liés à la sécurité alimentaire et Stratégies de survie.

Le questionnaire village a été conçu pour collecter des informations quantitatives et qualitatives auprès des personnes ressources au niveau de la communauté ou du village en assurant tant que faire se peut la représentation des femmes. Il est structuré de la manière suivante: (1) Démographie et Migration, (2) Transport et Communication, (3) Education, (4), Santé, (5) Marché agricole, (6) Assistance et Aide alimentaire, (7) Chocs et Sécurité alimentaire, (8) Vulnérabilité et Stratégies de survie (partie qualitative). Ce questionnaire village a été administré en formule discussion de groupe focalisée (FGDs) avec les informateurs clés au nombre desquels les autorités administratives et coutumières locales du village, les responsables communautaires, associatifs, religieux, sanitaires, etc. Le questionnaire village a été administré sous la forme papier habituel.

1.7 Méthodes d'échantillonnage et d'analyse des données primaires

1.7.1 Echantillonnage

L'enquête a été menée dans les 10 provinces que compte le Cameroun (Adamaoua, Centre, Est, Sud, Extrême-Nord, Nord, Littoral, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Ouest) mais exclut les zones urbaines telles que Douala et Yaoundé pour se concentrer principalement sur le milieu rural. Dans chaque province, la taille de l'échantillon requise a été calculée à partir de la formule ci-dessous.

$$n = z^2 \times \frac{p(1-p)}{d^2} \times k$$

où

n = Taille d'échantillon minimale

z = 1,96 (à 95 pourcent intervalle de confiance)

p = 50 pourcent (prévalence estimée des ménages en insécurité alimentaire)

k=2 (effet de grappe)

d = 10 pourcent (marge d'erreur)

En utilisant cette formule et en ajoutant 5 pourcent de plus à la taille calculée pour prévoir les cas de réponses non exploitables, on aboutit à un échantillon de 202 ménages par province, soit 2020 pour le pays. Les aléas liés à la bonne collecte des données et les opérations de nettoyage des données nous ont permis de valider 2013 questionnaires sur le nombre total administré. Au terme de cet exercice, la configuration de la taille de l'échantillon se présente par zone agroécologique et par province comme décrit dans le Tableau 3.

²⁴ Pour l'essentiel des documents consultés, se reporter à la bibliographie.

²⁵ Pour toutes informations sur les logiciels et procédures d'enquêtes utilisant le PDA, merci de contacter l'Unité VAM du siège à Rome et de visiter vam.wfp.org.

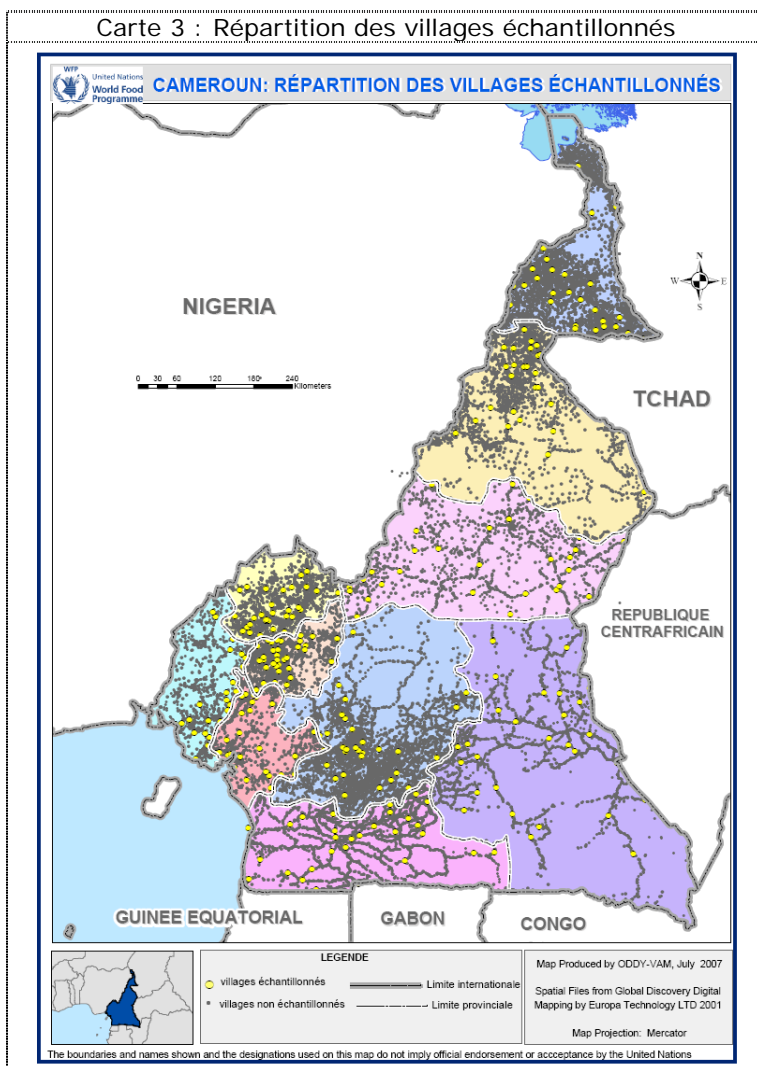
Tableau 3: Echantillon et répartition des ménages par province

Zones agro écologiques	Provinces	Taille de l'échantillon ménage
Haut plateau de l'Adamaoua	Adamaoua	201
Plateau sud camerounais	Centre	200
	Est	200
	Sud	201
Soudano sahélien	Extrême – Nord	204
	Nord	199
Basses terres côtières	Littoral	200
	Sud – Ouest	209
Hautes terres de l'ouest	Nord – Ouest	200
	Ouest	199
Total	10	2013

La méthodologie utilisée au cours de cette étude procède d'un sondage probabiliste à deux degrés, avec comme unité primaire les villages et comme unité secondaire les ménages.

Dans chaque province, 25 clusters ont été sélectionnés. La sélection des villages devant contenir les clusters a été effectuée en utilisant la méthode de la Probabilité proportionnelle à la taille (Proportional Probability to Size).

Carte 3 : Répartition des villages échantillonnés



Dans chaque province, au maximum 25 villages ont été tirés, un village pouvant contenir un ou plusieurs clusters et 8 ménages par village ont été enquêtés. Des villages de remplacement ont également été prévus (5 par province) au cas où l'accès à certains villages ne serait pas possible. Au sein de chaque village, la méthode dite de l'échantillonnage systématique²⁶ a été utilisée pour sélectionner les ménages à enquêter. L'échantillon a été réalisé dans le but d'être représentatif au niveau administratif (province). Des poids ont ensuite été calculés et attribués à chaque province pour la représentativité de l'échantillon sur l'ensemble de la population.

1.7.2 Cadre d'analyse

L'analyse est fondée sur les principaux indicateurs des trois composantes de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès et utilisation alimentaire). En particulier, l'accent est mis sur le régime alimentaire, la fréquence de consommation des aliments et la capacité des ménages à accéder à la nourriture. Ces indicateurs clés permettent de créer des profils de sécurité alimentaire des ménages par province. La figure ci-dessous illustre le cadre analytique utilisé pour cette étude.

1.7.3 Saisie et analyse des données du questionnaire ménage

La saisie des données du questionnaire ménage a été effectuée directement dans les PDA durant la collecte. Les données ont été ensuite transférées et analysées sur SPSS.

L'analyse des données de l'enquête a été réalisée conjointement par l'Unité VAM du PAM du Bureau Régional de Dakar et l'Unité VAM du Siège à Rome sous la supervision du PAM Cameroun. L'analyse de la sécurité alimentaire au niveau des ménages a été réalisée en utilisant comme indicateur Proxy le score de consommation alimentaire des ménages.

Pour la validation des résultats, la fréquence de consommation des différents aliments est aussi calculée à travers l'analyse en composantes principales (ACP), suivie d'une classification non hiérarchique dont le but est de regrouper les ménages ayant un régime alimentaire similaire. Cette analyse a été réalisée avec ADDATI - PROVISIONNAL MIXED WIN/DOS VERSION 5.2C.

En ce qui concerne la saisie des données, le questionnaire village comportait une partie quantitative et une autre qualitative. Pour la partie quantitative, la saisie des données s'est faite avec MS – ACCESS. S'agissant de la partie qualitative, une technique d'analyse anthropologique consistant à faire une analyse du contenu des réponses des informateurs a été utilisée. A partir du marquage par couleur, des typologies de réponses ont été construites en variables et saisies sous Excel. Ce procédé a permis de quantifier les réponses obtenues et de construire des fréquences. L'utilisation des PDA pour le questionnaire ménage a permis de supprimer l'étape de la saisie réduisant ainsi temps et coût de l'opération.

²⁶ Parfois appelé échantillonnage par intervalles, l'échantillonnage systématique signifie qu'il existe un écart, ou un intervalle, entre chaque unité sélectionnée qui est incluse dans l'échantillon.

1.8 Limites de l'étude

L'étude a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur possible. Toutefois, il est important de relever quelques difficultés rencontrées :

Les deux questionnaires ont été conçus en français et anglais uniquement. Dans certaines parties du pays, les enquêteurs étaient dans l'obligation de recourir aux services d'interprètes locaux pour administrer les questionnaires. Il est possible que des erreurs se soient glissées dans ce processus de traduction spontanée.

La qualité des données recueillies au niveau village pour certaines provinces telles que le Sud-Ouest et l'Est est variable du fait de certaines imprécisions et incohérences dans les réponses des informateurs. Néanmoins, ces problèmes ont été corrigés avec le concours des enquêteurs et des superviseurs qui ont eu recours à leur cahier de notes journalières pour compléter les données manquantes ou imprécises.

La collecte des données s'est déroulée dans des conditions particulièrement difficiles à cause de l'état des routes et de l'éloignement des villages. Dans certaines provinces, les enquêteurs ont dû atteindre des villages par pirogue, par mototaxis ou à pied. L'enclavement de certains villages a poussé les enquêteurs à travailler dans des villages de substitution.

L'estimation des surfaces agricoles mises en valeur ainsi que le montant des revenus des ménages n'a pas été facile. En particulier pour les revenus, de nombreux chefs de ménages se sont montrés très sceptiques à déclarer le montant exact de leurs avoirs financiers. Par conséquent, les données chiffrées obtenues sur les surfaces et les revenus sont approximatives.

PARTIE 2 - LES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Cette partie décrit les services sociaux de base à partir des données secondaires et celles de l'enquête CVFSA dans les villages. L'enquête de terrain porte sur les secteurs de l'éducation, la santé avec un accent spécial sur la situation de la morbidité et de la mortalité, du VIH-SIDA, de la malnutrition, ainsi que l'eau et l'assainissement, et les transports (accessibilité) et communications.

2.1 Education

Au Cameroun, la politique gouvernementale de l'éducation repose sur la promotion de l'éducation de base pour tous et celle des filles en particulier. Le système éducatif comprend plusieurs niveaux d'enseignement : maternel, primaire, secondaire et supérieur. La présente enquête CFVSA s'étant déroulée en zone rurale, les niveaux d'enseignement maternel et primaire ont été les plus rencontrés au cours de la collecte des données dans les villages notamment en terme d'infrastructure. Cette section donne un aperçu des politiques en place, des données existantes et des données relevées lors de l'enquête.

2.1.1 Contexte général

Depuis son indépendance, le Cameroun a opté pour une politique d'éducation offensive et non discriminatoire qui s'est soldée par un recul global de l'analphabétisme. Le taux d'alphabétisation qui était encore de 47 pourcent en 1976 a été estimé à 68 pourcent en 2001 (ECAM II). De 1976 à 2001, le taux de scolarisation s'est nettement amélioré, passant de 68 à 79 pourcent. Sur le plan du genre, 29 pourcent des femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre 17 pourcent des hommes. Deux tiers des adultes âgés de plus de 15 ans savent lire, mais cela ne concerne qu'un peu moins de la moitié des femmes (49 pourcent) et le taux d'alphabétisation des adultes est de 60 pourcent chez les femmes contre 77 pourcent chez les hommes. Cela est aussi vrai pour les 6-14 ans dont 76 pourcent de filles contre 81 pourcent de garçons sont scolarisés. Il existe donc au Cameroun une forte disparité d'accès à l'école entre les femmes et les hommes (DRSP, 2003 : 18).

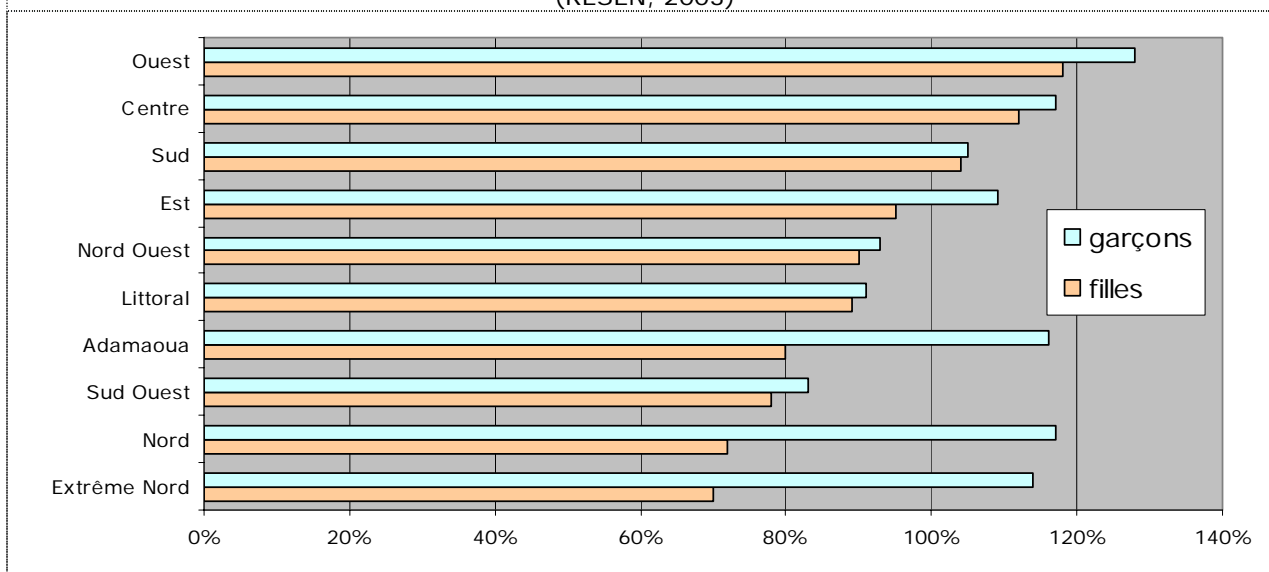
L'étude diagnostique du système éducatif de 2003 confirme l'existence de grandes disparités aussi entre les provinces en ce qui concerne l'accès, la rétention et l'achèvement du cycle primaire selon le genre et la province²⁷. Tout d'abord le fossé urbain/rural : 25 pourcent des personnes vivant en milieu urbain n'ont aucun niveau d'instruction contre 42 pourcent en milieu rural. De même, dans la partie septentrionale du Cameroun, les écarts de scolarisation entre filles et garçons s'échelonnent entre 30 pourcent et 50 pourcent, contre 10 pourcent dans les autres régions du pays confirmant ainsi les résultats de l'Enquête Démographique de Santé (EDS III) de 2002 décrivant ces provinces comme ayant les indicateurs de parité filles/garçons et d'achèvement des études les plus bas du pays.

Même si la pauvreté est souvent invoquée comme la principale cause de cette situation, il convient de reconnaître que les difficultés d'accès à l'éducation résultent de plusieurs facteurs: notamment le poids de la population jeune (44 pourcent de la population a moins de 15 ans), le fort taux de croissance démographique, la persistance des pesanteurs socioculturelles dans certaines régions en ce qui concerne la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier (notamment dans la partie septentrionale du pays), le coût élevé des manuels et fournitures scolaires, etc.

Dans les provinces septentrionales du Cameroun où intervient habituellement le Programme Alimentaire Mondial, les enfants sont particulièrement sollicités afin d'aider les familles dans la recherche de moyens pour satisfaire leurs besoins alimentaires. En 2002/03, si en termes de taux brut de scolarisation, 94 pourcent d'enfants en âge de fréquenter le premier niveau du primaire y avaient effectivement accès, seulement 75 pourcent atteignaient la 6^{ème} classe du système anglophone et 57 pourcent le Cours Moyen 2 (CM2) du système francophone. À cela s'ajoutent des taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire, résultat d'une fréquentation scolaire irrégulière. D'une manière générale, la scolarisation n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire national.

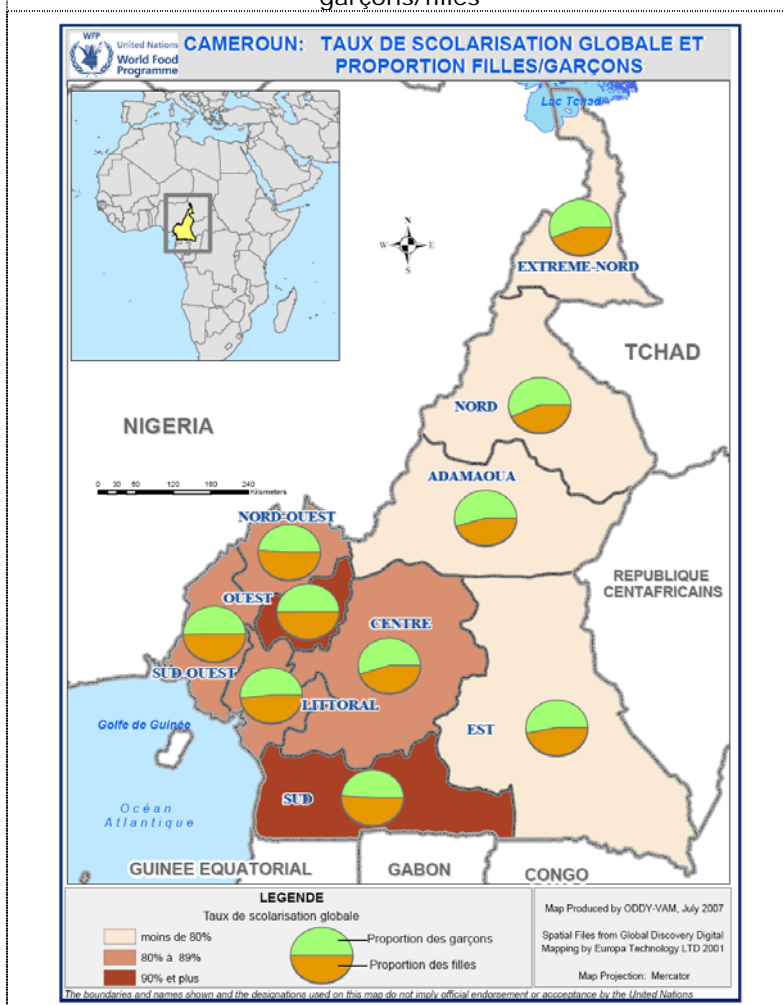
²⁷ Rapport d'État du Système Éducatif National Camerounais (RESEN). Éléments de diagnostic pour la politique éducative dans le contexte de l'EPT et du DSRP, décembre 2003.

Figure 4 : Taux bruts de scolarisation/indices de parité filles/garçons dans le cycle primaire en 2003/04, par province (RESEN, 2003)



A titre de rappel, le taux d'achèvement du primaire est particulièrement problématique dans l'Adamaoua (33 pourcent) et l'Extrême-Nord (45 pourcent). La situation est encore plus préoccupante en ce qui concerne les filles, puisque seulement 17 pourcent dans l'Extrême-Nord et 25 pourcent dans l'Adamaoua achevaient leur scolarité (contre par exemple 91 pourcent dans l'Ouest). L'étude diagnostique du système éducatif de 2003 note par ailleurs une dégradation du taux de redoublement qui est passé de 26 pourcent à 29 pourcent entre 2000 et 2004. Selon le Document de stratégie sectorielle de l'éducation (mai 2006), le taux de rétention dans le primaire reste faible puisque seulement 55 pourcent des élèves d'une classe d'âge achèvent le cycle.

Carte 4: Taux de scolarisation globale et proportion garçons/filles



Les données du CFSVA confirment que la situation éducative des chefs de ménages ruraux est très insuffisante. Même si seulement 20 pourcent d'entre eux sur l'ensemble du territoire n'ont aucun niveau d'éducation, on observe de très profondes disparités d'une province à l'autre. A titre d'exemple, l'Extrême-Nord enregistre une forte proportion de chefs de ménage non instruits (46 pourcent) contre seulement 5 pourcent pour le Sud-Ouest, 7 pourcent pour l'Adamaoua, 8 pourcent pour le Centre et 13 pourcent pour l'Ouest. Les données d'enquête montrent que quelle que

soit la province ¼ des chefs de ménages ruraux ont un niveau d'éducation se situant entre le primaire incomplet et le secondaire.

Une analyse du niveau d'éducation par sexe permet de confirmer les écarts observés plus haut. Ainsi, 34 pourcent des femmes chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction contre 22 pourcent pour

les hommes. Les femmes apparaissent avec un niveau d'éducation du cycle primaire incomplet et complet de respectivement 25 et 21 pourcent contre 18 et 26 pourcent pour les hommes. Cette tendance en défaveur des femmes est aussi observée pour tous les niveaux d'éducation.

Ces résultats confirment la sous scolarisation de la femme (jeune fille) par rapport à l'homme (jeune garçon), notamment dans les zones rurales où, à cause de certaines considérations culturelles, la jeune fille est prédestinée aux tâches ménagères et au mariage. Dans les provinces septentrionales, la pratique du mariage précoce est très courante et est un facteur limitant pour la scolarisation et l'épanouissement de la jeune fille (MINASCOF - FNUAP, 1994).

2.1.2 Infrastructures scolaires des villages

Sur l'ensemble du pays, 79 pourcent des villages enquêtés ont au moins une école primaire fonctionnelle. Le Sud est la province la moins bien pourvue avec seulement 52 pourcent des villages enquêtés disposant d'une école primaire. Dans l'Adamaoua et le Nord-Ouest, 96 pourcent des villages ont une école primaire fonctionnelle.

Globalement, l'école primaire publique (appartenant à l'Etat) est le type le plus répandu dans toutes les provinces. La totalité des écoles primaires des provinces de l'Extrême- Nord et du Sud-Ouest sont publiques, alors que respectivement 29 et 19 pourcent des écoles primaires sont privées dans le Nord-Ouest et le Nord. Sur le plan national, 91 pourcent des écoles primaires sont publiques contre seulement 6 pourcent d'écoles de type privé et 1 pourcent d'école de type coranique.

2.1.3 Caractéristiques de la population scolaire et des infrastructures scolaires

Dans les villages disposant au moins d'une école primaire, le ratio fille /garçon est légèrement en faveur des seconds avec une proportion de 51 pourcent contre 48 pourcent. Le nombre moyen de maîtres par école primaire est de 3 alors que la population estudiantine varie de 86 à 342 élèves par école (244 élèves dans les villages qui ont une seule école primaire); ce qui laisse voir un fort nombre d'élèves par instituteurs. Sur l'ensemble du territoire, il est à noter que les écoles partagent les mêmes problèmes : pas de cantine scolaire (94 pourcent) ni de champs scolaires (74 pourcent), pas ou peu d'adduction d'eau potable ou d'électricité et près des deux tiers n'ont pas de toilettes.

Tableau 5: Distribution des élèves par salle de classe dans les écoles

	Nombre d'élèves	Nombre de salles de classe	Nombre moyen d'élèves par salle de classe
ADAMAOUA	223	4	56
CENTRE	167	3	56
EST	161	3	54
EXTREME NORD	359	3	120
LITTORAL	116	3	39
NORD-OUEST	342	8	43
NORD	269	3	90
OUEST	327	5	65
SUD-OUEST	306	5	61
SUD	86	2	43
Total	236	4	59

Sur l'ensemble du territoire, le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 59 personnes. Ce chiffre est largement au dessus des recommandations de l'UNESCO qui fixe à 48 le nombre d'élèves par salle de classe. C'est dans l'Extrême-Nord que le nombre d'élèves par salle de classe est le plus élevé (120 personnes) et l'on a vu que c'est là aussi que les taux d'achèvement du primaire sont parmi les moins élevés du pays.

2.1.4 Accessibilité à l'école pour les villages qui n'ont pas d'école fonctionnelle

Le déplacement à pied est le moyen le plus employé par les élèves. Seuls 17 pourcent des élèves de la province du Sud utilisent un moyen de transport privé (vélo) pour se rendre à l'école.

Le temps de marche de la concession familiale à l'école varie de 30 minutes à 1 heure dans la moitié des villages mais dure plus d'une heure dans un tiers des villages. Comme noté précédemment pour les infrastructures, il existe de grandes dissimilitudes sur le temps de marche nécessaire pour atteindre l'école d'enseignement la plus proche du village.

2.2 Santé

L'enquête a principalement relevé des données concernant les maladies chroniques et les décès au sein des ménages, ainsi que les maladies affectant les membres des communautés et les infrastructures auxquelles les malades ont accès. Cette partie présente les résultats du CFSVA à la lumière des informations déjà existantes, notamment sur le VIH/SIDA.

2.2.1 Situation sanitaire

D'après les différentes études (voir bibliographie) faites sur la situation sanitaire des populations urbaines et surtout rurales au Cameroun, il est important de noter les caractéristiques suivantes:

- La prédominance des maladies infectieuses et parasitaires et la faible couverture vaccinale des enfants (seulement 48 pourcent des enfants de 12-23 mois ont tous eu leurs vaccins)²⁸,
- Le faible accès à l'eau potable en milieu rural,
- L'insuffisance quantitative du personnel sanitaire avec notamment 1 médecin pour 10 000 habitants et 1 infirmier pour 2 500 habitants ;
- Le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, la rougeole et les carences nutritionnelles représentent 75 pourcent des causes de décès chez les enfants de moins de 5 ans. Environ 1 enfant sur 7 meurt avant d'atteindre l'âge de 5 ans
- La prévalence nationale du VIH-SIDA dans la population adulte (15-49 ans) est de 5,5 pourcent, soit environ 900 000 personnes infectées²⁹.
- Certaines maladies non transmissibles liées à la nutrition telles que le diabète, l'hypertension artérielle et l'obésité, longtemps négligées, sont aujourd'hui une préoccupation des pouvoirs publics.

Encadré 2: Les orientations de la lutte contre le SIDA au Cameroun

Le Plan stratégique national de lutte contre le Sida au Cameroun 2000-2005 lancé en septembre 2000 par le Premier Ministre vise essentiellement à réduire la propagation de l'épidémie par la prévention des nouvelles infections, la prise en charge d'un plus grand nombre de personnes infectées, rendue possible par la récente baisse des prix des médicaments, et la promotion de la recherche.

Un accent particulier est mis sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, la promotion du dépistage volontaire et la promotion de l'utilisation du préservatif par les populations vulnérables. Les idées fortes de ce plan sont la décentralisation des activités vers le district de santé avec la commune administrative comme unité opérationnelle, la multisectorialité dans le cadre d'un partenariat entre les secteurs privé, confessionnel et public, l'implication des communautés et associations dans la lutte contre le sida avec une approche participative et la solidarité nationale envers les personnes vivant avec le VIH.

Source : EDS III, 2004

2.2.2 Etat des infrastructures sanitaires

Les données du questionnaire ménage révèlent qu'en plus du manque de personnel médical, jusqu'à 62 pourcent des villages du pays ne disposent pas d'un centre fonctionnel de santé. Les cas les plus importants sont ceux des provinces du Sud, du Nord et du Centre où autour de 80 pourcent des villages n'ont pas de centre de soins.

Du coup, la durée de marche du village vers le centre de soins le plus proche est de plus d'une heure pour 70 pourcent des 250 villages enquêtés. Ce temps de marche n'est réduit que dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest même si une majorité des ménages doivent parcourir de longues distances pour ce faire soigner. En fait, dans seulement 4 pourcent des villages enquêtés les habitants ont la possibilité d'atteindre le centre de santé le plus proche en moins de 15 minutes.

Le Centre de Santé Intégré (CSI) est la structure de santé la plus fréquentée dans 55 pourcent des villages enquêtés suivi par l'hôpital de district, les cases de santé publics et privées. Un grand nombre de malades se déplacent de leur domicile au centre de soins principalement à pied ; ce qui explique le temps important mis pour s'y rendre alors que les transports privés tels que le vélo ou la voiture restent marginaux.

En ce qui concerne l'accès aux médicaments, près de trois quarts des villages n'ont pas de pharmacie sur l'ensemble du pays. L'Ouest et le Sud-Ouest affichent de meilleurs résultats avec respectivement

²⁸ Ce sont les vaccins contre le Tétanos, la Poliomyélite, la Méningite, la Tuberculose, la Diphtérie, la Fièvre jaune, etc.

²⁹ L'état nutritionnel n'est pas encore suffisamment intégré dans la stratégie de lutte contre le VIH-SIDA malgré l'effet bénéfique d'une nutrition adéquate sur l'évolution de la maladie et sur la transmission mère enfant.

48 pourcent et 40 pourcent des villages mais l'accès aux pharmacies et donc aux médicaments reste faible pour ces populations. Pour palier à ce manque d'accès, les membres des communautés se tournent principalement vers les vendeurs ambulants (pharmacie de rue ou du poteau) pour la moitié des villages interrogés. Certains membres ont aussi recours au transfert de médicament et au tradipraticien (24 et 21 pourcent des villages). Le recours aux médicaments vendus dans le secteur informel est aussi un moyen important de se procurer des médicaments dans les provinces de l'Est (89 pourcent), de l'Extrême-Nord (61 pourcent), du Sud et du Nord-Ouest, du Littoral et de l'Ouest.

2.2.3 Situation de la mortalité et de la morbidité³⁰

La mortalité infantile reste encore très élevée au Cameroun malgré la baisse observée entre 1998 et 2004. Pour la période la plus récente (0-4 ans avant l'enquête), les données secondaires montrent que sur 1 000 naissances, 74 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire, et que sur 1000 enfants âgés d'un an, 75 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Globalement, le risque de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire est de 144 pour 1000 naissances (EDS 2004).

La morbidité au Cameroun est principalement due au paludisme, à la tuberculose, à la diarrhée et aux MST/SIDA (EDSC-II, 1998). Pour ce qui est des enfants, on relève une prévalence des infections respiratoires qui est passé de 10 pourcent en 1991 à 20 pourcent en 1998.

Sur les 2013 ménages enquêtés, la proportion des membres des ménages souffrant de maladies chroniques (au moins trois mois d'inactivité due à la maladie par an) représente un peu plus du tiers du total et varie entre 16 pourcent et 43 pourcent suivant les provinces. L'Adamaoua paraît moins affectée que les provinces du Centre, de l'Ouest et du Nord-Ouest qui affichent des taux de plus de 40 pourcent. Concernant les chefs de ménage souffrant de maladies chroniques, c'est dans le Nord-Ouest et l'Ouest que la proportion est la plus élevée, dépassant les 50 pourcent et contrastant ainsi avec les provinces du Nord, du Littoral et du Sud.

Encadré 4 : Pourcentage des dépenses de santé dans des situations de morbidité et de mortalité

Le tableau ci-dessous montre les différences dans le pourcentage moyen des dépenses alimentaires (et de santé), selon la présence des indicateurs de mortalité et de morbidité. La présence d'adultes membres de ménage souffrant de maladies chroniques augmente le pourcentage moyen des dépenses de santé de 4,7 points ($p < 0,01$), alors que la présence des chefs de ménage souffrant de maladies chroniques et d'handicaps augmente le pourcentage moyen des dépenses de santé de 9 points ($p < 0,001$).

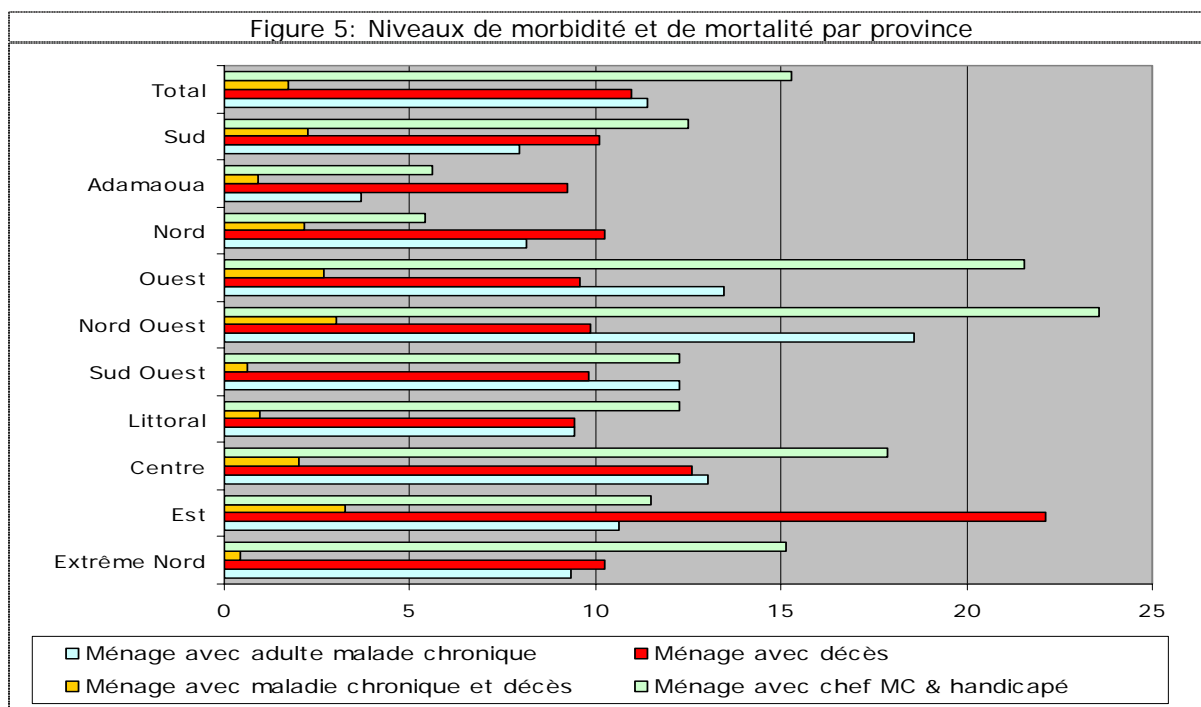
Chef de ménage (Maladie chronique handicapé)		Chef de ménage (maladie chronique)		Décès membre (s) adulte (s) du ménage	
Non	Oui***	Non	Oui**	Non	Oui
21,2%	30,6%	22%	26,6%	22,5%	22,4%

** = $p < 0.01$ *** = $p < 0.001$

Si l'on considère le groupe de la population adulte (15 à 59 ans), active et productive, le Nord-Ouest est la province présentant le plus grand nombre de ménages dont les membres adultes souffrent de maladies chroniques avec 19 pourcent de cas comme l'indique la Figure 5.

Sur le plan national, la proportion des ménages affectés par le décès d'un membre adulte de suite d'une maladie chronique est de 11 pourcent, mais elle est de 22 pourcent dans la province de l'Est, l'une des provinces les plus touchées par le VIH/SIDA.

³⁰ Le questionnaire ménage de l'enquête ménage CFVSA du Cameroun contient un certain nombre de questions sur les maladies chroniques. Les données de l'EDS 2004 indiquent que les maladies chroniques ne peuvent pas être considérées comme des signes précurseurs de l'infection à VIH (seulement 13% de personnes affectées par le VIH ont souffert de maladies chroniques). Cependant, les maladies chroniques des personnes adultes constituent un handicap sérieux pour la productivité du ménage. Les conséquences des maladies chroniques sur la consommation alimentaire et la survie des ménages doivent être incluses dans l'analyse compréhensive de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire.



La répartition des ménages dont le chef souffre d'une maladie chronique ou d'un handicap mérite une attention particulière. En effet, sur le plan national 15 pourcent des ménages ont des chefs ayant souffert d'une maladie chronique ou d'un handicap. Dans les provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre, cette proportion est respectivement de 24 pourcent, 22 pourcent et 19 pourcent. Dans le cadre de cette étude sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité, les données sur la morbidité et la mortalité sont importantes.

2.2.3.1 Principales maladies affectant les personnes de 0 – 14 ans

Au Cameroun, les infections respiratoires aiguës, la fièvre et la diarrhée ont été reportées comme des problèmes de santé importants chez les enfants. Au moins un enfant sur dix souffrait de toux accompagnée de respiration courte et rapide au cours des deux semaines précédant l'enquête démographique et de santé de 2004. Durant cette même période, près d'un quart des enfants avait aussi la fièvre. S'agissant de la diarrhée, moins d'un enfant sur cinq (16 pourcent) a eu un ou plusieurs épisodes diarrhéiques durant cette même période. Au cours des épisodes diarrhéiques, 23 pourcent des enfants n'ont bénéficié d'aucun type de réhydratation, et dans seulement 21 pourcent des cas des soins ont été recherchés au cours de leur maladie (Rapport préliminaire EDS III, 2004 : 18-19). Cela rejoint les chiffres concernant le manque de services et d'infrastructures ainsi que les problèmes sanitaires décrits plus haut.

Les résultats du questionnaire village du CFSVA montrent que le paludisme est la première cause de morbidité au Cameroun. Les proportions varient de 40 pourcent au Sud-Ouest à 96 pourcent dans l'Ouest. La deuxième maladie affectant les populations rurales est la diarrhée, mais dans des proportions plus faibles. Au Sud-Ouest et à l'Est, elle touche un tiers de la population et est peu rapportée dans les provinces septentrionales où les maladies respiratoires sont plus communes. Les communautés rapportent que ces pathologies affectent le plus les populations en saison pluvieuse (38 pourcent) mais un tiers indique aussi qu'elles sont présentes tout au long de l'année.

Pour ce qui est de la vaccination des enfants, le taux global de couverture est encore faible. En effet, seulement 48 pourcent d'enfants de 12-13 mois ont reçu tous les vaccins essentiels (Polio, Rougeole, méningite, etc.) et 5 pourcent d'entre eux n'ont eu aucun vaccin. Toutefois, lorsqu'on considère les vaccins spécifiques, les taux de couverture sont plutôt encourageants. Les résultats de l'EDS III indiquent que 86 pourcent des enfants de 12-23 mois ont reçu le BCG, 65 pourcent les trois doses de DTCoq, 67 pourcent celles de la Polio et 65 pourcent sont vaccinés contre la rougeole. Par rapport à 1998, on note une nette amélioration de la couverture vaccinale (36 pourcent d'enfants totalement vaccinés en 1998). Les enfants bénéficiant d'une meilleure couverture vaccinale sont ceux de mères instruites, vivant en ville ou qui appartiennent à un ménage rural plus aisé.

2.2.3.2 Principales maladies affectant les personnes de 15 – 59 ans

Le paludisme reste la pathologie dominante pour les personnes de cette tranche d'âge dans 58 pourcent des villages enquêtés. Le rhumatisme touche 13 pourcent des personnes en milieu rural et est cité par plusieurs informateurs comme une maladie secondaire. La situation de ces pathologies est partagée à des degrés plus ou moins proches par l'ensemble des provinces du pays (voir Tableau 5). D'une manière globale, cette maladie est présente à toutes les périodes de l'année (51 pourcent).

Tableau 5: Prévalence du paludisme par région et par tranche d'âge

Province	0-14 ans	15-59 ans	+60 ans
ADAMAOUA	92	60	16
CENTRE	72	46	17
EST	56	40	8
EXTREME NORD	84	72	38
LITTORAL	92	52	12
NORD-OUEST	76	68	12
NORD	88	42	13
OUEST	96	64	24
SUD-OUEST	40	76	8
SUD	72	56	4
Total	77	58	15

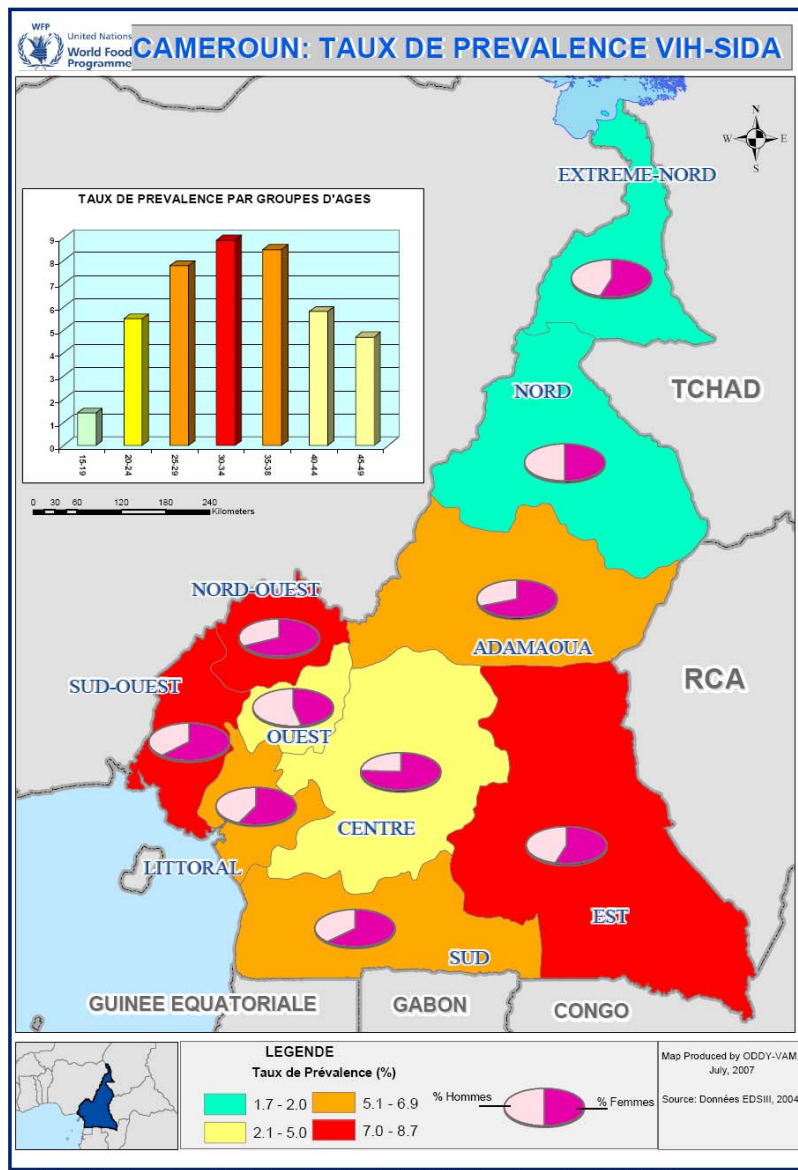
Les autres maladies affectant cette tranche d'âge restent les Infections Respiratoires Aigües (15 pourcent), la typhoïde – fièvre jaune (12 pourcent en moyenne mais 32 pourcent des villages à l'Ouest et 20 pourcent des villages dans le Sud-Ouest), les MST –SIDA (6 pourcent), la tuberculose (5 pourcent), les maladies de la peau et la bilharziose (5 pourcent). De plus, la méningite est encore citée dans 18 pourcent des villages de l'Extrême-Nord où de nombreux cas ont été régulièrement rapportés par l'OMS.

2.2.3.3 Principales maladies affectant les personnes de plus de 60 ans

Dans tous les villages enquêtés, le rhumatisme est la première cause de morbidité pour les personnes de 60 ans et plus. Quelle que soit la province, une moyenne de 50 pourcent de villages est touchée par cette maladie. Cela affecte considérablement les membres encore actifs participant aux travaux agricoles. Le paludisme affecte les plus de 60 ans mais dans une moindre mesure.

2.2.4 Prévalence du VIH/SIDA

Carte 5: Cartographie de la prévalence du VIH au Cameroun



Le nombre de personnes adultes touchées par le SIDA a augmenté entre 1985 et 1990. En effet, le taux d'infection qui se situait autour de 1 pourcent en 1985, a atteint 5 pourcent en 1995 et jusqu'à 12 pourcent en 2000. Cependant, l'expansion de cette pandémie sera en nette régression si l'on s'en tient aux résultats de l'EDSC-III de 2004, qui indiquait un taux de séroprévalence de 5,5 pourcent au sein de la population adulte.

Le taux de séroprévalence chez les femmes de 15-49 ans est supérieur à celui des hommes de la même tranche d'âge: 6,8 pourcent contre 4,1 pourcent. Il s'en dégage un ratio d'infection entre les hommes et les femmes de 1,7; ce qui revient à dire que pour 100 hommes infectés, il y a 170 femmes infectées.

Ce chiffre est comparable avec d'autres ratios trouvés dans des enquêtes similaires en Afrique subsaharienne ; ce qui implique que les femmes sont particulièrement vulnérables à l'infection au VIH par rapport aux hommes.

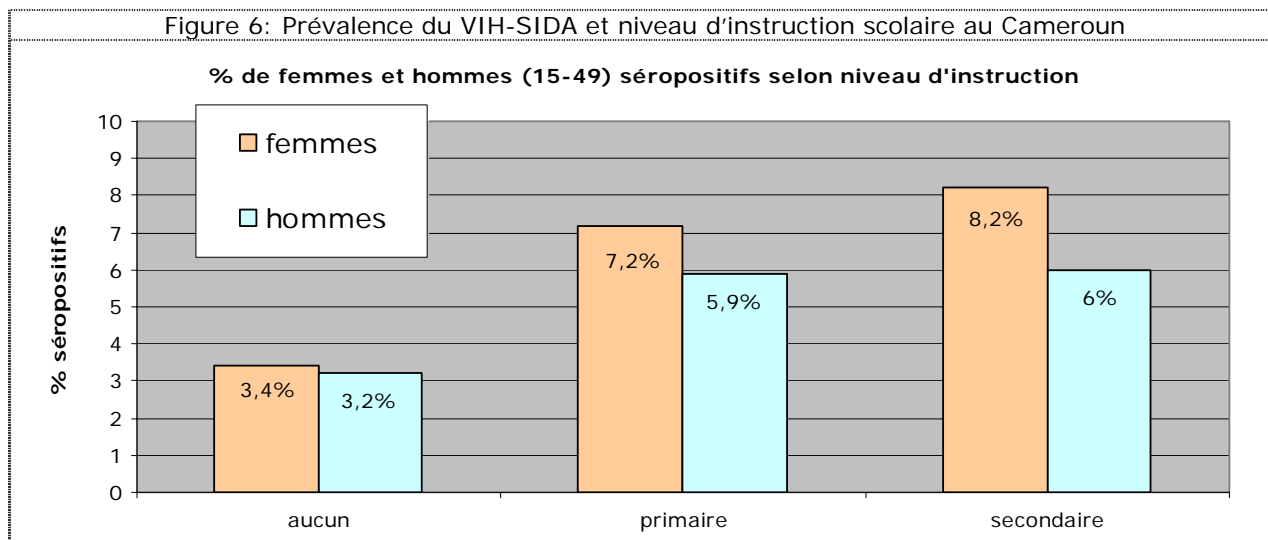
Tableau 6: Prévalence du VIH (pourcent) par province au Cameroun (15 – 49 ans)

Province	Femmes	Hommes	Ensemble
Adamaoua	9,8	4,1	6,9
Centre	6,8	2,2	4,7
Est	9,4	7,6	8,6
Extrême- Nord	2,2	1,7	2
Littoral	6,5	4,4	5,5
Nord	1,7	1,7	1,7
Nord- Ouest	11,9	5,2	8,7
Ouest	4,3	5,2	4,7
Sud	8,4	4,5	6,5
Sud- Ouest	11	5,1	8

Source : Enquêtes Démographique de Santé (EDS) de 2004

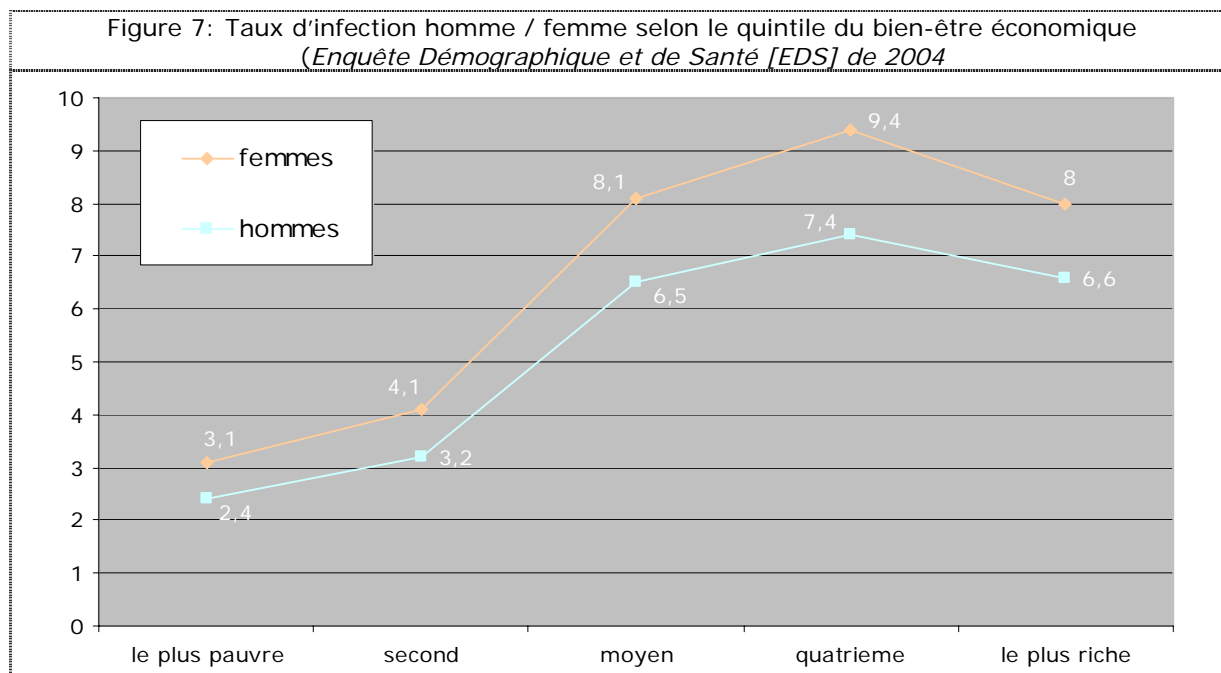
Selon le milieu de résidence, et quel que soit le sexe, le milieu urbain présente un risque d'infection VIH significativement plus élevé par rapport au milieu rural. La prévalence est plus élevée à Yaoundé et Douala (6 pourcent) et dans les autres villes (7 pourcent) qu'en milieu rural (4 pourcent). Il convient de relever que la prévalence est relativement élevée à Yaoundé (8,3 pourcent contre 4,5 pourcent à Douala) tant chez les femmes (10,7 pourcent contre 5,5 pourcent) que chez les hommes (6 pourcent contre 3,6 pourcent).

La prévalence du VIH croît en fonction du niveau d'éducation, particulièrement au sein de la population féminine. Les femmes qui ont les niveaux d'instruction du primaire, du secondaire ou du supérieur sont deux fois plus infectées que celles n'ayant aucun niveau d'éducation.



Source: Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2004

La prévalence du VIH a tendance à augmenter avec le niveau du statut économique du ménage. Le taux d'infection est trois fois plus élevé chez les personnes vivant dans les ménages se situant dans le quatrième quintile de richesse que chez celles vivant dans les ménages avec un niveau de richesse inférieur. Ces deux tendances peuvent s'expliquer par le fait qu'un haut niveau d'éducation induit un niveau de bien-être économique supérieur conséquent et que ce dernier détermine une fréquence plus élevée de relations sexuelles. Cette tendance se vérifie dans d'autres pays de la région.



Les informations sur l'âge, le sexe, l'éducation, la richesse, la localisation géographique et d'autres caractéristiques peuvent aider le Programme Alimentaire Mondial à planifier des interventions dans le domaine du VIH.

2.2.4.1 Prévalence du VIH et autres caractéristiques sociodémographiques ³¹

La prévalence du VIH est particulièrement élevée dans les groupes ethniques des Grassfields (9,7 pourcent) et Kako/Meka/Pygmées (9,2 pourcent), en particulier chez les femmes. Curieusement, la prévalence maximale s'observe chez les femmes Bantoides du Sud-Ouest (14,9 pourcent), alors que chez les hommes du même groupe ethnique la prévalence est parmi les plus faibles (1,9 pourcent). Chez les hommes, le taux d'infection au VIH ne varie que très peu entre les catholiques, les protestants, les musulmans et les adeptes des nouvelles religions. Par contre, la prévalence est nettement plus faible chez les femmes musulmanes (4,9 pourcent) que chez les catholiques (7,6 pourcent), les protestantes (7,7 pourcent) et surtout que chez les femmes appartenant aux nouvelles religions (10,7 pourcent).

2.2.4.2 Prévalence du VIH et comportements à risque

Chez les femmes comme chez les hommes, la prévalence du VIH ne semble pas être positivement associée à la précocité des premiers rapports sexuels. Au contraire, chez les femmes ayant déjà eu des rapports sexuels, la prévalence augmente avec l'âge aux premiers rapports sexuels. Chez les hommes, la prévalence ne présente pas de variation nette selon l'âge aux premiers rapports sexuels.

Les infections sexuellement transmissibles (IST) jouent un grand rôle dans la transmission sexuelle du VIH. Les femmes et les hommes ayant déjà eu des rapports sexuels et ayant déclaré avoir eu une IST ou des symptômes d'IST au cours des 12 derniers mois ont des taux d'infection au VIH plus élevés (respectivement 10,4 pourcent et 7,2 pourcent) que ceux n'ayant pas d'antécédents d'IST au cours des 12 derniers mois (7,0 pourcent et 4,6 pourcent). Une analyse approfondie de l'EDS révèle un risque élevé de contamination au VIH chez les femmes mariées à un âge avancé et chez celles qui ont eu des rapports sexuels avant le mariage durant une longue période. Cette situation s'explique par le nombre élevé de partenaires au cours de leur vie sexuelle. Les femmes qui se marient vite ont généralement une courte période de rapports sexuels pré maritaux, et par conséquent un nombre moins important de partenaires et un moindre risque d'exposition au VIH.

L'implication majeure de ces résultats est l'importance des rapports sexuels pré maritaux sur le risque VIH. Des actions spécifiques devraient être menées en faveur des femmes ayant eu une longue période d'activité sexuelle avant le mariage. La prolongation de l'âge du mariage et la longue période entre le premier rapport sexuel et le mariage montrent que dans le futur, une large proportion de jeunes femmes pourrait rester célibataires après l'âge de la puberté et avoir une vie sexuelle soutenue avant le mariage. Les mesures visant à protéger les femmes de la contamination du VIH au cours de cette période seront d'une importance capitale dans les années à venir. Si le PAM doit être partie prenante des programmes de prévention, cette catégorie de la population devra être prioritaire.

Tableau 6 : Rapport entre le statut sérologique et les niveaux d'anémie

		HIV positif (percent)	HIV négatif (percent)
Niveau d'anémie	Sévère	1,4	0,9
	Modéré	22,6	8,5
	Faible	37,1	33,2
	Non anémique	38,9	57,4
	Total	100,00	100,00

Dans le souci d'avoir une image globale des personnes infectées par le VIH, certains indicateurs fournis par l'EDS sur la santé, la nutrition et la grossesse ont été pris en compte. Une analyse des données secondaires de l'EDS (2004) montre que 24% des individus séropositifs sont anémiques modérés ou sévères contre seulement 9,4% des individus séronégatifs. Il n'existe pas de différence fondamentale au niveau de la consommation d'iode entre les personnes séropositives et séronégatives.³²

³¹ Macro International Inc., 2005, "Cameroon Demographic and Health Survey 2004"

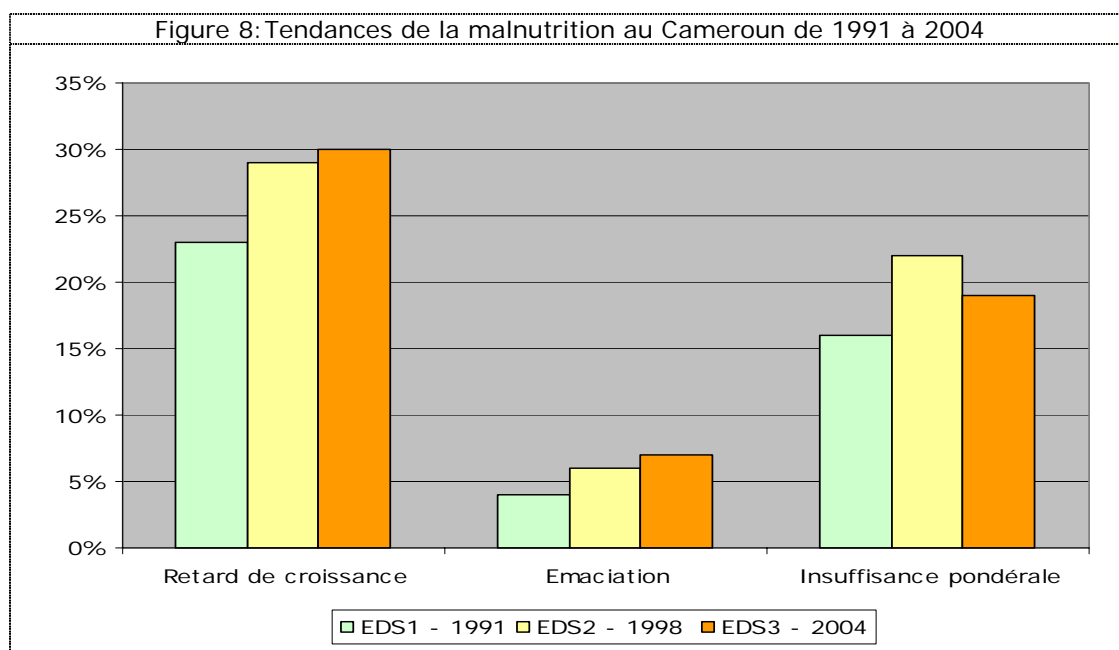
³² Analyse secondaire des données du Cameroun EDS-III

2.2.5 Situation nutritionnelle des enfants³³

Le statut nutritionnel des enfants reflète leur état de santé générale. Lorsque les enfants ont accès à suffisamment de nourriture saine et nutritive, ils ne sont pas exposés aux maladies répétées, et lorsqu'ils sont bien encadrés, ils mettent à profit toutes leurs potentialités de croissance et peuvent être considérés comme bien portants.

Malgré la volonté politique affichée et les énormes ressources alimentaires, le Cameroun reste confronté aux problèmes nutritionnels et à l'insécurité sanitaire des aliments en particulier. Les données récentes issues des EDS I, II et III, révèlent une dégradation de l'état nutritionnel des groupes à risque.

La figure 8 présente les niveaux de malnutrition des enfants de moins de trois ans d'après les trois enquêtes. Entre 1991 et 1998, il avait été observé une nette détérioration de l'état nutritionnel au Cameroun.



La situation ne s'est guère améliorée entre 1998 et 2004, surtout en ce qui concerne le retard de croissance et l'émaciation. En effet, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-3 ans est passée de 23 pourcent en 1991 à 29 pourcent en 1998 et se situe à 30 pourcent en 2004, dont 11 pourcent sous une forme sévère. Celle de l'émaciation aux mêmes âges est passée de 4 pourcent à 6 pourcent, puis à 7 pourcent pour les mêmes périodes. La prévalence de l'insuffisance pondérale qui s'était accrue entre 1991 et 1998, de 16 pourcent à 22 pourcent, aurait connu une légère baisse entre 1998 et 2004 (19 pourcent).

Concernant l'état nutritionnel des enfants de 05 à 59 mois, les données récentes issues de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (Multiple Indicators Cluster Survey : MICS-3 de l'UNICEF réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS) en Décembre 2006, montrent que 30.4 pourcent des enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique modérée, dont 12.6 pourcent sous sa forme sévère. En plus, 6.1 pourcent des enfants souffrent de sous-nutrition aiguë modérée, et moins de 1.2 pourcent sous sa forme sévère. Enfin, la prévalence de l'insuffisance pondérale modérée est de 19.3 pourcent, dont 5.2 pourcent pour sa forme sévère. D'une manière générale, la malnutrition est plus élevée chez les enfants de 12 - 35 mois et varie sur le plan spatial selon les conditions écologiques et environnementales, et les facteurs socioéconomiques. Cette tranche d'âge est très vulnérable du fait du sevrage précoce, des mauvaises pratiques alimentaires et des maladies.

³³ L'enquête CFVSA 2007 du Cameroun n'a pas prélevé les données anthropométriques. Par conséquent, les informations analysées ici proviennent toutes de données secondaires.

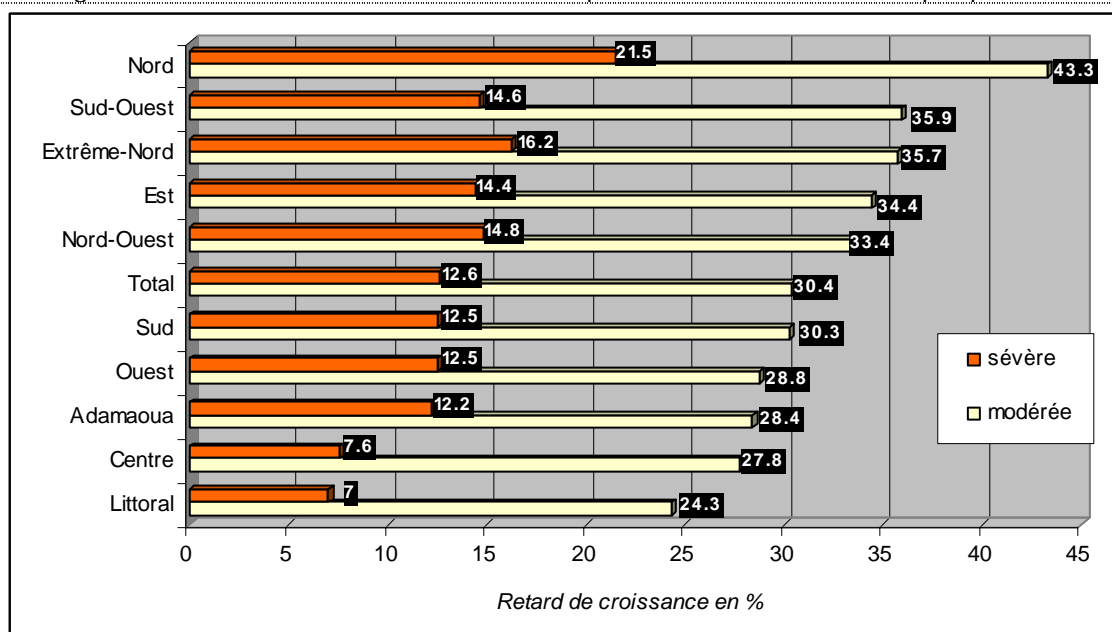
2.2.5.1 Prévalence de la malnutrition chronique

La malnutrition protéino-énergétique chronique ou encore sous-nutrition chronique se traduit par une taille trop petite pour l'âge et correspond à un retard de croissance. Cette situation est généralement la conséquence d'une alimentation inadéquate et/ou de maladies infectieuses survenues pendant une période relativement longue ou qui se sont manifestées à plusieurs reprises. La taille pour âge est révélatrice de la qualité de l'environnement et, d'une manière générale, du niveau de développement socio-économique d'une population.

Selon les chiffres de MICS-3 de 2006 sur l'indice taille pour âge, on constate qu'au Cameroun, 30.4 pourcent des enfants de moins de cinq ans souffrent de sous-nutrition chronique modérée et 12.6 pourcent souffrent de sous-nutrition chronique sévère (la taille pour âge se situe à moins de 3 écarts - type de la médiane taille pour âge de la population de référence).

Selon l'âge, on observe une variation importante de la prévalence de la sous-nutrition chronique, qu'elle soit modérée ou sévère. La proportion d'enfants accusant un retard de croissance modérée augmente régulièrement avec l'âge. Elle est de 8.6 pourcent à moins de 6 mois qui correspond à la période pendant laquelle l'enfant bénéficie des bienfaits de l'allaitement maternel exclusif. La prévalence de la sous-nutrition chronique équivaut à un peu plus du double soit 16.4 pourcent entre 6-11 mois ; ce qui dénote de l'inadéquation de l'introduction des aliments de complément. Entre 12-23 mois, cette prévalence atteint 37.6 pourcent, révélant ainsi les méfaits d'une introduction inappropriée des aliments au plan familial. A partir de 24-35 mois, 34.7 pourcent des enfants sont affectés; cette proportion est de 35 pourcent et 33.4 pourcent respectivement entre 36- 47 mois et 48-59 mois. La forme sévère de la sous-nutrition chronique touche moins de 3 pourcent des enfants qui ont moins de 6 mois et 4.9 pourcent de ceux de 6-11 mois, 14.6 pourcent de ceux de 12-23 mois et 14.1 pourcent de ceux de 24-35 mois. Parmi les enfants âgés de 36-47 mois, plus de 15.4 pourcent souffrent de la sous-nutrition chronique sévère. La situation de ces enfants est particulièrement préoccupante car après deux ans, le retard de croissance staturale n'est plus rattrapable.

Figure 9: Prévalence de malnutrition chronique ou retard de croissance par province



Source : Institut National de la Statistique (INS). 2006. *Multiple Indicators Cluster Survey (MICS)*

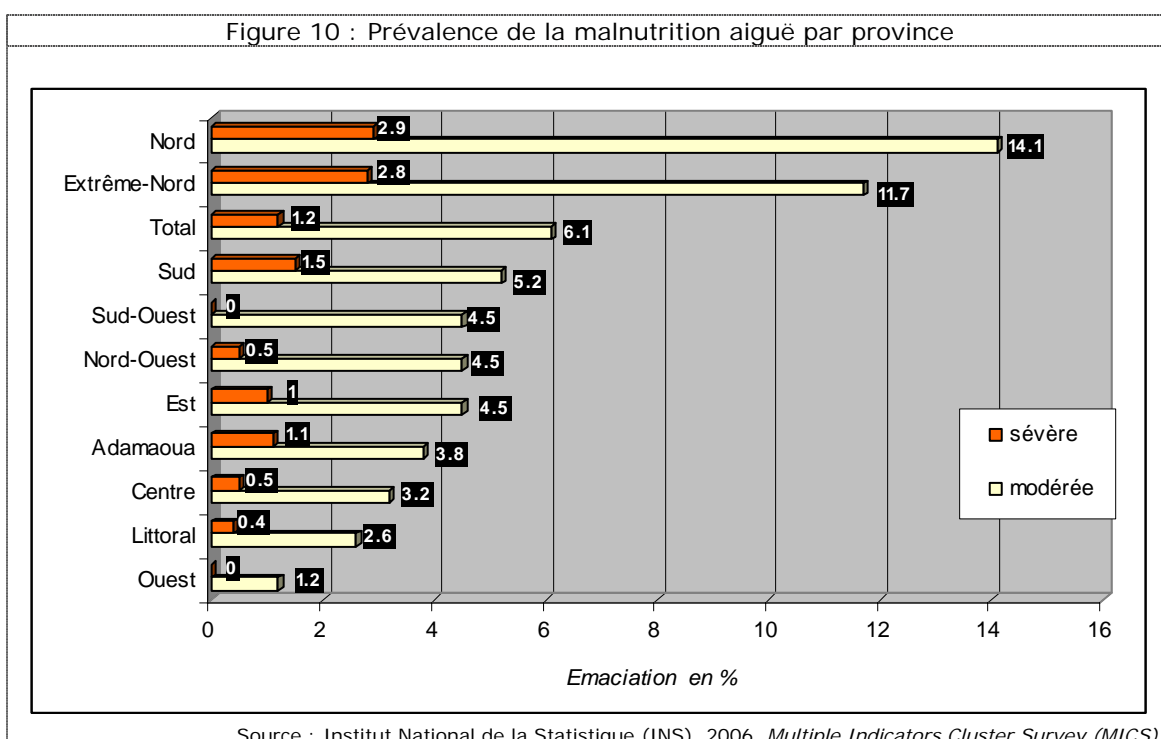
Selon le milieu de résidence, 38.1 pourcent des enfants du milieu rural souffrent de sous-nutrition chronique modérée contre 20.5 pourcent dans les autres villes et 15.5 pourcent à Yaoundé et Douala. Sous la forme sévère, la proportion d'enfants atteints de retard de croissance varie de 7.3 pourcent en milieu urbain (4.1 pourcent pour les villes de Yaoundé et Douala) à 16.7 pourcent en milieu rural. La répartition par région administrative montre que le retard de croissance modéré des enfants de moins de 5 ans est plus accentué dans les provinces du Nord (43,3%), du Sud-Ouest (35,9%), de l'Extrême-Nord (35,7%), de l'Est (34,4%) et du Nord-Ouest (33,4%) avec des taux supérieurs à la moyenne nationale. La malnutrition chronique sévère a un profil similaire à celui de la forme modérée

2.2.5.2 Prévalence de l'émaciation (malnutrition aiguë)

Cet indice qui donne une mesure de la masse du corps en relation avec la taille reflète la situation nutritionnelle actuelle (au moment de l'enquête). Il peut donc être fortement influencé par la saison

pendant laquelle s'est effectuée la collecte des données. En effet, plusieurs facteurs étaient susceptibles d'entraîner des perturbations du poids et de la taille de l'enfant, notamment les maladies infectieuses (rougeole, diarrhée, etc.), la sécheresse ou les périodes de soudure caractérisées par des déficits alimentaires. En outre, ces facteurs sont très sensibles aux variations saisonnières. Ce type de malnutrition peut être la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant immédiatement précédé l'enquête ou celle d'une perte de poids consécutive à une maladie (diarrhée sévère, rougeole ou anorexie, par exemple). Un enfant souffrant de cette forme de malnutrition est maigre ou émacié. Les enfants dont le poids-pour-taille se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la médiane (poids-pour-taille) de la population de référence sont considérés comme atteints de sous-nutrition aiguë modérée; à moins de trois écarts-types, il s'agit de sous-nutrition aiguë sévère.

Au Cameroun, 6.1 pourcent des enfants de moins de 5 ans sont atteints de la sous-nutrition aiguë modérée et 1.2 pourcent sont affectés de la forme sévère. Ces proportions sont le résultat des pratiques alimentaires inappropriées chez les enfants, et parfois des infections aggravant la sous-nutrition aiguë de l'enfant. Les enfants âgés de 6-23 mois sont ceux qui souffrent le plus de malnutrition aiguë, en particulier ceux du groupe d'âges 12-23 mois (112.8 pourcent sous la forme modérée et 3 pourcent sous la forme sévère). À partir de 24 mois, les proportions diminuent avec l'âge pour atteindre 2.1 pourcent entre 48-59 mois pour la forme modérée et moins de 0.4 pourcent pour la forme grave. Les enfants qui souffrent le plus de cette forme de malnutrition pourraient être, pour la plupart, ceux qui ne reçoivent pas d'aliments de complément en quantité et/ou en qualité suffisantes pour couvrir leurs besoins nutritionnels ; ce qui provoque des carences nutritionnelles entraînant une plus grande fragilité face aux infections. Par ailleurs, ce groupe d'âges correspond au stade de développement où les enfants commencent à explorer leur environnement immédiat et à porter n'importe quel objet à leur bouche : ils sont ainsi particulièrement exposés aux agents pathogènes comme en dénote la très forte prévalence de la diarrhée dans ce groupe d'âges.



Par ailleurs, on constate que les enfants vivant en milieu rural (6.9 pourcent) sont plus fréquemment atteints de sous-nutrition aiguë modérée que ceux qui vivent dans les autres villes (5.1 pourcent). A Yaoundé et Douala, seulement 2.8 pourcent sont dans cette situation. La répartition par région administrative montre que les provinces du Nord (14,1%) et de l'Extrême Nord (11,7%) sont les plus touchées par l'émaciation. Pour ce qui est de l'émaciation sévère, le profil est sensiblement le même que pour la modérée.

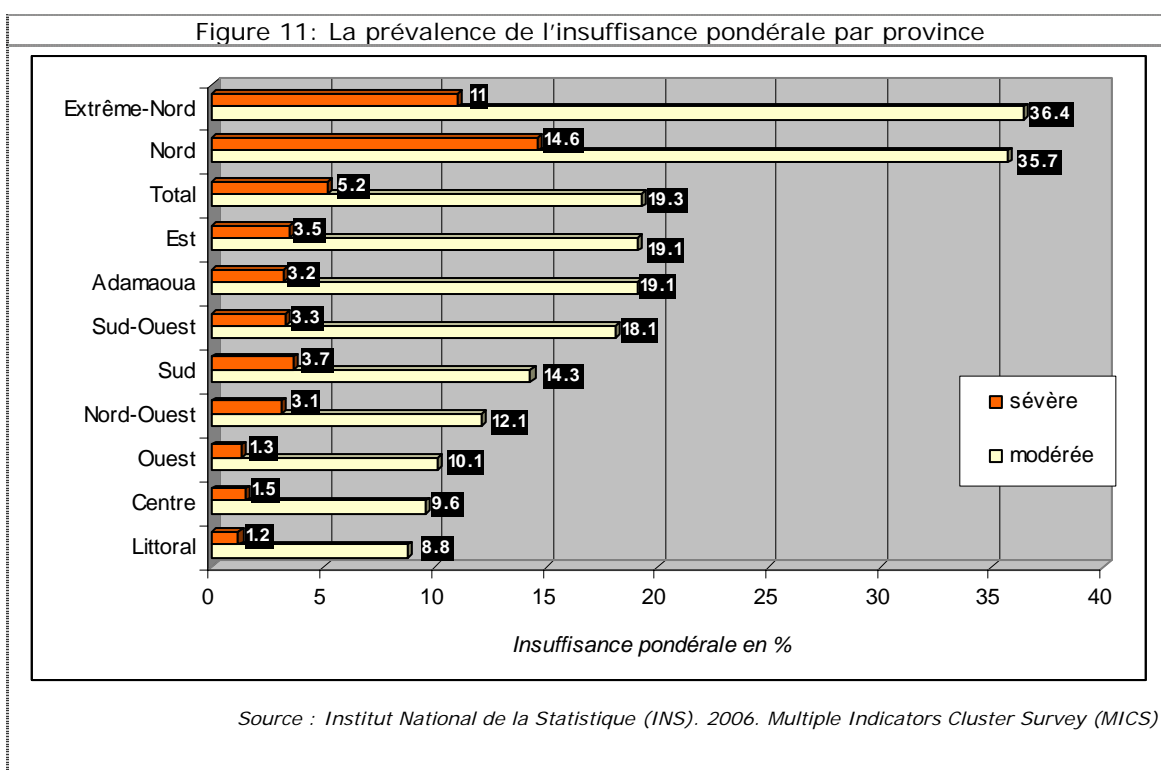
2.2.5.3 Prévalence de l'insuffisance pondérale

Cet indicateur reflète à la fois et sans les différencier, les deux précédentes formes de malnutrition protéino-énergétique, chronique et aiguë. C'est donc un indice combiné (puisque un faible poids-pour-âge peut être provoqué par la maigreur comme par le retard de croissance) qui traduit une insuffisance pondérale chez les enfants. C'est la mesure la plus souvent utilisée par les services de santé pour le suivi des progrès nutritionnels et la surveillance de la croissance des jeunes enfants.

Cependant, son utilisation reste limitée car il ne permet pas de distinguer les déficiences alimentaires de longue durée (retard de croissance) et de celles récentes (émaciation). Comme le poids-pour-taille, cet indice est sensible aux variations saisonnières et sa valeur est limitée quand il n'existe qu'une seule mesure dans le temps. Il est présenté ici essentiellement pour permettre des comparaisons avec les résultats des études ou des suivis de la croissance des enfants qui utilisent cette mesure.

On constate des disparités importantes du niveau de la prévalence de l'insuffisance pondérale modérée en fonction des caractéristiques sociodémographiques. Les variations selon l'âge sont proches de celles du retard de croissance.

Il ressort que l'insuffisance pondérale modérée est beaucoup plus accentuée dans les provinces de l'Extrême-Nord (36,4%) et du Nord (35,7%) où elle touche presque deux fois plus d'enfants de moins de 5 ans par rapport à la moyenne nationale. Elle est respectivement de 9,6% et 8,8% dans les régions du Centre et du Littoral. Yaoundé et Douala enregistrent les taux de 5,0% et 6,4%. Par rapport au milieu de résidence, l'insuffisance pondérale s'observe beaucoup plus chez les enfants en milieu rural (25,6%) qu'en milieu urbain (11,2%). Elle est plus marquée chez les enfants des femmes sans instruction (31,5%), comparés aux enfants des femmes ayant le niveau d'enseignement secondaire ou plus (6,7%). L'insuffisance pondérale sévère a le même profil que la forme modérée.



La situation nutritionnelle est plus préoccupante sur l'ensemble du territoire national et varie par région administrative. Les facteurs explicatifs de cette situation sont : les conditions écologiques et environnementales, les éléments socioéconomiques et le manque de services sociaux de base. Les enfants les plus exposés appartiennent à la tranche d'âge 12-35 mois quel que soit le type de malnutrition. Ces enfants sont victimes le plus souvent de sevrage précoce, d'allaitement et de pratiques alimentaires irrégulières ainsi que de conditions de vie précaire. D'une manière générale, la faible disponibilité alimentaire, l'ignorance des bonnes combinaisons alimentaires, les mauvaises habitudes alimentaires constituent les principales causes de la malnutrition.

2.3 Eau et assainissement

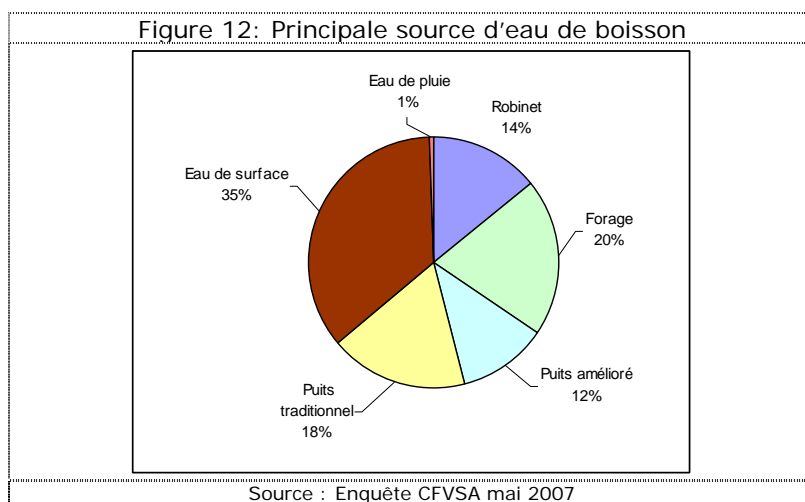
L'approvisionnement, la disponibilité et l'accès à l'eau potable est une composante importante pour la sécurité alimentaire des ménages. Parlant de la politique nationale d'accès à l'eau potable, l'INS (2006: 272) note que le gouvernement camerounais a entrepris de vastes programmes d'alimentation en eau potable en milieux urbain, périurbain et rural. Ces efforts se sont soldés par une densification du réseau de distribution qui a connu une augmentation significative de 57 263 nouveaux abonnés entre les exercices 2001/2002 et 2004/2005. Malgré cela, la question de l'accès à l'eau potable pour les ménages ruraux est loin d'être résolue dans la mesure où la distribution de l'eau sur l'ensemble du

territoire par la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) est un phénomène essentiellement urbain. Ainsi que le montrent les données primaires de l'enquête CFVSA de mai 2007, dans la plupart des villages, les ménages se débrouillent comme ils peuvent pour avoir accès à l'eau.

2.3.1 Sources et accès à l'eau de boisson

D'une manière générale, l'accès à l'eau est gratuit pour les ménages ruraux puisque 92 pourcent des ménages disent ne pas payer l'eau qu'ils utilisent pour la boisson. Seule une très faible proportion de ménages (8 pourcent) déclarent acheter l'eau et ce, en particulier dans les provinces du nord où l'eau de surface est moins abondante.

La quasi-totalité des ménages met moins d'une heure pour aller chercher de l'eau potable. Cependant, certaines disparités sont à signaler dans les efforts nécessaires aux ménages pour aller chercher de l'eau. Dans l'Extrême-Nord pratiquement un dixième des ménages mettent plus d'une heure pour aller puiser de l'eau, alors que 38 pourcent des ménages du Sud-Ouest ont accès à l'eau dans leur concession.



Au niveau rural et sur le plan national, la principale source d'eau de boisson pour le ménage est l'eau de surface (44 pourcent) et ce, principalement dans les provinces de l'ouest du pays où les précipitations sont les plus abondantes, suivies du forage que l'on retrouve là où les eaux de surface sont moins utilisées (Est et Nord du pays), du puits traditionnel (surtout dans les deux provinces du Nord et dans celle du Sud) et de l'eau courante du robinet très majoritairement dans l'ouest du pays.

Sur le plan national, la tâche de collecte d'eau est principalement effectuée à 32 pourcent par de jeunes filles et garçons et surtout par 23 pourcent de femmes (seulement 3 pourcent des hommes). C'est dans les régions du Nord du pays que la disparité est la plus prononcée. La trop faible implication des hommes dans cette activité tient au fait qu'ils s'occupent de certaines tâches spécifiques au sein du ménage et aussi au respect de certaines normes socioculturelles.

2.3.2 Principal type de toilette

La latrine traditionnelle qui est définie ici comme une simple planche ou dalle posée en travers d'une fosse plus ou moins profonde³⁴ est le principal type de toilette utilisée par les ménages ruraux sur l'ensemble du territoire camerounais. Lorsque l'utilisation de ce type de latrine est moins développée comme dans le cas de l'Extrême-Nord (73 pourcent) ou de l'Est (75 pourcent) cela indique une plus grande utilisation de la nature comme lieu de toilette d'appoint (jusqu'à 22 pourcent des ménages dans l'Extrême-Nord). Dans le cas du Littoral (74 pourcent) et de l'Ouest (69 pourcent), cela révèle plutôt une meilleure utilisation de latrines améliorées³⁵.

Il est important de souligner que le type de toilette est un facteur socio-économique sous-jacent de la malnutrition, au même titre que le niveau d'instruction de la mère, la qualité de l'eau de boisson, la situation de l'emploi des parents, la qualité de vie du ménage, la situation sanitaire et la disponibilité de la nourriture. Par exemple, d'après des analyses faites en utilisant les données de l'EDS II, 44 pourcent des enfants de moins de 5 ans appartenant aux ménages ne disposant pas de toilettes sont susceptibles d'accuser un retard de croissance.

³⁴ Franceys, R.; Pickford, J.; Reed, R. Guide de l'assainissement individuel.- Genève (CH): OMS, 1995

³⁵ Ce sont des latrines dont on ventile l'intérieur de la fosse à l'aide d'un tuyau débouchant au dessus du toit.

2.4 Transport et communication

2.4.1 Accessibilité dans les villages

Au Cameroun, la route est la voie de communication par excellence par rapport au chemin de fer et au mode de déplacement par voie fluviale. Le réseau routier camerounais comprend selon les données de l'INS (2006: 328) 12 457 km de pistes rurales dont plus de 1/3 pour la seule province du Centre. Ainsi que le montrent les données de cette enquête CFVSA, une grande majorité de zones rurales camerounaises sont difficiles d'accès principalement en saison pluvieuse à cause du très mauvais état des routes. Cette situation constitue en soit un obstacle au développement des campagnes et un facteur de leur dépendance par rapport aux villes environnantes³⁶. Le mauvais état des voies de communication influence essentiellement l'accès aux infrastructures de base telles que les marchés, les écoles ou les centres de santé. Cette situation a des conséquences directes sur la qualité de vie et la sécurité alimentaire des ménages.

Dans la majorité des zones rurales du Cameroun et selon les données de la communauté, 63 pourcent des villages sont accessibles par la piste carrossable. L'Extrême-Nord et la province du Littoral se démarquent de ce groupe avec seulement 28 pourcent des villages joignables par piste carrossable. La principale voie d'accès étant le chemin de brousse. Bien que 20 pourcent des villages sont accessibles par route goudronnée, seulement 4 pourcent des villages de la province de l'Est ont ce privilège. Le temps mis pour atteindre la majorité des villages à partir de la route principale la plus proche du village est de plus d'une heure pour 59 pourcent des villages enquêtés. Ces données sont importantes notamment pour l'accès aux marchés des producteurs et productions agricoles comme le démontrera l'analyse détaillée effectuée dans la section concernant les marchés.

2.4.2 Enclavement des villages

Sur les 250 villages concernés par l'enquête au niveau national, 59 pourcent sont enclavés pendant l'année. Le degré d'enclavement varie suivant les provinces. A cet effet, le Sud-Ouest dispose du plus grand nombre de villages enclavés avec 84 pourcent suivi par le Centre et du Nord avec 72 pourcent de villages enclavés et l'Ouest et le Sud avec 64 pourcent.

D'une manière générale, les mois d'enclavement se situent entre mai et septembre de chaque année avec toutefois une forte concentration de juin à septembre selon les provinces. Par exemple, aux mois de juin et juillet, les villages des provinces de l'Adamaoua, du Littoral, du Nord-Ouest et du Nord sont enclavés. Certaines provinces comme l'Extrême-Nord et le Littoral sont enclavés entre juillet et août. L'enclavement atteint son paroxysme au mois de septembre dans les provinces du Centre, de l'Est et du Sud. La fin de l'enclavement se situe au cours des mois d'octobre et novembre dans toutes les provinces, à l'exception du Centre où elle a lieu en décembre. Pendant la période d'enclavement, le temps de marche pour atteindre les villages concernés est de plus d'une heure de marche dans tout le pays.

Si l'on considère les 250 villages concernés par l'enquête, on se rend compte que le taux d'enclavement global au niveau national est de 63 pourcent soient 159 villages sur les 250 retenus. Plusieurs types d'enclavement sont à distinguer en fonction des zones agro écologiques ou des provinces. L'enclavement saisonnier est dû à des facteurs climatiques et en particulier la pluviométrie (inondations sur lesquelles l'analyse se penche plus en détail dans la section sur les risques et la vulnérabilité) est la première cause de l'enclavement des villages du Cameroun.

Le second type d'enclavement est structurel du fait de l'état dégradé des voies de communication en général et des infrastructures routières en particulier. Par exemple, dans le Sud-Ouest, l'impact de la pluviométrie sur l'enclavement des villages est très faible (seulement 6 pourcent). Ici plus qu'ailleurs dans le reste du pays, le mauvais état des routes (89 pourcent) constitue la cause la plus importante d'enclavement des villages. Des provinces comme le Centre combine ces deux principaux facteurs d'enclavement (pluviométrie - 44 pourcent et dégradation des routes - 50 pourcent).

³⁶ DRSP, 2003.

PARTIE 3 - LES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Cette partie procède à une analyse descriptive des facteurs socioéconomiques des villages enquêtés. Elle s'articule autour de la démographie, de l'habitat et de l'équipement des ménages, de la migration des membres du ménage, de la production agricole et de l'élevage, des sources de revenus et modes de vie, et de l'accès au crédit.

3.1 Démographie

3.1.1 Population et tendances démographiques

Selon l'INS (2006), la population du Cameroun est estimée en 2007 à environ 18 millions d'habitants alors qu'elle était à peine de plus de 10 millions en 1987. Si le taux d'accroissement naturel actuel de 2,9 pourcent est maintenu, cette population atteindra 25 millions d'individus en 2025. La forte croissance démographique actuelle est la conséquence directe d'une fécondité élevée, dans un contexte où la mortalité est en baisse et l'espérance de vie en hausse (en moyenne 56 ans). La pyramide des âges présente une prédominance des jeunes (avec 46 pourcent de moins de 15 ans) et une forte proportion de la population active (près de 36 pourcent).

La population camerounaise est inégalement répartie sur l'étendue du territoire national avec une densité démographique oscillant entre 8 et 156 habitants au km² selon les régions (estimations de 2005). Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population par province, superficie et densité. C'est sur ces chiffres que les extrapolations de résultats de l'enquête seront faites.

Province	Chef-lieu	Population (estimation 2005)	Superficie	Densité au km ²
Adamaoua	Ngaoundéré	801 307	63 691	13
Centre	Yaoundé	2 672 533	68 926	39
Est	Bertoua	836 906	109 011	8
Extrême-Nord	Maroua	3 002 797	34 246	88
Littoral	Douala	2 192 267	20 239	108
Nord	Garoua	1 346 623	65 576	20
Nord-Ouest	Bamenda	2 002 135	17 810	112
Ouest	Bafoussam	2 167 995	13 872	156
Sud	Ebolowa	604 864	47 110	13
Sud-Ouest	Buea	1 356 007	24 471	55

Source : www.tfq.ulaval.ca/AXL/AFRIQUE/Cameroun-prov.htm

Lorsqu'on considère la distribution selon le lieu de résidence, on constate une brusque accélération du taux d'urbanisation qui, entre 1987 et 2001, est passé de 38 pourcent à 51 pourcent. D'après les projections démographiques pour cette année, la tendance se poursuit puisque actuellement plus de 53 pourcent de la population camerounaise est urbaine avec notamment environ 9 millions de citadins contre 7 millions de ruraux (INS, 2006: 35)³⁷.

Concernant le sexe, la population compte 52 pourcent de femmes contre 48 pourcent d'hommes, soit un rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes. Cette population hétérogène comprend une mosaïque d'environ 230 groupes ethniques répartis en six sous-ensembles à savoir les Soudanais, les Hamites, les Sémites, les Bantous, les Semi-Bantous et apparentés et enfin les Pygmées (EDS 2004)³⁸.

Malgré une baisse du taux de croissance de la population, on observe le maintien d'une fécondité élevée due en partie à la baisse de la mortalité. L'indice synthétique de fécondité était de 6,4 enfants par femmes en 1978 et n'a cessé de chuter depuis ; selon les données de l'Enquête démographique et de santé du Cameroun (EDSC-III, 2004), l'indice synthétique de fécondité reste cependant encore élevé aujourd'hui (5 enfants par femme). Cet indice est de 6,1 en zone rurale contre 4,6 en zone

³⁷ Ce renversement du rapport démographique entre la zone rurale et urbaine peut laisser penser que la sécurité alimentaire dans les années à venir - au cas où le taux d'urbanisation demeurerait en accélération - serait une préoccupation majeure en milieu urbain, surtout dans des situations de paupérisation de la population citadine. L'expérience camerounaise et africaine montre que les villes ne sont pas toujours des lieux de mieux-être, que l'on n'y mange pas toujours à sa faim, et que l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base n'est pas facile pour des milliers de néo-citadins d'origine sociale pauvre et vivant en marge de la société ou de la civilisation urbaine.

³⁸ Il est important de souligner que l'origine ethnique des chefs de ménages n'a pas été prise en compte dans le cadre de cette enquête.

urbaine, à l'exception des grandes villes de Douala et Yaoundé qui ont un indice de fécondité de 3,2. Un niveau d'instruction plus élevé des femmes et la disponibilité des méthodes contraceptives en zones urbaines contribuent à la baisse de cette fécondité. Egalement selon l'EDS III, le nombre d'enfants par femme varie d'une province/région à l'autre. Il est à un maximum de 6,4 enfants dans l'Extrême-Nord contre 3,7 dans le Sud-Ouest. L'on note aussi que le taux de fécondité est en général plus élevé dans les régions septentrionales.

Enfin, toujours EDS III, les femmes qui ont un niveau d'éducation secondaire ou plus ont 3,6 enfants contre 6,3 chez les femmes sans éducation. De même que le niveau d'instruction, le niveau de vie du ménage détermine le nombre d'enfants par femme. Ainsi, ce nombre est de 3,2 enfants par femme pour les ménages plus aisés et jusqu'à 6,3 enfants par femme pour les ménages plus pauvres.

3.1.2 Caractéristiques des villages enquêtés

Les 250 villages concernés par l'enquête CFVSA dépendent sur le plan administratif des arrondissements ou des districts. Ils sont de type essentiellement rural, avec un minimum de services sociaux de base (école, dispensaire, marché). Selon les estimations obtenues au cours des discussions de groupe avec les personnes ressources dans les différents villages enquêtés, le nombre moyen de ménages par village est d'environ 705. Toutefois, les villages des provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Nord possèdent un nombre relativement important de ménages avec respectivement 1 874 et 1 092 unités. Les villages des provinces du Sud, du Littoral et du Centre comptent moins de 300 ménages.

3.1.3 Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés

Ces caractéristiques ont trait à la situation matrimoniale des chefs de ménage, leur répartition selon le sexe, l'âge et le nombre de personnes par ménage.

3.1.3.1 *Situation matrimoniale des chefs de ménage*

L'enquête démographique et de santé (EDS 2004: 37) a mis en évidence que 67 pourcent des femmes adultes étaient en union contre 47 pourcent d'hommes ; et que 9 pourcent des femmes et des hommes étaient en situation de divorce / séparation / veuvage. Les données de l'enquête ménage du CFVSA Cameroun de 2007 portant sur le statut matrimonial des chefs de ménages indiquent au niveau national une large proportion d'individus mariés (82 pourcent), contre seulement 9 pourcent de personnes veuves (ce qui rejoint les données de l'EDS), 6 pourcent de célibataires et 3 pourcent d'individus divorcés. Ces tendances sont presque les mêmes au niveau des différentes zones d'enquête. Par contre jusqu'à 17 pourcent des femmes chefs de ménage de la province de l'Est sont veuves alors que dans le Sud-Ouest, la proportion est de 12 pourcent. Il n'est pas exclu que cette situation de veuvage ait une incidence sur la sécurité alimentaire au sein des ménages concernés, surtout si les enfants sont encore en bas âge.

La proportion moyenne des chefs de ménage polygame au niveau national est de 23 pourcent, les provinces du Nord et de l'Ouest du pays se trouvant bien au-dessus de la moyenne. Le nombre moyen de femmes par ménage polygame varie entre 2 à 3.

3.1.3.2 *Genre du chef de ménage*

Les chefs de ménage sont en majorité des hommes. Cette prédominance masculine est une réalité palpable quelle que soit la zone d'enquête. L'Extrême-Nord et le Nord-Ouest enregistrent les plus fortes proportions (94 pourcent), suivies de l'Ouest (90 pourcent). Les autres provinces ont entre 71 pourcent et 88 pourcent de chefs de ménages dirigés par les hommes. La moyenne d'âge des chefs de ménage enquêtés est de 47 ans.

Au niveau national donc, 84 pourcent des ménages sont dirigés par les hommes contre seulement 16 pourcent placés sur la direction des femmes. C'est dans les provinces du Sud-Ouest et de l'Est que se trouve un nombre important de ménages dirigés par les femmes avec une proportion de 29 pourcent. L'enquête ménage révèle aussi que dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Centre, toutes les femmes chef de ménage vivent avec leur mari. A l'opposé, à l'Ouest et dans le Nord-Ouest, aucune femme chef de ménage ne vit avec son conjoint.

3.1.3.3 *Composition par âge et par sexe des membres du ménage*

Les données désagrégées sur la répartition des membres du ménage par tranche d'âge et par sexe sont quasi identiques. Ainsi, sur l'ensemble du pays, chaque ménage compte au moins 1 garçon et 1 fille de la tranche 0-6 ans, la même proportion dans la tranche de 7-14 ans et environ 2 personnes de

chaque sexe dans la tranche de 15-59 ans. A partir de 60 ans, les ménages ne comptent presque plus de membres de chaque sexe. Cette information permet de confirmer les données sur l'espérance de vie réelle des membres des ménages ruraux qui se situerait autour de 60 ans, donc proche de la moyenne nationale qui est 61 ans (INS, 2006: 35).

3.2 Habitat et équipement du ménage

Cette section traite de la situation locative des ménages, des sources d'éclairage et d'énergie pour la cuisson des aliments du ménage, ainsi que des équipements et de l'indice de richesse.

3.2.1 Situation locative des ménages

L'enquête montre qu'une forte majorité des ménages ruraux (90 pourcent sur l'ensemble du territoire) sont propriétaires de leur habitation. La proportion la plus forte est celle de l'Extrême-Nord (97 pourcent) alors que la moins importante se trouve dans la province de l'Est (78 pourcent). Dans cette province, 15 pourcent des ménages sont logés gratuitement souvent par la famille. La situation est identique pour respectivement 12 pourcent et 10 pourcent des ménages dans les provinces du Sud-Ouest et du Centre. Sur ce plan, la situation locative des hommes chefs de ménages est légèrement meilleure que celle des femmes de la même catégorie; en effet, 93 pourcent des hommes chefs de ménages sont propriétaires de leur maison contre 87 pourcent pour les femmes. Dans l'ensemble, le fait qu'une majorité de chefs de ménage soit propriétaires de leurs maisons dans les zones rurales enquêtées est une marque de l'enracinement foncier et de la stabilité de ces derniers et des membres de sa famille. Le fait de posséder sa maison est une charge en moins pour les ménages et constitue un capital. Enfin, quel que soit la province considérée, le taux d'entassement de 4 à 5 personnes par chambre est assez élevé. Il s'en suit une promiscuité qui peut être source de certaines maladies liées aux conditions d'hygiène.

3.2.2 Sources d'éclairage et d'énergie pour la cuisson des aliments

Au Cameroun, la politique gouvernementale en matière d'électrification vise à l'élargissement du réseau et l'augmentation du nombre d'abonnés. Toutefois, les campagnes d'électrification tardent à produire l'effet escompté du fait de leur coût. En effet, dans bien des cas, la participation financière des ménages pour supporter tout ou une partie des frais d'installation du réseau électrique constitue un obstacle essentiel à l'extension du réseau électrique. Il n'est pas exagéré de dire que l'énergie électrique au Cameroun reste encore à plusieurs égards, un bien de consommation pour les urbains. Les données du questionnaire ménage de cette enquête indiquent clairement que la lampe à pétrole est la principale source d'éclairage des ménages ruraux au Cameroun. Au moins 77 pourcent des ménages l'utilisent contre seulement 20 pourcent ayant le privilège d'avoir accès à l'énergie électrique.

Le bois est la principale source d'énergie de cuisson et de transformation des aliments du ménage dans toutes les zones rurales concernées par cette étude. L'utilisation des autres sources d'énergie (telles que le charbon de bois, le gaz, l'électricité, les déchets d'animaux et le pétrole) est totalement inexistante. La forte consommation du bois comme source d'énergie de cuisson pour les aliments en milieu rural pose en aval un problème de déforestation et de déboisement. Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour le reboisement des campagnes, il est à craindre dans les années à venir, un problème de déforestation prononcée aux conséquences écologiques ou climatiques importantes.

3.2.3 Equipements du ménage et indice de richesse

L'analyse des équipements du ménage est un exercice important en ce sens qu'elle permet de mesurer son niveau de bien-être matériel. En effet, en situation de choc, il est possible que le ménage vende ou échange une partie de ces biens pour acheter de la nourriture.

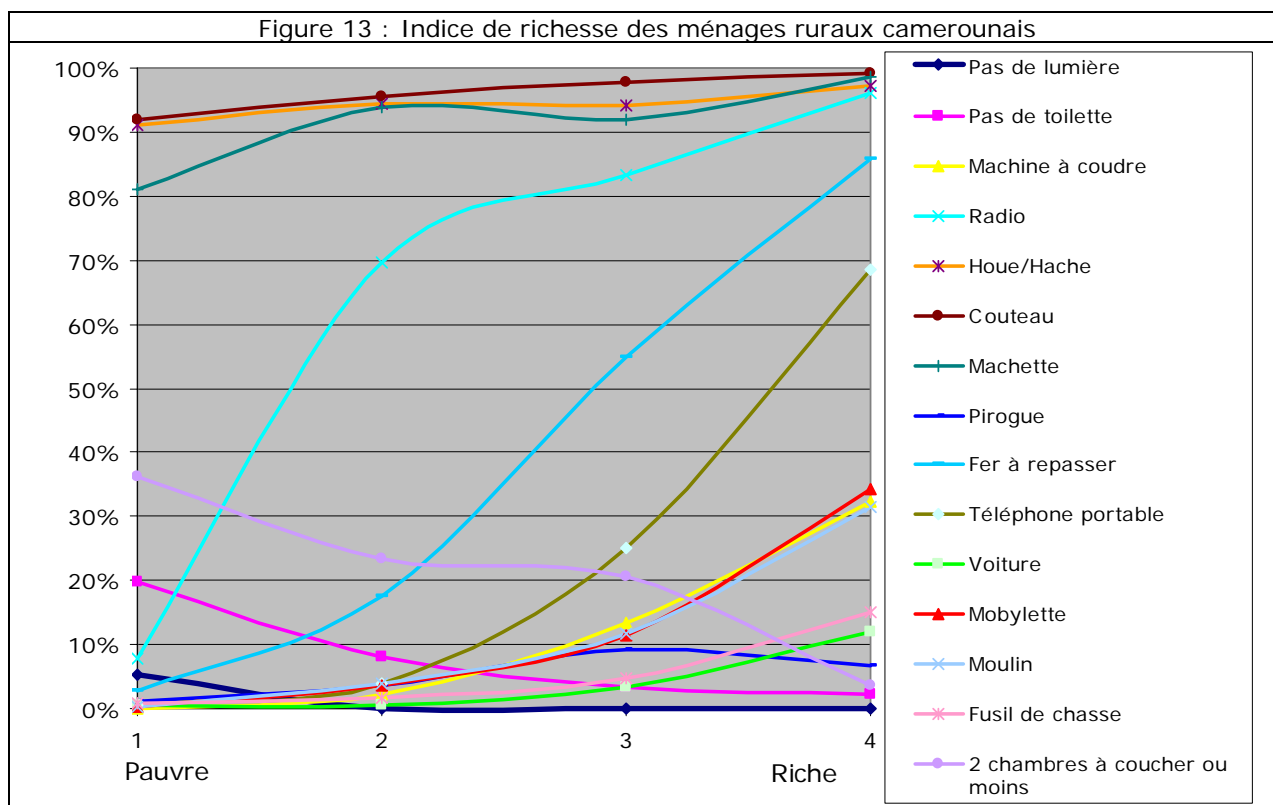
La richesse ou le bien-être d'un ménage est la valeur de tous les biens naturels, physiques et financiers qu'il possède. Il est possible de mesurer la richesse mais cela est difficile et requiert la prise en compte de variables telles que le savoir-faire et induit bon nombre de suppositions sur la valeur réelle des différents biens susmentionnés. De ce fait l'indice de richesse construit ici prend en compte des variables plus facile à obtenir. Cet indice peut être utilisé (avec considération des limites citées) pour classer et classifier les ménages de l'enquête.

Une analyse en composantes principales des indicateurs de la richesse et de la pauvreté a été faite en utilisant principalement les types de biens possédés déclarés par le ménage au moment de l'enquête: machine à coudre, radio, houe, hache, machette, pirogue, fer à repasser, téléphone portable, voiture, mobylette, moulin, fusil de chasse; ainsi que des indicateurs de pauvreté tels que l'absence de

l'électricité, l'énergie pour la cuisson des aliments, l'absence de toilette, l'insuffisance de chambre à coucher, etc.

L'analyse factorielle est la meilleure procédure statistique pour dévoiler les variables clés du bien être. La première composante de l'analyse factorielle est utilisée comme un index qui attribue un poids à tous les indicateurs inclus dans l'analyse. Ce facteur reflète le statut de bien être des ménages.

Le graphique montre l'association de différents indicateurs avec le statut de bien-être des ménages. D'une manière générale, le fait de posséder les indicateurs sélectionnés contribue à l'accroissement du bien-être du ménage. Comme anticipé, les indicateurs de la pauvreté présentent une relation inverse avec l'index synthétique de bien-être. Beaucoup de personnes appartenant au quintile le plus pauvre n'ont pas d'énergie ou utilisent juste le feu comme principale source d'éclairage; de même qu'elles n'ont pas de toilette et seulement au plus deux chambres à coucher par opposition aux personnes appartenant aux quartiles de bien être plus élevés.



3.3 Migration

Cette section s'intéresse au phénomène migratoire au niveau communautaire et du ménage. Le phénomène migratoire est une composante importante de la sécurité alimentaire. Les ménages ayant des migrants et recevant des transferts de ces migrants ont souvent une meilleure chance d'échapper à l'insécurité alimentaire. Cela permet aussi d'identifier les ménages qui peuvent compter sur un revenu supplémentaire.

3.3.1 Caractéristiques générales du phénomène migratoire

Tableau 7: Proportion des ménages ayant des membres migrants

Province	Ménages avec membres migrants (pourcent)
Extrême-Nord	32
Est	41
Centre	39
Littoral	28
Sud Ouest	41
Nord Ouest	48
Ouest	37
Nord	19
Adamaoua	11
Sud	49
Total	35

Il est possible que les chiffres liés à la migration soient sous reportés par les ménages. En effet, quelle que soit la province considérée, moins de 50 pourcent des membres des ménages migrent. La plus forte proportion de ménages avec des membres migrants est enregistrée dans le Sud (49 pourcent), suivie du Nord-Ouest (48 pourcent), du Sud-Ouest (41 pourcent) et du Centre (39 pourcent).

l'ensemble des provinces méridionales probablement pour au moins deux raisons. D'abord, l'attraction exercée sur les migrants par les principales villes que sont Douala et Yaoundé. Dans ces villes, il est plus ou moins facile de trouver des emplois rémunérés ou d'exercer de petits métiers pourvoyeurs de revenus. Ensuite, la recherche des zones fertiles pour des activités agricoles car d'après les données de l'enquête ménage, l'agriculture représente la principale activité de plus de 42% de la population rurale camerounaise.

D'une manière générale, les migrations internes sont prédominantes sur l'ensemble du territoire. La première destination des migrants est le chef lieu de l'arrondissement (24 percent), suivi de la capitale provinciale (23 percent), des autres villes du pays (17 percent) et des campements agricoles (12 percent). Il convient de signaler que la migration vers les pays voisins est très faible (2 percent), même si on enregistre des scores de 10 percent et 9 percent dans les provinces du Nord et du Sud. S'agissant des périodes migratoires de départ et de retour, l'enquête révèle que les mois de janvier et de septembre de chaque année marquent le début des migrations dans la majorité des provinces. En revanche, les mois de juin et de décembre sont ceux du retour des migrants.

Sur le plan national, les raisons de la migration des membres sont par ordre d'importance la recherche d'un travail salarié (40 percent), la scolarisation (27 pourcent), le manque de nourriture (4 pourcent), le manque de terres/ pâturages (3 pourcent) et les mauvaises conditions climatiques (2 pourcent). A ces raisons s'ajoutent d'autres facteurs divers plus ou moins explicités lors des entretiens.

La migration à cause du manque de nourriture, qui est d'un intérêt particulier pour cette étude, est signalée dans 15 pourcent des ménages à l'Extrême-Nord. Le manque de terres cultivables justifie la migration dans le Centre et le Nord avec des scores respectifs de 12 pourcent et 11 pourcent.

La migration des jeunes pour des raisons de scolarisation concerne une majorité de provinces et plus particulièrement le Littoral (61 pourcent) et les provinces de l'Est, du Sud-Ouest et du Sud (autour de 48 percent).

Les chefs de ménage des provinces du Nord (84 pourcent), de l'Ouest (71 pourcent) et de l'Extrême-Nord (55 pourcent) comptent parmi ceux qui migrent le plus alors que ce mouvement migratoire n'affecte que très peu les chefs de ménage du Littoral (9 pourcent) et du Sud-Ouest (15 pourcent).

Encadré 3: Migration dans les ménages affectés par les maladies et les décès

Dans l'ensemble, 35 pourcent des ménages ont des membres ayant migré. Ce pourcentage augmente chez les ménages dont des membres sont malades. En particulier, il est élevé de 41 pourcent dans les ménages dont le chef souffre d'une maladie chronique ou d'un handicap. Par ailleurs, il est de 38 pourcent au sein des ménages avec au moins un membre souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap. L'analyse a montré que le décès d'un membre adulte de famille n'avait aucun d'effet significatif sur le taux de migration.

3.3.2 Dividendes du phénomène migratoire: transfert d'argent et de nourriture

Dans l'ensemble du pays, pratiquement la moitié des ménages n'ont reçu aucun transfert au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête. En revanche, l'autre moitié a reçu principalement de l'argent (33 pourcent) et des aliments (17 pourcent). Il est intéressant de noter que les ménages dirigés par

les femmes reçoivent moins de transfert en argent que les hommes mais plus de transfert en aliments.

Pour ce qui est des transferts d'argent, trois groupes de provinces sont à distinguer. Le premier est composé de l'Ouest, de l'Adamaoua, de l'Extrême Nord et du Nord-Ouest (en moyenne 50 pourcent). Le second groupe comprend les provinces dans lesquelles le transfert d'argent est moins important et varie de 21 pourcent à 37 pourcent (Est, Centre, Nord). Viennent ensuite le Littoral et le Sud-Ouest avec de très faibles taux de transfert d'argent (environ 10 pourcent des ménages en reçoivent).

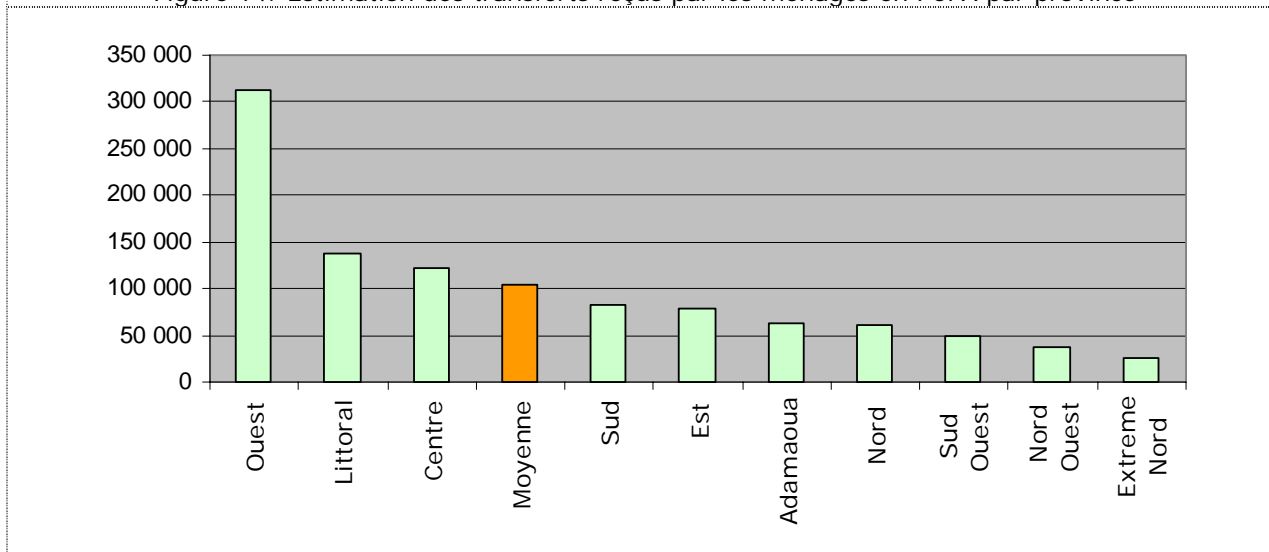
S'agissant du transfert d'aliments, les ménages des provinces Nord, le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord révèlent que ce type de transfert est reçu par au moins un cinquième des ménages. Enfin, une analyse comparative des transferts en argent et en aliments montre que les provinces recevant le plus de transfert d'argent ne sont pas forcément celles qui obtiennent des aliments des migrants.

3.3.3 Importance monétaire des transferts en argent

L'expérience montre que les ménages ne donnent habituellement pas les montants exacts des revenus monétaires en leur possession pour des raisons diverses (absence de comptabilité, crainte des taxes, etc.). Ainsi, les montants déclarés ici doivent être pris avec une certaine prudence. Cependant ces chiffres indiquent une tendance (géographique) qui se révèle souvent proche de la réalité.

D'une manière générale, les montants reçus varient de 25 000 FCFA³⁹ à plus de 300 000 FCFA au cours des 6 derniers mois. Les ménages de la province de l'Ouest reçoivent le plus d'argent tandis que ceux de l'Extrême-Nord en reçoivent en faible quantité. Dans l'ensemble, les ménages dirigés par les hommes reçoivent plus d'argent que ceux dirigés par les femmes. A titre d'exemple, les premiers reçoivent en moyenne 110 000 FCFA alors que les seconds n'obtiennent qu'environ 60 000 FCFA. Au total, le montant moyen de transferts déclaré par les membres du ménage est d'environ 100 000 FCFA.

Figure 14: Estimation des transferts reçus par les ménages en FCFA par province



3.3.4 Quantité approximative d'aliments transférés (6 derniers mois)

L'enquête CVFSA 2007 révèle que les ménages ruraux du Cameroun ont obtenu des migrants une quantité moyenne de 211 kilogrammes d'aliments au cours des six derniers mois. Une comparaison des quantités d'aliments par province permet de constater que le Nord-Ouest en a reçu 637 kilogrammes alors que les ménages de la province du Nord ont obtenus environ 386 kilogrammes. L'Ouest est la province ayant reçu le moins d'aliments (67 kilogrammes), suivie de l'Est (97 Kilogrammes). Les autres provinces ont reçu entre 100 et 200 kilogrammes d'aliments. L'expérience montre que les membres des ménages installés dans les centres urbains envoient dès que l'occasion leur est donnée des aliments à leurs proches et parents restés au village. Ces aliments sont en général le riz, le maïs, l'huile de palme, le poison sec, les crevettes, les condiments pour les sauces, le sel, le sucre, etc. En somme, ce sont les produits de consommation courante auxquels il faut ajouter du savon, du pétrole et du vin (surtout dans la région sud du Cameroun). Dans certains cas, en retour, les parents du village envoient aussi des aliments à leurs proches installés dans les villes. Même si

³⁹ Taux de change mai 2007: 1 USD = 506 FCFA (BEAC)

L'enquête ne s'est pas intéressée aux provisions envoyées par les ménages ruraux à leurs proches résidant en ville, les données secondaires le confirment. Ces transferts d'aliments entre les ruraux et les citadins renforcent les liens de solidarité entre les deux parties. Les citadins reçoivent des ruraux des produits dont ils ont la nostalgie, et en retour, ils donnent aux ruraux des aliments ou des produits prisés dont l'accès n'est pas toujours aisé pour la plupart des ménages ruraux. D'une manière générale, les transferts d'aliments effectués par les migrants constituent non seulement une soupape de sécurité alimentaire en cas de pénurie des aliments, mais aussi et surtout un moyen de remise à niveau de la composition, de la diversité et de la qualité nutritionnelles de l'alimentation des ménages ruraux.

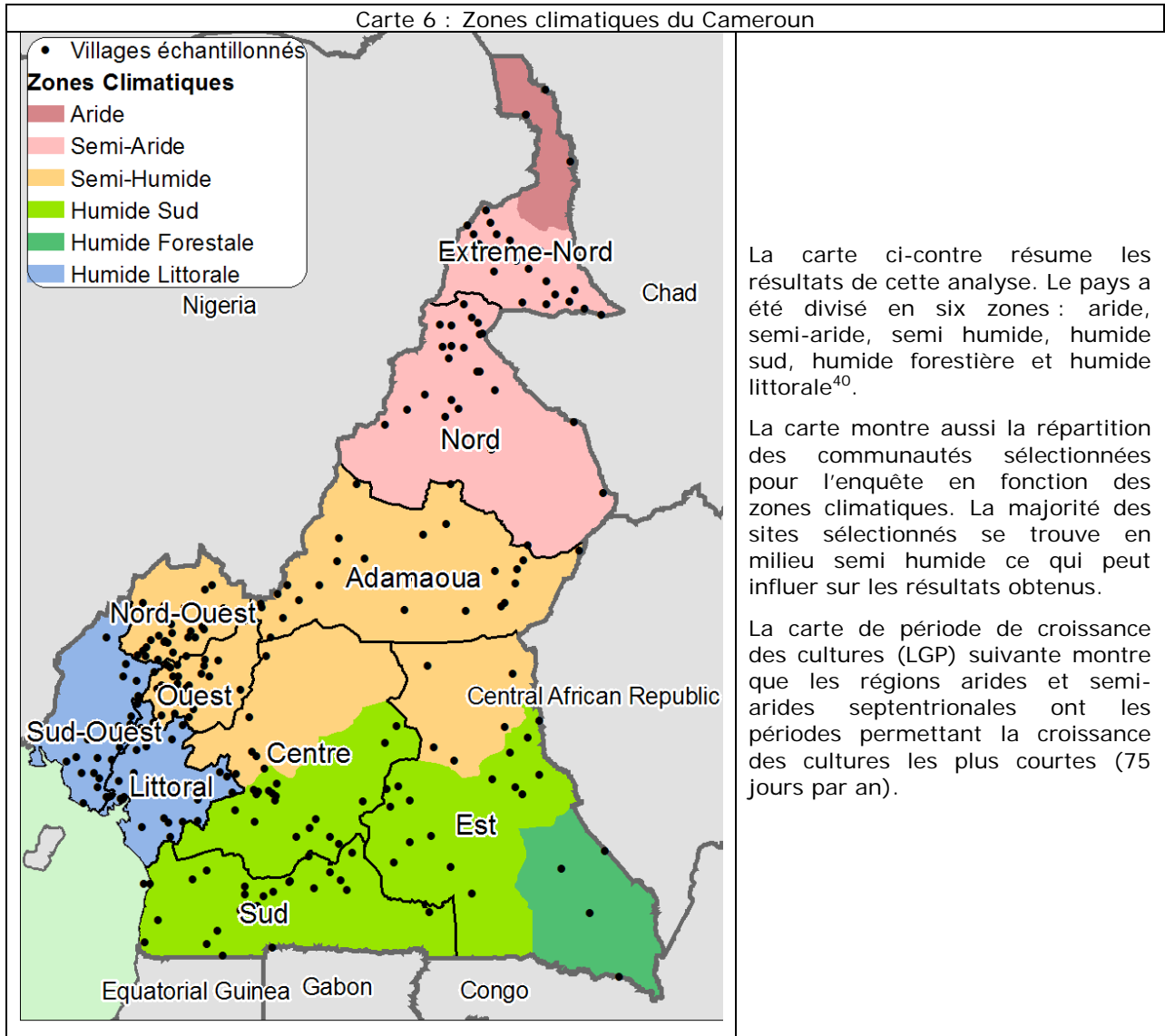
3.4 Saisonnalité, pratique et production agricole

La production agricole des ménages est un préalable à l'accès à la nourriture en milieu rural aussi bien sur le plan de l'autoconsommation que de la vente ou de l'échange des produits agricoles pour acquérir d'autres biens alimentaires ou non. La production agricole est donc une composante essentielle de la sécurité alimentaire. Cette partie s'attarde sur les pratiques agricoles, les marchés et l'accès des ménages ruraux à la terre en fonction des zones climatiques et des zones agro-écologiques du pays.

3.4.1 Saisonnalité climatique et agricole

Afin de mettre en contexte les données présentées dans ce rapport, le PAM a effectué une analyse de la saisonnalité et plus spécialement de l'étude végétative et hydraulique du Cameroun au moment de l'enquête a été effectué en utilisant les indices de distribution de la végétation (*Normalized Difference Vegetation Index – NDVI*), de période de croissance (*Length of Growing Period – LGP*), les indices de besoin en eau et de début de saison (*Start of Season Analysis – SOS*).

Carte 6 : Zones climatiques du Cameroun



La carte ci-contre résume les résultats de cette analyse. Le pays a été divisé en six zones : aride, semi-aride, semi humide, humide sud, humide forestière et humide littorale⁴⁰.

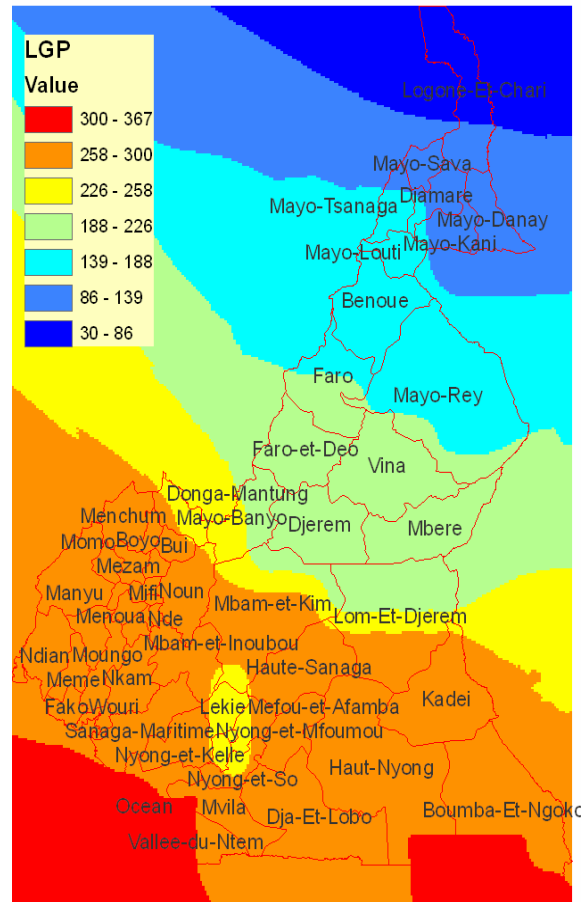
La carte montre aussi la répartition des communautés sélectionnées pour l'enquête en fonction des zones climatiques. La majorité des sites sélectionnés se trouve en milieu semi humide ce qui peut influencer sur les résultats obtenus.

La carte de période de croissance des cultures (LGP) suivante montre que les régions arides et semi-arides septentrionales ont les périodes permettant la croissance des cultures les plus courtes (75 jours par an).

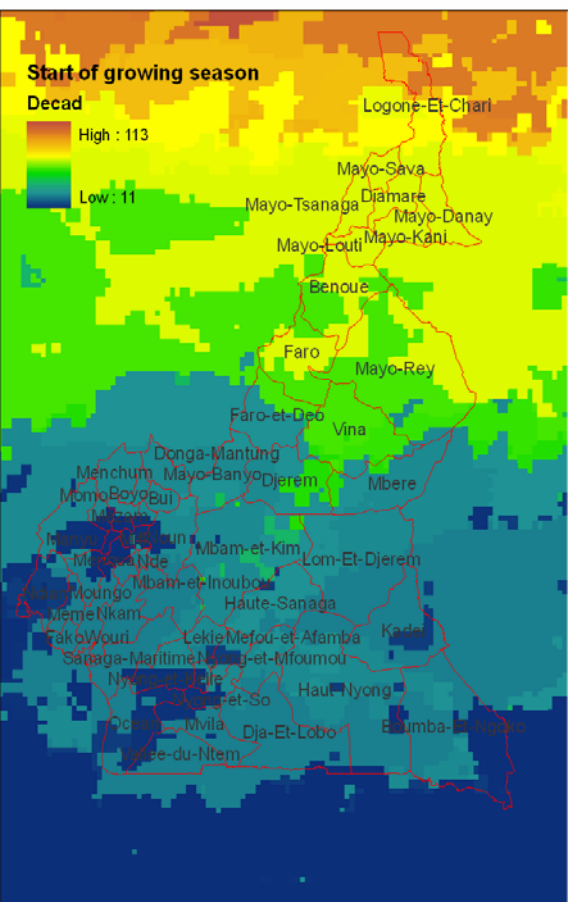
Pour ce qui est des zones comprenant le Nord-Ouest, l'Ouest, une majeure partie du Centre et le nord de l'Est, la période s'étend à deux tiers de l'année surpassée uniquement par les zones humides avec plus de 270 jours par an. Cela se reflète sur la carte de SOS avec les zones septentrionales montrant un début de saison agricole tardif comparé au reste du pays. Il n'a pas été noté lors de l'analyse de retard dans le début de saison de campagne 2006 et 2007 par rapport au 11 années précédentes. La campagne 2006 ayant débuté cependant plus tôt que celle de 2007 dû à de meilleures pluies surtout dans les zones humides du littoral et dans la zone semi-humide.

⁴⁰ Cette classification ne se base que sur la végétation et ses saisons, et les estimations de précipitations. Elle ne remplace pas la classification par zones agroécologiques présentée ci-après qui inclut d'autres indicateurs tels que la densité de population.

Carte 7 : Durée de période de croissance (LGP)

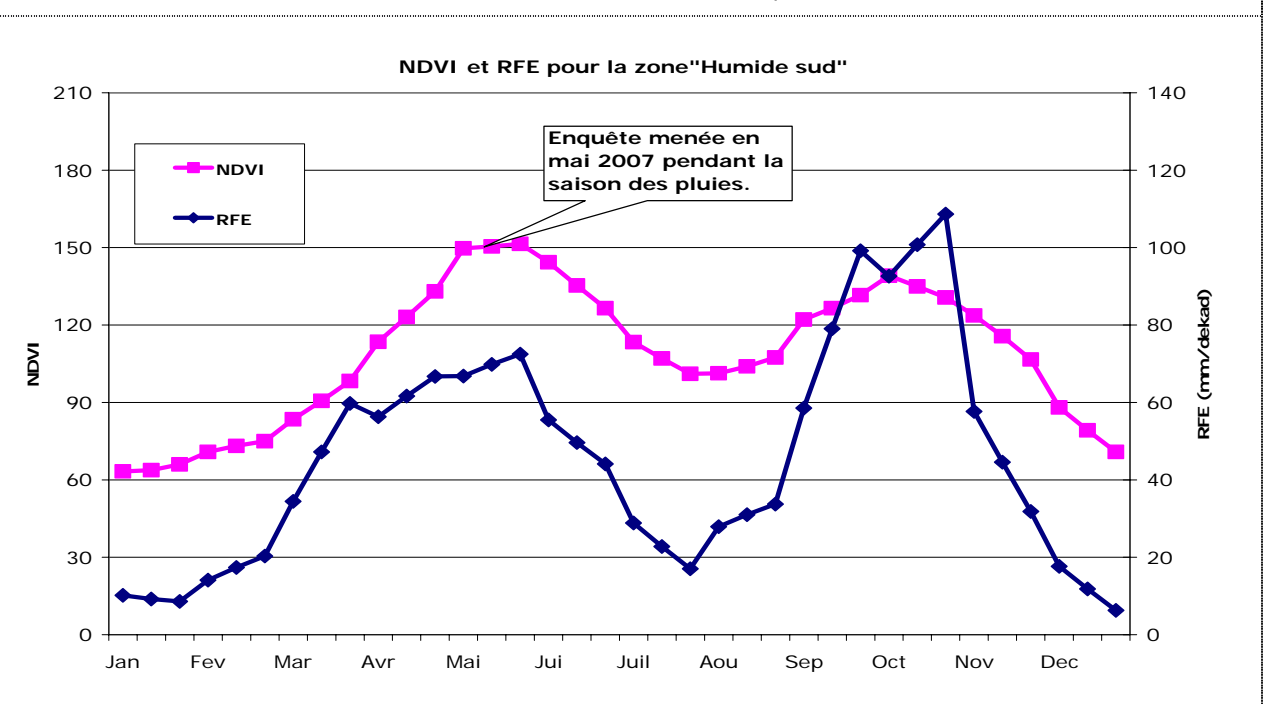


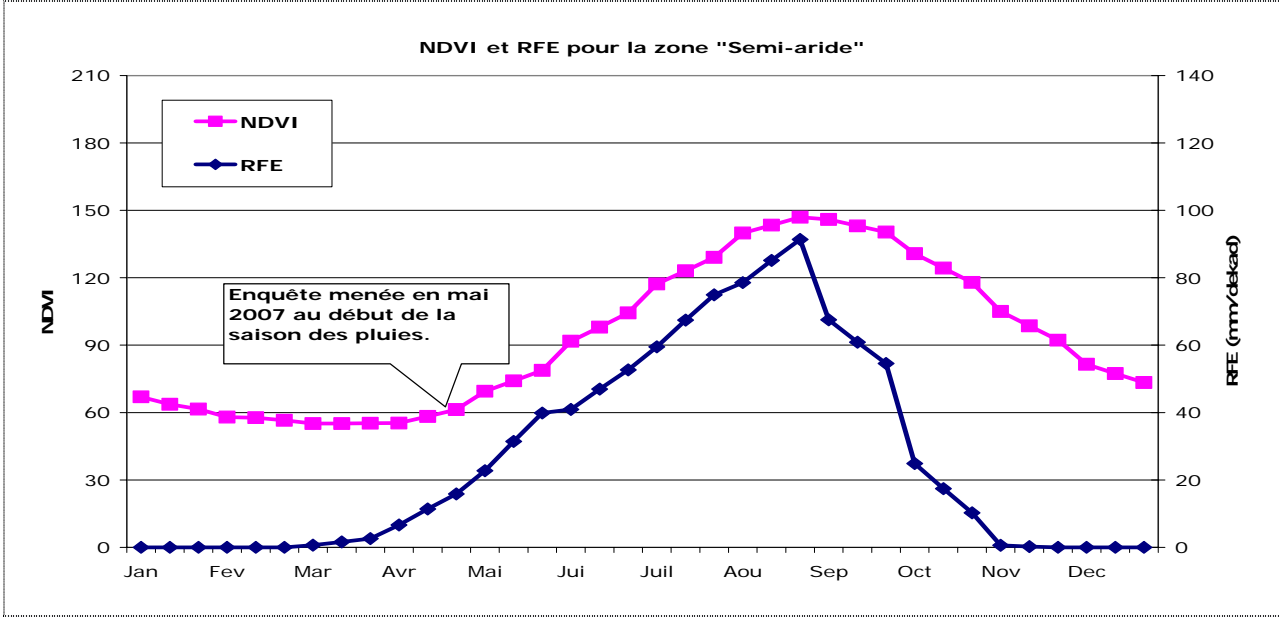
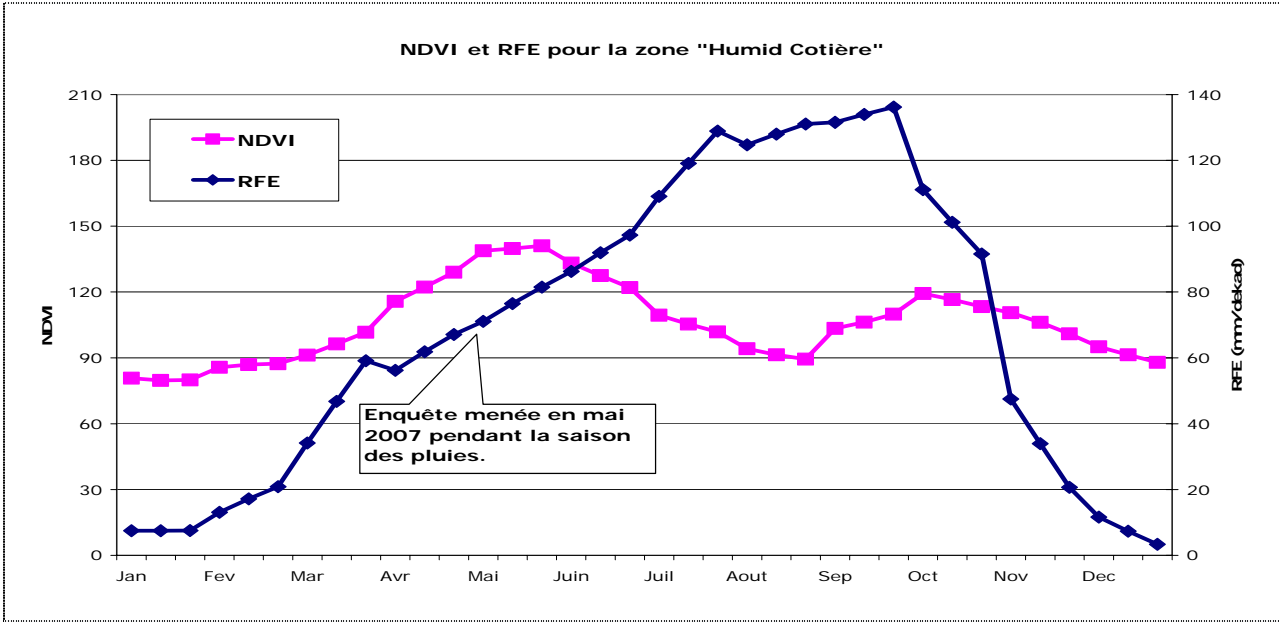
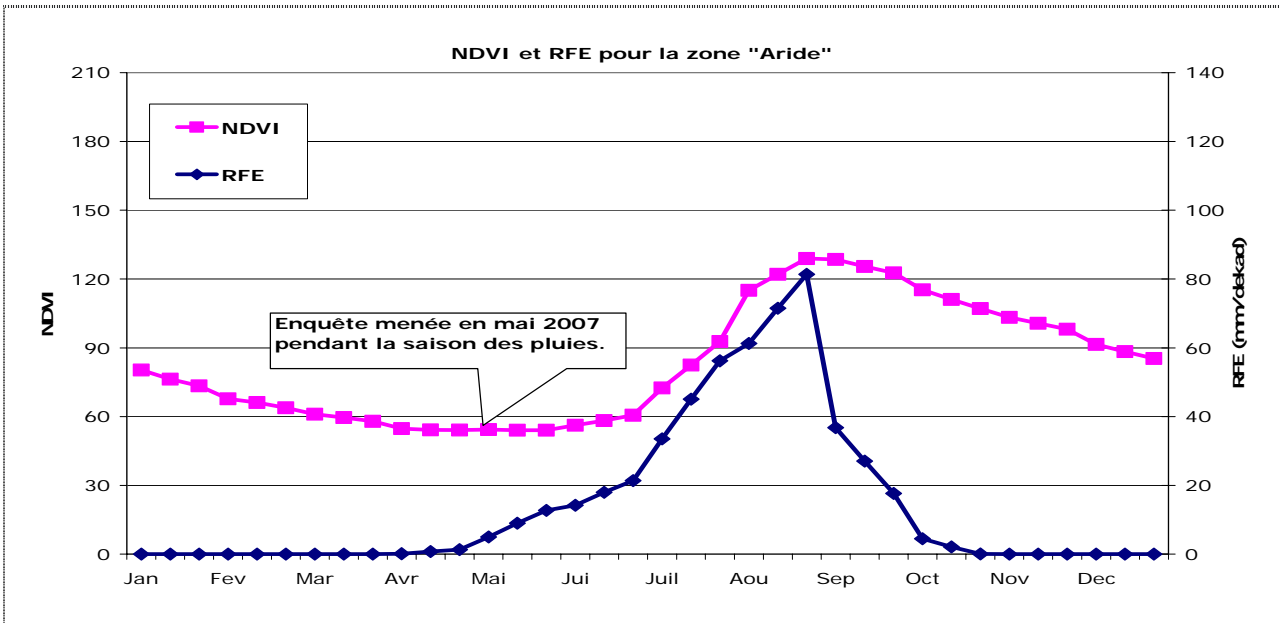
Carte 8 : Analyse de début de saison (SOS)

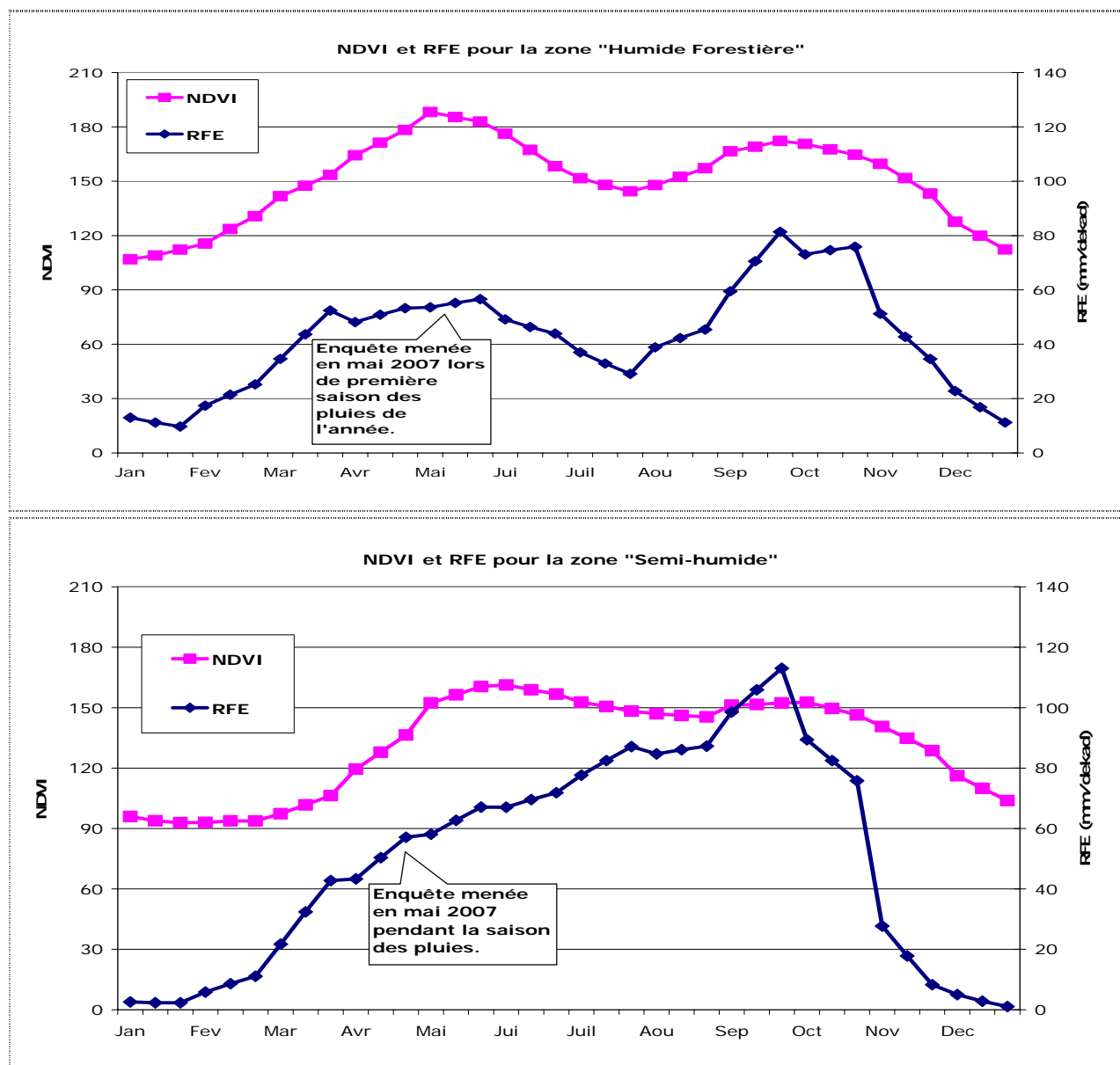


Les figures suivantes montrent à quelle période la collecte de données a été effectuée dans chaque zone climatique et comment cela peut influencer les résultats de cette analyse en se basant sur l'indice de distribution de la végétation (NDVI) et les estimations de précipitations (RFE). Par exemple, l'enquête a été effectuée lors de la saison des pluies dans les zones semi humides et humide forestière alors que pour les zones aride et semi aride l'enquête précède la saison des pluies.

Figure 15: Indice de distribution de la végétation (NDVI) et Estimations de précipitations (RFE) pour les différentes zones climatiques







La collecte des données de l'enquête ménage a été réalisée au cours des mois de mai et juin 2007, c'est-à-dire, environ six mois après la récolte satisfaisante de 2006. Autour de cette période de l'année, il est habituel pour certains ménages que des problèmes d'accès à l'alimentation se présentent. Les ménages qui avaient lors de l'enquête une consommation pauvre, sont soit dans l'insécurité alimentaire chronique (en cas de mauvaise consommation alimentaire prédominante tout au long de l'année) soit dans l'insécurité alimentaire cyclique (si la consommation alimentaire pauvre n'a lieu que pendant la période de soudure). Dans tous les cas, ces ménages seront les premiers à souffrir si une sécheresse moindre ou grave frappe.

3.4.2 Modes d'accès à la terre et superficies mises en valeur

Au moins 2/3 des ménages ruraux sont propriétaires directs de leurs terres, 6 pourcent les louent et 3 pourcent les empruntent. Les ménages propriétaires terriens sont plus nombreux dans les provinces de l'Est (90 pourcent), du Nord et de l'Adamaoua. Dans le Centre, le Nord et le Sud les ménages sont plus faiblement propriétaires terriens mais y ont un plus grand accès par héritage.

Au cours de la collecte des données, les enquêteurs ont été confrontés à un problème d'estimation des surfaces de terres appartenant aux ménages. Pour cette raison, les superficies indiquées ici sont indicatives. Cette situation est d'autant plus compliquée quand on sait que les ménages pratiquent plusieurs types de cultures sur une même surface. Ainsi, 40 pourcent des ménages ont avoué mettre en valeur des surfaces comprises entre 1 et 2 hectares; 24 pourcent moins d'un hectare, 14 pourcent entre 2 et 3 hectares, et 10 pourcent plus de 5 hectares. Une analyse de l'appropriation des terres par les ménages au niveau des différentes provinces ne donne aucune situation particulière.

3.4.3 Pratique des activités agricoles par les ménages

Au Cameroun, les ménages ruraux sont avant tout des ménages agricoles. En effet, au moins 92 pourcent des ménages rencontrés ont exercé une activité agricole au cours de la campagne précédant l'enquête. Cependant, il est frappant de constater que dans certaines provinces comme le Nord, l'Est, l'Adamaoua, le Sud et le Sud-Ouest, au moins ¼ des ménages déclarent n'avoir pas mené d'activités agricoles au cours de la dernière campagne agricole. Cette situation pourrait s'expliquer par les problèmes de santé (30 pourcent, en particulier dans le Centre et le Sud) ayant affecté des membres actifs du ménage, par le manque de terres cultivables (17 pourcent, notamment dans l'Adamaoua) ou par de nombreuses autres causes non clairement définies (43 pourcent) dont le manque d'intrants agricoles, la scolarisation des enfants et la vieillesse des membres du ménage.

3.4.4 Principales cultures pratiquées selon les zones agro écologiques

La diversité du milieu naturel camerounais est à l'origine d'une diversité des cultures selon les zones écologiques.

3.4.4.1 *Pratique de l'agriculture en zone soudano sahélienne*

La zone soudano-sahélienne est comprise entre les 8^{ème} et 13^{ème} degrés de latitude nord. Elle comprend les Monts Mandara, les plaines de l'Extrême-Nord et la Vallée de la Bénoué. Elle s'étend sur 102.680 km² et connaît sur le plan climatique des précipitations annuelles de 400 à 900 mm concentrées sur 4 mois (de juillet à octobre). Les températures moyennes sont voisines de 28°C, avec des écarts thermiques très importants (7,7°C moyenne annuelle). Les sols vertiques, argilo-sableux ou halomorphes (hardés) et les conditions climatiques favorisent la production des céréales⁴¹ et des légumineuses. Cette zone est aussi celle qui enregistre le plus de crises alimentaires. Ainsi, en cas de pluviométrie insuffisante ou d'invasion des déprédateurs (criquets, pachidermes, oiseaux granivores, etc.), la production devient rapidement insuffisante pour la consommation humaine.

Les disponibilités sont d'autant plus réduites que les pays voisins (Tchad et Nord du Nigeria notamment) sont simultanément victimes des mêmes calamités; ce qui pousse ces pays à s'appuyer sur la production camerounaise. Les flux sortants de céréales et de légumineuses de cette région se seraient accentués ces dernières années, notamment en direction du Tchad où l'exploitation pétrolière a accru la demande alimentaire; ce qui réduit davantage les disponibilités de cette région du pays.

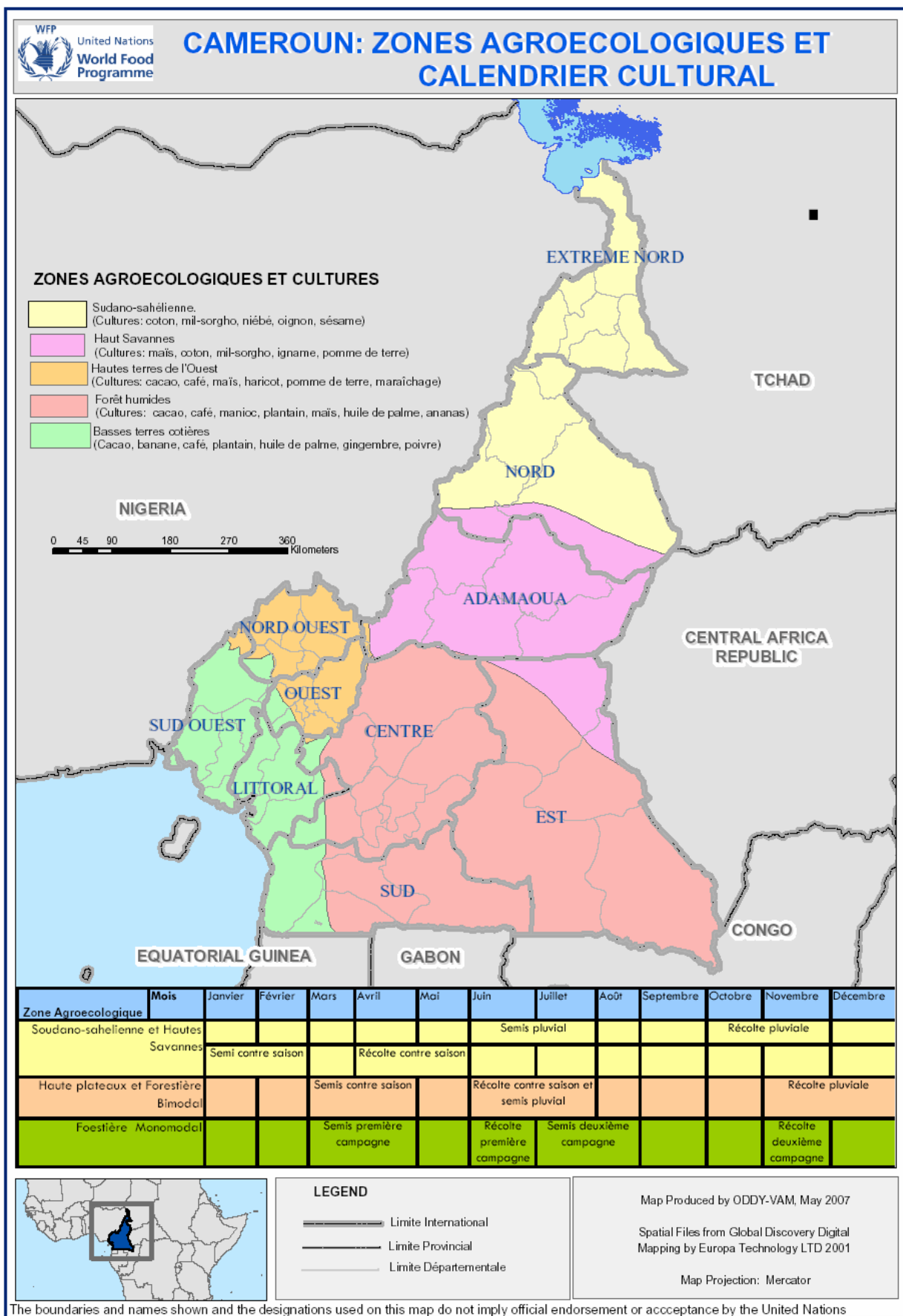
3.4.4.2 *Pratique de l'agriculture en zone des hautes savanes guinéennes*

La zone des hautes savanes guinéennes se situe entre les 4^{ème} et 8^{ème} degrés de latitude nord. Elle comprend la savane d'altitude de l'Adamaoua, les savanes basses du Centre et de l'Est et la Plaine Tikar. Son climat est de type tropical à pluviométrie bimodale dans les savanes basses du Centre et de l'Est et monomodale (une saison sèche et une saison humide) dans le reste de la zone. Les précipitations sont comprises entre 1200 et 1600 mm/an. Dans la partie nord de cette zone, les productions agro-pastorales et les habitudes alimentaires restent similaires à celles de la zone soudano-sahélienne. Mais dans la partie méridionale, on relève l'introduction de racines et tubercules (manioc, patates) dans le régime alimentaire.

La sécurité alimentaire devient de plus en plus préoccupante dans cette zone, à cause de la baisse de la productivité des exploitations agricoles. Par exemple, l'Adamaoua est de plus en plus approvisionnée en céréales par la province du Nord, et en cossettes de manioc par la République Centrafricaine.

⁴¹ C'est la zone quasi exclusive de la production du sorgho/mil avec près de 95% des 607 813 tonnes produites en 2004.

Carte 9 : Zones agro écologiques et calendrier saisonnier des cultures



Source des données utilisées: IRAD (1996)

3.4.4.3 *Pratique de l'agriculture en zone des hauts plateaux de l'Ouest*

La zone des hauts plateaux de l'Ouest se situe entre le 5^{ème} et le 8^{ème} degrés de latitude nord et couvre les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest du pays. Le milieu naturel est favorable à l'agriculture, avec un climat d'altitude et des sols volcaniques fertiles.

Dans cette zone, au moins 86 pourcent des terres sont mises en valeur dans les exploitations agricoles. L'agriculture intensive se fait en deux cycles annuels. L'alimentation est basée sur les tubercules (macabo, taro, pommes de terre) et les légumineuses (haricot), bien qu'on relève aussi une forte consommation de manioc transformé sous forme de gari. La zone des hauts plateaux de l'Ouest est traditionnellement considérée comme le grenier du pays. Mais cette position tend à s'amenuiser à cause d'une pression démographique importante et d'une baisse de la fertilité des sols.

3.4.4.4 *Pratique de l'agriculture en zone côtière et maritime*

La zone côtière et maritime se trouve au fond du Golfe de Guinée. Elle se caractérise par une concentration humaine importante. Le développement des activités industrielles, agricoles, portuaires et pétrolières en a fait une zone d'immigration importante. Près de 53 pourcent de la superficie cultivable est mise en valeur, dont environ 60 pourcent constituée de plantations industrielles de palmiers à huile, d'hévéa et de bananiers qui trouvent dans la zone, des conditions écologiques favorables (abondante pluviométrie de l'ordre de 2 000 à 4 500mm bien répartie sur l'année ; sols volcaniques dans la partie nord). Des plantations villageoises portant sur les mêmes spéculations se sont développées autour de la plupart de ces agro-industries dans lesquelles elles sont plus ou moins intégrées (SOCAPALM, CDC, HEVECAM). La pêche maritime est également une activité importante des populations côtières. Les populations locales consomment essentiellement du manioc, transformé sous plusieurs formes (bâtons, water fufu, gari), mais aussi du plantain et des ignames, accompagnés de poisson. Les problèmes de sécurité alimentaire de cette zone découlent du taux d'urbanisation qui est nettement supérieur à celui de la production vivrière. Par ailleurs, la façade maritime qu'elle abrite en fait l'un des principaux centres d'approvisionnement pour les exportations.

3.4.4.5 *Pratique de l'agriculture en zone de forêt tropicale*

Cette entité écologique s'étend entre le 2^{ème} et le 4^{ème} degré de latitude nord et comprend les forêts dégradées du Centre et du Littoral ainsi que la forêt dense humide du Sud et de l'Est. Son climat est de type équatorial avec deux saisons de pluies et des précipitations de l'ordre de 1500 à 2000 mm/an. La température moyenne annuelle est de 25°C avec une amplitude de 2,5°C. Ce climat permet le développement d'une gamme variée de cultures en deux campagnes en raison de l'humidité prévalant toute l'année. La zone connaît une densité de population moyenne de 42,7 hab./Km² avec des variations allant de moins de 10 hab./km² au sud-est du pays à plus de 100 hab./km² dans la Lékié au nord de Yaoundé. Le manioc (tubercules frais, bâtons, couscous) et le plantain constituent les aliments de base de la région.

La zone de forêts se caractérise par un fort enclavement des zones rurales; ce qui ne facilite pas les mouvements (entrée et sortie) des produits. Les échanges de proximité qui ont de tout temps existé entre les régions frontalières, se sont développés au cours des dernières années au point d'entraîner l'incursion des exportateurs jusque dans les exploitations vivrières.

3.4.5 Description des principales cultures pratiquées⁴²

Malgré la grande diversité des productions agricoles, les régions du pays peuvent être regroupées suivant les principales cultures à savoir: les céréales, les légumineuses, les racines, tubercules et féculents.

Les céréales

Le **sorgho** est produit dans les provinces du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua et fait l'objet d'échanges de proximité, limités à l'intérieur des provinces. Des sorties en direction des autres provinces sont rares, même en périodes de pénurie alimentaire. Les flux de sorgho entre le Nord et le Sud du pays sont marginaux. En période de soudure ou de pénurie, les produits tendent à effectuer un mouvement inverse, partant du grossiste vers le producteur.

Le **maïs** par contre est l'une des denrées qui anime le plus les courants d'échange. Sa production est particulièrement élevée dans les provinces du Nord, de l'Adamaoua et de l'Ouest. Les autres parties du pays, bien que productrices de maïs, en reçoivent également de ces régions. C'est ainsi qu'un

⁴² Cf. Medou Medou Jean Claude (2007), Analyse des marchés de céréales du Nord Cameroun (Rapport provisoire), PAM, Yaoundé

important courant est observé de la province du Nord vers l'Extrême-Nord, en même temps que les productions du Nord vont s'ajouter à celles de l'Adamaoua pour approvisionner tout le Sud du pays. Ces flux sont particulièrement élevés entre la fin de l'année et le début de l'année suivante (décembre-mars).

Tableau 8: Origine / destination des principaux produits vivriers au Cameroun

Denrée	Origine (provinces)	Destination
Mais	Nord, Adamaoua	Ouest, Centre, Littoral
Arachide	Nord	Ouest, Centre, Sud, Littoral
Oignons	Nord, Extrême-Nord	Reste du pays
Pommes de terre	Ouest Nord Ouest	Littoral, Centre, Adamaoua
Plantain	Centre, Sud-Ouest, Est	Littoral, Adamaoua,
Fruits et légumes	Littoral, Ouest	Reste du pays
Huile de palme	Littoral, Sud-Ouest, Sud, Centre	Ouest, Nord-Ouest, Est, Adamaoua
Bovins	Adamaoua, Nord, Extrême-Nord	Reste du pays
Porcins	Extrême-Nord, Ouest	Partie Sud du pays

Les légumineuses

Les trois principales légumineuses qui interviennent dans les échanges commerciaux des produits vivriers sont : l'arachide, le niébé et le haricot.

L'**arachide** fait l'objet d'une importante production dans la province du Nord, précisément dans les départements du Mayo Louti et du Mayo Rey. D'autres pôles de production se retrouvent à l'Ouest et au Centre. A partir du Nord, les zones de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua sont approvisionnées. Renforcée par la production de l'Ouest, une autre partie est acheminée vers les provinces méridionales du pays (Sud, Sud-Ouest, Littoral, Est).

Le **niébé** connaît également une importante production dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord, il est plus consommé dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest. La production dans ces dernières régions est élevée mais ne permet pas de couvrir la demande; ce qui amène à solliciter la production de la partie septentrionale du pays.

Le **haricot** est surtout produit dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest d'où il est acheminé dans toutes les autres parties du pays.

Les racines, tubercules et féculents

Les principales racines et tubercules concernés sont le macabo, le taro, l'igname, la pomme de terre et la patate, tandis que pour les féculents il s'agit principalement du plantain.

La **pomme de terre** est produite dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest d'où elle approvisionne l'ensemble du pays.

Le **plantain** est cultivé dans les provinces du Sud, de l'Est, du Centre, du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest. La consommation particulièrement élevée dans les provinces du Centre, du Sud et du Littoral oriente la direction des flux vers ces régions, bien que des quantités de plus en plus importantes prennent la direction des provinces septentrionales du pays.

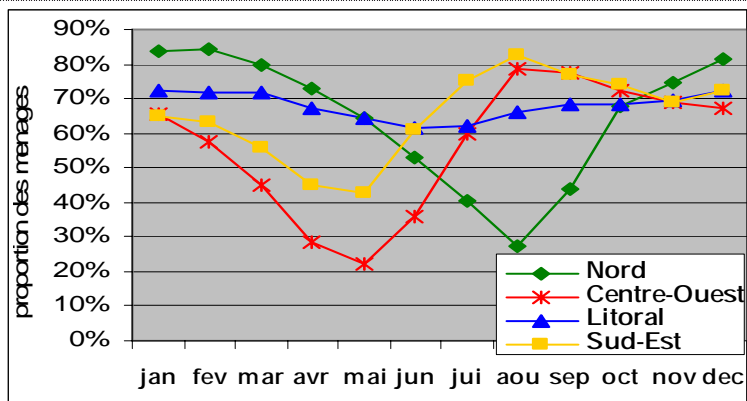
Le **macabo** et le **taro** sont produits dans l'Ouest, le Centre et le Sud du pays d'où ils sont regroupés et disséminés dans toutes les provinces, notamment méridionales.

L'**igname** dispose de deux grands bassins de production. Le premier est la province de l'Adamaoua, et le second la province du Sud-Ouest. La production de l'Adamaoua tend à alimenter les marchés de la zone septentrionale, tandis que la production du Sud-Ouest approvisionne les marchés de la partie méridionale.

La stabilité de la production des principales cultures vivrières décrites ci-dessus dépend de la disponibilité des semences dans les ménages agricoles. Les résultats de l'enquête CFVSA montrent que sur le plan national, 64 pourcent des ménages ruraux disposent de semences suffisantes pour la prochaine campagne agricole. Toutefois, dans certaines provinces telles que l'Adamaoua et l'Ouest, plus de la moitié des ménages déclarent ne pas disposer suffisamment des semences. Face à cette situation, la plupart d'entre eux recourent à l'achat ou à l'emprunt des semences.

Les différentes régions du Cameroun connaissent des cycles agricoles et des systèmes de production différents. Cela implique une disponibilité de stocks provenant des propres récoltes et des périodes de soudure qui varient selon les régions. Pendant le mois de mai, où la collecte des données a eu lieu, la disponibilité des aliments de la récolte était minimale dans la plupart du pays (Sud, Centre, Est) et même dans les provinces du Littoral et de l'Ouest. Par contre au nord du pays les stocks alimentaires issus de la récolte s'épuisent vers le mois d'août.

Figure 16: Disponibilité des stocks découlant de la récolte



Source : Enquête CFVSA, données de mai 2007

Pendant le mois de mai, les ménages ruraux du nord du pays sont encore loin de la période de soudure. L'interprétation des indicateurs de la sécurité alimentaire doit ainsi être mise en contexte: le nord du pays était pendant la collecte des données dans une situation relativement bonne, pendant que le reste du pays se trouvait au mois le plus difficile de l'année du point de vue de la sécurité alimentaire.

3.4.6 Achat et vente des produits agricoles

Les premiers **marchés d'achat** des produits agricoles sont par ordre de priorité le marché du village suivi de celui de l'arrondissement. Dans le Sud-Ouest, une grande partie des ménages n'utilise que le marché du village ; ce qui dénote d'un bon accès aux produits dans cette province (ceci est confirmé par les données sur les distances séparant les ménages des marchés les plus proches). Il en est de même pour la province de l'Est. En revanche, dans le Nord, les distances au marché sont plus grandes et le marché le plus utilisé est celui de l'arrondissement. Le cas du Sud est similaire.

Les deux principales raisons du choix du premier marché d'achat des produits agricoles sont à proportion égale le bon approvisionnement et la proximité du marché. Les résultats sont quasi identiques pour le choix du deuxième et du troisième marché. Pour ces derniers, en plus des raisons évoquées plus haut s'ajoute la possibilité d'achat d'autres produits non disponibles dans le premier marché. Le prix des denrées ne semble pas en générale une raison dominante sauf dans les provinces de l'Est et du Centre (20 pourcent et 29 pourcent des ménages respectivement).

Le premier **marché de vente** des produits agricoles est par ordre de sollicitation le marché du village (41 pourcent des villages), le marché de l'arrondissement (31 pourcent) et le marché du village voisin (17 pourcent). Le deuxième marché de vente des produits agricoles est le marché du village voisin (43 pourcent), suivi de celui de l'arrondissement (25 pourcent) et du village (17 pourcent). Les principales raisons du choix de ces marchés sont la proximité (30 pourcent) et l'écoulement facile des produits agricoles (21 pourcent). Les raisons de choix du deuxième et du troisième marché sont les mêmes.

3.4.7 Flux nationaux de vente des produits alimentaires

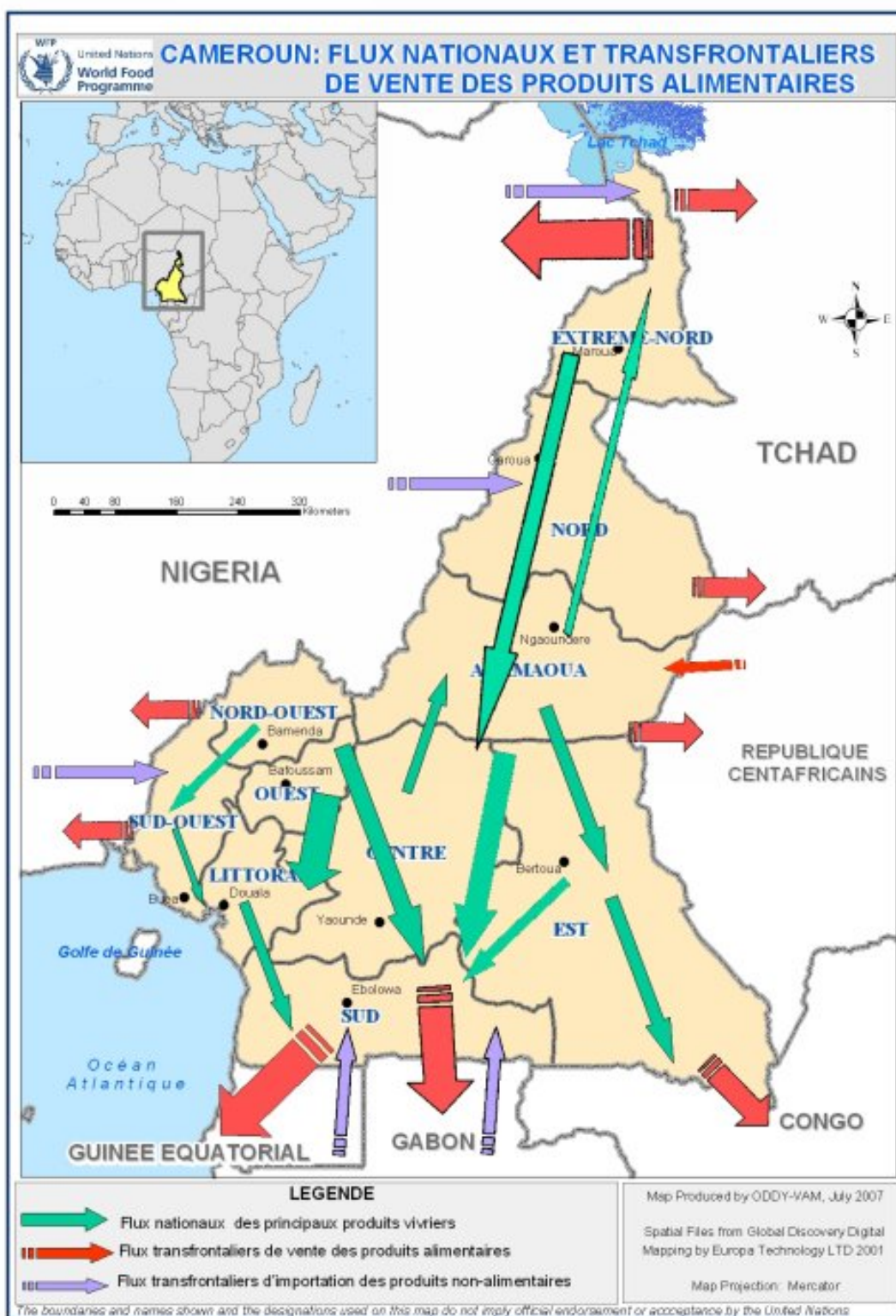
Bien que les habitudes alimentaires permettent de distinguer deux grands groupes de produits alimentaires dans le pays, à savoir les racines et les tubercules dans le Sud, et céréales dans le nord, et que ces denrées alimentaires de base sont une production spécialisée de ses consommateurs, on relève d'importants mouvements de produits vivriers entre les régions du pays.

De manière schématique, on peut considérer que les produits partent des zones rurales et sont acheminés vers les marchés urbains les plus proches (chef lieu du département d'appartenance), d'où ils prennent des destinations plus ou moins longues. Mais plusieurs variantes peuvent être décelées dans la circulation de ces produits. Dans la partie Nord du pays par exemple, on distingue deux cas de figure selon que le marché est en situation ordinaire ou en période de crise alimentaire.

En période ordinaire, les marchés céréaliers urbains jouent un rôle central, à cause de l'approvisionnement des consommateurs, mais aussi de la présence des grossistes qui alimentent les échanges sur de longues distances. Il est cependant signalé des cas où les marchés urbains sont supplantés par les marchés de regroupement, notamment lorsque ces derniers sont situés en zone de grande production. Les détaillants et les exportateurs viennent alors s'y ravitailler.

En période de pénurie, les marchés urbains et les marchés de regroupement sont de plus en plus débordés par les exportateurs qui pénètrent jusque dans les zones rurales voire même dans les exploitations où les récoltes sont achetées avant terme. Cette dernière pratique tend à se développer également dans la partie Sud du pays où les demandes gabonaise et guinéenne seraient de plus en plus élevées et inciteraient les exportateurs à court-circuiter leurs réseaux traditionnels d'approvisionnement.

Carte 10: Flux nationaux et transfrontaliers de vente des produits alimentaires



Source : Données CFSVA de mai 2007

Il convient également de relever qu'à l'exception des tubercules de manioc, toutes les autres spéculations sont impliquées dans les échanges au long cours, qu'elles soient hautement périssables ou de longue capacité de conservation. Les flux lointains permettent d'identifier des zones de production excédentaire et des zones d'insuffisance de la production malgré les volumes récoltés. A titre d'illustration on constate que la province de l'Ouest, malgré sa production de maïs élevée (deuxième rang dans le pays), constitue une zone importante de réception du maïs produit dans le Nord du pays, à cause non seulement des habitudes alimentaires, mais également du nombre élevé d'unités d'élevage de volaille qu'elle abrite.

3.4.8 Flux transfrontaliers de vente des produits alimentaires

L'importance saisonnière des échanges de produits vivriers aux frontières varie suivant que l'on se trouve dans le Nord ou dans le Sud du pays. Les exportations de céréales et de légumineuses dans le Nord du pays s'alignent sur la campagne agricole. Elles atteignent leur maximum à la période de récoltes (novembre - décembre pour les productions de saison des pluies, et février - mars pour les cultures de saison sèche) et s'amenuisent en période de soudure (août - septembre).

Ces fluctuations de volumes de productions sont moins marquées dans la partie Sud à cause d'un certain nombre de facteurs dont la pratique de deux campagnes agricoles, l'existence de cultures de contre-saison et la multiplicité des sources d'approvisionnement. D'une manière générale, les flux transfrontaliers peuvent être appréhendés sur quatre axes: la frontière sud (Gabon, Guinée équatoriale, Congo); la frontière Ouest (Nigeria) ; la frontière Nord et Nord-Est (Tchad) la frontière Est (Centrafrique).

3.4.8.1 La frontière Sud

La circulation des produits à destination du Gabon, du Congo et de la Guinée Equatoriale peut être présentée comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les produits sont collectés soit directement auprès des producteurs, soit auprès des revendeurs dans les points de vente de Yaoundé (Marché Mbankolo) et à Douala (Marché Sandaga). Le marché Mbankolo est un espace de vente des produits vivriers provenant des provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest. A cause de l'absence de magasins de stockage, les vendeurs proposent leurs produits à partir des camions et ne repartent que lorsque le chargement est entièrement écoulé. Certains exportateurs en font leur point d'approvisionnement. Le marché Sandaga quant à lui, sert principalement à approvisionner les différents détaillants des marchés de la ville de Douala. Certains exportateurs s'y approvisionnent également; d'autres y font escale pour reconditionner leurs produits avant l'exportation.

Tableau 9: Origine et destination du plantain, du manioc et de la pomme de terre exportés vers le Gabon, le Congo et la Guinée Equatoriale

Produit	Point de sortie	Origine
Pomme de terre	Quai Peschaud	Ouest et Nord-Ouest
	Kye-Ossi	Ouest et Nord-Ouest
	Abang-Minko'o	Ouest et Nord-Ouest
Manioc	Quai Peschaud	Sud-Ouest, Littoral, Ouest et Nord-Ouest
	Kye-Ossi	Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest, Centre, Sud
	Abang-Minko'o	Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest, Centre, Sud
	Moloundou	Est
Plantain	Quai Peschaud	Sud-Ouest, Littoral, Centre
	Kye-Ossi	Centre et Sud
	Abang-Minko'o	Centre et Sud
	Moloundou	Est

Source : Construction de l'étude à partir de Agristats 2004

Les flux en direction du Gabon et de la Guinée Equatoriale tendent à s'intensifier malgré la relative stabilité de la production camerounaise per capita. Cette situation s'expliquerait par un appareil de production peu étoffé dans ces pays, et un pouvoir d'achat plus élevé notamment en Guinée Equatoriale. Les besoins monétaires des producteurs camerounais amènent parfois ces derniers à vendre leurs produits sur pied dans les exploitations. Ces incursions dans l'arrière pays sont à l'origine de fréquentes pénuries alimentaires sur les marchés de consommation du Cameroun.

Les produits vivriers importés de ces pays ne sont cependant pas nombreux. En provenance du Gabon, on note uniquement du poisson fumé, tandis que de la Guinée, il s'agit principalement des vins et liqueurs d'origine espagnole.

3.4.8.2 La frontière Ouest

Le Cameroun partage sa frontière Ouest avec le Nigeria sur une distance de plus de 1.000 km; ce qui multiplie les points d'entrée et de sortie des produits vivriers. Dans la partie Sud du pays, le Nigeria importe principalement des produits forestiers non ligneux (*Gnetum africanum*, *Irvingia gabonensis*), des dérivés du manioc (gari) et du poisson. Il exporte des produits manufacturés (savons, cosmétiques, etc.). Si les dérivés du manioc proviennent pour la plupart de la province du Sud-Ouest, les produits forestiers non ligneux proviennent quant à eux des régions plus distantes telles que le Sud, le Centre et l'Est.

Dans la partie septentrionale du pays, les flux sortants qui transitent par Amchide ou par Fotokol sont surtout constitués de céréales (maïs, sorgho, paddy), de légumineuses (arachide niébé), et de bétail (bovins, ovins et caprins). Les volumes mobilisés sont relativement importants, malgré l'absence de statistiques fiables. A ces produits s'ajoutent en quantités toutes aussi importantes, le riz et la farine de blé en réexportation. En contrepartie, le Cameroun reçoit du Nigeria des ignames, des fruits, de la volaille et divers autres produits alimentaires manufacturés (huiles, confiseries, etc.).

L'importance des flux à destination du Nigeria a pendant longtemps été justifiée par la faiblesse du Naira⁴³ sur le marché international. Il était admis que les produits achetés étaient une forme de recyclage de la monnaie nigériane. Force est cependant de constater aujourd'hui, malgré la stabilisation du Naira, que l'importance des flux des produits végétaux et animaux n'a pas baissé, traduisant ainsi l'existence d'une forte demande structurelle au Nigeria.

3.4.8.3 La frontière Nord et Nord-Est

Le Tchad est situé au Nord et au Nord-Est du Cameroun. Le principal point de sortie des produits du Cameroun est la ville de Kousseri située à la lisière de la frontière entre ces pays. Toutefois, à cause d'un environnement écologique qui s'y prête, notamment en saison sèche, tous les espaces vierges et toutes les parties du Logone peuvent servir de voies d'entrée ou de sortie des produits végétaux entre le Cameroun et le Tchad. Cette situation découle du mauvais état des infrastructures routières mais aussi de la volonté manifeste de certains acteurs d'échapper aux contrôles administratifs, ce qui atténue davantage la fiabilité des statistiques collectées sur les échanges transfrontaliers.

Pour ce qui est de Kousseri, les principaux produits d'exportation y transitant sont le maïs et le sorgho. Le maïs exporté est principalement produit dans les provinces du Nord et de l'Adamaoua, tandis que le sorgho provient essentiellement du Nord et de l'Extrême Nord. L'exportation de ces denrées connaîtrait une hausse significative depuis quelques années, sans doute à cause de la hausse du pouvoir d'achat des populations tchadiennes depuis le démarrage de l'exploitation pétrolière. Les échanges au niveau de la frontière Nord-Est entre les deux pays diffèrent cependant de ceux de la frontière Nord. Au fur et à mesure qu'on descend vers le Sud, les flux ont tendance à s'inverser et le Cameroun devient importateur de céréales et d'arachides. Ces échanges se limitent toutefois à la consommation des populations riveraines de la frontière.

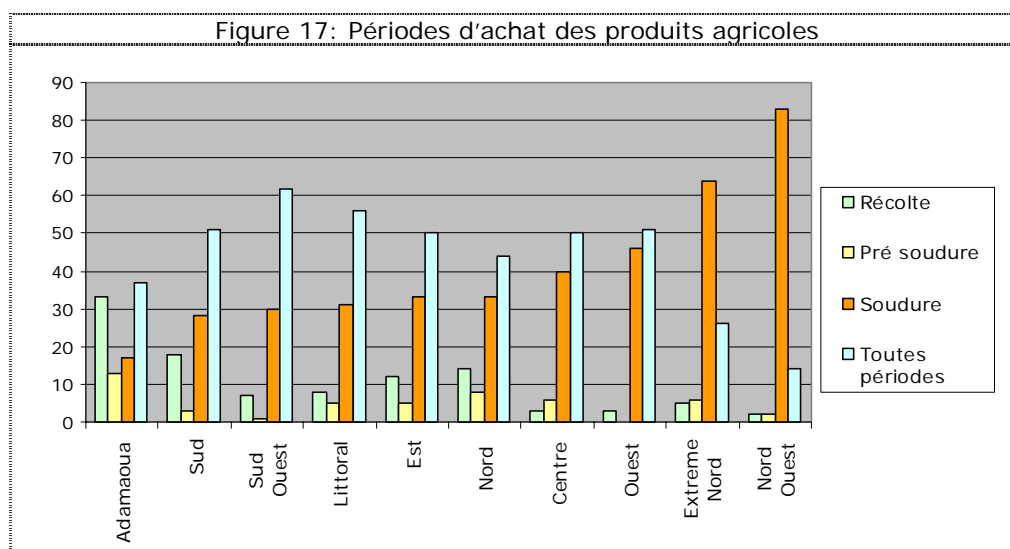
3.4.8.4 La frontière Est

Les échanges avec la République Centrafricaine (RCA) présentent un visage paradoxal. Alors qu'en amont de la frontière (Ngawi) le Cameroun importe des cossettes de manioc, il devient exportateur de cette denrée plus au Sud (Kenzou). Ceci laisse penser que les échanges entre les régions du pays seraient moins fluides que les échanges entre les pays. Le mauvais état des routes à l'intérieur de chacun des deux pays ne suffit pas à lui seul pour expliquer cette situation. Pour tenter de la comprendre, il faudrait mener des investigations approfondies sur le profil des acteurs qui animent ces réseaux marchands. Comme dans le cas des frontières Sud et Ouest, l'insuffisante organisation de la commercialisation amène les exportateurs à rencontrer directement les producteurs lorsque le produit se fait rare sur le marché. Bien que les échanges de cossettes de manioc entre les deux pays soient dominants, d'autres produits vivriers (plantain, fruits, etc.) sont également sollicités. Il faut cependant reconnaître que les produits alimentaires manufacturés constituent la base des exportations camerounaises tandis que le bétail est au centre des importations à partir de la RCA.

3.4.9 Périodes importantes d'achat des produits agricoles

D'une manière générale, les ménages achètent le plus de produits agricoles lors de la période de soudure à l'exception des ménages de l'Adamaoua qui semblent acquérir ces produits durant la récolte pour un tiers d'entre eux et pour un autre tiers, tout au long de l'année. L'analyse de la situation au cas par cas montre que pour la période de soudure, la proportion des ménages achetant des produits agricoles est très forte dans le Nord-Ouest (83 pourcent) et l'Extrême Nord (64 pourcent). L'achat de produits en période de soudure est un problème pour les ménages qui font face à des prix plus élevés que pendant la période de la récolte ou même de pré soudure. Ces achats ont assurément un impact prononcé sur la sécurité alimentaire des ménages en ce sens qu'ils réduisent l'accès des ménages ruraux aux denrées durant cette période.

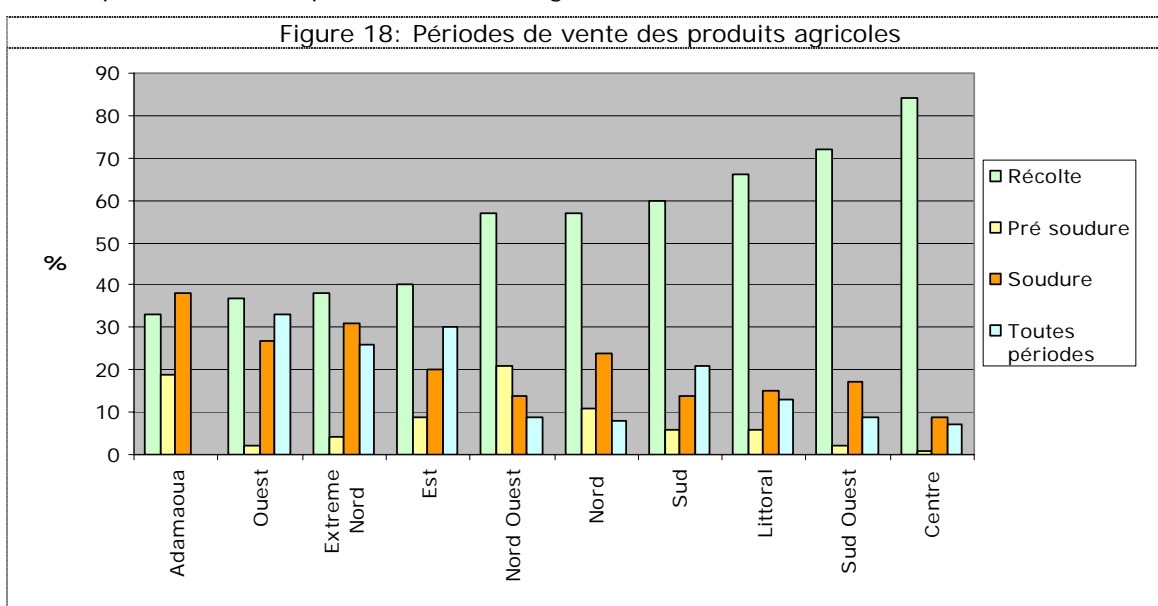
⁴³ Le Naira est la monnaie nationale du Nigeria.



Source : CFSVA

3.4.10 Périodes importantes de vente des produits agricoles

L'enquête montre sans surprise que la vente des produits agricoles est à son pic pendant les récoltes. Cependant, des différences s'observent d'une province à l'autre. Par exemple, dans les provinces du Centre, du Sud-Ouest, du Littoral, du Sud et du Nord-Ouest, plus de la moitié des ménages vendent les produits agricoles au cours de la période de récolte. En revanche, dans les provinces de l'Est, de l'Extrême Nord, de l'Ouest et de l'Adamaoua la vente de produits agricoles en période de récolte est moins fréquente. Comme le montre la figure ci-dessous, la tendance entre la vente en période de récolte et la période de soudure est inverse suivant les provinces: les ménages ayant moins vendu de produits agricoles en période de récolte se livrent à cette activité en période de soudure pour sans doute tirer plus de revenus que les autres ménages.

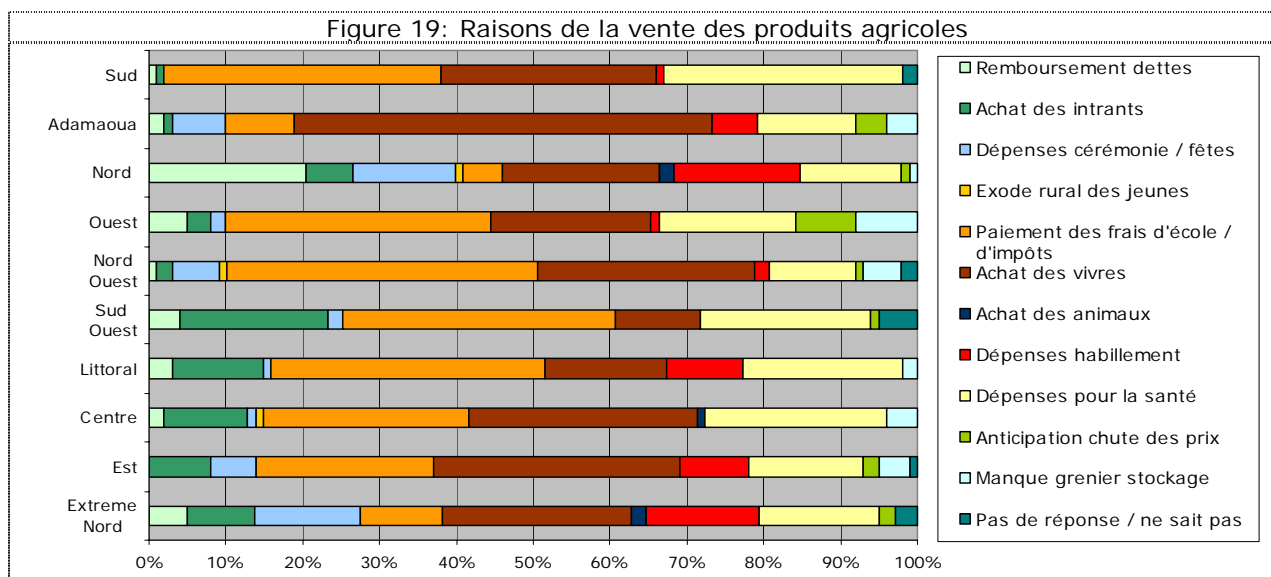


Source : CFSVA

3.4.11 Principales raisons de la vente des produits agricoles

Sur le plan national, les trois raisons majeures de la vente des produits agricoles sont l'achat de vivres (26 pourcent des ménages), le paiement des frais de scolarité et d'impôts (25 pourcent des ménages) et les dépenses de santé (18 pourcent des ménages).

L'analyse des principales raisons de dépenses par province montre ce qui suit:



3.4.11.1 Paiement des impôts et frais de scolarité

La province du Nord-Ouest détient la plus grande proportion de ménages dont le revenu tiré de la vente des produits agricoles est utilisé pour payer les frais de scolarité et les dépenses d'éducation. Viennent ensuite les provinces du Sud, du Littoral, du Sud-Ouest et de l'Ouest avec 35 pourcent de ménages. Les plus faibles proportions se retrouvent dans les trois provinces septentrionales. Il convient de signaler que la gratuité de l'enseignement primaire en vigueur au Cameroun ne concerne que les établissements scolaires publics. De plus le paiement des fournitures scolaires et d'autres menus frais sont à la charge des parents.

3.4.11.2 Achat de vivres et dépenses de santé

Dans l'Adamaoua, 55 pourcent des ménages vendent leurs produits agricoles pour acheter d'autres vivres. Cette attitude est moins prononcée dans les autres provinces. La vente de la production agricole pour couvrir les dépenses de santé concerne 31 pourcent des ménages de la province du Sud, et environ 22,5 pourcent des ménages des provinces du Littoral, du Centre et du Sud-Ouest.

3.4.11.3 Autres dépenses

Dans le Nord, environ 20 pourcent des ménages remboursent leurs dettes grâce à la vente de produits agricoles. Des dépenses relatives aux cérémonies et fêtes sont effectuées par environ 14 pourcent des ménages de l'Extrême-Nord et du Nord. Environ 16 pourcent des ménages des deux provinces font des dépenses vestimentaires.

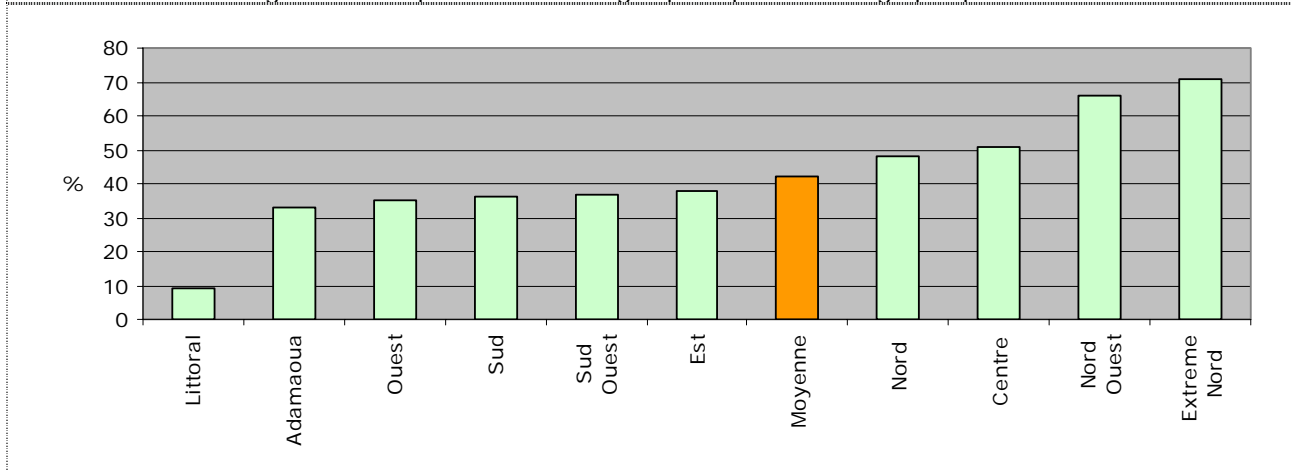
3.5 Elevage

Cette section porte sur la pratique de l'élevage, la production du lait, la périodicité des opérations de vente et d'achat des produits d'élevage et les marchés de vente et d'achat des produits d'élevage.

3.5.1 Pratique de l'élevage et production du lait

Si la province du Littoral est l'unique dans laquelle seulement 9 pourcent des ménages ruraux pratiquent l'élevage, les provinces telles que l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest, le Centre et le Nord révèlent une forte activité pastorale. Ces proportions aussi bien au niveau régional que national confirment au Cameroun son statut non seulement de pays agricole, mais aussi de pays d'élevage.

Figure 20: Proportion de ménages pratiquant l'élevage par province



La production artisanale du lait par les ménages possédant des animaux est quasi inexistante dans la plupart des provinces. Cependant, l'on constate que jusqu'à 38 pourcent des ménages de l'Adamaoua et un quart des ménages du Nord affirment produire du lait. De même, 15 pourcent des ménages pratiquant l'élevage produisent du lait. Par ailleurs, la consommation du lait est forte dans les provinces de l'Adamaoua et du Nord.

L'enquête montre que dans toutes les provinces du pays, la principale raison pour laquelle le ménage ne pratique pas l'élevage est le manque de pâturages (79 pourcent des ménages). Dans les provinces du Littoral et de l'Adamaoua, cette situation est illustrée par une proportion moyenne de 91 pourcent. La migration des membres du ménage constitue aussi une raison importante (22 pourcent) dans la province de l'Ouest qui, nous l'avons vu précédemment, est l'une des provinces les plus touchées par la migration.

3.5.2 Flux nationaux du bétail

Les **petits ruminants** (ovins, caprins), bien qu'élevés dans l'ensemble du pays, font aussi l'objet de flux importants. La province de l'Extrême-Nord qui en est le premier producteur, approvisionne l'ensemble des marchés du pays et assure une large part des exportations. Les flux entre les autres régions restent marginaux, de même que leur contribution aux exportations. La consommation et les prix du petit bétail dans l'ensemble du pays sont donc étroitement liés à la situation qui prévaut dans l'Extrême-Nord.

Les **porcins** alimentent les flux entre le Sud et le Nord. Ils sont élevés en grande quantité dans la province de l'Extrême-Nord. Dans cette zone d'obédience musulmane, la demande locale est réduite et les prix sont faibles. C'est ce qui amène les revendeurs des zones de grande consommation du Sud du pays à venir s'y approvisionner.

Les flux de **bovins** à l'intérieur du pays sont dominés par quatre principaux pôles de production à savoir le Nord et l'Extrême-Nord, l'Adamaoua, le Nord-Ouest et l'Est. Le **pôle du Nord et Extrême-Nord** sert à l'alimentation des populations de cette région du pays et aux exportations en direction du Nigeria. Les bovins de cette région du pays n'atteignent pas les zones de grande consommation du Sud en raison d'une « barrière sanitaire » érigée dans la province de l'Adamaoua. Le **pôle de l'Adamaoua** regroupe près de 40 pourcent du cheptel du pays et constitue la principale source d'approvisionnement du Sud du pays, y compris pour les pays frontaliers du Sud. Une pénurie de bovins (transhumance, exportations, insécurité, etc.) dans l'Adamaoua est donc immédiatement ressentie sur l'ensemble des régions de consommation du pays et des pays voisins. Le **pôle du Nord-Ouest** concerne l'élevage du bovin et est renforcé par l'immigration des éleveurs de l'Adamaoua qui ont fini par se sédentariser sur ses hautes terres. Le cheptel est encore modeste mais permet déjà de couvrir les besoins des populations de cette province et celles de l'Ouest. En cas de pénurie dans la province du Nord-Ouest, les populations de l'Ouest se retournent facilement vers l'Adamaoua. Le **pôle Est** tire sa force des riches pâturages du plateau de l'Adamaoua. Il est aussi alimenté par des importations bovines de la République Centrafricaine. La production reste encore marginale mais permet de dégager quelques excédents pour les provinces méridionales.

3.5.3 Flux transfrontaliers de bétail

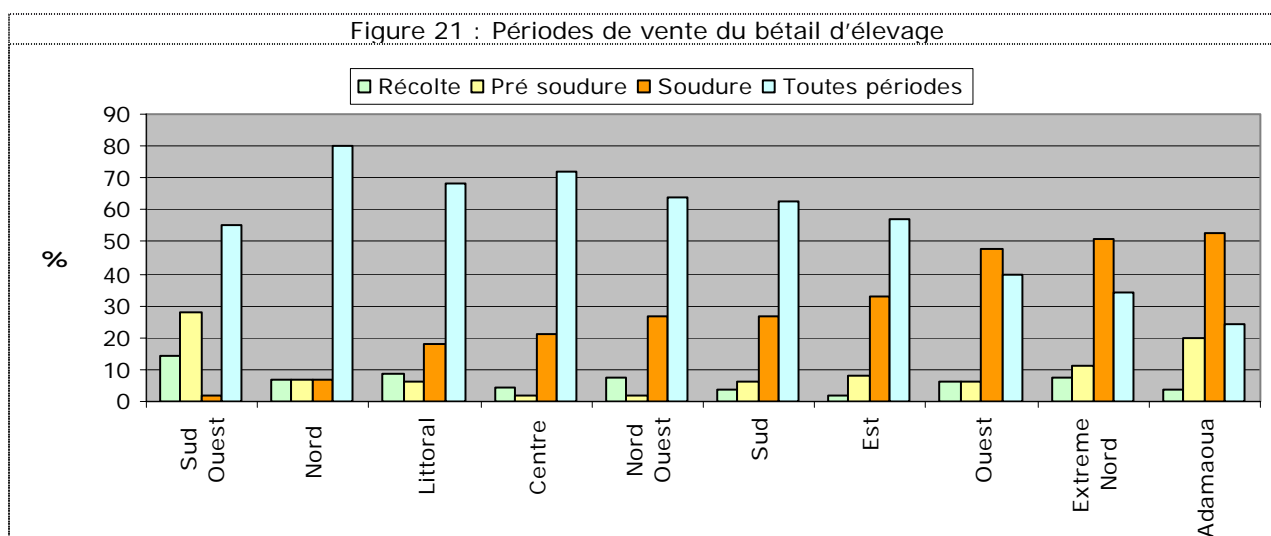
Le Cameroun reçoit essentiellement des bovins du Tchad, soit pour alimenter les flux internes après engraissement, soit en transit pour la réexportation. Ces mouvements sont particulièrement marqués dans la province de l'Extrême-Nord, notamment dans le Logone et Chari, et le Mayo Sava.

Dans le Nord du pays, les exportations s'effectuent vers le Nigeria principalement à partir de l'Extrême-Nord, mais aussi (en proportion moindre), du Nord et de l'Adamaoua. Il convient de signaler que certaines statistiques d'exportation qui sont signalées en faveur du Tchad et de la RCA ne sont en fait que des retours de transhumance. Dans la partie méridionale, les flux d'exportations sont dirigés vers le Congo à partir de la province de l'Est (en passant par Moloundou), du Gabon (en passant par Abang-Minko'o et Kye Ossi) et la Guinée Equatoriale via Kye-Ossi.

Les petits ruminants sont eux importés du Tchad et de RCA, pour les mêmes raisons évoquées pour les bovins. En dehors des marchés nigériens qui absorbent une partie importante de ces animaux, les pays limitrophes de la partie sud du Cameroun restent encore de modestes importateurs de petits ruminants. L'essentiel des importations rentre dans les marchés de consommation locale.

3.5.4 Périodicité de vente et d'achat d'animaux

Les ménages ont reporté qu'il n'y a pas de période de pic pour la **vente des animaux** et que les ventes se font tout au long de l'année. Cependant, un tiers des ménages enquêtés pratiquant l'élevage vendent leur bétail pendant la période de soudure. Comme le montre la Figure 21, cela est particulièrement vrai pour les ménages des provinces de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et de l'Ouest.



Pour ce qui est de l'**achat**, l'enquête montre que 57 pourcent des ménages du pays achètent le bétail à toutes les périodes de l'année, contre seulement 19 pourcent en période de récolte et 15 pourcent en période de soudure.

3.5.5 Marchés d'achat des produits d'élevage

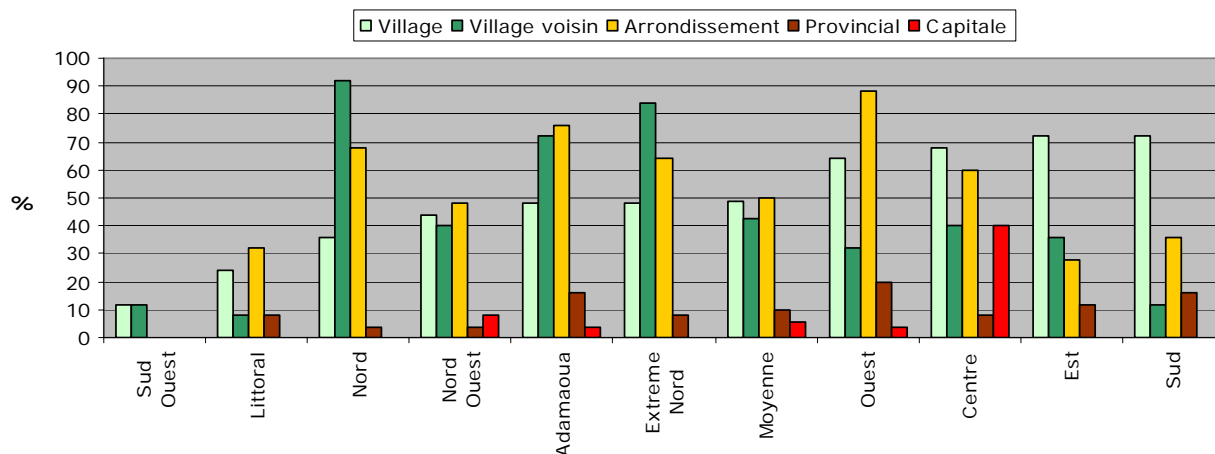
Les ménages ne semblent pas avoir de préférence marquée pour les marchés d'achat de produits de l'élevage. L'analyse des données récoltées au niveau des villages révèle certaines disparités par province. En effet, dans l'Est et dans l'Ouest, l'achat des produits d'élevage se fait principalement dans le marché du village (72 pourcent et 68 pourcent respectivement). Dans l'Adamaoua, les ménages se tournent plus vers les villages voisins et l'arrondissement pour vendre les produits du bétail en particulier et ce, pour des raisons de bon approvisionnement.

A l'instar des produits agricoles, les raisons du choix du premier marché pour les produits d'élevage sont le bon approvisionnement (49 pourcent des villages) et la proximité du marché (48 pourcent des villages). Cependant les prix sur le marché et l'achat d'autres produits sont aussi importants pour certaines provinces comme le Centre et le Nord.

3.5.6 Marchés de vente des produits d'élevage

Comme dans le cas des produits agricoles, les premiers marchés d'achat des produits d'élevage restent le marché du village (49 pourcent de communautés), le marché de l'arrondissement (50 pourcent) et le marché du village voisin (43 pourcent). Le marché de la capitale représente un grand marché d'écoulement des produits d'élevage pour les populations de la province du Centre (40 pourcent) à cause des prix de vente attractifs et la possibilité d'un écoulement facile des marchandises.

Figure 22: Principaux marchés de vente des produits d'élevage



Les raisons essentielles justifiant le choix du premier marché sont sa proximité par rapport au lieu de résidence des ménages (33 pourcent), l'écoulement facile des produits d'élevage (36 pourcent), le bon approvisionnement (17 pourcent) et le prix de vente élevé (22 pourcent).

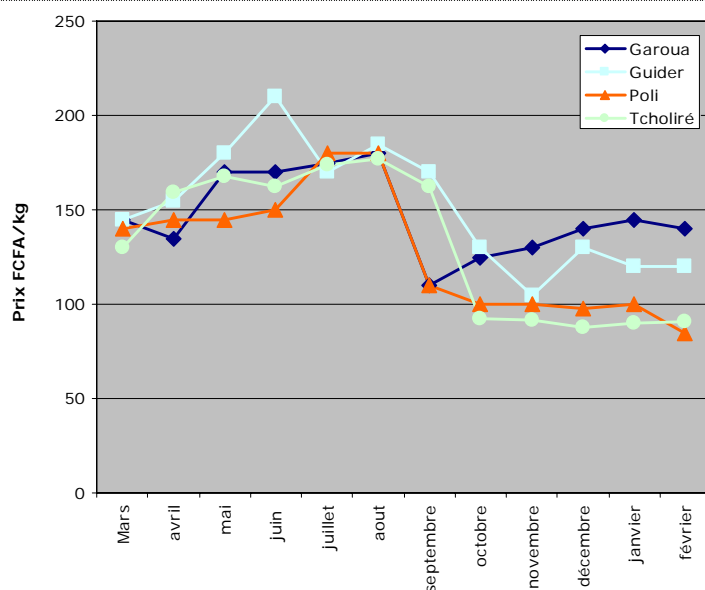
3.5.7 Les prix des produits d'élevage

L'analyse de l'évolution des prix sur les marchés a été appréhendée sous deux angles: l'angle de la variation spatiale des prix et l'angle de l'évolution des prix au cours d'une année et entre les années. D'une manière générale, les prix varient entre les zones productrices et les zones de ravitaillement, et entre les régions (provinces).

3.5.7.1 Variation des prix entre les zones rurales et les zones urbaines de ravitaillement

La disparité des prix entre les régions s'observe d'abord entre les zones rurales et les zones urbaines qu'elles approvisionnent. Dans ce cadre, la situation en vigueur dans la partie septentrionale du pays peut être illustrée par les niveaux des prix du maïs en 2003 dans la province du Nord. L'analyse permet de déceler les principales zones de production de la région (Poli et Tcholiré), mais également une zone rurale déficitaire (Guider), et la zone de stockage (Garoua) qui assure la transition entre ces deux extrêmes.

Figure 23 : Evolution annuelle (2003) des prix du maïs dans le bassin d'approvisionnement de Garoua au Cameroun



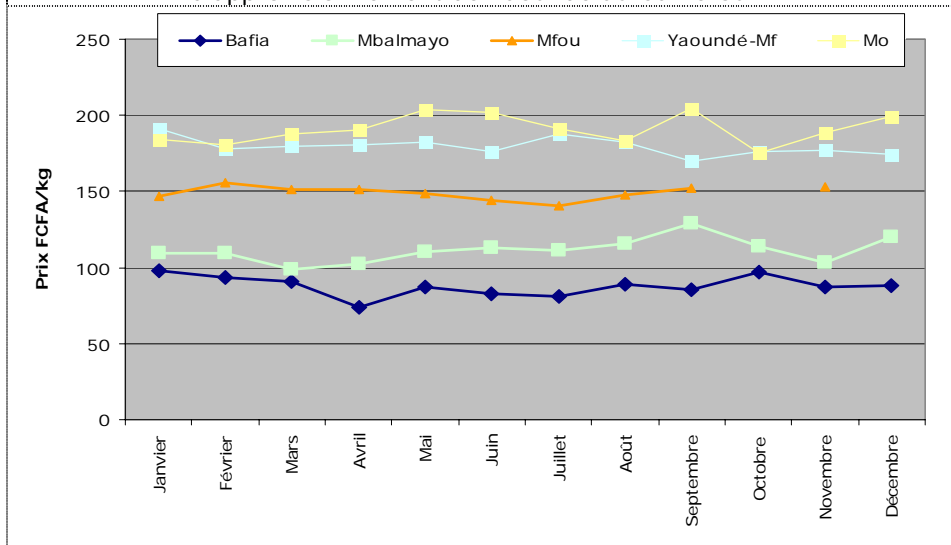
Ces résultats dissimulent plusieurs contrastes de l'approvisionnement de cette denrée dans la région concernée. Il est alors plus utile de s'appuyer sur des moyennes plus éclatées (moyennes mensuelles) pour constater que le statut de zone excédentaire ou de zone déficitaire n'est pas statique dans la partie septentrionale du pays.

Le graphique ci-contre montre en effet qu'à partir des premières récoltes (octobre) les prix pratiqués à Garoua sont plus élevés que ceux de l'ensemble de ses chefs lieux de départements. Cette tendance s'inverse autour du mois de mars et culmine en août /septembre (période de soudure) où les prix en zones rurales sont nettement plus élevés qu'à Garoua.

Source : Compilation AgriStat (2004) / Medou J.C. (2007)

Sur la base des prix pratiqués il apparaît que dans la partie septentrionale du pays le déficit vivrier change de localisation au cours de l'année. D'octobre à mars, il est plus prononcé pour les citadins tandis que de mai à septembre, il s'installe chez les ruraux.

Figure 24 : Niveaux mensuels des prix du plantain en 2003 sur le bassin d'approvisionnement de Yaoundé au Cameroun



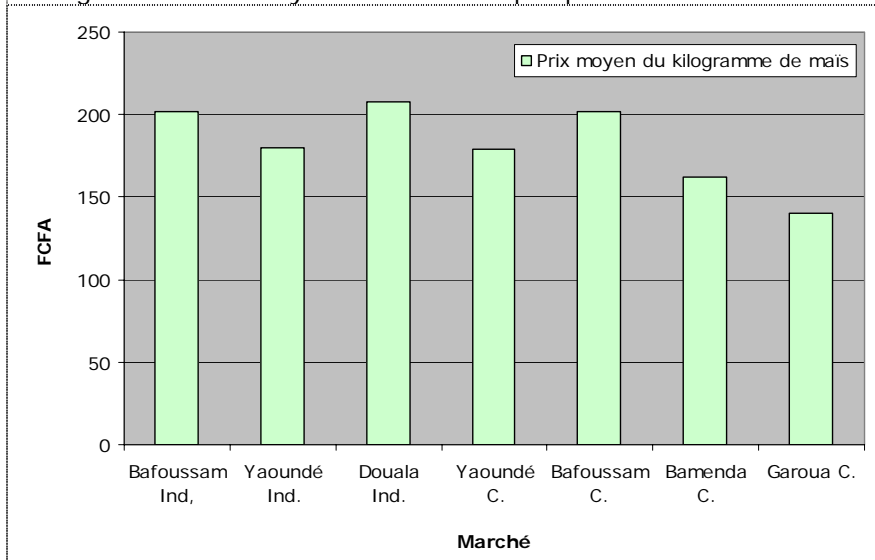
La situation semble cependant différer dans la partie méridionale du pays. Les prix du plantain tels que pratiqués sur les principaux marchés vivriers de Yaoundé (Mokolo et Mfoundi) sont en permanence supérieurs à ceux qui sont en cours dans les principales zones d'approvisionnement cette ville.

Ici également, on peut convenir que la spéculation n'a pas encore fait son lit dans la région (les marges brutes sont relativement constantes) et que les flux des produits vivriers s'opèrent en sens unique des campagnes vers les villes.

3.5.7.2 Variation des prix entre les régions (provinces / villes)

L'exemple du maïs peut une fois de plus être mis à contribution pour attester de la disparité des prix entre les régions du pays. La figure ci-dessous permet ainsi de constater le niveau élevé des prix à Douala (Littoral) et Bafoussam (Ouest) notamment, alors que ceux-ci sont moins élevés à Garoua (Nord) et quelque peu à Bamenda (Nord-Ouest).

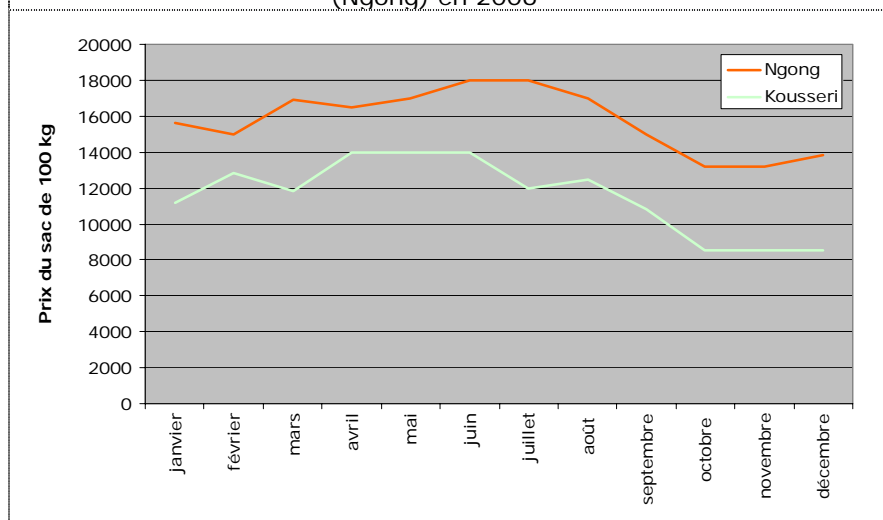
Figure 25 : Prix moyens du maïs sur quelques marchés vivriers



Ce graphique reflète bien le niveau élevé de la production dans le Nord (Chef lieu Garoua), ainsi que la demande importante des localités de Bafoussam et Douala. La disparité des niveaux des prix entre ces zones permet alors de justifier les mouvements de produits entre elles. Il est ainsi communément admis que la localité de Ngong dans la province du Nord, est un important point de départ des flux du maïs à destination du Sud du Pays, du Nigeria et du Tchad.

En considérant cette dernière destination, on constate un écart constant et une évolution tendancielle des prix relativement identiques entre les prix du marché de Ngong et ceux du marché de Kousseri.

Figure 26 : Evolution comparée des prix du maïs entre un marché de zone déficitaire (Kousseri) et un marché de zone excédentaire (Ngong) en 2006⁴⁴



La stabilité des marges brutes tout au long de l'année conduit à s'intéresser aux procédures de transfert de ces produits d'une zone à une autre.

A cet effet, on peut relever chez les transporteurs par camion et camionnette, une faible corrélation entre la distance parcourue et le coût du transport. A titre d'illustration, le transport d'un sac de céréales est de 1 000 FCFA entre Ngong et Garoua (60 km) tout comme entre Ngaoundéré et Garoua (275 km).

Ce prix est par contre influencé par l'état de la route. Il est relativement plus élevé sur les routes en terre par rapport aux routes bitumées. On constate ainsi que le transport d'un sac de céréales est de 300 FCFA entre Mayo Oulo et Guider (37 km de route bitumée), alors qu'il est de 1000 FCFA entre Nkidam et Zimado (40 km de route en terre), soit 8 FCFA/km/100 kg dans le premier cas, contre 25FCFA/km/100 kg dans le second.

Le prix de transport du sac de céréales semble également dépendre fortement des saisons sur les routes en terre. Entre Zimado et Kousseri par exemple, ce prix passe du simple au double (de 500 FCFA en saison sèche à 1 000 FCFA en saison pluvieuse).

Il convient à cet effet de relever ici qu'en saison des pluies, les produits sont déjà rares et chers sur le marché (période de soudure). L'incidence du prix de transport contribuera par conséquent à les rendre davantage moins accessibles pour les consommateurs.

3.5.7.3 La variation temporelle des prix

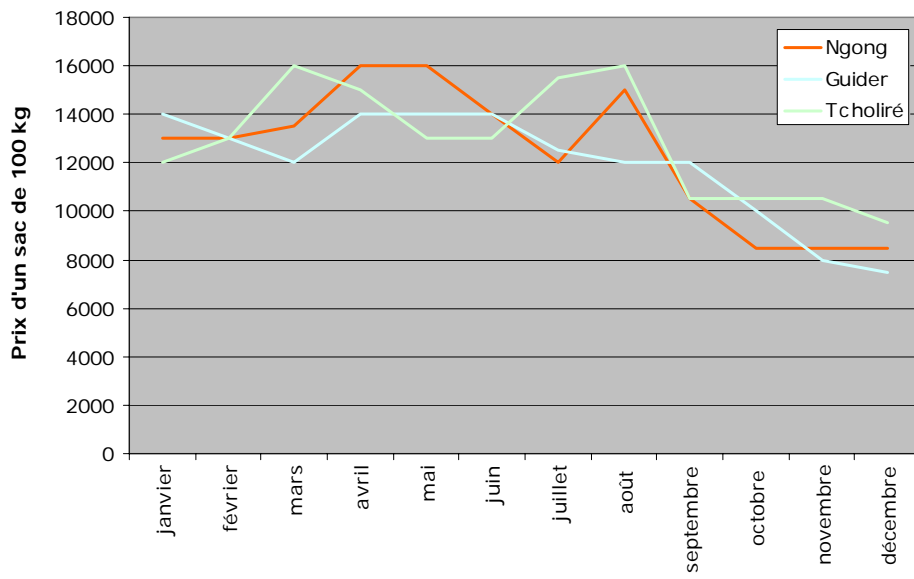
Cette section analyse la variation saisonnière des prix ainsi que leur évolution au cours des sept dernières années précédant l'enquête.

Variation saisonnière des prix

S'agissant de la variation saisonnière des prix, l'on constate que dans la partie septentrionale du pays, les prix passent par une période basse (octobre – mars) et par une période haute (mai – septembre). A cours de cette dernière période, l'accessibilité aux denrées alimentaires est fortement compromise. Les agriculteurs de moindre envergure réduisent leur ration alimentaire dans un premier temps, vendent leurs animaux ensuite pour s'approvisionner sur le marché à des prix nettement supérieurs à ceux qu'ils ont jadis pratiqués. Cette situation est similaire dans l'ensemble de la zone céréalière ; ce qui traduit la forte intégration des marchés de cette région.

⁴⁴ Cf. Medou Jean Claude (2007), Analyse des marchés de céréales du Nord Cameroun (Rapport provisoire), PAM, Yaoundé

Figure 27 : Evolution du prix du Sorgho sur trois marchés de regroupement de la province du Nord en 2006

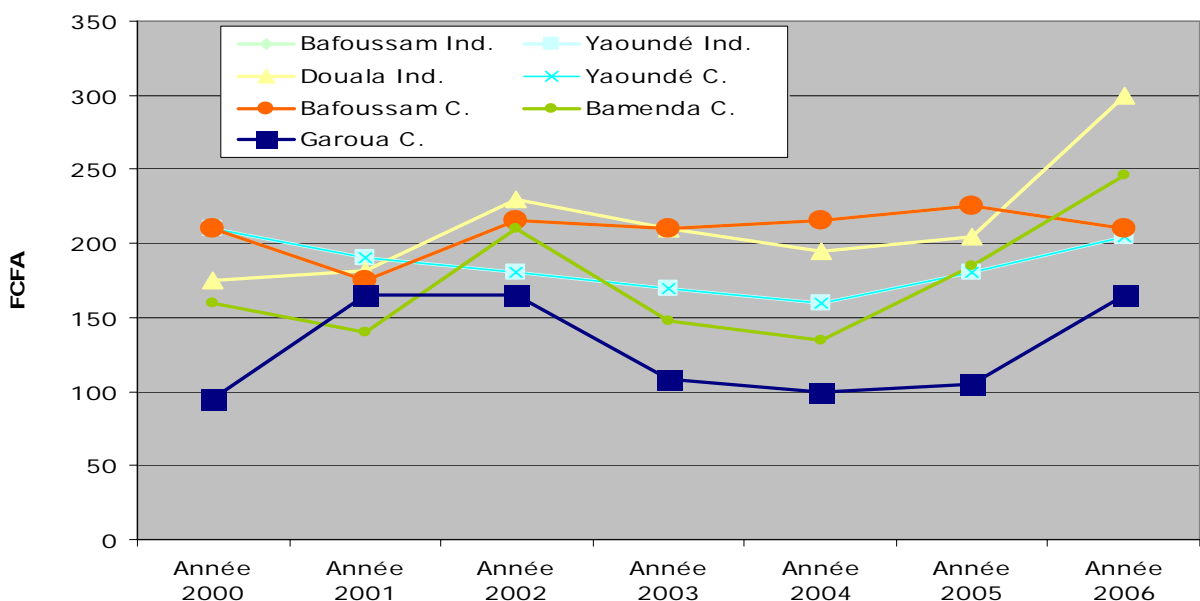


A titre d'illustration, on peut constater que la tendance des prix au cours de l'année est très similaire entre les marchés de regroupement d'une même province comme le montre la figure ci-dessous. Dans la partie méridionale du pays, les fluctuations saisonnières sont moins marquées mais présentent des pics réguliers à la fin de chaque année (novembre – janvier).

Cette situation découle en fait de la multiplicité des zones de production de chacune des principales denrées alimentaires; ce qui permet à certaines régions de palier au déficit temporaire de production d'une autre région.

Pour ce qui est de l'évolution des prix au cours des sept dernières années, les données secondaires révèlent qu'en dehors des années de pénuries alimentaires sévères, les marchés camerounais des produits vivriers se sont caractérisés ces dernières années par une relative stabilité. L'accroissement de la demande sous-régionale de produits vivriers semble être compensé par un accroissement des superficies cultivées (10 pourcent d'après le Ministère en charge de l'agriculture), sous l'impulsion de différents programmes et projets de développement. L'action de ces institutions a rencontré dans la partie septentrionale du pays, des conditions climatiques favorables qui ont permis de renforcer cette performance.

Figure 27 : Evolution du prix du kilogramme de maïs entre 2000 et 2006



On peut cependant constater depuis l'année 2004, une perturbation de l'équilibre établi. La plupart des cultures connaissent une hausse régulière des cours qui s'évalue autour de 5 pourcent par an,

comme en témoignent la Figure 27. Les tendances sont vérifiables aussi pour le prix du kilogramme de pomme de terre et du haricot.

Cette situation semble traduire une pénurie alimentaire progressive dans la sous-région. Elle confirme les observations à répétition sur l'appareil de production et de commercialisation du Cameroun qui, au moment même où les pays voisins ont le plus tendance à s'appuyer sur lui, présente des signes d'essoufflement et d'inadaptation préjudiciables à l'intégration des marchés et à la sécurité alimentaire dans la sous-région.

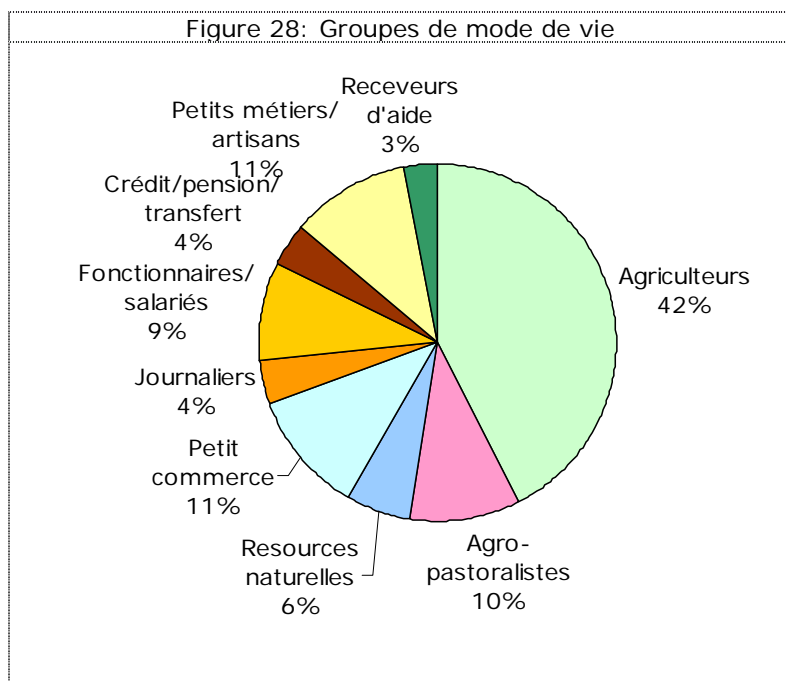
Cette évolution des prix a bien sur un impact non négligeable à la fois sur les dépenses et les revenus des ménages et sur leur accès aux denrées alimentaires de base comme le maïs et le sorgho.

3.6 Sources de revenus et modes de vie

Dans toutes les zones rurales concernées par l'étude et dans chaque ménage, au moins deux personnes exercent une activité qui contribue à l'augmentation des revenus du ménage et permet de nourrir ses membres dans leur ensemble.

3.6.1 Les groupes de mode de vie du Cameroun rural

En se basant sur les sources de revenus des ménages ainsi que sur la disponibilité foncière, les terres, les récoltes et les unités de bétail, une analyse des composantes principales a permis de dégager neuf groupes distincts de mode de vie au Cameroun. Il est à noter que les activités de production et de vente des produits agricoles ont été regroupées lors de l'analyse.



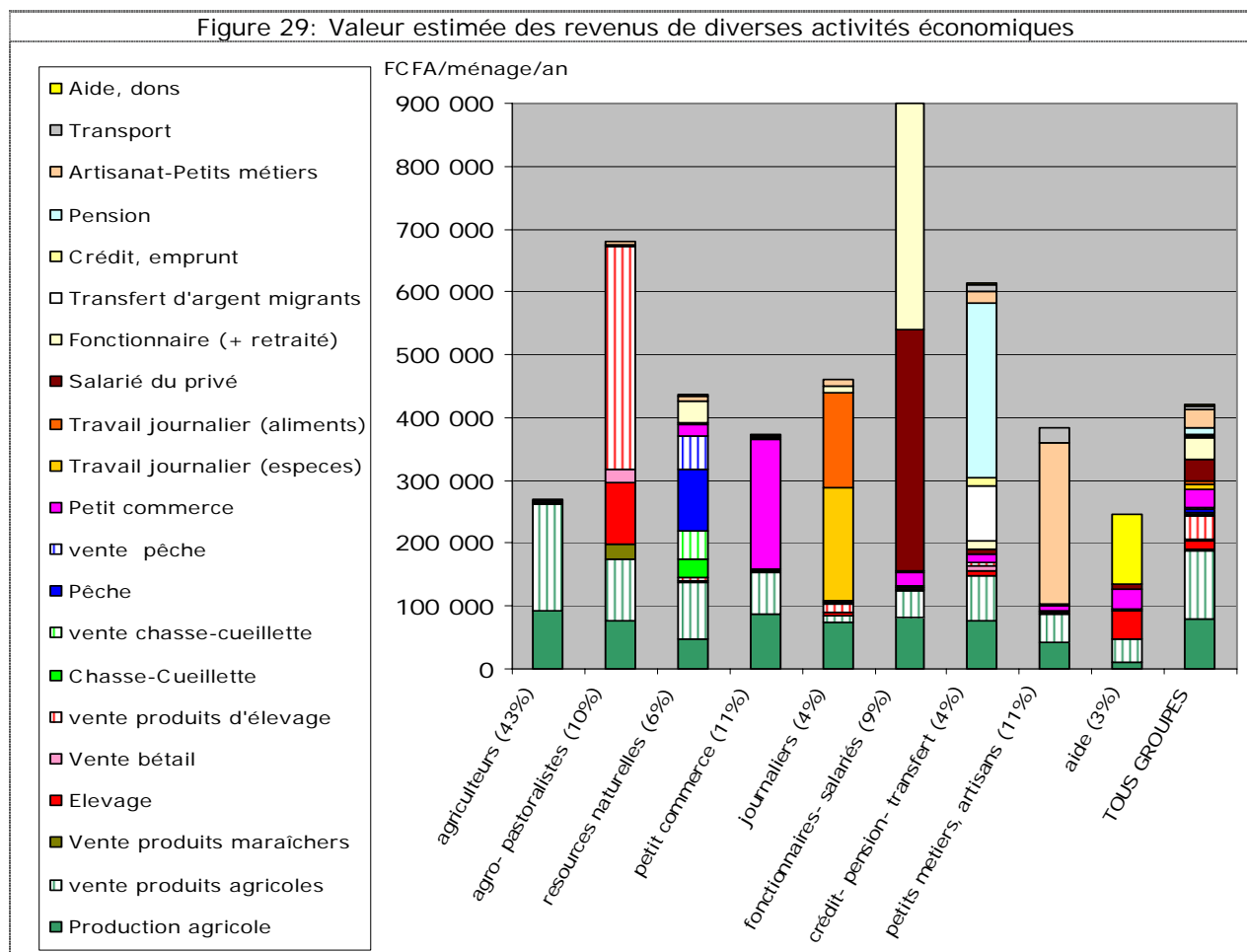
Avec une proportion de 42 pourcent, les ménages agricoles forment le groupe le plus important du Cameroun rural. Par ailleurs, 10 pourcent des ménages sont agro-pastoralistes alors que 6 pourcent vivent grâce aux ressources naturelles (chasse, cueillette et pêche).

Ces trois groupes typiques pour le secteur primaire en milieu rural ne constituent ensemble que 59 pourcent des ménages ruraux. Les autres groupes tirent leurs revenus du petit commerce, vivent de salaires du privé ou en tant que fonctionnaires, pratiquent un activité journalière ou des petits métiers, de l'artisanat ou du transport. 3 pourcent des ménages dépendent surtout de l'aide.

3.6.2 Principales activités des membres du ménage

L'agriculture est importante pour 71 pourcent des ménages; avec une proportion de revenu de 43 pourcent, elle constitue leur principale source de revenus alors que l'élevage en rapporte 10 pourcent. Cette dernière activité vient en complément de l'agriculture pour beaucoup de ménages. Les salaires du privé et des fonctionnaires constituent 9 pourcent des revenus moyens en milieu rural. Le petit commerce et les petits métiers de l'artisanat rapportent chacun 11 pourcent des revenus du monde rural. Il est à noter que les sources de revenus sont, par définition, distinctes pour les différents groupes de mode de vie.

Figure 29: Valeur estimée des revenus de diverses activités économiques



3.6.3 Proportion de l'activité principale utilisée en dépenses alimentaires

Tableau 10: Proportion de l'activité principale dédiée aux dépenses alimentaires

Province	Proportion (pourcent)
Extrême-Nord	70
Est	43
Centre	48
Littoral	39
Sud Ouest	41
Nord Ouest	46
Ouest	50
Nord	49
Adamaoua	66
Sud	28
Total	50

La proportion moyenne du revenu de la première activité utilisée pour les dépenses alimentaires est exactement de 50 pourcent pour l'ensemble des ménages ruraux enquêtés. Mais il existe des différences dans l'utilisation de ces revenus par province. L'on constate par exemple que les ménages ruraux de l'Extrême-Nord dépendent jusqu'à 70 pourcent du revenu de leur première activité pour les dépenses alimentaires, pendant que ceux de l'Adamaoua sont à 66 pourcent, et ceux du Nord, de l'Ouest et du Centre à environ 50 pourcent. A l'opposé, les ménages du Sud dépendent le moins (28 pourcent) alors que ceux du Littoral, du Sud-Ouest et l'Est dépendent entre 39 pourcent et 43 pourcent des revenus de leur première activité. En général, les ménages ayant une forte proportion de dépenses alimentaires sont ceux qui ont les revenus les plus faibles. Ces ménages sont aussi les plus vulnérables aux hausses de prix des biens alimentaires.

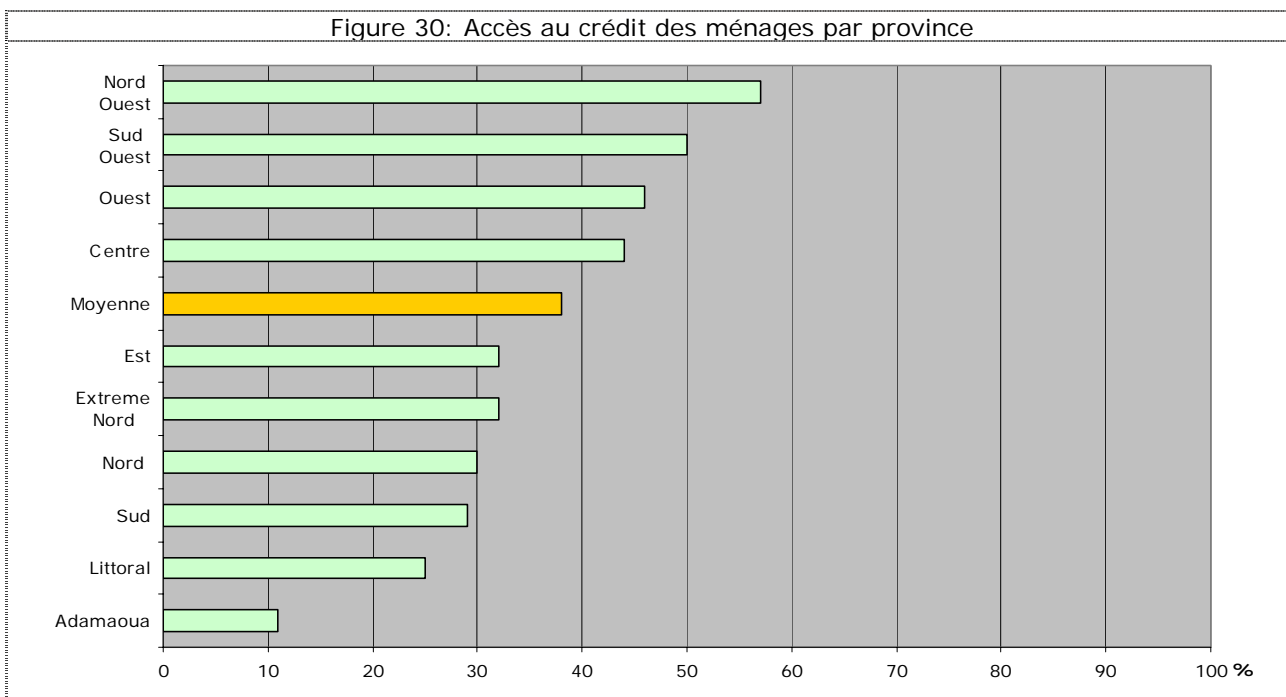
Sur le plan national, la gestion financière des ressources provenant de la première activité est de la responsabilité du chef de ménage et ce, spécialement dans l'Adamaoua, l'Extrême- Nord et l'Ouest. Dans certaines provinces, ce sont par ordre d'importance l'épouse du chef de ménage ou une personne adulte qui prend part à cet exercice. A titre d'exemple, 48 pourcent d'épouses des chefs de ménage de la province du Sud-Ouest sont responsables de la gestion financière du revenu tiré de la première activité, alors que leur taux de participation à la production de ce revenu n'est que de 17 pourcent.

3.7 Accès au crédit

Les données relevant de l'accès au crédit sont collectées pour connaître les différentes capacités d'accès des ménages, à des ressources monétaires, pouvant être utilisées pour l'acquisition de denrées alimentaires ou des produits de première nécessité indispensables à la survie de ses membres.

3.7.1 Proportion des ménages ayant accès au crédit

Le manque d'accès au crédit touche aussi bien les hommes que les femmes en zone rurale, en raison des taux d'intérêt élevés et des garanties requises. Les établissements de crédit agricole du Cameroun ne proposent aucun programme fiable de crédit pour les petits agriculteurs ruraux. Toutefois des mesures ont été prises pour instituer des fonds de crédit accessibles à la population rurale. Le Fonds d'investissement des microprojets agricoles et communautaires (FIMAC) finance des projets présentés par des groupements composés indifféremment d'hommes ou de femmes. Selon les données de cette enquête, le manque d'accès au crédit concerne 62 pourcent des ménages ruraux sur l'ensemble du territoire.



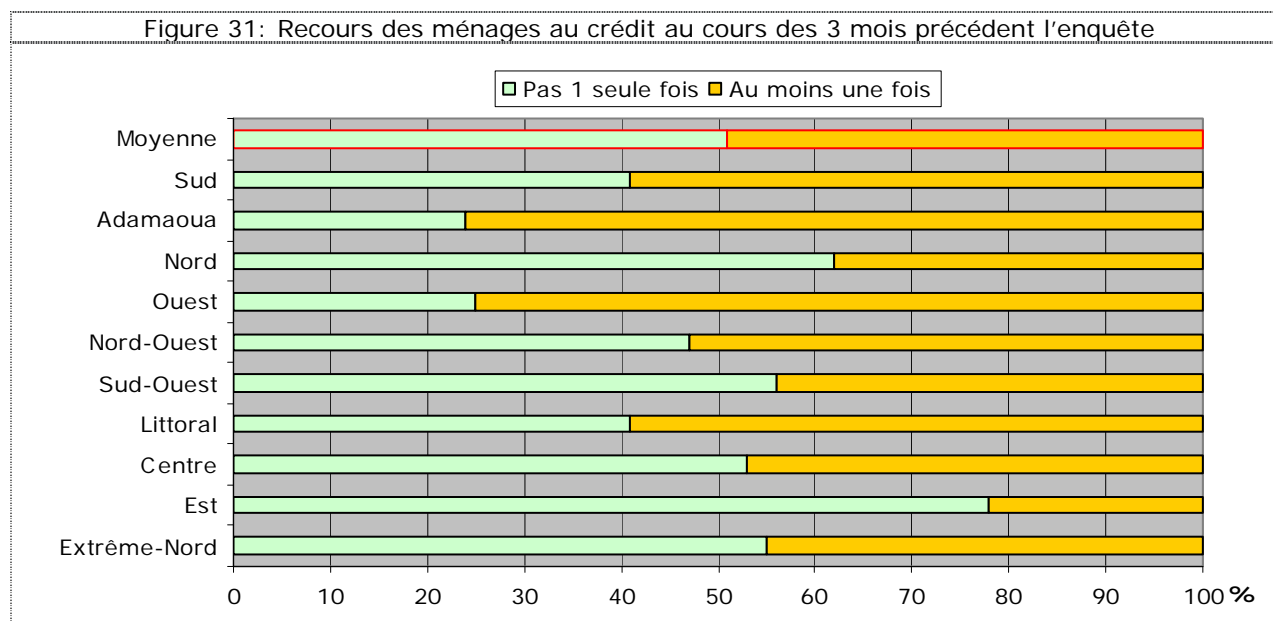
Les réseaux de la parentèle et d'amitié (44 pourcent) ainsi que la tontine (35 pourcent), sont les deux sources importantes d'octroi de crédit. Le système de « tontine » (association rotative d'épargne et de crédit) a longtemps constitué une stratégie alternative au secteur bancaire et permet de financer aussi bien le secteur informel que le secteur formel de l'économie : la vendeuse de beignets, le coiffeur, la tenancière de débit de boissons, l'éleveur de bétail financent très souvent leur activité avec un appui financier des « tontines » ou « Njangui ».

Province	Parents/Amis	Bienfaisance / ONGs	Prêteur local	Banque/crédit mutuel/Caisse Epargne	Tontine	Coopérative
Extrême-Nord	71	11	8	3	3	5
Est	48	0	5	0	47	0
Centre	10	3	3	11	64	7
Littoral	20	0	0	2	73	4
Sud-Ouest	17	1	1	11	70	1
Nord-Ouest	22	1	1	19	57	0
Ouest	30	2	0	10	57	1
Nord	55	13	18	3	0	10
Adamaoua	5	0	33	24	38	0
Sud	35	2	16	7	40	0
Total	41	5	8	6	37	3

En 1994 au Cameroun, les flux financiers provenant des ménages et entrepreneurs individuels qui transitaient à travers les « tontines » étaient estimés à 14 milliards de francs CFA. L'épargne brute dégagée par cette activité représentait 5 pourcent des revenus disponibles des ménages (soit environ 34 pourcent de l'épargne intérieure des ménages et entrepreneurs individuels).

Sur le plan régional, les proportions de recours à ces deux sources varient et sont même alternatives. Par exemple, la source des parents et amis est la plus exploitée dans l'Extrême-Nord (71 pourcent), le Nord (55) et l'Est (48). La tontine est sollicitée par 73 pourcent des ménages dans le Littoral, 70 pourcent au Sud-Ouest et 64 pourcent dans le Centre. Les sources de crédit des ménages ruraux de l'Adamaoua et du Nord sont assez diversifiées (cf. Tableau 11).

3.7.2 Recours au prêt d'argent ou d'aliments pour les dépenses alimentaires



La moitié des ménages considérés dans cette étude ont eu recours au crédit au moins une fois (au cours des 3 derniers mois précédent l'enquête) dans le but d'acheter des aliments pour nourrir les membres du ménage. Ce type de recours au crédit est particulièrement prononcé dans les provinces de l'Ouest et de l'Adamaoua. Dans l'ensemble du pays, ces statistiques mettent en exergue la vulnérabilité de près de la moitié des ménages ruraux en ce qui concerne leur accès à la nourriture. Si l'on considère la situation des ménages n'ayant jamais contracté un crédit, l'on constate d'importantes disparités régionales. Deux groupes de provinces se distinguent. Le premier comprend, par ordre d'importance, l'Est, le Nord, l'Extrême-Nord et le Centre et on y dénombre entre 53 pourcent et 78 pourcent des chefs de ménages qui n'ont pas sollicité de crédit pour se procurer des aliments. Le

second groupe est composé du reste des provinces où les crédits pour des besoins alimentaires sont assez importants.

Sur le plan national, seulement 12 pourcent des chefs de ménage ont eu recours au prêt des aliments pour nourrir leur famille contre 88 pourcent qui ne l'ont pas envisagé. Par rapport aux autres provinces du pays, l'Adamaoua émerge comme un cas particulier avec jusqu'à 43 pourcent des chefs de ménage ayant opté pour cette pratique au moins une fois au cours des trois derniers mois. Cette situation est en rapport direct avec celle révélée plus haut où 76 pourcent de ces mêmes de chefs de ménage ont eu recours au crédit pour la même cause.

PARTIE 4 - ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES MENAGES

Cette partie analyse la consommation alimentaire des ménages en mettant un accent particulier sur les classes de consommation alimentaire, examine les sources des aliments consommés ainsi que les chocs et les stratégies de survie des ménages.

4.1 Consommation alimentaire

L'enquête village (qualitative) ainsi que les données secondaires attestent de l'existence de maints interdits alimentaires dans presque toutes les provinces du Cameroun avec un accent pour les provinces de la partie méridionale du Cameroun. Par exemple, la consommation de la viande et des œufs est souvent interdite aux enfants. La principale raison est que le contraire pourrait faire d'eux des bandits. Dans les cas où ces produits sont tout de même donnés aux enfants, des restrictions sont observées. Par exemple, pour les œufs, les enfants ne sont autorisés qu'à manger la partie blanche alors que le jaune d'œuf est réservé aux adultes. Pour le poulet par exemple, le gésier et les cuisses sont mangés par les hommes, notamment le chef de ménage; alors que les autres parties moins charnues sont destinées aux autres membres du ménage.

4.1.1 Fréquence de consommation et diversité alimentaire

Le nombre moyen de repas par ménage et par jour au Cameroun pour la période de l'enquête⁴⁵ est de 2,5 pour les enfants et les adultes pendant la période normale, ce qui est relativement bon. Cependant, pendant la période de soudure, le nombre moyen de repas par ménage est réduit à 1,9 pour tous les enfants (filles et garçons) et les adultes (hommes et femmes). Il est rare que la consommation des adultes soit supérieure à celle des enfants ou que celle des hommes soit supérieure à celle des femmes (sauf pour les cas du Nord et de l'Adamaoua).

La consommation alimentaire des ménages est l'élément fondamental dans l'analyse des données. Elle est analysée selon la diversité et la fréquence de consommation des produits alimentaires et leur mode d'acquisition (propre production, achat, don, aide alimentaire...) en utilisant la méthode «diversité de la diète ». Cette méthode utilise un classement standard des aliments en 8 groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés.

Tableau 12: Consommation hebdomadaire de produits vivriers par provinces

Province	Céréales	Légumineuses/ oléagineux	Feuille/ légumes	Fruits	Viande/ poisson	Sucre	Lait	Huile
Adamaoua	6.7	0.9	5.4	3.5	3.6	3.9	1.5	5.1
Centre	6.5	0.5	4.5	6.2	2.6	1.2	0.3	5.2
Est	6.3	0.2	5.5	5.7	4.0	2.2	0.8	5.0
Extrême Nord	6.8	4.3	5.5	2.1	4.9	4.1	0.8	3.9
Littoral	5.7	1.2	2.7	6.1	4.3	1.7	0.9	6.9
Nord	6.7	3.6	5.7	2.3	5.1	4.4	1.5	4.7
Nord Ouest	6.1	0.0	4.7	4.5	3.4	1.9	0.9	7.0
Ouest	6.2	1.6	2.8	3.7	4.6	2.1	1.1	6.6
Sud	6.4	0.8	4.3	5.6	4.2	1.8	0.9	4.4
Sud Ouest	5.8	0.6	4.3	4.2	5.3	2.2	1.5	6.9
Total	6.3	1.4	4.5	4.4	4.2	2.6	1.0	5.6

A la question: « Combien de jours dans la semaine votre ménage a consommé les produits suivants ? », les ménages ont répondu que céréales et huiles sont consommées presque tous les jours dans toutes les provinces. Légumineuses/ oléagineux et lait sont les produits les moins consommés avec une fréquences hebdomadaire de 1,4 et 1,0 respectivement.

⁴⁵ Les scores de sécurité alimentaire présentés dans cette section sont représentatifs de la période mai/juin au Cameroun. Certaines régions, dépendamment de la saison peuvent avoir des scores différents. L'analyse doit donc être placée dans ce contexte et au vu des autres indicateurs de la sécurité alimentaire présenté tout au long de ce rapport.

Un tableau de fréquences de consommation alimentaire en nombre de jours pendant lesquels ces aliments ont été consommés durant la semaine précédant l'enquête a été construit.

Tableau 13 : Coefficient de pondération des aliments

Groupes d'aliments	Aliments	Poids
Céréales et tubercules	Mais frais, maïs sec, riz, sorgho, tubercules	2
Légumineuses	Légumineuses (haricot, niébé)	3
Légumes	Légumes et feuilles	1
Fruits	Fruits	1
Viande et poissons	Poisson frais séché ou fumé, volaille, Crevette, viande fraîche ou séchée, œufs	4
Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre	Sucre	0,5
Huile	Huile	0,5
Condiments	Poisson séché en condiments, viande séchée en condiments, lait en condiments	0

L'utilisation du score est basée sur la fréquence de consommation des aliments durant les 7 derniers jours précédents l'enquête. Au total, 20 aliments ont été pris en compte dans l'analyse. Ces aliments sont ensuite répartis en 9 groupes et un poids est attribué à chaque groupe. Le score de consommation alimentaire des ménages est calculé en utilisant la formule suivante:

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmns}}x_{\text{legmns}} + a_{\text{leg}}x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}}x_{\text{animal}} + a_{\text{suc}}x_{\text{suc}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

où

x^i = Nombre de jour que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers ;
 a^i = Poids attribué au groupe d'aliments.

Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Habituellement, des seuils standard (voir encadré ci-dessous) sont utilisés pour déterminer trois classes de qualité du régime alimentaire ; toutefois, la consommation alimentaire particulière des ménages ruraux camerounais a forcé l'ajustement des seuils de 28 et 38 au lieu des seuils recommandés par les directives VAM qui sont normalement 21 et 35.

Les valeurs des scores ainsi calculés sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments ont été pondérées puis le Score de Consommation Alimentaire (SCA) a été déterminé pour chaque ménage. L'application de cette méthode requiert l'utilisation des seuils qui fixent les limites des classes de consommation alimentaire. Le seuil inférieur recommandé pour le (SCA) est de 28. Un ménage dont le SCA est égal ou moins de 28 est considéré comme ayant une consommation alimentaire « pauvre ». On obtient ainsi trois classes de consommation alimentaire organisées ainsi qu'il suit:

Si Score <= 28	Consommation alimentaire pauvre
28 < Score <= 38	Consommation alimentaire limite
Si Score > 38	Consommation alimentaire acceptable

Les habitudes alimentaires varient grandement du Nord au Sud du pays. Ce qui complique la détermination d'un score de consommation alimentaire au niveau national. Le changement de seuil normalement utilisé résulte de ces différences. Les quatre figures suivantes montrent que les seuils de 28 et 38 s'appliquent à travers le pays de façon assez uniforme pour engendrer une comparaison nationale. Cependant, le Nord se détache légèrement des trois autres provinces notamment parce que les ménages « limites » de ces provinces ont déjà une plus forte consommation de légumineuses. Les autres groupes d'aliments offrent cependant les mêmes résultats uniformes. Par ailleurs, la

consommation du sucre est plus courante au sud, même auprès des ménages avec une alimentation pauvre. Dans le reste du pays par contre, la consommation d'huile est très fréquente, même dans les lieux où la consommation de nourriture est insuffisante. Dans les quatre parties du pays, des limites de 28 et de 38 semblent donc valides.

Figure 32: Consommation alimentaire des ménages et validation des seuils de score de consommation alimentaire

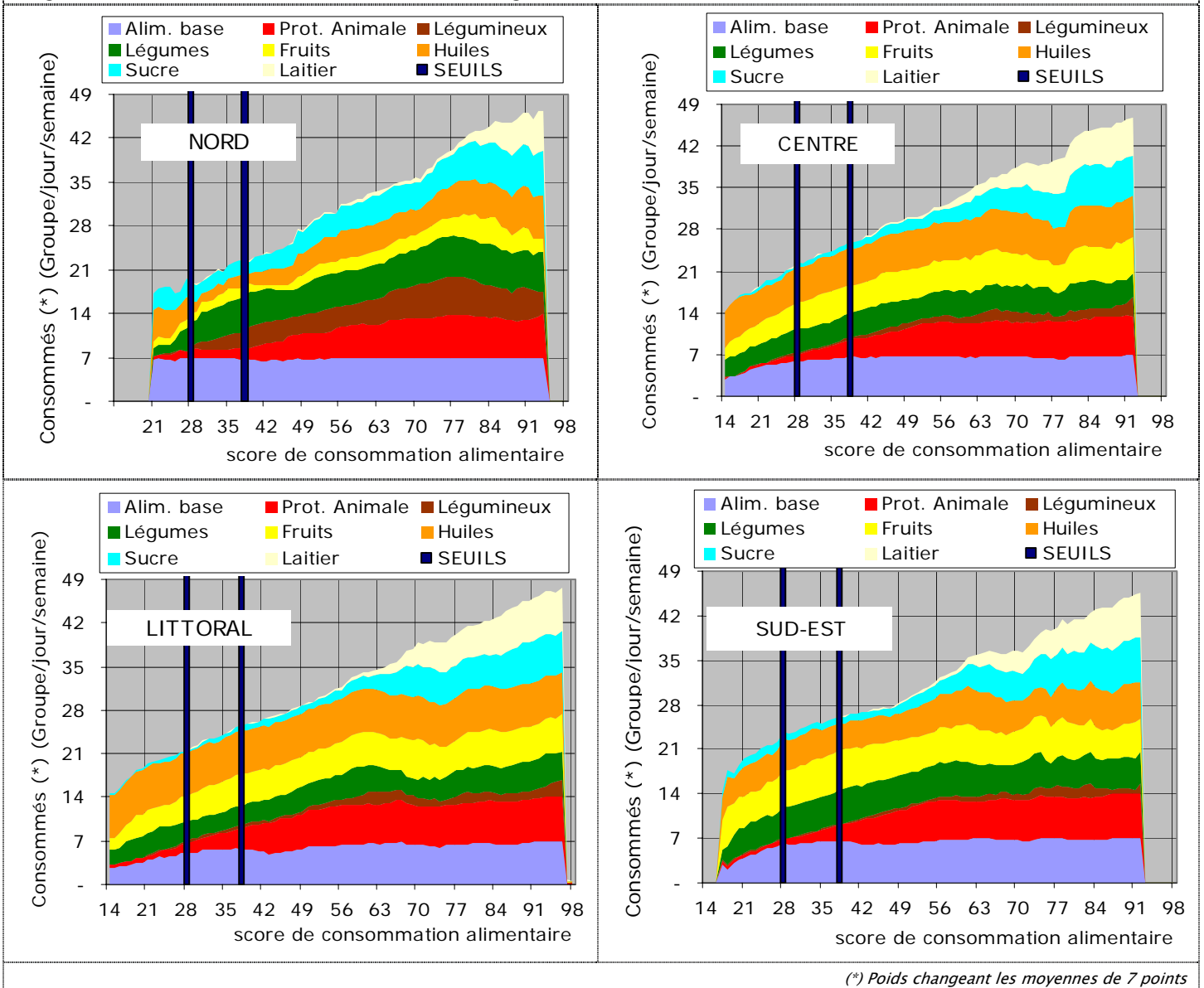
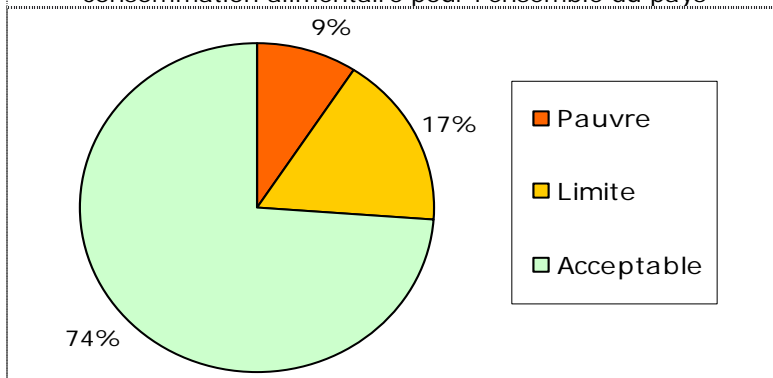


Figure 33 : Répartition des ménages suivant les classes de consommation alimentaire pour l'ensemble du pays



Sur l'ensemble du pays, les résultats de l'enquête montrent que 9 pourcent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre; 17 pourcent ont une consommation alimentaire limite et 79 pourcent ont une consommation alimentaire acceptable.

4.1.1.1 Classe des ménages à consommation alimentaire pauvre

Au moment de l'enquête (mai-juin), cette classe de consommation concernait 9 pourcent des ménages enquêtés. Les taux les plus élevés par rapport à la moyenne nationale sont dans les provinces du **Nord-Ouest**, du **Sud-Ouest**, du **Centre**, du **Sud-Ouest** et de l'**Adamaoua**. Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales accompagnée de légumes, principalement à travers la sauce. Les céréales sont consommées quasiment tous les jours. Les ménages ont un accès faible aux protéines animales qui dans certains cas ne sont consommées qu'une fois par semaine. Les repas sont constitués généralement de céréales, d'huile et de légumes (feuilles). Le régime alimentaire des ménages n'intègre pas les légumineuses et les oléagineux. Les fruits et les produits laitiers sont aussi consommés. L'équilibre alimentaire est loin d'être atteint. Les ménages de cette classe consomment rarement plus de deux repas par jour.

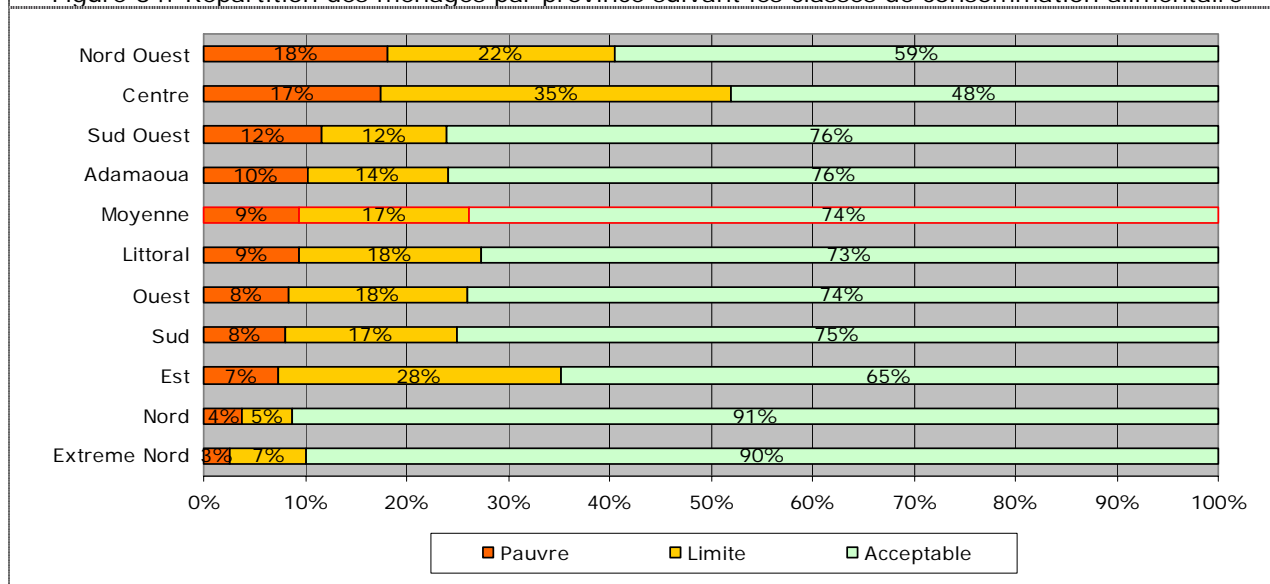
4.1.1.2 Classe de ménages à consommation alimentaire limite

Cette classe de consommation concerne 17 pourcent des ménages enquêtés et est très présente dans les provinces du **Centre** (35 pourcent), **Nord-Ouest** (22 pourcent), **l'Est** (28 pourcent), le **Littoral** (19 pourcent) et **l'Ouest** (18 pourcent). Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales accompagnées de légumes et de légumineuses qui sont consommés tous les jours. L'accès aux protéines animales est très faible et dans certains cas ne sont consommées qu'1 ou 2 fois par semaine. L'huile et le sucre sont une partie intégrante du régime alimentaire et sont consommés pratiquement tous les jours. Le régime alimentaire des ménages n'intègre pas, sinon très faiblement, les oléagineux. Les fruits et les produits laitiers sont faiblement consommés. L'équilibre alimentaire n'est pas atteint ; certains ménages de cette catégorie sont vulnérables et par conséquent, courent le risque de se retrouver dans la catégorie précédente en cas de choc. Il est à noter que certains ménages de cette classe arrivent à consommer plus de 2 repas par jour.

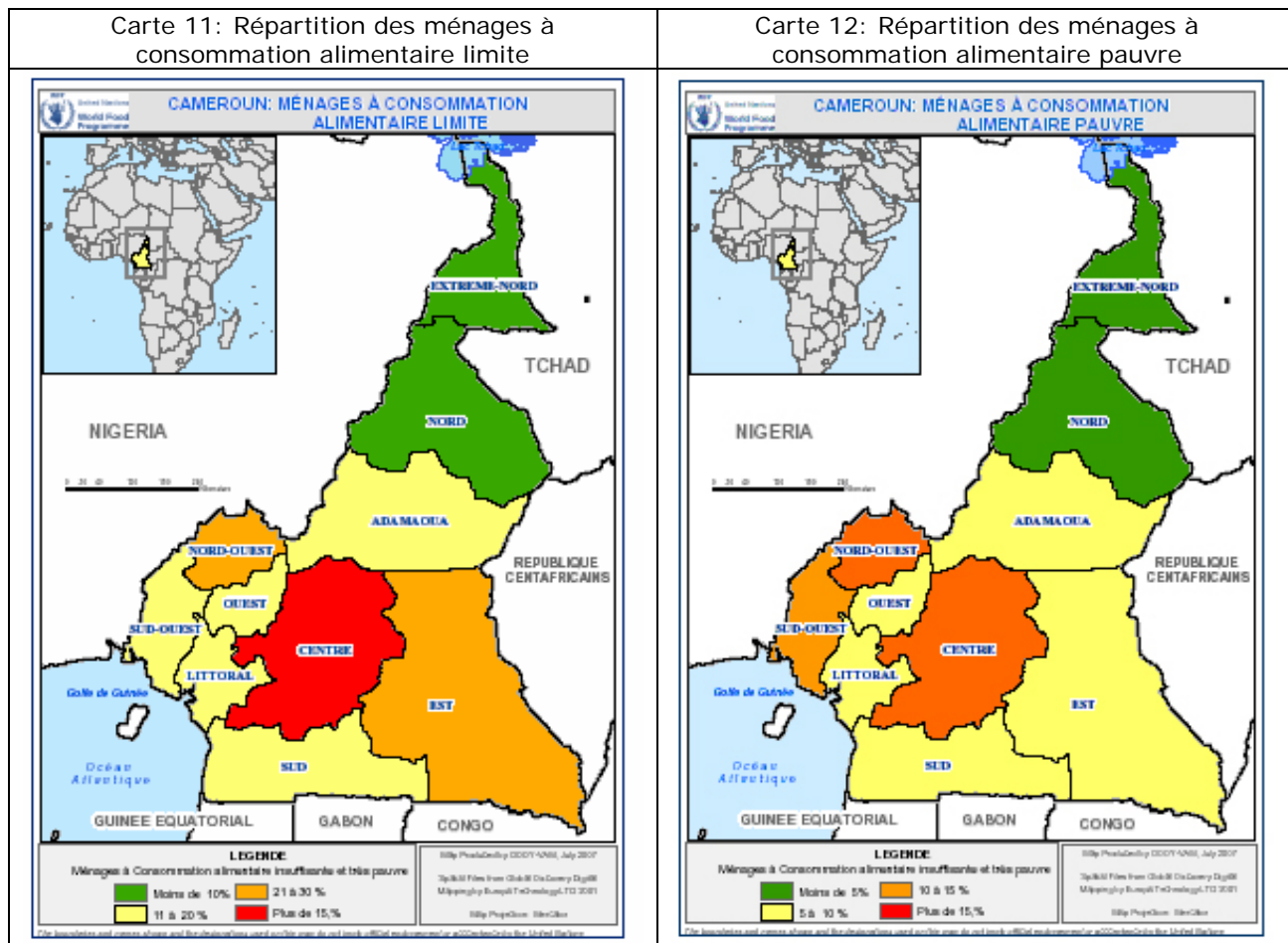
4.1.1.3 Classe des ménages à consommation alimentaire acceptable

Cette classe représente pratiquement trois quarts des ménages enquêtés (74 pourcent). Au moment de l'enquête, on retrouve ces ménages principalement dans les provinces de **l'Extrême-Nord** et du **Nord** (période de récolte pour ces deux provinces). Leur régime alimentaire est assez varié et les fréquences de consommation des aliments sont plus élevées. Le régime alimentaire repose sur tous les groupes d'aliments. Les céréales, constituant l'alimentation de base, sont consommées tous les jours accompagnées de protéines animales en sauce. Les légumineuses et oléagineux sont consommés de 2 à 7 jours par semaine et les légumes de 5 à 7 jours. Le sucre et l'huile sont consommés tous les jours. Les fruits et le lait sont faiblement consommés. Les aliments consommés sont riches et susceptibles de couvrir les besoins nutritifs.

Figure 34: Répartition des ménages par province suivant les classes de consommation alimentaire

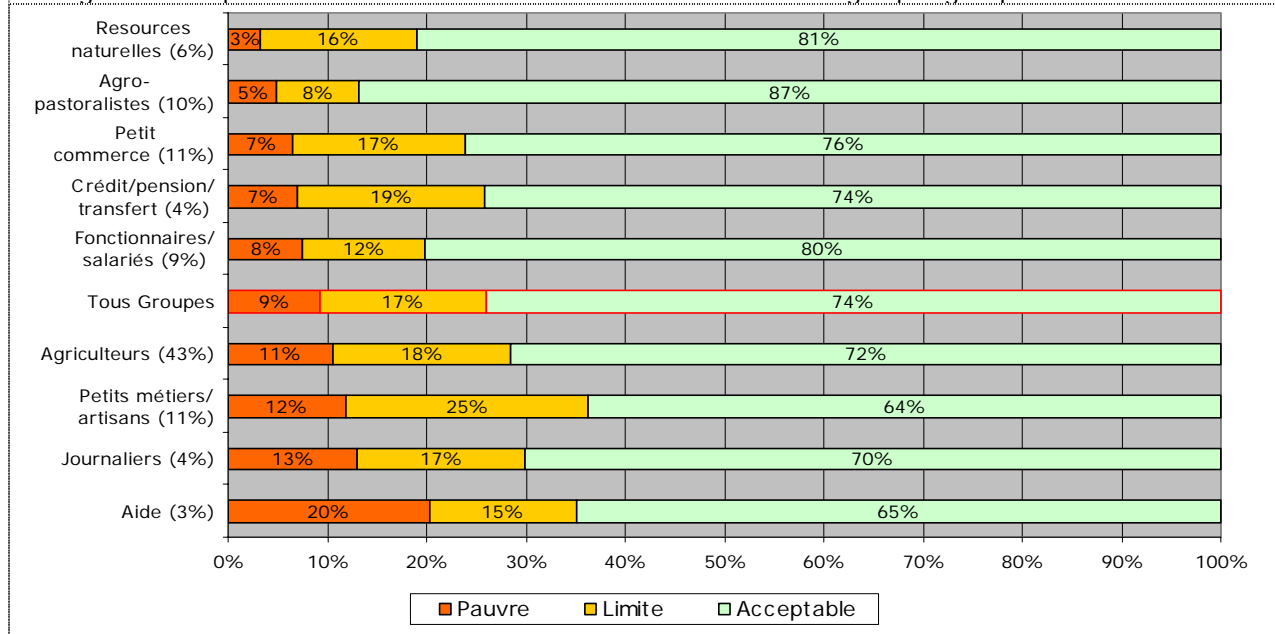


La Figure 34, les cartes 11 et 12 montrent les classes de consommation alimentaire des ménages pour l'ensemble du pays et la répartition géographique par unité administrative. Cette situation varie selon les provinces.



Il a été noté que plusieurs ménages ayant une consommation alimentaire **pauvre** et **limite** vivent dans les provinces du Centre (52 pourcent), du Nord-Ouest (40 pourcent), de l'Est (35 pourcent) et de l'Ouest (26 pourcent) avec des proportions au dessus de la moyenne nationale de 21 pourcent. La figure ci-dessous montre les groupes de mode de vie suivant leur score de consommation alimentaire. Les ménages dépendant de l'aide, des travaux journaliers, des petits métiers de l'artisanat et les agriculteurs sont les groupes ayant les pourcentages les plus élevés d'insecurite alimentaire.

Figure 35: Répartition de la consommation alimentaire des ménages par groupes de mode de vie



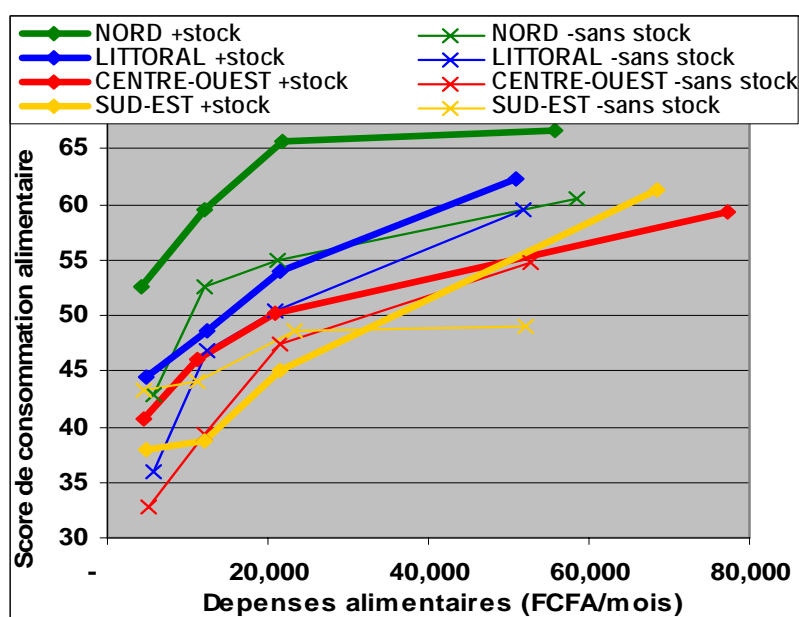
4.1.2 Relation du SCA avec d'autres indicateurs de sécurité alimentaire

Le SCA est comparé aux autres indicateurs de la sécurité alimentaire. Tous les indicateurs sont corrélés dans le bon sens par rapport au score de consommation alimentaire, bien que les corrélations sont en général assez faibles ($r = 0,2$ ou moins). La classification des ménages obtenue en utilisant l'analyse des grappes confirme bien le score alimentaire ($r=0.62$).

La direction d'un indicateur n'est pas claire: une proportion élevée des dépenses pour l'alimentation coïncide avec un SCA plus élevé, là où souvent le contraire est observé⁴⁶. (voir courbe d'Engel).

Une régression⁴⁷ au niveau des ménages du score de la consommation alimentaire par leurs dépenses alimentaires⁴⁸, la disponibilité des stocks de la propre récolte pendant le mois de mai, l'indice de richesse et la région du pays est robuste ($R^2 = 0.27$). Cette relation est également démontrée dans le graphique suivant.

Figure 36: Score de consommation alimentaire en fonction des dépenses alimentaires, disponibilité des stocks de récolte en mai 2007



Le graphique démontre encore la situation spéciale au Nord du pays. Cela est vrai en particulier pour les ménages qui disposent encore de stocks de leur propre récolte pendant le mois de mai. Ces ménages ont une consommation alimentaire nettement meilleure que celle que l'on pourrait espérer en se basant sur les dépenses alimentaires, comparé au reste du pays. Cette situation particulière du Nord du Cameroun est due au fait que les ménages ont été enquêtés au moment où les stocks alimentaires étaient insuffisants. De plus, comme le Nord produit normalement des céréales en excédant, on peut supposer que les pauvres y mangent mieux qu'ailleurs.

4.1.3 Analyse des causes de la vulnérabilité alimentaire

Une analyse⁴⁹ en Modèle linéaire général (*General Linear Model*) a été effectuée à partir des données du CFSVA afin de mieux comprendre les causes de l'insécurité alimentaire au Cameroun. Il est important de noter que cette analyse ne donne qu'une indication de la causalité des facteurs sélectionnés envers la consommation alimentaire des ménages. Cette analyse montre plutôt, en conformité avec le cadre d'analyse de la sécurité alimentaire sur lequel ce rapport est basé, l'existence de relations claires en prenant en compte les impacts de certains facteurs confondants les effets des autres. La variable dépendante pour cette analyse est le score de consommation alimentaire, un indicateur clef de la sécurité alimentaire, alors qu'un groupe de variables indépendantes a été sélectionné comme indicateurs des causes sous-jacentes. Ces variables comprennent les groupes de mode de vie, les facteurs socio démographiques et les indicateurs de capital humain, financiers et fonciers. Il est à noter que 221 des 2010 ménages de la base de données ont été exclus de ce processus faute de données suffisamment complètes.

Une des étapes de l'analyse est d'explorer la multi colinéarité de toutes les variables indépendantes afin d'éliminer celles hautement corrélées. Ensuite, une fois que toutes les variables ont été explorées et sont prêtes pour l'analyse, plusieurs modèles sont utilisés. Il ressort de cette série d'analyse que les variables ayant un impact statistiquement significatif sont les suivantes : la province dans laquelle le ménage habite, le mode d'accès à la terre et la surface possédée, la culture de produits de rente, les

⁴⁶ D'après la loi d'Engel, la part du revenu allouée aux dépenses alimentaires diminue quand le revenu augmente. Et un revenu élevé est, en temps normal, un déterminant fort de la sécurité alimentaire

⁴⁷ Complex samples general linear model - SPSS 14.

⁴⁸ Après transformation logarithmique: $\log(\text{dépenses}+1000)$

⁴⁹ Voir résultats de l'analyse dans les tableaux à l'annexe XXX. Tous les facteurs pouvant influencer la consommation alimentaire des ménages n'ont pas été pris en compte. Les variables choisies sont plus en ligne avec le cadre d'analyse, l'impact de chaque variable est donc relatif.

stocks alimentaires disponibles au moment de l'enquête (mai 2007), les transferts et la migration au sein des ménages, l'éducation du chef de ménage, l'index de richesse et la possession de bétail.

Les résultats de l'analyse montre donc l'effet net en contrôlant pour tous les autres facteurs inclus dans le modèle que les principales causes d'une consommation alimentaire pauvre au Cameroun sont :

1. **La région de résidence** : par rapport aux ménages ruraux de la province agricole du Nord, les ménages des provinces du Centre, du Sud-Est et du Littoral sont plus enclins à souffrir de mauvaise consommation alimentaire (voir Figure 37)
2. **La possession de bétail est un avantage certain.** Les ménages ayant un fort score UBT (Unité de bétail par tête) sont les mieux fortunés. Comme nous l'avons vu, le bétail est utilisé comme stratégie de résilience ou comme monnaie d'échange. Cela explique en partie la corrélation entre la consommation alimentaire et la possession de bêtes, effet positif le plus fort de l'analyse (voir Figure 38).
3. **L'index de bien-être ou de richesse se trouve avoir un impact significatif sur le score de consommation alimentaire** (voir Figure 39).
4. **Capacité agricole et de créer des réserves.** Le fait que les ménages n'aient pas de stock disponible de cultures alimentaires pouvant couvrir les besoins du ménage en mai s'est révélé avoir un impact hautement négatif sur la consommation des ménages.
5. **Le groupe de mode de vie** : les ménages dépendant de l'aide ou vivant de travaux journaliers ont, au contraire des fonctionnaires/salariés et des ménages vivant du petit commerce, une consommation alimentaire moins bonne (voir Figure 39).
6. **les transferts de migrants** jouent un rôle majeur dans la variation du statut de consommation alimentaire d'un ménage.. Cependant, les ménages ayant des migrants n'envoyant pas de transferts sont très désavantagés.
7. De même, **quand le chef de ménage est éduqué, le ménage est enclin à une plus grande consommation alimentaire.** Comme relevé dans diverses sources d'informations secondaires, il existe un effet important du niveau d'éducation du chef de ménage sur le niveau de consommation alimentaire (et de pauvreté).
8. Aussi, **plus le ménage cultive un espace important et en est propriétaire, plus son score augmente.** Un ménage avec plus de terres réduit son risque d'avoir une consommation alimentaire pauvre. Cela est encore plus marqué lorsque le ménage est aussi propriétaire des terres (69% des ménages au Cameroun le sont). En effet, ne pas posséder les terres que l'on cultive rend plus vulnérable mais ceci n'indique pas si la transmission par héritage (terres appartenant à la famille mais pas au ménage) a impact significatif.
9. **Sans culture de rente, la consommation alimentaire est moins bonne.** Les ménages cultivant le cacao, le café, la banane, l'hévéa, le coton ou autres cultures de rente, ont une plus grande probabilité d'être en sécurité alimentaire.

Figure 37: Impact de la région de résidence sur la consommation alimentaire

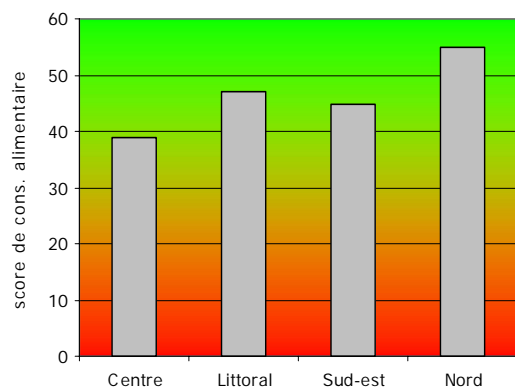
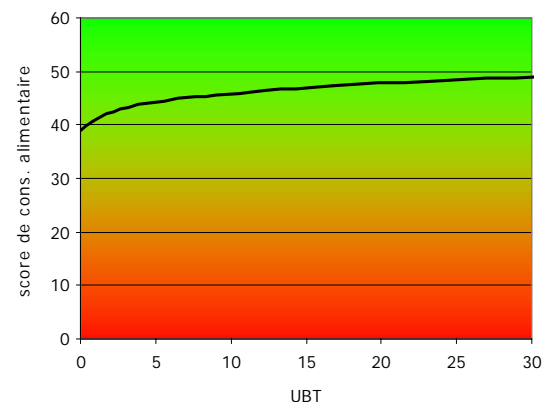
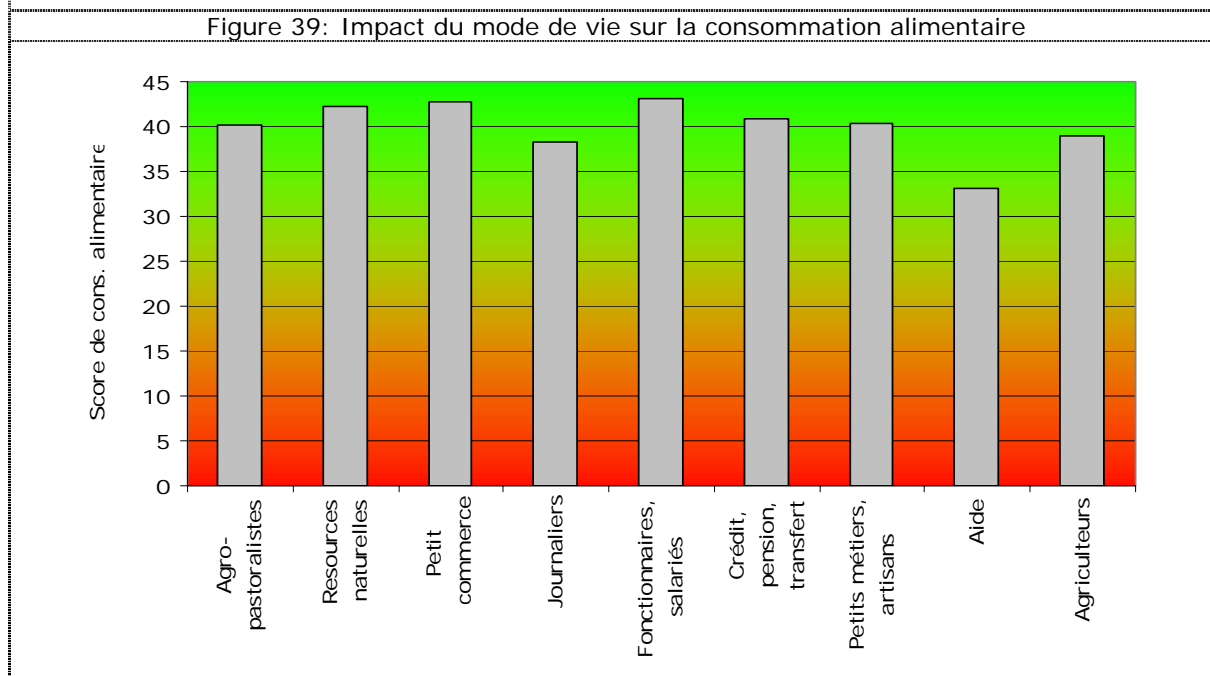
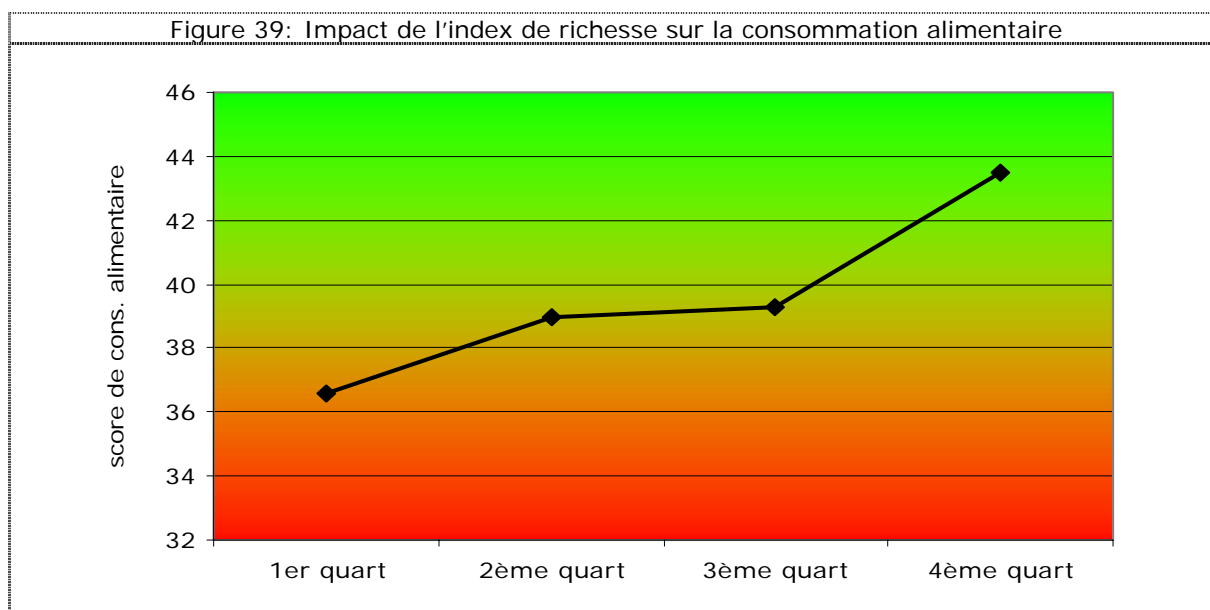


Figure 38: Impact de la possession de bétail sur la consommation alimentaire (Unité de Bétail par Tête)



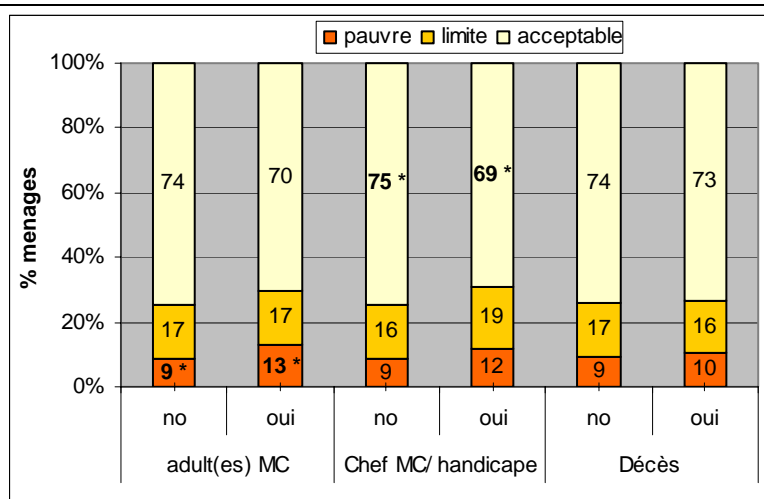


4.1.4 Niveau de consommation alimentaire et maladies chroniques

Comme mentionnée dans la section sur la santé, l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité est importante pour mieux explorer le lien entre la morbidité, la mortalité et la sécurité alimentaire. Ce type d'analyse aide à comprendre les lignes directrices de la sécurité alimentaire en fournissant des conduites à observer pour le ciblage des bénéficiaires.

Des croisements ont été effectués entre les niveaux de consommation alimentaire (pauvre, limite et acceptable) d'une part, et la présence au sein des ménages de membres adultes malades chroniques, de chefs de ménages malades chroniques ou handicapés ou de personnes décédés récemment. Les modèles de consommation alimentaire ne changent pas énormément chez les ménages ayant souffert du décès d'un membre adulte. Toutefois, la présence des membres du ménage souffrant de maladies chroniques ou des chefs de ménages souffrant d'un handicap ou de maladie chronique diminue la probabilité d'une bonne consommation alimentaire (73,5 pourcent et 74,7 pourcent respectivement).

Figure 40: Catégories de consommation alimentaire selon les indicateurs de mortalité et de morbidité



Two-sided tests ($p < 0,05$) conduit sur chaque proportion des colonnes. Chaque paire statistiquement significative est marquée (*)

4.1.5 Chocs et stratégies de survie

Dans le souci d'avoir une image complète de l'état de sécurité alimentaire du ménage, il est important de prendre en considération la durabilité de la consommation alimentaire actuelle.

En tout, 33,4 pourcent des ménages ont déclaré avoir subi un choc au cours de 12 derniers mois précédents l'enquête. Ce pourcentage est relativement faible dans les ménages ayant perdu un membre adulte (31,5 pourcent); il est plus élevé dans les ménages vivant avec des membres adultes souffrant de maladie chronique (43,5 pourcent) et dans ceux dont le chef souffre d'une maladie chronique ou d'un handicap.

L'analyse croisée de la situation sanitaire et de la consommation alimentaire des ménages ruraux montre que les ménages qui ont récemment souffert du décès d'un membre adulte ont tendance à être moins vulnérables à l'insécurité alimentaire que les ménages vivant avec des membres adultes souffrant de maladies chroniques. Cette situation s'explique d'une part, par le fait que les ménages ayant souffert récemment d'un événement triste se sont « habitués » au stress que peut provoquer la présence d'un membre malade, alors que les autres sont dans l'angoisse de la maladie; et d'autre part, parce les ménages doivent subvenir aux besoins d'un membre qui ne peut être productif au contraire de ceux qui ont subis un décès.

Tableau 14: Stratégies de survie en matière d'insécurité alimentaire et état de santé du chef de ménage

	Pourcentage des ménages ayant adopté quelque fois ou plusieurs fois les stratégies de survie		
	Chef de ménage en bonne santé	Chef de ménage souffrant d'une maladie chronique ou handicapé	Sig.
Ne rien manger toute la journée	22,6	38,8	***
Quantité limite de nourriture aux heures de repas	68,8	73,0	
Réduction du nombre de repas journalier	71,5	77,2	
Emprunt de la nourriture ou compter sur l'aide des amis / parents	24,8	25,2	
Manger les nourritures moins coûteuses ou moins préférées	52,7	72,2	***
Achat ou emprunt de la nourriture à crédit	30,4	37,3	
Manger des nourritures peu familières ou des produits de chasse	25,7	36,4	*
Récolte des produits non à terme	26,4	26,7	
Envoyer les membres du ménage manger ailleurs	4,8	8,2	
Envoyer les membres du ménage mendier	1,0	5,7	**
Réduction de la consommation des adultes pour permettre aux enfants de manger	51,7	62,6	*
Dépendre des travaux occasionnels pour pouvoir manger	31,8	35,6	

(N=549), * = $p < 0,05$

** = $p < 0,01$

*** = $p < 0,001$

Il a été demandé aux ménages ayant subi un choc la fréquence des stratégies de survie adoptées en relation avec la sécurité alimentaire⁵⁰. Le Tableau 14 met en exergue les différences entre les ménages avec un chef malade chronique ou handicapé avec ceux ayant un chef en bonne santé.

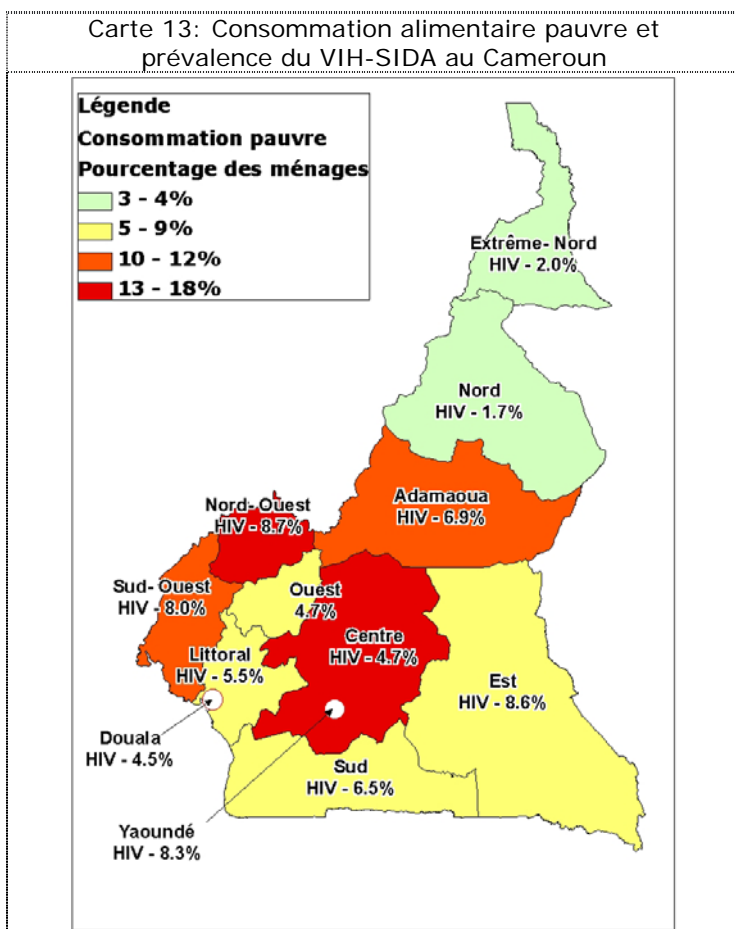
Ce tableau montre clairement que la présence d'un chef de ménage souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap augmente les chances du ménage de s'engager dans des stratégies liées à la consommation alimentaire. L'impact est particulièrement palpable sur les stratégies suivantes:

- « Ne rien manger toute la journée »
- « Manger les nourritures moins coûteuses ou moins préférées » ($p < 0.001$);
- « Envoyer les membres du ménage mendier » ($p < 0.01$);
- « Manger des nourritures peu familières ou des produits de chasse » ;
- « Réduction de la consommation des adultes pour permettre aux enfants de manger » ($p < 0.05$).

En somme, la présence d'un chef souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap a un impact clair sur la sécurité alimentaire du ménage. Non seulement cette situation provoque le déclin de la prévalence de la bonne consommation alimentaire, mais elle accroît les chances du ménage d'être atteint par un choc et sa régularité à solliciter des mécanismes de survie en rapport avec la consommation alimentaire.

Comme mentionnée plus haut, la maladie chronique des membres adultes du ménage est un choc sérieux affectant la survie même du ménage. Cependant, dans les pays où la prévalence de l'infection à VIH n'est pas forte, elle ne peut pas être utilisée comme un indicateur Proxy pour le VIH-SIDA.

Carte 13: Consommation alimentaire pauvre et prévalence du VIH-SIDA au Cameroun



En combinant les données de l'EDS-III (2004) et les résultats de la CFVSA 2007, on peut mieux mettre en exergue les zones caractérisées par une forte insécurité alimentaire et une forte prévalence du VIH-SIDA⁵¹. L'objectif de la superposition est d'identifier les zones prioritaires pour les programmes VIH et les zones où les questions concernant le VIH-SIDA devraient être prises en compte dans les programmes de sécurité alimentaire.

L'enquête s'est déroulée lors de la récolte au nord et en période de soudure au sud. La saison pendant laquelle est menée l'enquête influe sur les scores de consommation alimentaire. Ainsi, ces résultats reflètent la situation de la consommation alimentaire pour cette période donnée.

Le Nord Ouest, le Centre, le Sud Ouest et l'Adamaoua sont les provinces où la consommation alimentaire est la plus faible (le pourcentage de ménages avec une faible consommation alimentaire est entre 10% et 18%). Parmi ces provinces, le Nord Ouest et le Sud Ouest montrent aussi un niveau élevé de prévalence du VIH chez les adultes.

⁵⁰ La liste des stratégies de survie considérée dans le questionnaire est la même utilisée pour calculer l'Index de Stratégie de Survie (ISS). Toutefois, ce rapport ne s'appesanti pas sur l'ISS parce qu'un système spécifiquement contextualisé de poids pour les stratégies de survie n'a pas été développé et aussi parce que cette section n'a été remplie que par les ménages qui ont subi un choc (33.4% au total). De telles stratégies ont été prises en compte dans ce chapitre dans le seul but d'explorer la différence de sensibilité entre les ménages avec ou sans chef de ménage handicapé ou souffrant d'une maladie chronique. Le nombre de cas, bien faible, ne permet pas de s'engager dans une analyse complexe, d'où la nécessité de limiter l'analyse au niveau bivarié.

⁵¹ Les données sur la prévalence du VIH ont été désagrégées par province, mais celles de Douala et Yaoundé ont été présentées séparément. Les informations sur la consommation alimentaire proviennent de la CFVSA de 2007. Les villes de Douala et Yaoundé n'ont pas été prises en compte dans l'étude CFVSA 2007.

4.2 Source des aliments, revenus et dépenses

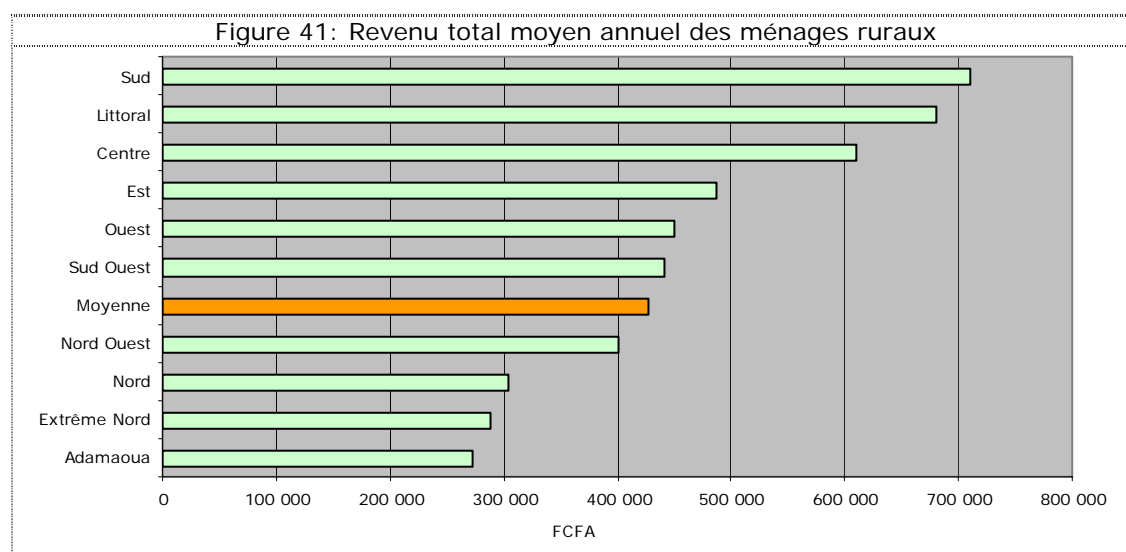
Pour chaque aliment consommé par les ménages au Cameroun au moment de l'enquête, il a été demandé quelle était la source. Il en ressort que les ménages se procurent les aliments dont ils ont besoin en les produisant eux-mêmes (31 pourcent), en les achetant sur le marché, en les collectant dans la nature, ou bien en les recevant sous forme d'aides et de dons. Ces deux processus d'accès que sont la propre production et l'achat d'aliments par les ménages constituent des variables déterminantes de leur capacité d'accès à la nourriture.

Il est difficile de saisir la capacité des ménages à accéder à la nourriture à travers un seul indicateur puisqu'en général, ces ménages appartiennent à différents groupes de mode de vie et recourent à diverses méthodes pour accéder à la nourriture (propre production, achat, collecte, emprunt, don...) à la fois. En fonction de la province de résidence et du groupe de mode de vie, les résultats changent et le moyen de se procurer des aliments diffère (voir tableau en annexe). C'est pour cette raison que plusieurs variables décrivant la manière dont les ménages accèdent à la nourriture sont analysées. Ce sont (1) le revenu total moyen annuel des ménages, (2) les dépenses totales par personne et par mois et (3) la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales.

Tableau 15: Estimation des dépenses totales mensuelles et proportion des dépenses alimentaires

Province	Revenu total moyen annuel (FCFA)	Dépense totale mensuelle (FCFA)	Dépense alimentaire totale par tête par mois (FCFA)	Proportion de dépense alimentaire (pourcent)	Proportion de dépense non-alimentaire (pourcent)
Adamaoua	272 934	49 423	7 760	54	46
Centre	609 807	103 424	14 557	24	76
Est	487 471	95 141	14 999	32	68
Extrême Nord	287 784	71 602	9 231	40	60
Littoral	680 209	95 166	15 999	26	74
Nord	304 745	50 686	10 832	46	54
Nord Ouest	401 518	66 632	9 200	32	68
Ouest	449 916	285 032	40 555	31	69
Sud	710 455	89 882	9 911	28	72
Sud Ouest	441 026	104 245	18 925	30	70
Total	427 998	101 123	15 197	34	66

Le revenu total moyen annuel des ménages est un indicateur très important et fondamental d'accessibilité dans la mesure où toutes les dépenses alimentaires ou pas sont tributaires de ce facteur⁵². Les résultats de l'enquête montrent que le revenu total moyen annuel des ménages ruraux pour l'ensemble de l'échantillon est de 427 998 FCFA. Sur le plan spatial, les écarts sont observés au niveau des provinces (voir Figure 41).



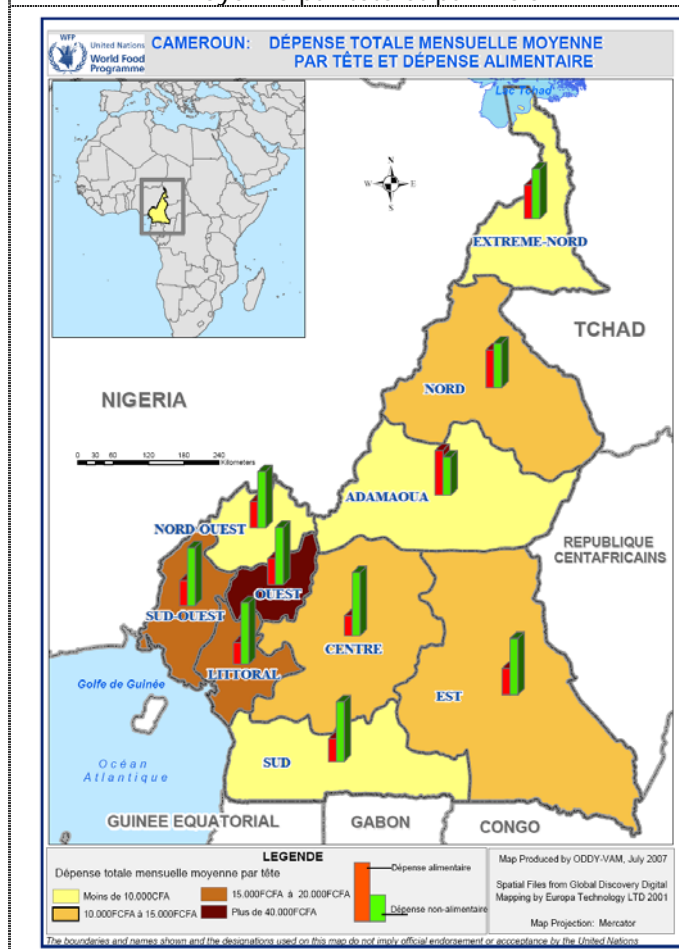
⁵² Comme déjà signalé plus haut, les chiffres obtenus ne sont pas nécessairement fiables, même s'il est important de les prendre en compte. Ils permettent simplement de se faire une idée des revenus des ménages ruraux.

Seuls les ménages des provinces de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord ont un revenu total moyen annuel compris entre 200 000 et 300 000 FCFA. Même si ce revenu monétaire se situe plus ou moins au dessus du seuil pauvreté qui est de 232 547 FCFA selon l'ECAM II (2002), ceci ne signifie pas que les ménages ruraux ne sont pas pauvres du point de vue du revenu monétaire. Par ailleurs, les ménages des provinces du Sud, du Littoral et du Centre ont par ordre d'importance les revenus les plus importants, compris entre 600 000 et 700 000 FCFA. Comme dans le cas précédent, cette situation ne traduit guère une absence de la pauvreté monétaire rurale. Il a été souligné plus haut que les données recueillies auprès des chefs de ménage sur les revenus doivent être prises avec précaution dans la mesure où il est difficile de contrôler leur véracité. Enfin, selon l'Institut National de la Statistique (2006), les prix des produits vivriers ont augmenté globalement de 7,7 pourcent au cours de la période 2000-2005, alors que le taux d'inflation a été de 10,5 pourcent au cours de cette même période. Il est donc possible que cette double donne ait eu des effets indésirables sur les conditions de vie des ménages, notamment en milieu rural où 57 pourcent des exploitants agricoles vivent en dessous du seuil de pauvreté contre une moyenne nationale de 40,2 pourcent. En ce qui concerne les dépenses totales par ménage et par mois, il ressort de l'analyse que les dépenses sont très faibles (en dessous de 10 000 FCFA) dans les provinces de l'Adamaoua, Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud. Elles se situent entre 10 000 FCFA et 15 000 FCFA dans les provinces du Nord, du Centre et de l'Est et entre 15 000 FCFA et 20 000 FCFA dans le Littoral et le Sud Ouest et à plus de 40 000 FCFA dans la province de l'Ouest (cf. Carte 14).

Une proportion significative de ces dépenses est destinée à l'achat des produits alimentaires. Une grande disparité est observée au niveau provincial sur les proportions de dépenses alimentaires ou non. Les résultats de l'enquête montrent que les proportions de dépenses alimentaires dans les dépenses globales sont élevées (40 pourcent et plus) dans les provinces de l' Adamaoua (54 pourcent), du Nord (46 pourcent) et l'Extrême Nord (40 pourcent) Elles se situent entre 30 pourcent et 39 pourcent dans l'Est (32 pourcent), le Sud-Ouest (30 pourcent), le Nord-Ouest (32 pourcent) et l'Ouest (31 pourcent). Les proportions sont au dessous de 30 pourcent dans les provinces du Centre (24 pourcent), du Littoral (26 pourcent) et du Sud (28 pourcent). Cette distribution est exactement l'opposé de la carte de la consommation alimentaire des ménages. Cela met encore l'accent sur la vulnérabilité des ménages de la partie septentrionale du pays puisqu'ils dépensent déjà une grande partie de leurs revenus pour la nourriture.

Carte 14: Dépenses totales mensuelles moyenne par tête et par mois

Carte 15: Proportion de dépenses alimentaires des ménages



PARTIE 5 - RISQUES POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Cette partie analyse les risques et la vulnérabilité des ménages ruraux en matière de sécurité alimentaire. Elle présente également les principaux chocs ainsi que les stratégies de résilience développées par les ménages enquêtés.

5.1 Analyse des risques

L'objectif de l'analyse des risques est d'identifier les populations qui sont susceptibles de connaître une baisse de leur futur statut de sécurité alimentaire en raison des effets d'un danger ou d'un choc particulier. L'analyse des risques et de scénarios permet d'identifier les zones géographiques et les populations à risque, permettant aux décideurs de définir correctement les interventions. L'analyse suivante met en relief les principaux facteurs qui contribuent à l'aggravation de la vulnérabilité des ménages et estime les effets potentiels de ces facteurs sur les ménages en trois étapes:

1. Etude de la présence de divers dangers, leur étendue géographique et temporelle et leur incidence historique;
2. Analyse de la vulnérabilité des ménages à un type de choc particulier;
3. Sur la base des deux premières étapes, estimation du nombre de ménages vulnérables en danger d'insécurité alimentaire vivant dans les zones exposées à un risque particulier.

Il est toutefois difficile d'évaluer à l'avance l'ampleur et la durée d'un choc qu'il s'agisse de risques naturels ou de nature socio- économique. Par conséquent, en cas d'un choc comme la sécheresse, une évaluation de suivi sera toujours nécessaire.

La **sécheresse** constitue un choc majeur selon les ménages surtout dans la partie nord. Les données secondaires confirment cela. Durant la période comprise entre 1971 et 2006, la sécheresse a été le choc dominant au Cameroun en terme de personnes affectées. Près de 600000 personnes ont été victimes de la sécheresse durant cette période (toujours principalement au nord du pays).

Figure 42 : Revue des désastres naturels au Cameroun de 1971 à 2006

	Nombre d'évènements	Tués	Blessés	Sans-abri	Total Affectés	Dompage en US\$ (000)
Sécheresse	2	0	0	0	586,900	1,500
Epidémie	17	2,638	0	0	24,600	0
Volcan	3	1,783	437	510	13,447	0
Inondation	7	69	0	2,700	4,200	0

Source : Source: "EM-DAT: The OFDA/CRED International Disaster Database, www.em-dat.net - Université catholique de Louvain - Brussels - Belgium"

*Evènements enregistrés sous CRED EM-DAT de Janvier 1971 à Mars 2006.

*Epidémie inclues: Méningite, Arbovirus (Fièvre jaune), Cholera, Diarrhoeal/Enteric(Shigellosis).

Le risque de sécheresse est fondé sur le risque de mauvaise récolte. L'indicateur principal est donc l'indice de satisfaction des besoins en eau (*Water Requirement Satisfaction Index* – ou WRSI).

S'agissant de l'occurrence de la sécheresse, l'approche est de prévoir comment la sécheresse affecte les moyens de subsistance des ménages. Pour cela, deux niveaux de sécheresse sont considérés: tout d'abord, une sécheresse sévère (WRSI <50%) provoquant une perte quasi-totale des récoltes agricoles (un niveau de <10% de la récolte normale⁵³) et réduit considérablement la production des pâturages et cause de sérieux manques d'eau potable utilisée pour l'élevage⁵⁴.

WRSI	Niveau des récoltes (proportion de trois meilleures récoltes historiques)
100	>100%
95-99	90%-100%
80-94	50%-89%
60-79	20%-49%
50-59	10%-19%
<50	<10%

D'autre part, une sécheresse plus modérée (WRSI <80%) qui se traduit par d'importantes pertes à la production agricole (environ 50% de la normale), de faible pâturages mais des effets sur les détenteurs de bétail minimes.

Les cartes ci-dessous sont basées sur 11 ans d'observations⁵⁵ et exposent la probabilité que les champs de sorgho ne reçoivent que 80% de l'eau nécessaire (une sécheresse modérée, carte à

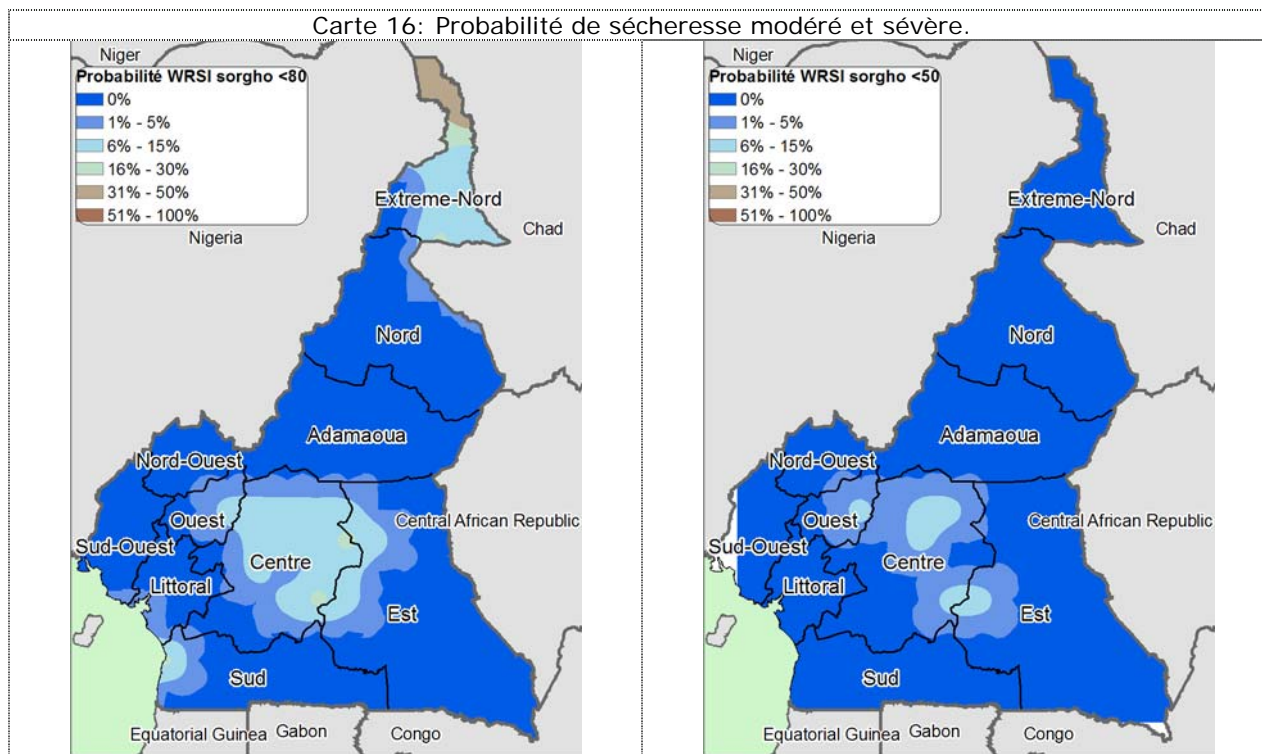
⁵³ Voir: Manual of agrometeorology tools in SADC early warning systems for food security, FAO

⁵⁴ Cette analyse ne tient pas compte de l'ensemble de l'activité économique du pays et du fait que les prix dans les endroits éloignés (et ce parfois dû à la sécheresse) peuvent augmenter. Ceci pourrait être capturé par une analyse des risques d'insécurité alimentaire des ménages liés à la hausse des prix.

⁵⁵ Sources des données de base: USGS et FEWSNET

gauche) ou 50% de leurs besoins en eau (une sécheresse sévère – carte à droite). Une sécheresse sévère se produit généralement moins fréquemment qu'une sécheresse modérée. En effet, seulement quelques endroits au centre du pays ont connu cette situation durant la période d'observation. Par contre, la sécheresse modérée est plus souvent observée et ce sont surtout des régions au Nord qui sont susceptibles à cette condition et spécialement la province de l'Extrême-Nord.

Carte 16: Probabilité de sécheresse modéré et sévère.



5.2 Analyse de la vulnérabilité

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en raison d'un choc particulier dépend de l'exposition d'un ménage à ce choc et à sa capacité à faire face aux effets engendré par celui-ci. L'exposition à un choc varie en fonction de l'effet de ce choc sur les moyens de subsistance dont dépendent les ménages. Par exemple, les agriculteurs sont plus directement exposés à la sécheresse que les petits commerçants vivant au même endroit. C'est pourquoi les ménages réduisent leur exposition (ex ante) en diversifiant leurs moyens de subsistance puisque chaque activité est exposée de façon différente aux chocs.

La capacité d'adaptation des ménages est révélée par l'étude des stratégies déployées afin d'obtenir suffisamment de vivres, en dépit des effets du choc. La capacité d'adaptation est fortement associée à la richesse et aux avoirs du ménage, mais d'autres facteurs, tels que les réseaux sociaux ou l'accès aux ressources forestières (sauvages), sont également importants.

Ainsi, les ménages dont la sécurité alimentaire est assurée au moment de l'enquête (démonstré plus haut par un score de consommation alimentaire supérieur à 38) sont moins susceptibles de glisser dans l'insécurité alimentaire à cause d'un choc. En revanche, les ménages fortement exposés et ayant des capacités d'adaptation faibles (pauvreté, consommation alimentaire limitée) peuvent tomber en insécurité alimentaire suite à un choc. Plus la probabilité qu'un choc arrive à ces ménages est élevée, plus le risque d'insécurité alimentaire est élevé. Un ménage est considéré vulnérable à l'insécurité alimentaire si ses moyens de vie sont érodés à la suite d'une éventuelle sécheresse et que le ménage ne peut du coup faire face à cette situation que de manière insuffisante.

La **sécheresse** expose les ménages du pays proportionnellement à leur dépendance des cultures agricoles non irriguées et au travail agricole (pour les zones non irriguées). Pour une sécheresse sévère, leur dépendance à l'élevage est aussi considérée. Les sources de revenus déclarées par les ménages (quatre au maximum) ont servies de base pour l'estimation du nombre de ménages dépendant des sources de subsistance exposés à la sécheresse et des pertes potentielles encourues par ces ménages.

Deux indicateurs précisent dans quelle mesure les ménages peuvent faire face aux effets d'un tel choc: l'actuelle situation de la sécurité alimentaire des ménages (mesurée ici par la consommation

alimentaire) et la richesse des ménages (mesurée par l'indice de richesse). En ce qui concerne ce dernier et comme démontré plus haut, les ménages les plus pauvres (décile 1) ont de graves problèmes à couvrir leur besoin essentiels suite à un choc. Les ménages des déciles 2 et 3 rencontrent moins de problèmes et les ménages les plus riches (déciles 4 à 10) peuvent mieux faire face aux effets d'un choc.

Pour ce qui est de l'utilisation du score de consommation alimentaire, les ménages actuellement en sécurité alimentaire ($SCA > 38$) sont considérés être plus à même de résister à un choc que ceux actuellement en sécurité alimentaire limite ($28 < SCA \leq 38$), car si ces ménages subissaient un léger choc, ils pourraient plus aisément passer en insécurité alimentaire. Enfin, les ménages avec le plus faible score de consommation alimentaire ($SCA < 28$) seraient plus affectés par un choc éventuel.

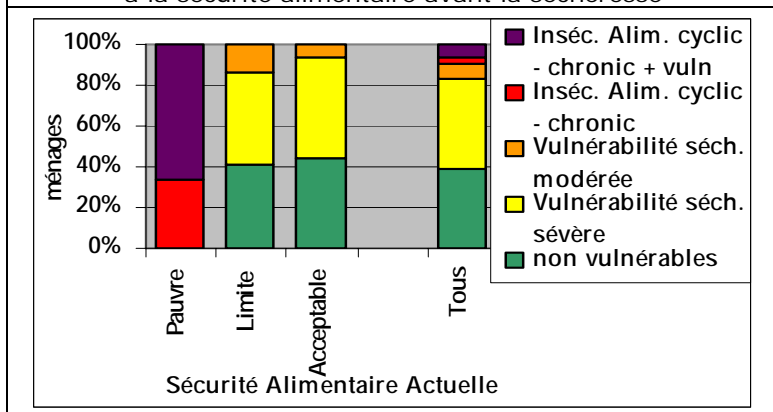
Certaines hypothèses ont été faites quant à la manière dont les ménages sont vulnérables à la sécheresse. Par exemple, nous supposons que la perte de 20% des moyens de subsistance des ménages avec une consommation limite et avec une pauvre capacité de faire face après un choc suffiraient à ce que ces ménages glissent dans la catégorie "consommation alimentaire pauvre". Aussi, les ménages avec une consommation limite ayant une capacité de faire face moyenne devraient perdre 40% de leurs moyens de subsistance pour glisser en « consommation pauvre ».

Pertes causés par un choc prévues des moyens de subsistance menant à la classification « vulnérable »			
	Sécurité alimentaire actuelle		
	pauvre FCS < 28	Limite 28 < FCS < 38	acceptable FCS > 38
Les plus pauvres (décile 1)	20%	20%	40%
Pauvres (décile 2-3)	40%	40%	60%
Richesse moyenne et élevée (décile 4-10)	60%	60%	80%

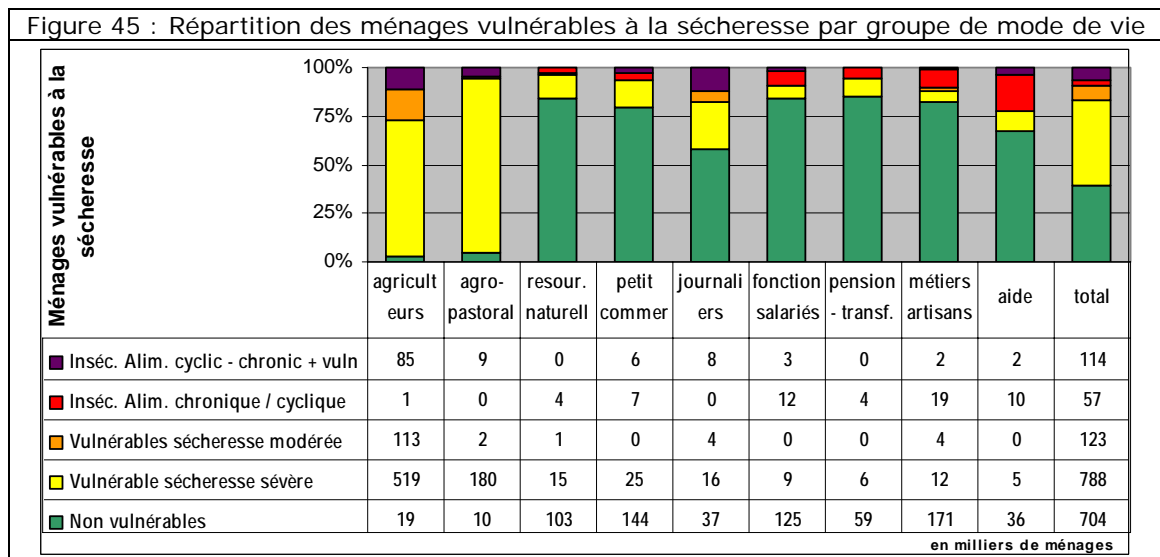
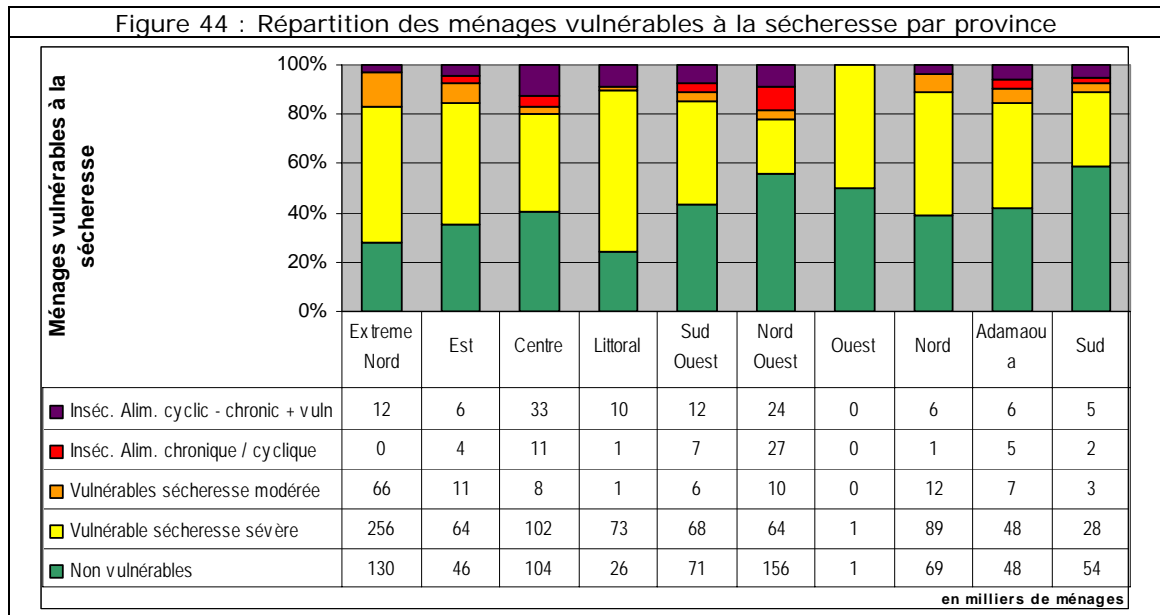
Quant aux ménages avec une consommation actuelle limite mais avec de bonnes capacités d'adaptation, ils ne glisseraient dans la catégorie "pauvre consommation alimentaire" que si 60% de leurs moyens de subsistance auraient été détruits (voir tableau ci-contre).

D'autre part, les ménages qui bénéficient actuellement d'une " consommation alimentaire" adéquate doivent être exposés à un choc plus sévère pour qu'ils tombent dans la catégorie "pauvre". Ces ménages qui de plus ont une mauvaise capacité d'adaptation ne rentreraient dans la consommation alimentaire pauvre que si 40% de leurs moyens de subsistance sont perdus. Si leur capacité de faire face est moyenne, le choc devrait réduire leur moyen de subsistance de 60% ou de 80% s'ils ont une bonne capacité d'adaptation pour tomber dans la consommation alimentaire pauvre. En se basant sur ces seuils, la vulnérabilité à la sécheresse sévère et modérée au Cameroun se présente telle que le montre la figure 47.

Figure 43 : Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire par rapport à la sécurité alimentaire avant la sécheresse



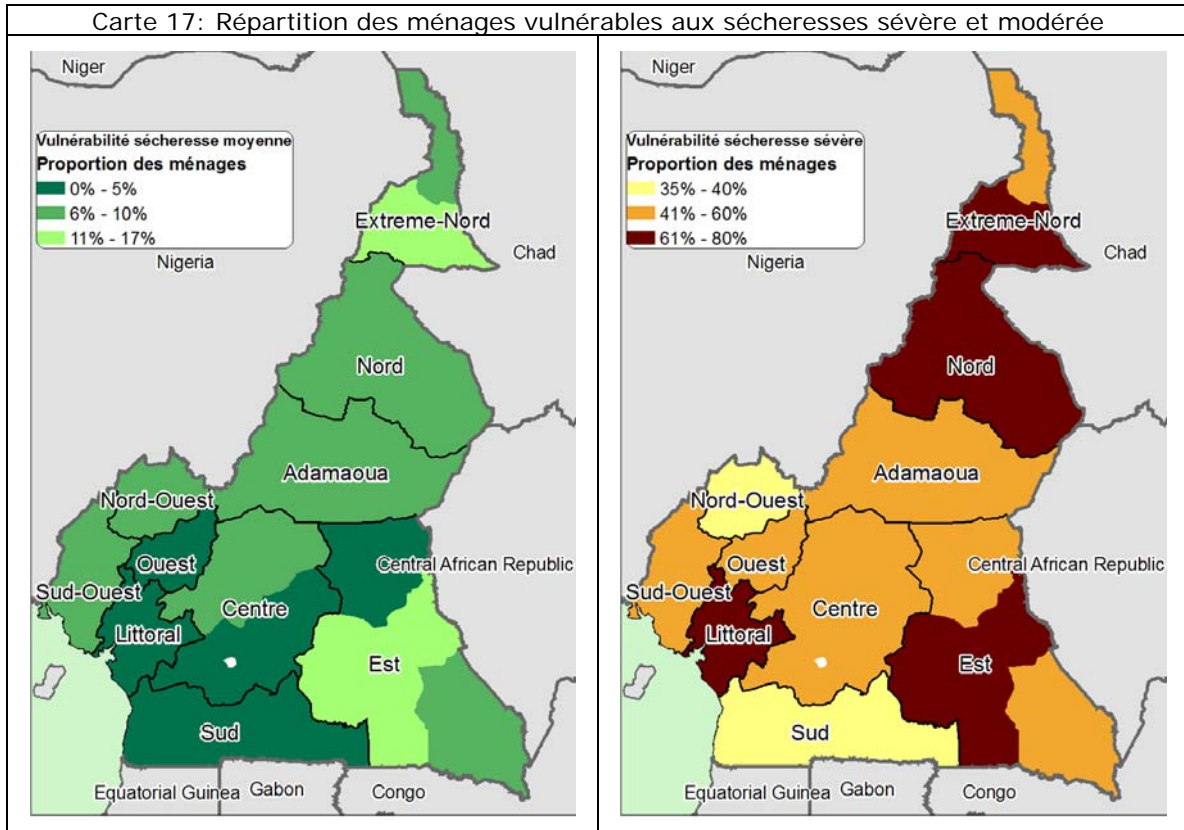
Trente-neuf pourcent des ménages ne sont vulnérables à aucune sécheresse, 44 pourcent des ménages ne glisseraient dans l'insécurité alimentaire que suite à une sécheresse sévère, 7 pourcent de la population est déjà vulnérable à une sécheresse modérée et, enfin, 9 pourcent ont été considérés en insécurité alimentaire (chronique ou cyclique) en fonction de leur consommation alimentaire pauvre lors de la conduite de l'enquête.



Comme le montre la figure 44 et les cartes suivantes, la vulnérabilité à la sécheresse sévère est plus élevée dans les provinces du Nord, également dans le Littoral et une partie de l'Est que dans le reste du pays.

En ce qui concerne les groupes de mode de vie les plus affectés par une sécheresse modérée, les agriculteurs et les ouvriers agricoles non qualifiés sont les plus à risque. En revanche, la majorité des agro-pastoralistes (85 pourcent) est très vulnérable aux sécheresses sévères. Ainsi, presque tous les agriculteurs (97 pourcent) et agro-pastoralistes (95 pourcent) seraient gravement touchés par ce choc, tout comme les journaliers agricoles. Les autres groupes de mode de vie ne sont que très peu vulnérables.

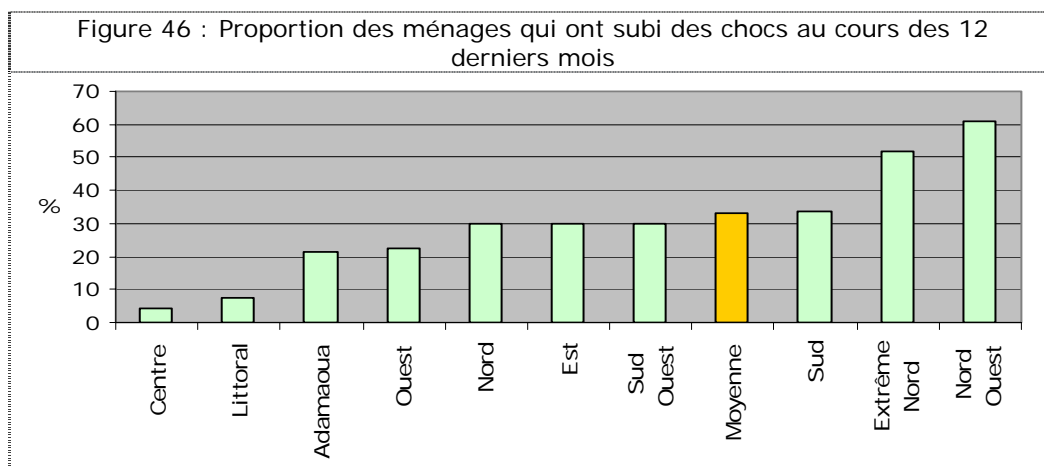
Carte 17: Répartition des ménages vulnérables aux sécheresses sévère et modérée



5.3 Chocs subis par les ménages ruraux

Une connaissance holistique des chocs ressentis par le village et les ménages est fondamentale si l'on veut mieux (i) identifier les causes de l'insécurité alimentaire, (ii) les types de risques qu'encourent les ménages vulnérables et (iii) dresser des projections d'insécurité alimentaire. Il a été demandé aux ménages s'ils ont subi un choc lors des 12 mois précédents l'enquête. Les résultats de l'analyse montrent qu'au niveau national, moins d'un tiers des ménages (29 pourcent) ont subi un choc lors des derniers 12 mois.

Des différences significatives sont observées au niveau des provinces. Ainsi, le Nord-Ouest et l'Extrême-Nord sont les provinces ayant le plus subi de chocs au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête avec respectivement des proportions de 61 pourcent et 51 pourcent. Viennent ensuite le Nord (30 pourcent), l'Est (29 pourcent), le Sud-Ouest (30 pourcent), le Sud (34 pourcent), l'Ouest (23 pourcent) et l'Adamaoua (22 pourcent). Les proportions sont très faibles dans les provinces du Littoral (8 pourcent) et du Centre (4 pourcent). Il importe de s'appesantir sur les caractéristiques des chocs dans les provinces amplement affectées. Dans le Nord-Ouest par exemple, les chocs subis par les ménages sont: la destruction des récoltes par les fourmis, les vents violents, les animaux en divagation, les inondations et l'infertilité des sols. Ces chocs ressentis par le village et les ménages ont été assemblés en quatre groupes (naturelles ou biophysiques, économiques, sociaux et politiques). Les chocs biophysiques décrits ci-dessous sont les plus importants pour l'ensemble des ménages ruraux du Cameroun.

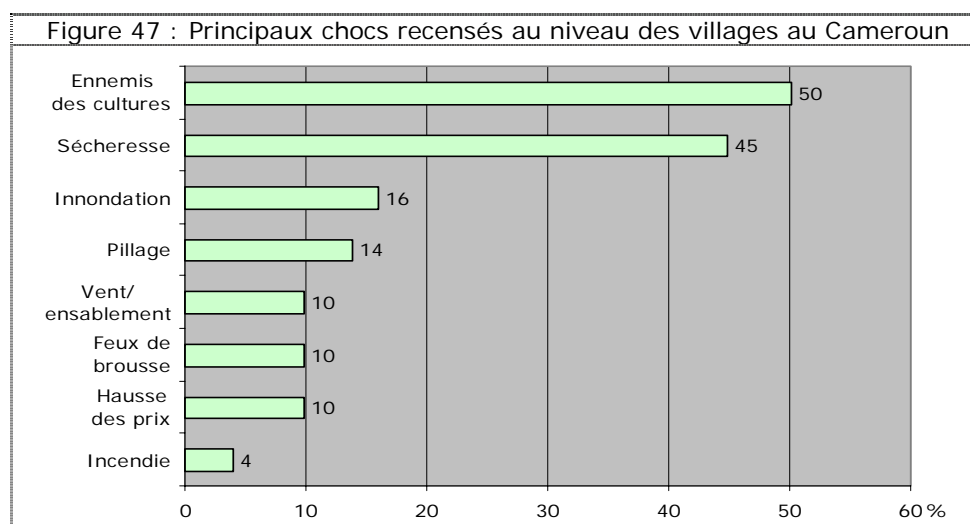


Les **maladies et ennemis des cultures** constituent le premier choc reporté par les ménages. En effet, au niveau des villages enquêtés, 50 pourcent des ménages ont subi un choc lié aux maladies et ennemis des cultures. Au niveau des provinces, les données sont encore plus significatives pour l'Adamaoua (80 pourcent), le Sud (80 pourcent), l'Est et l'Extrême Nord (64 pourcent).

La **sécheresse** frappe depuis plusieurs années la partie septentrionale du Cameroun. Elle constitue un choc couramment souligné par les personnes interrogées et est citée comme deuxième choc par 45 pourcent des ménages. A l'Extrême-Nord, 68 pourcent des ménages ruraux citent la sécheresse comme un choc important.

Les **inondations** constituent le troisième choc subi par les ménages et représente 16 pourcent des réponses au niveau national. Au niveau des provinces, les proportions sont encore plus élevées surtout pour l'Adamaoua (24 pourcent), le Nord (56 pourcent) et Extrême Nord (24 pourcent).

La figure ci-dessous montre les proportions de différents chocs recensés au niveau des villages camerounais.



D'autres chocs constituent un problème majeur pour les ménages. Ce sont le vent et l'ensablement pour l'Ouest (28 pourcent) et l'Extrême-Nord (20 pourcent); des incendies dans le Nord-Ouest, Ouest, le Centre et le Sud avec une proportion de 8 pourcent; des feux de brousse dans l'Adamaoua (48 pourcent), le Centre (12 pourcent), l'Ouest (12 pourcent) et l'Est (8 pourcent). Par ailleurs, la hausse des prix affecte 8 pourcent des ménages de l'Extrême-Nord et du Nord, 12 pourcent de l'Est (12 pourcent), 20 pourcent de l'Ouest (20 pourcent) 32 pourcent du Sud (32 pourcent).

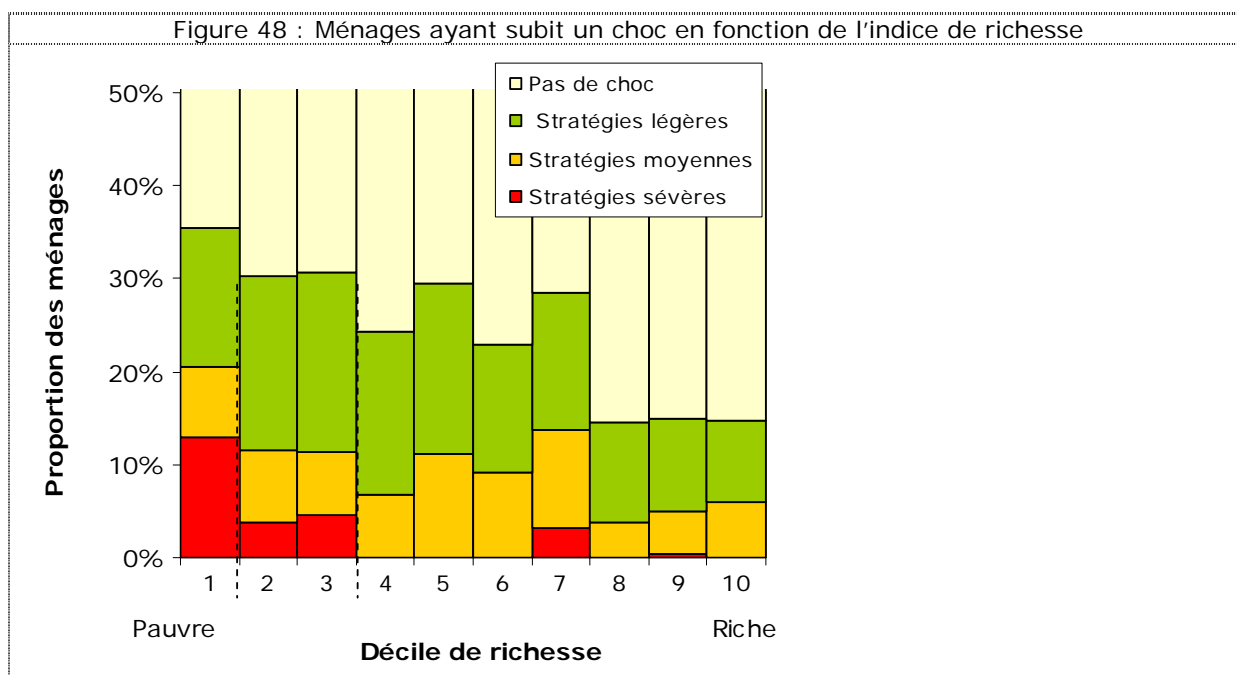
Pour mieux apprécier l'impact des chocs sur l'insécurité alimentaire, la qualité de l'alimentation des ménages ayant subi des chocs a été analysée. La proportion de ménages victimes des chocs et ayant une pauvre consommation alimentaire est de 66 pourcent dans le Nord-Ouest, 64 pourcent dans le Nord et 40 pourcent dans l'Extrême-Nord. Les proportions sont modérées dans le Sud-Ouest, l'Est, l'Ouest, l'Adamaoua et le Sud ; et assez faibles dans les provinces de Littoral (9 pourcent) et du Centre (6 pourcent).

Une analyse des chocs ayant affecté les ménages et leur niveau de consommation alimentaire montre une bonne corrélation (0,81) entre les deux variables. Il est à relever que dans la plupart des cas, les ménages victimes de chocs ont tendance à avoir une alimentation pauvre et limite. Ceci est vrai pour toutes les provinces exceptées le Nord-Ouest et le Nord.

5.4 Stratégies de résilience face aux chocs

Comme mentionné précédemment, la capacité de réponse des ménages est intimement liée à la richesse de ceux-ci et l'indice de richesse est une bonne mesure pour la résilience des ménages⁵⁶. Ainsi, seulement 15% des ménages les plus riches ont déclaré avoir subi des chocs (décile 8-10), là où 30% des ménages les plus pauvres (décile 1-3) en ont souffert⁵⁷.

Ceci indique que les ménages pauvres, face aux mêmes chocs que les ménages aisés, subissent plus rapidement les problèmes liés à l'insécurité alimentaire. De plus, face à ces chocs, les mécanismes de secours utilisés par les ménages pauvres sont plus sévères.



L'appartenance au premier décile de l'indice de richesse est indicatrice d'une capacité d'adaptation insuffisante alors que les ménages appartenant au groupe entre les 2^{ème} et 3^{ème} ont une capacité d'adaptation modérée puisque bon nombre d'entre eux emploient des stratégies d'adaptation très sévères. Enfin, les ménages des déciles 4 à 10 ont une capacité d'adaptation acceptable, ceci étant plus prononcé pour les ménages des trois plus hauts déciles.

5.5 La sécurité alimentaire des ménages à risque en raison de la sécheresse

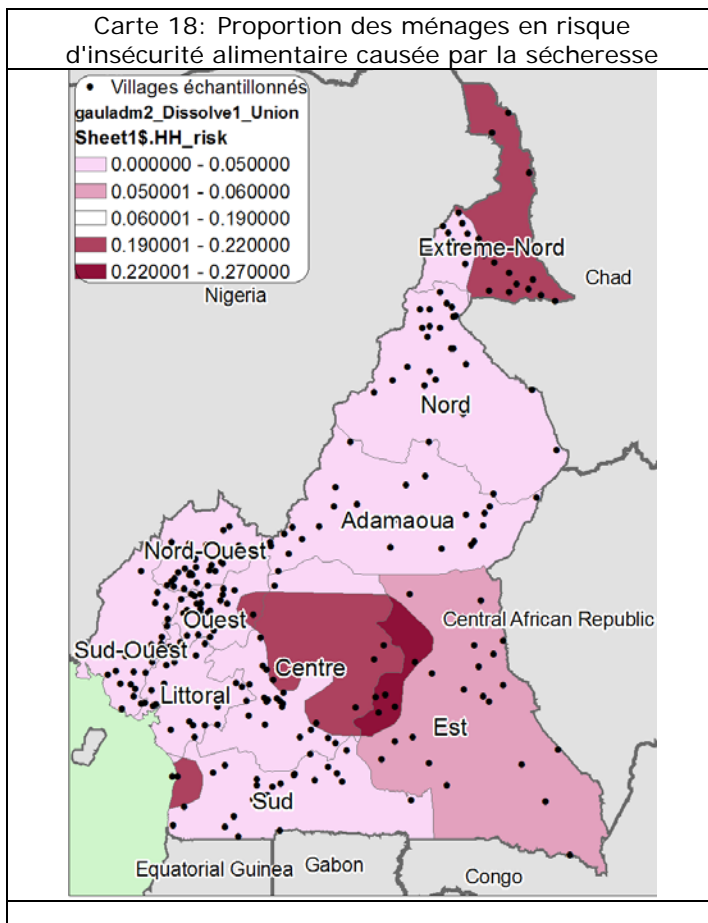
Un ménage est en danger s'il vit dans une zone prédisposée à la sécheresse et s'il est vulnérable à la sécheresse. Dans les endroits avec des sécheresses modérées fréquentes (1,5 à 5 ans sur 10), il y a relativement moins de ménages vulnérables qu'aux endroits où la sécheresse est inconnue.

En revanche, aux endroits où la probabilité de sécheresse est d'environ 10 pourcent, la proportion de ménages vulnérables est plus élevée (75 pourcent). Cette situation représente un potentiel danger car tôt ou tard, avec la première mauvaise saison, ce sont 40000 ménages qui glisseraient dans l'insécurité alimentaire.

⁵⁶ Nous ne pouvons pas conclure tout de suite que la richesse est la cause sous-jacente de la résilience et d'une meilleure capacité d'adaptation. Nous devons d'abord prendre en compte les différences régionales et même du choix du type de stratégie de subsistance de la famille. On constate que même si l'on contrôle pour la province et zone climatique où les ménages habitent et les modes de vie employés, l'indice de richesse est toujours un bon déterminant de la capacité des ménages pour faire face aux chocs.

⁵⁷ Les ménages plus pauvres vont aussi avoir une définition différente du terme risque du fait inhérent de leur faible capital humain et physique.

Heureusement, nous constatons que dans les villages où la probabilité de sécheresse sévère est non négligeable (10 pourcent ou plus) la proportion des ménages vulnérables est moindre. Beaucoup d'agriculteurs vulnérables vivent dans des zones où une grave sécheresse n'a pas eu lieu dans les 11 dernières années, laissant un grand nombre de ces ménages à moindre risque d'insécurité alimentaire.

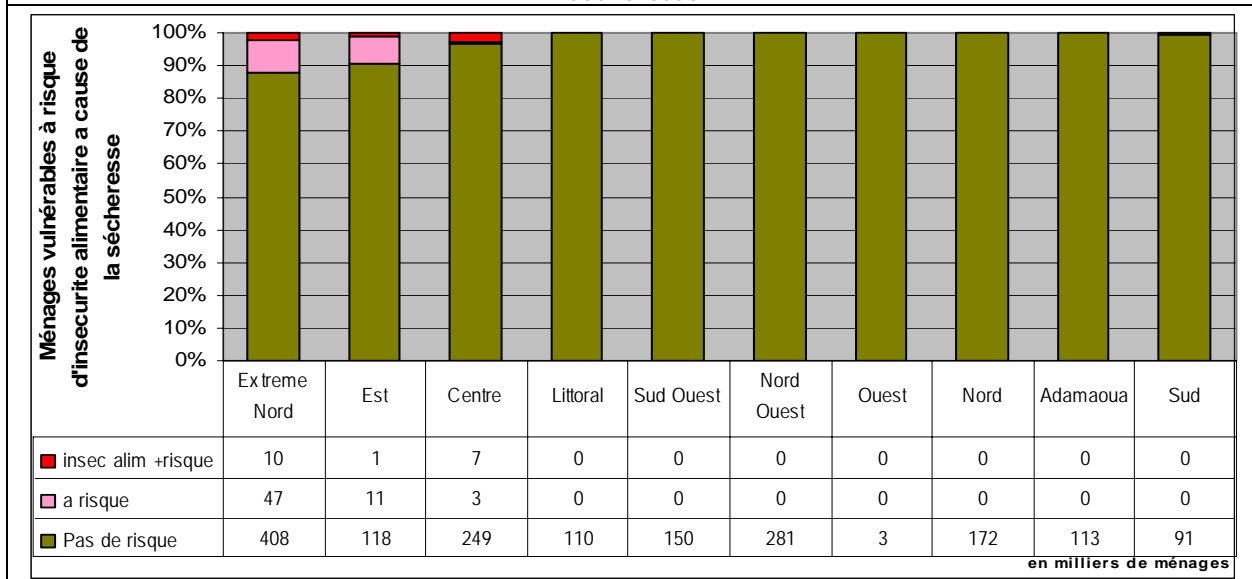


Au Cameroun, environ 80 000 ménages sont en danger d'insécurité alimentaire en raison de la sécheresse (ménages vivant dans des zones où la probabilité de sécheresse est de 5 pourcent ou plus). Parmi eux, 18 000 sont déjà actuellement en l'insécurité alimentaire, mais leur situation sera encore pire lors des prochaines sécheresses.

La plupart des ménages à risque se trouvent dans l'Extrême Nord du Pays (environ 57000 dont 10000 sont en insécurité chronique). Il y a également une concentration au centre du pays (entre Yaounde et Bertoua), où une vingtaine de milliers de ménages est à risque⁵⁸.

Pour la grande majorité (96 pourcent) des ménages du Cameroun il n'y a cependant pas de risque car ils vivent dans des régions où la sécheresse ne frappe presque jamais ou bien ils ne sont tout simplement pas vulnérables de part leurs activités et leur capacité à faire face.

Figure 49 : Estimation du nombre de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire à cause de la sécheresse



⁵⁸ Cette analyse se base sur 11 ans d'informations pluviométriques sur base des observations satellitaires. Une plus longue série serait nécessaire pour avoir une meilleure appréciation des risques.

RECOMMANDATIONS

L'enquête CFVSA menée au Cameroun en mai 2007 avait pour finalité principale de connaître la situation de la sécurité alimentaire des ménages ruraux afin de proposer des stratégies ou des interventions appropriées et ciblées en cas de situation d'insécurité alimentaire. Au terme de l'analyse des résultats, il est important de dresser le bilan secteur par secteur et de proposer les recommandations.

Ces recommandations concernent les facteurs suivants: démographie, santé, éducation, migration, transport et communication, équipement des ménages, sources de revenus et dépenses, agriculture et élevage, marchés, consommation alimentaire, chocs et stratégies de survie des ménages.

5.1 Capital humain

D'une manière générale, la sécurité alimentaire peut être corrélée avec le niveau d'éducation des membres clés du ménage. L'enquête montre que le secteur de l'éducation est caractérisé par le faible niveau d'éducation du chef de ménage (22% des hommes chefs de ménage et 34% des femmes du même statut ne sont pas instruits); le faible niveau d'éducation de la femme rurale à cause des facteurs socioculturels et du mariage précoce des jeunes filles; l'absence voire l'insuffisance des infrastructures de base dans les écoles; le manque d'enseignants dans le primaire; le surpeuplement des salles de classe par rapport aux recommandations de l'UNESCO, avec des chiffres record de 120 élèves par salle de classe dans les écoles de l'Extrême-Nord.

Tableau 1 : Interventions recommandées pour les facteurs démographiques

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
<i>Doter les écoles primaires des infrastructures de base</i>	<i>Elèves et enseignants</i>	Extrême – Nord Nord, Adamaoua, Est, Centre	<i>Ministère de l'Education de base /UNESCO/UNICEF</i>
<i>Réduire le temps de marche des élèves vers les écoles en rapprochant l'école des communautés</i>	<i>Villages n'ayant pas d'école primaire fonctionnelle</i>	Toutes les provinces	<i>Ministère de l'Education de base</i>
<i>Augmenter le nombre de maître par école dans les écoles primaires</i>	<i>Villages de la partie septentrionale du Cameroun où la situation est plus précaire que dans les autres parties du pays</i>	Extrême – Nord Nord, Adamaoua, Est,	<i>Ministère de l'Education de base /Banque mondiale</i>
<i>Promouvoir l'éducation continue de la jeune fille au delà de l'école primaire</i>	<i>Jeunes filles adolescentes</i>	Extrême – Nord Nord, Adamaoua, Est,	<i>Ministère de l'Education de base /Ministère de la Condition Féminine/UNIFEM/UNICEF/PAM/UNESCO</i>
<i>Promouvoir l'éducation informelle des adultes</i>	<i>Chefs de ménage et leurs partenaires</i>	Extrême – Nord Nord, Adamaoua, Est,	<i>Ministère de l'Education de base</i>

5.2 Facteurs de la santé

Le questionnaire ménage de l'enquête ménage CFVSA du Cameroun contient un certain nombre de questions sur les maladies chroniques. Les données de l'EDS 2004 indiquent que les maladies chroniques ne peuvent pas être considérées comme des signes précurseurs de l'infection à VIH (seulement 13% des adultes souffrant des maladies chroniques et âgées de 15 à 49 ans sont séropositives alors que 87 des personnes adultes n'ont pas souffert de maladies chroniques). Cependant, les maladies chroniques des personnes adultes constituent un handicap sérieux pour la productivité du ménage. Les conséquences des maladies chroniques sur la consommation alimentaire et la survie des ménages doivent être incluses dans l'analyse compréhensive de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire.

Les résultats de l'analyse montrent que la prévalence des ménages avec un niveau de consommation « acceptable » diminue si le chef du ménage souffre d'une maladie chronique (69% contre 75%, $p < 0.05$) et que la prévalence des ménages avec un niveau de consommation alimentaire « pauvre » augmente si au moins un membre adulte du ménage est malade (13% vs 9%, $p < 0.05$).

Le secteur santé souffre déjà au niveau national d'une pénurie en infrastructures (62% des villages n'ont pas de centre de santé et ¾ de villages n'ont pas de pharmacies) et personnel médicaux. Cette situation est fortement ressentie dans les zones rurales souvent caractérisées par l'évasion des consultants médicaux qui préfèrent travailler dans les centres urbains.

Tableau 2 : Interventions dans le domaine de la santé

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
Déployer un plus grand nombre de personnel médical formé dans les zones rurales	Population générale	Toutes les provinces	MINSANTE
Créer des centres de soins dans chaque village afin de rapprocher les structures sanitaires des populations	Population générale	Toutes les provinces	MINSANTE
Doter les villages de pharmacies ou de pro-pharmacies pour faciliter l'accès des malades aux médicaments	Malades	Toutes les provinces	MINSANTE
Développement et planification des interventions dans le domaine du VIH.	Population générale avec un accent particulier sur les sous groupes suivants: Femmes, Jeunes et Ménages ruraux pauvres	Toutes les provinces et en particulier : Nord-Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud, Adamaoua	PAM, MINSANTE

5.3 Interventions dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène

Sur le plan national, la principale source d'eau de boisson pour le ménage est l'eau de surface (44%) et ce, principalement dans les provinces de l'ouest du pays où les précipitations sont les plus abondantes, suivies du forage que l'on retrouve là où les eaux de surface sont moins utilisées (Est et Nord du pays), du puits traditionnel (surtout dans les deux provinces du Nord et dans celle du Sud) et de l'eau courante du robinet très majoritairement dans l'ouest du pays. Il est recommandé:

- D'enseigner aux populations rurales les méthodes de traitement ou de purification de l'eau pour la consommation (boisson et cuisson)

Tableau 3 : Interventions recommandées pour les facteurs liés à l'eau et à l'hygiène

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
Promouvoir l'accès à l'eau potable à travers la construction des forages ou des puits améliorés dans la mesure où les eaux de surface, déjà en moindre quantité, sont susceptibles d'être plus polluée.	Ménages ruraux	Centre, Littoral, Nord, Adamaoua, Est	Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie,, MINADER, UNICEF
Promouvoir au sein des populations rurales les méthodes de traitement ou de purification de l'eau pour la consommation (boisson et cuisson)	Ménages ruraux	Toutes les provinces	MINSANTE UNICEF, OMS
Encourager l'utilisation des latrines améliorées	Ménages ruraux	Toutes les provinces	MINSANTE, UNICEF, OMS

5.4 Enclavement physique des villages

59% des 250 villages concernés par l'enquête CFVSA sont difficiles d'accès pour des raisons aussi multiples que l'état des routes (50% des villages), la pluviométrie abondante (44% des villages), l'absence des ponts, etc. Cette situation est un facteur de blocage des échanges entre ces zones rurales et les centres urbains. Le désenclavement des villages est un enjeu de sécurité alimentaire dans la mesure où il peut faciliter les mouvements des personnes et des productions alimentaires. Il importe à cet effet :

Tableau 4 : Interventions recommandées concernant l'enclavement des villages

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
<i>Creuser de nouvelles pistes rurales pour les villages qui n'en disposent pas ou aménager les routes dégradées ;</i>	<i>Villages n'ayant pas de pistes rurales</i>	<i>Toutes les provinces,</i>	<i>Ministère des Travaux Publics /Ministère de l'Agriculture / PAM /Banque mondiale</i>
<i>Maintenance des ouvrages tels que les ponts, les pontons et les drains pour faciliter la circulation des eaux en saison de pluie.</i>	<i>Population rurale</i>	<i>Toutes les provinces</i>	<i>Ministère des Travaux Publics/Ministère de l'Agriculture /PAM/FAO</i>

5.5 Utilisation des ressources naturelles

Faute d'accès aux sources d'énergie pour la cuisson des aliments, les ménages ruraux utilisent abondamment le bois. Cette pratique contribue à la déforestation dont les conséquences écologiques à court et moyen terme peuvent être importantes en cas de non reboisement.

Tableau 5 : Interventions recommandées pour les facteurs écologiques

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
<i>Lutter contre le déboisement des zones rurales en favorisant l'accès des ménages aux autres sources d'énergie telles que le gaz ou l'électricité. Favoriser le reboisement afin de lutter contre la déforestation et ses conséquences écologiques</i>	<i>Ménages ruraux</i>	<i>Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Adamaoua, Nord-Ouest, Ouest</i>	<i>PAM (à travers le programme Vivres contre Travail) - Ministère de l'Environnement et de la Forêt/ Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie / PNUD /FAO</i>

5.6 Production agricole et consommation alimentaire

Le secteur agricole rurale est caractérisé par l'absence de structures de stockage pouvant servir à la conservation des aliments en vue de les utiliser au cours de la période de soudure. Cette absence de structures de stockage induit celle des stocks ; les difficultés d'écoulement des produits alimentaires et des animaux à cause de l'enclavement des villages et des distances entre les villages et les marchés de première importance ; l'absence de stratégies de résilience permettant aux ménages de réduire l'impact des chocs alimentaires.

La production agricole des ménages ruraux est une condition *sine qua none* à l'accès à la nourriture aussi bien pour l'autoconsommation que pour la vente et l'achat des autres produits alimentaires et non alimentaires. L'enquête CFVSA montre que 2/3 des ménages ruraux sont propriétaires de leurs terres. Sur l'ensemble du territoire, la pratique de l'agriculture souffre de la pauvreté des sols du fait du lessivage ou de la surexploitation, du manque d'intrants agricoles, de la pluviométrie insuffisante ou des attaques des déprédateurs notamment dans la zone soudano-sahélienne. Pour maintenir des niveaux de rendements agricoles acceptables afin d'assurer les disponibilités alimentaires, il est nécessaire de mettre en place toute une politique d'encadrement du secteur agricole en milieu rural. Cette politique doit consister à :

Tableau 6 : Interventions recommandées dans le secteur agricole

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
<i>Faciliter l'accès des ménages aux intrants agricoles ;</i>	<i>Population rurale (agriculteurs)</i>	<i>Toutes les provinces</i>	<i>Ministère de l'Agriculture/FAO</i>
<i>Promouvoir des techniques culturales qui permettent la conservation de la fertilité des sols;</i>	<i>Population rurale (agriculteurs)</i>	<i>Ouest, Nord-Ouest, Extrême-Nord</i>	<i>Ministère de l'Agriculture/FAO</i>
<i>Faciliter l'accès aux crédits chez les chefs des ménages ruraux qui en font la demande pour accroître leur capacité de production ;</i>	<i>Population rurale (agriculteurs)</i>	<i>Toutes les provinces</i>	<i>Ministère de l'Agriculture/Ministère des Petites et Moyennes Entreprises/ FAO</i>
<i>Suivi des flux transfrontaliers des produits alimentaires et encouragement des flux nationaux (afin de satisfaire la demande interne des produits vivriers).</i>	<i>Population rurale et population générale</i>	<i>Extrême-Nord, Nord, Sud, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Est, Adamaoua</i>	<i>Ministère de l'Agriculture/Ministère du Commerce/ FAO/PAM</i>
<i>Favoriser les transferts des produits alimentaires du Sud du pays vers sa partie nord.</i>	<i>Producteurs, Commerçants et Transporteurs</i>		<i>Ministère de l'Agriculture/Ministère du Commerce / FAO</i>

5.7 Sécurité alimentaire

Dans le cadre du renforcement de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des ménage, il est impératif de mettre en œuvre un "cadre harmonisé", à partir d'un consensus technique entre le différents partenaires et les différents acteurs en tenant compte des systèmes de vie pour parvenir à une plus grande cohérence dans l'établissement des zones à risque et des profils de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire; il est recommandé ce qui suit:

Tableau 7 : Interventions recommandées pour assurer la sécurité alimentaire

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
<i>Continuer à collecter et à fournir des informations et des données à travers un système de suivi de la sécurité alimentaire, vulnérabilité et alerte précoce.</i>	<i>Population rurale (agriculteurs)</i>	<i>Toutes les provinces</i>	<i>Ministère de l'Agriculture / FAO / PAM</i>
<i>Elaborer et mettre en place une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et définir des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire</i>	<i>Population rurale (agriculteurs)</i>	<i>Toutes les provinces</i>	<i>Ministère de l'Agriculture/FAO</i>
<i>Mettre en place et améliorer une base de données pour la cartographie des interventions humanitaires (type d'intervention, zones d'intervention, etc.)</i>	<i>Population rurale (agriculteurs)</i>	<i>Toutes les provinces</i>	<i>Ministère de l'Agriculture/Ministère des Petites et Moyennes Entreprises / FAO / PAM</i>

5.8 Interventions à mener dans le domaine du marché des produits alimentaires

En vue de stabiliser le marché des produits agricoles, les mesures à prendre sont multiples. Il est à rappeler qu'une mise en œuvre différée ou insuffisante de ces mesures peut créer des conditions favorables pour une pénurie alimentaire sous régionale à court terme. Sur le moyen et long terme, les interventions suivantes sont envisagées:

Tableau 8 : Interventions recommandées pour les marchés

Type d'intervention	Groupes cibles primaires	Provinces prioritaires	Partenaires potentiels
<i>Suivi des prix des produits alimentaires</i>	Population rurale	Toutes les provinces	Ministère du Commerce/ Ministère de l'Agriculture/FAO/PAM /PNUD
<i>Amélioration du réseau routier</i>	Population rurale	Toutes les provinces	Ministère de l'Agriculture
<i>Construction de greniers villageois et de nouveaux magasins de stockage / conservation</i>	Population rurale (agriculteurs)	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Est, Nord-Ouest, Centre	Ministère de l'Agriculture/Ministère de la Défense/FAO/PAM /PNUD

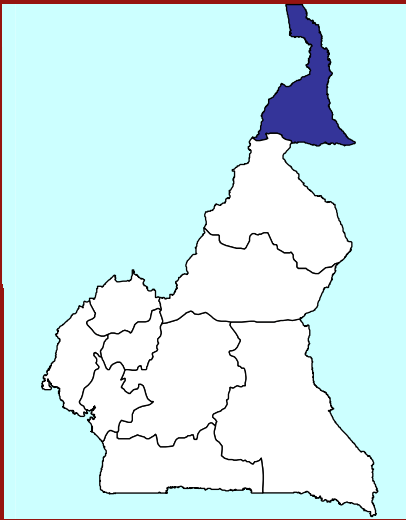
L'amélioration du réseau routier devrait cependant être couplée à la mise sur pied d'un mécanisme adéquat de suivi de la sécurité alimentaire dans les régions concernées. Dans la mesure où les zones enclavées sont des bassins vivriers, leur désenclavement peut favoriser aussi un accroissement de la production et de l'offre vivrières. En même temps, ces zones pourraient recevoir des produits manufacturés et des biens de première nécessité dont les ménages ont besoin en milieu rural.

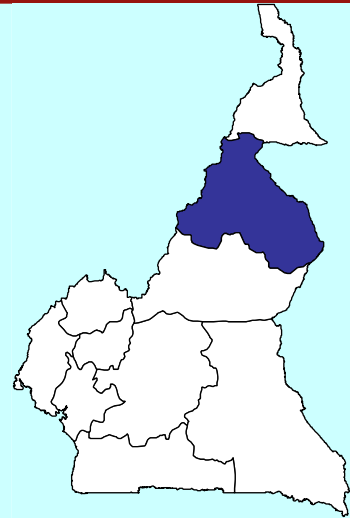
La construction des marchés ruraux devrait également être encouragée, afin de réduire significativement les coûts de collecte et de faciliter leur accès aux producteurs et aux consommateurs. De même, la construction des magasins de stockage et des greniers villageois, pourrait améliorer la capacité des producteurs à gérer les récoltes et à retarder leur passage sur les marchés pour se réapprovisionner.

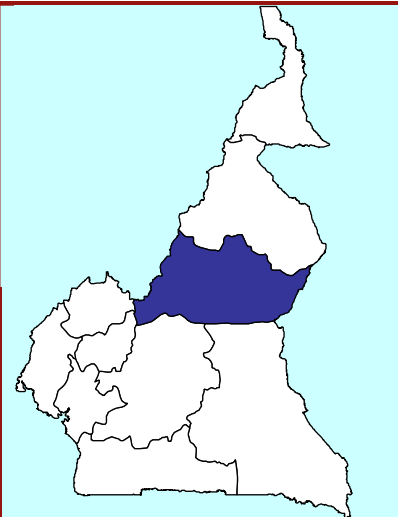
Plusieurs actions sont déjà mises en œuvre dans la plupart des domaines sus indiqués. Les résultats obtenus par les uns et les autres se diluent cependant en l'absence de cadre de coordination. La nécessité d'un cadre de coordination de la sécurité alimentaire, dans lequel seraient identifiés les acteurs, les objectifs, et les résultats attendus apparaît ainsi comme prioritaire. Les actions à mener dans un tel cadre porteraient sur la répartition des rôles en matière de suivi des flux frontaliers afin de maîtriser le solde alimentaire du pays; de suivi des zones à risque d'insécurité; d'information sur les marchés; d'appui à l'éducation nutritionnelle; etc.

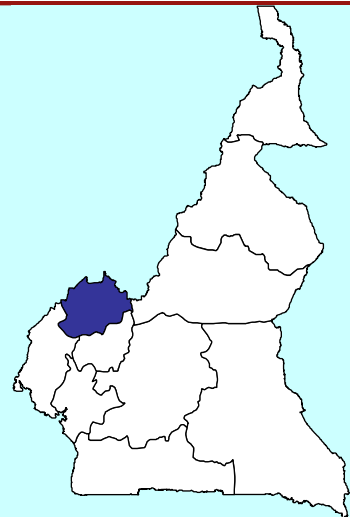
SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RESULTATS PAR PROVINCE

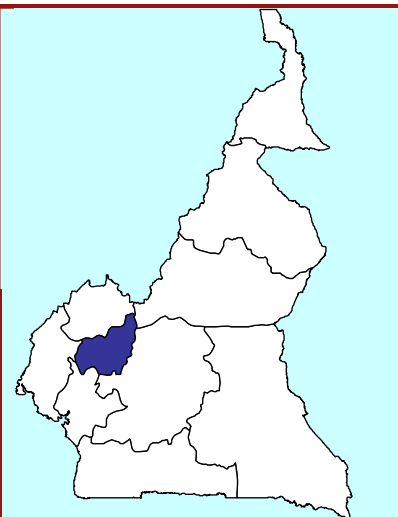
Les profils suivants présentent un récapitulatif des principales données par province. Ces profils sont classés en fonction du niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

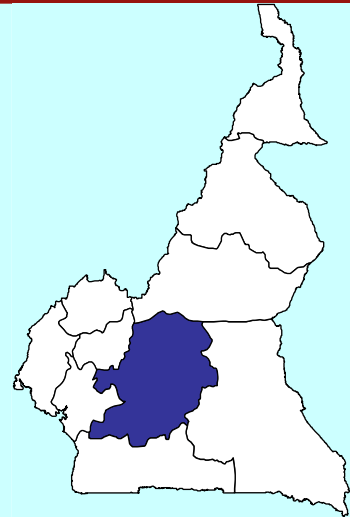
Province – Extrême nord			
Population totale: 3 002 797 habitants Echantillon de ménages: 204 Sexe du chef du ménage : Masculin : 94,0 % Féminin : 6,0 %			
Principaux groupes de mode de vie	Commerce de produit agricole 32,2%; Production agricole 26,4% ; Elevage 8,9. %, Artisanat 8,9%, petit commerce 3,4%		
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)			
Pauvre: 3%	Limite : 7%	Acceptable : 90%	
Indice de richesse :			
Très pauvre : 44,6%	pauvre : 24.5%	riche : 19.2%	très riches : 11.7%
Dépense Alimentaire: 40,0%	Dépense Non alimentaire: 60,0%		
Profil nutritionnel des enfants moins de 5 ans:			
Malnutrition aiguë : 11,7%	Malnutrition chronique : 35,7%	Insuffisance pondérale : 36,4%	
Prévalence du VIH/SIDA : 2.0%	Hommes : 1,7%	Femmes : 2,2%	
Source d'eau de boisson :	Robinet : 3%	Forage/pompe : 39 %	
Eau du surface : 4%	Puit amélioré : 21%	Puit traditionnel : 32%	Eau de pluie : 1%
Education (Taux de scolarisation)			
Globale : 70%	Garçons : 78%	Filles : 62%	
<p>L'Extrême Nord est la province la plus peuplée du Cameroun. C'est aussi la région dans laquelle on rencontre le plus de ménages ruraux pauvres. Son tissu agricole est très pauvre et l'on est très loin de l'autosuffisance alimentaire dont bénéficient plusieurs autres provinces camerounaises depuis plus d'une décennie.</p> <p>Les formes de vulnérabilité conjoncturelle et structurelle co-existent dans cette partie du pays. Malgré le fait que la consommation alimentaire de cette province soit l'une des plus acceptable du pays, les ménages sont confrontés à une insécurité alimentaire du fait de l'insuffisance de la production céréalière et la pauvreté. A cette situation s'ajoutent les aléas climatiques, les problèmes liés à la gestion de la propriété foncière, l'insuffisance des terres cultivables du fait de la forte pression démographique, les effets des inondations, l'action des prédateurs et des maladies des cultures, le manque et la difficulté d'accès aux intrants agricoles, la faible fertilité des sols, la surexploitation des sols, les pertes et la mauvaise gestion des récoltes, la non maîtrise de l'eau et l'insuffisance de l'encadrement des paysans.</p> <p>Le tissu économique de l'Extrême-Nord est extraverti et repose en quasi-totalité sur le Nigeria voisin qui est un important centre de flux entrant. Les échanges transfrontaliers informels et la forte spéculation sont des facteurs qui ont une influence importante sur la situation de la sécurité alimentaire dans la province.</p> <p>Le taux de scolarisation est le plus bas de tout le pays (70%). Par ailleurs, les garçons ont un avantage marqué par rapport aux filles avec un taux de 78% contre 62%.</p>			

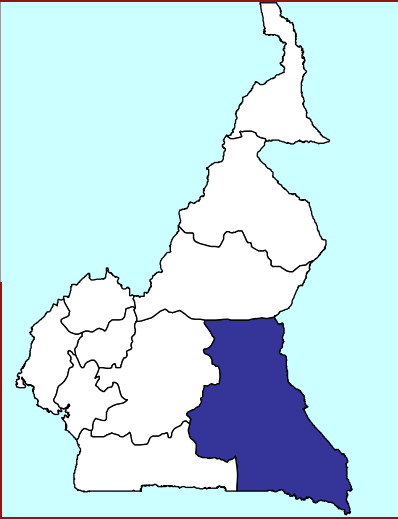
Province – Nord			
Population totale: 1 346 623 habitants Echantillon de ménages: 199 Sexe du chef du ménage: Masculin: 78 % Féminin: 22 %			
Principaux groupes de modes de vie	Commerce de produit agricole (29%); Production agricole (13,4%) ; Elevage (4,8%) ; Artisanat (7,5%); Petit commerce (13.4%)		
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)			
Pauvre : 4%	Limite : 5%	Acceptable : 91%	
Indice de richesse			
Très pauvre : 39,9%	Pauvre : 29,5%	Riche : 19,7%	Très riche : 10,9%
Dépense alimentaire: 46%	Dépense non alimentaire: 54%		
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans :			
Malnutrition aiguë : 14,1%	Malnutrition chronique : 43,3%	Insuffisance pondérale : 35,7%	
Prévalence du VIH/SIDA : 1,7%	Hommes : 1,7%	Femmes : 1,7%	
Source d'eau de boisson :	Robinet : 18%	Forage/pompe : 10 %	
Eau du surface : 57%	Puit amélioré : 11%	Puit traditionnel : 5%	Eau de pluie : 1%
Education (Taux de scolarisation)			
Globale : 71%	Garçons : 79%	Filles : 61%	
<p>La province du Nord a un tissu agricole et pastorale assez important. Malgré ces atouts, une grande majorité des ménages ruraux vivent dans la pauvreté, même si le profil de sécurité alimentaire paraît bon (91%). Comme dans l'Extrême Nord, les ménages ruraux sont extrêmement vulnérables à l'insécurité alimentaire. La province du Nord a les taux de malnutrition chronique et aigue les plus élevées du Cameroun à savoir 43.3% et 14,1% respectivement.</p> <p>Les principaux facteurs de blocage au développement du secteur agricole sont les conflits entre agriculteurs et éleveurs, la pression anthropique sur les terres et les pâturages, la non maîtrise de l'eau, les ravages des déprédateurs, les maladies des animaux, les feux de brousse, l'absence des moyens de conservation des produits de la pêche, le déboisement, le braconnage, l'enclavement des villages, la dégradation prononcée des infrastructures routières, l'insuffisance d'unités de transformation locales des produits agricoles dans les localités excédentaires et dont l'accès au transport est difficile, la faible pluviométrie, etc.</p> <p>L'économie locale est dépendante des produits venant du Nigeria voisin. Comme dans la province de l'Extrême Nord, les échanges transfrontaliers informels et la forte spéculation sur les marchés vivriers sont les facteurs importants qui affectent la situation de la sécurité alimentaire dans la province.</p> <p>Le taux de scolarisation est parmi les plus bas du pays (71%). Les garçons ont un avantage marqué avec un taux de 78% contre 61% pour les filles.</p>			

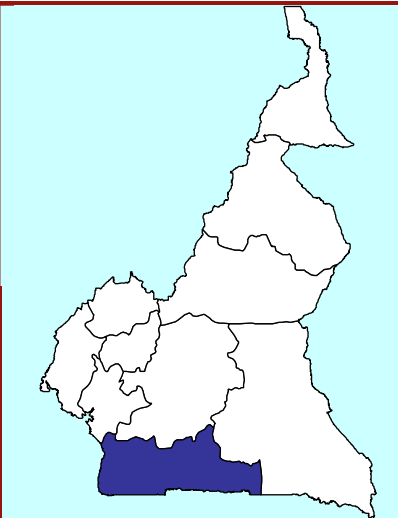
Province –ADAMAOUA		
Population totale : 801 307 habitants Echantillon de ménages: 201 Sexe du chef du ménage : Masculin : 87 % Féminin : 13 %		
Principaux groupes de mode de vie	Production agricole (36,7%) ; Commerce de produit agricole (3.7%); Elevage (9,2. %) ; Artisanat (6,4%); Petit commerce (15,6%)	
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)		
Pauvre : 10%		Limite : 14%
Indice de richesse		
Très pauvre : 36,4%		Pauvre : 34,5%
		Riche : 20,6%
		Très riche : 8,4%
Dépense Alimentaire: 54%		Dépense Non alimentaire: 46%
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:		
Malnutrition aiguë : 3,8%		Malnutrition chronique : 28,4%
		Insuffisance pondérale : 19,1%
Prévalence du VIH/SIDA : 6,9%		
Hommes : 4,1%		Femmes : 9,8%
Source d'eau de boisson :		
Robinet : 2%		Forage/pompe : 12 %
Eau du surface : 53%		Puit amélioré : 13%
		Puit traditionnel : 21%
		Eau de pluie : 1%
Education (Taux de scolarisation)		
Globale : 76%		Garçons : 84%
		Filles : 70%
<p>L'Adamaoua est une province très vaste et enclavée. Même si la proportion des ménages avec une consommation alimentaire acceptable est assez importante, cette province a une forte proportion de ménages « très pauvres » et « pauvres ». Environ 36,4 % et 34,5% respectivement sont dans le quartile très pauvre et pauvre de l'indice de richesse. Les dépenses alimentaires (54%) sont supérieures aux dépenses non alimentaires (46%).</p> <p>Le réseau routier en milieu rural est fortement dégradé. En saison de pluies, 75% du réseau routier n'est pas praticable. Cette situation est à l'origine de la perte de plus de la moitié des productions (agricoles, élevage, pêche.) A cause de l'enclavement poussé, certains villages vivent pratiquement en autarcie. La province de l'Adamaoua sert d'interface entre le sud du Cameroun et les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord. L'Adamaoua étant le château d'eau du Cameroun, il n'est donc pas surprenant qu'une forte proportion de ménages (53%) recourent aux eaux de surface.</p> <p>Les principales contraintes pour la production agricole, sont le mauvais état des pistes rurales qui rend difficiles les opérations de collecte et transport des productions des villages vers les centres urbains, l'enclavement des zones de forte productions agricoles, les techniques culturales rudimentaires et inadaptées, les conflits agro-pastoraux, la présence presque sur toute l'année de la mouche tsé-tsé qui est nuisible pour les animaux et les hommes, la faiblesse du tissu commercial et industriel, la non maîtrise de l'eau malgré un potentiel hydraulique important.</p> <p>Le taux de scolarisation globale est, comme dans les autres provinces septentrionales, nettement plus élevées pour les garçons (84%) que pour les filles (70%).</p>		

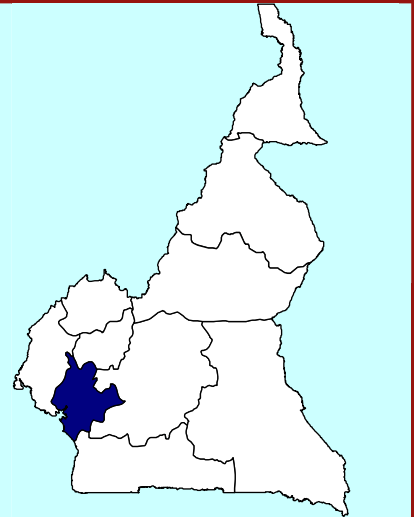
Province –NORD OUEST			
Population totale: 2 002 135 habitants Echantillon de ménages: 200 Sexe du chef du ménage : Masculin : 94 % Féminin : 6 %			
Principaux groupes de mode de vie	Commerce de produit agricole 11%; Production agricole 13,4% ; Elevage 4,8. % ; Artisanat 7,5% ; Petit commerce 11,3%		
			
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)			
Pauvre : 18%	Limite : 22%	Acceptable: 59%	
Indice de richesse			
Très pauvre : 23,5%	Pauvre : 30,7%	Riche : 26,5%	Très riche : 19,3%
Dépense Alimentaire: 32%		Dépense Non alimentaire: 68%	
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:			
Malnutrition aiguë : 4,5%	Malnutrition chronique : 33,4%	Insuffisance pondérale : 12,1%	
Prévalence du VIH/SIDA: 8,7%			
Hommes : 5,2%		Femmes : 11,9%	
Source d'eau de boisson : Robinet : 1% Forage/pompe : 22 %			
Eau du surface : 28% Puit amélioré : 18% Puit traditionnel : 31% Eau de pluie : 1%			
Education (Taux de scolarisation)			
Globale : 83%	Garçons : 83%	Filles : 87%	
<p>La population de la province du Nord-Ouest est constituée à 80% de ménages agricoles. Cette localité dispose d'un riche potentiel agricole caractérisé par des sols fertiles. Malgré une production agricole abondante, le profil de sécurité alimentaire présente jusqu'à 18% et 22% des ménages ayant respectivement une consommation alimentaire pauvre et limite. Cette province a une forte proportion de ménages très pauvres est pauvres du Cameroun. Environ 23,5 % et 30,7% des ménages sont respectivement dans le quartile très pauvre et pauvre de l'indice de richesse. Le taux de prévalence générale du SIDA est de 8.7%. Il est le plus élevé du pays. Les femmes avec un taux de 11,9 % sont plus affectées que les hommes (5,2%).</p> <p>Les contraintes majeures auxquelles doivent faire face les populations de cette province sont les conflits fonciers, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les faibles rendements agricoles à cause des techniques culturales inadaptées et la dégradation des sols, le faible accès au crédit, une agriculture tournée essentiellement vers l'autoconsommation, l'enclavement de plusieurs villages qui rend difficile l'écoulement vers les marchés urbains des produits agricoles pour la vente, un pastoralisme extensif, une pratique de l'élevage traditionnelle, la pression démographique, un très faible accès à l'eau courante (seulement 1% des ménages ont accès à l'eau du robinet).</p> <p>Le taux de scolarisation globale de la province du Nord Ouest est de 83%. Contrairement à la situation dans les provinces septentrionales, la parité fille /garçon est à l'avantage des filles. Les filles ont un taux de scolarisation relativement élevé (87%) par rapport aux garçons (83%).</p>			

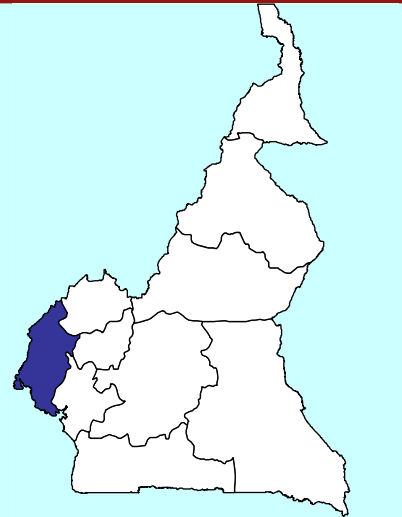
Province –OUEST		
Population totale: 2 167 995 habitants Echantillon de ménages: 199 Sexe du chef du ménage : Masculin : 90 % Féminin : 10 %		
Principaux groupes de mode de vie	Commerce de produit agricole (27,7%) Production agricole (17,7%) Commerce produit d'élevage (3,8%) Artisanat (3,8%) Petit commerce (14,6%)	
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)		
Pauvre: 8%		Limite : 18%
Indice de richesse		
Très pauvre : 14,1%		Pauvre : 23,7%
Riche : 24,0%		Très riche : 38,2%
Dépense Alimentaire: 31%		Dépense non alimentaire: 69%
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:		
Malnutrition aiguë : 1,2%		Malnutrition chronique : 28,8%
		Insuffisance pondérale : 10,1%
Prévalence du VIH/SIDA:		
4,7%		Femmes : 4,3%
Source d'eau de boisson :		
Robinet : 2%		Forage/pompe : 35 %
Eau du surface : 36%		Puit amélioré : 11%
Puit traditionnel : 18%		Eau de pluie : 0%
Education (Taux de scolarisation)		
Globale : 97%		Filles : 97%
		Garçons : 98%
<p>La province de l'Ouest est communément appelée le « grenier du Cameroun » à cause de la forte production agricole. Près de 90% de la population pratique l'agriculture. La culture des produits vivriers et maraîchers est une activité importante depuis l'effondrement des prix du café au cours des années 80. L'élevage est concentré sur le gros bétail, les petits ruminants et les porcins.</p> <p>Le profil de sécurité alimentaire présente 8% et 18 % des ménages ayant respectivement une consommation alimentaire pauvre et limite. Environ 14,1 % et 23,7% des ménages sont respectivement dans le quartile très pauvre et pauvre de l'indice de richesse, ce qui représentent des pourcentages plus bas que les provinces septentrionales.</p> <p>Sur le plan agricole, les contraintes auxquelles font face les ménages ruraux sont la faiblesse des superficies emblavées, l'insuffisance des pâturages, la difficulté à pratiquer la jachère, les pratiques culturelles traditionnelles, l'insuffisance des intrants, la présence des maladies phytosanitaires et zoologiques, le lessivage des sols et leur surexploitation du fait de la pratique de l'agriculture intensive, les conflits agropastoraux, la faiblesse de la pluviométrie dont l'irrégularité en saison de semis retarde la croissance des plants et l'enclavement des zones de production agricoles.</p> <p>Les taux de scolarisation des garçons (98 %) et des filles (97 %) sont les plus élevés du pays.</p>		

Province –CENTRE			
Pop. totale: 2 672 533 habitants Echantillon de ménages: 200 Sexe du chef du ménage : Masculin : 88 % Féminin : 12 %			
Principaux groupes de mode de vie	Commerce de produit agricole (35,8%); Production agricole (23,6%) ; Commerce des produits d'élevage (2,8%) ; Artisanat (2,8%); Petit commerce (4.1%)		
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)			
Pauvre : 17%	Limite : 35%	Bonne: 48%	
Indice de richesse			
Très pauvre : 4,1%	Pauvre : 19,5%	Riche : 32,1%	Très riche : 44,3%
Dépense Alimentaire: 24%		Dépense Non alimentaire: 76%	
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:			
Malnutrition aiguë : 3,2%	Malnutrition chronique : 27,8%	Insuffisance pondérale : 9,6%	
Prévalence du VIH/SIDA: 4,7%	Hommes : 2,2%	Femmes : 6,8%	
Source d'eau de boisson:	Robinet : 6%	Forage/pompe : 19 %	
Eau du surface : 63%	Puit amélioré : 11%	Puit traditionnel : 2%	Eau de pluie : 0%
Education (Taux de scolarisation)			
Globale : 86%	Garçons : 89%	Filles : 87%	
<p>Contrairement aux provinces septentrionales du pays, le Centre dispose de nombreux atouts dans le domaine de la production agropastorale. Mais seulement 48% des ménages ruraux ont une consommation jugée acceptable. Malgré la présence des ménages ayant des niveaux de consommation alimentaire pauvre (17%) et limite (35%) relativement élevés, elle héberge un grand nombre de ménages ruraux « très riches » et « riche » par rapport aux autres provinces du pays. En effet, seulement 4,1 % et 19,5% des ménages sont respectivement dans le quartile très pauvre et pauvre de l'indice de richesse ; alors que 44,3% et 32,1 % ménages sont respectivement dans le quartile « très riches » et « riches ». L'on constate aussi que les dépenses non alimentaires absorbent jusqu'à 76% des dépenses financières du ménage.</p> <p>Il est aussi frappant que les ménages ruraux dépendent essentiellement des eaux de surface; et que plusieurs villages soient enclavés durant au moins un mois de l'année.</p> <p>Au total, les facteurs qui affectent la sécurité alimentaire des ménages sont la faiblesse de l'approvisionnement en eau, la forte pluviométrie qui rend très impraticable les routes déjà dégradées et la non diversification de la consommation alimentaire .</p> <p>Le taux de scolarisation globale est relativement élevé (86%).</p>			

Province – EST		
Population totale: 836 906 habitants Echantillon de ménages: 200 Sexe du chef du ménage : Masculin : 71 % Féminin : 29 %		
Principaux groupes de mode de vie	Commerce des produits agricoles (41%); Production agricole (15,6%); Commerce des produits d'élevage (4,9%) ; Artisanat (5,7%) ; Petit commerce (9%)	
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)		
Pauvre : 7%		Limite : 28%
Indice de richesse		
Très pauvre : 22,3%		Pauvre : 24,8%
Riche : 31,4%		Très riche : 21,5%
Dépense Alimentaire: 32%		Dépense non alimentaire: 68%
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:		
Malnutrition aiguë : 4,5%		Malnutrition chronique : 34,4%
Insuffisance pondérale : 19,1%		
Prévalence du VIH/SIDA: 8,6%		Femmes : 9,4%
Hommes : 7,6%		
Source d'eau de boisson :		Forage/pompe : 2 %
Robinet : 45%		
Eau du surface : 41%		Puit amélioré : 7%
Puit traditionnel : 3%		Eau de pluie : 1%
Education (Taux de scolarisation)		
Globale : 78%		Filles : 74%
Garçons : 83%		
<p>L'Est est la province la plus vaste du Cameroun (109 011 Km²), mais aussi la moins peuplée avec une densité de 8 habitants au Km². La consommation alimentaire de 65% des ménages de l'Est est acceptable alors que 7% et 28% des ménages ont respectivement une consommation pauvre et limite. La province a des proportions relativement élevées de ménages « très pauvres » et « pauvres » du Cameroun. Environ 22,3 % et 24,8% des ménages sont respectivement dans le quartile « très pauvre » et « pauvre » de l'indice de richesse. Les dépenses non alimentaires (68%) sont nettement plus importantes que les dépenses alimentaires (32%).</p> <p>Les atouts de cette province sont sa grande superficie, sa situation géographique stratégique que l'on peut capitaliser en atout économique dans le cadre des échanges transfrontaliers avec les pays limitrophes tels que la République Centrafricaine et le Congo Brazzaville. Les immenses ressources forestières et minières de cette province, ainsi que son hydrographie constituent d'importants atouts pour le bien-être des populations. Les nombreuses pistes rurales sont tracées et aménagées par les multiples sociétés exploitant les concessions forestières.</p> <p>Malgré ces atouts, cette province est confronté à un certain nombre de contraintes : des pratiques culturelles et d'élevage encore rudimentaires d'où de faibles rendements ; un réseau routier défectueux et insuffisant par rapport à l'étendue de la province ; un faible équipement en infrastructures socio collectives ; une faible densité des marchés ; un faible pouvoir d'achat des ménages ; une faiblesse des échanges commerciaux entre les populations rurales du fait de l'enclavement et de la pauvreté monétaire.</p> <p>Le taux de scolarisation globale de la province de l'Est est de 78%. La parité fille/garçon est désavantageuse pour des filles. Les garçons ont un taux de scolarisation relativement élevé de 83% contre 74% pour les filles.</p>		

Province – SUD		
Population totale: 604 864 habitants Echantillon de ménages: 201 Sexe du chef du ménage : Masculin : 87 % Féminin : 13 %		
Principaux groupes de mode de vie	Commerce de produit agricole 26,4%; Production agricole 16,1% ; Artisanat 9,2% ; Petit commerce 6,9% ; Salarie du secteur privé 4,6%	
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)		
Pauvre : 8%		Limite : 17%
Acceptable: 75%		
Indice de richesse		
Très pauvre : 20,5%		Pauvre : 24,5%
Riche : 28,4%		Très riche : 27,3%
Dépense Alimentaire: 28%		Dépense non alimentaire: 72%
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:		
Malnutrition aiguë : 5,2%		Malnutrition chronique : 30,3%
Insuffisance pondérale : 14,3%		
Prévalence du VIH/SIDA: 6,5%		Femmes : 8,4%
Hommes : 4,5%		
Source d'eau de boisson :		Forage/pompe : 30 %
Robinet : 1%		
Eau du surface : 37%		Puit amélioré : 3%
Puit traditionnel : 28%		Eau de pluie : 0%
Education (Taux de scolarisation)		
Globale : 90%		Filles : 93%
Garçons : 89%		
<p>La province du Sud se situe dans la zone de forêt dense équatoriale. Son climat a quatre saisons: deux saisons de pluies et deux saisons sèches qui s'alternent. C'est une région suffisamment arrosée. Sa situation géographique est stratégique et un atout économique dans le cadre des échanges transfrontaliers avec les pays limitrophes : Gabon, Guinée Equatoriale et Congo Brazzaville.</p> <p>La consommation alimentaire de 75% des ménages de la province du Sud est « acceptable » alors que 8% et 17% des ménages ont respectivement la consommation « pauvre » et « limite ». Environ 20,5 % et 24,5% des ménages sont respectivement dans le quartile « très pauvre » et « pauvre » de l'indice de richesse ; tandis que respectivement 28,4% et 27,3% des ménages sont dans les quartiles « riche » et « très riche ». Par ailleurs, les dépenses non alimentaires (72%) sont de très loin supérieures aux dépenses alimentaires (28%).</p> <p>Les principales contraintes pour la production agricole sont l'exode rural, le sous-peuplement, l'enclavement des zones de production agricole d'où les difficultés de collecte des produits agricoles ainsi que le ravitaillement des populations rurales en produits manufacturés, l'insuffisance ou le manque de marchés, la pauvreté des ménages ruraux qui réduit leur capacité de production, une agriculture itinérante sur brûlis utilisant des techniques rudimentaires, un faible accès et utilisation des intrants agricoles, une activité piscicole et pastorale artisanale.</p> <p>Le taux de scolarisation globale de la province est de 90%. Comme dans les autres provinces méridionales la parité fille/garçon est avantageuse pour les filles. Les filles ont un taux de scolarisation relativement élevé de 93% contre 89% pour les garçons.</p>		

Province –LITTORAL		
Population totale: 2 192 267 habitants Echantillon de ménages: 200 Sexe du chef du ménage : Masculin : 81 % Féminin : 19 %		
Principaux groupes de mode de vie	Commerce de produit agricole 67,9%; Production agricole 7,3% ; Commerce des produits d'élevage 3,7%; Salarié du secteur privé 3,7%	
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)		
Pauvre : 9%	Limite : 18%	Acceptable: 73%
Indice de richesse		
Très pauvre : 10,6%	pauvre : 15,4%	Riche : 31,7% Très riche : 42,3%
Dépense Alimentaire: 26%		Dépense non alimentaire: 74%
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:		
Malnutrition aiguë : 2,6%	Malnutrition chronique : 24,3%	Insuffisance pondérale : 8,8%
Prévalence du VIH/SIDA: 5,5% Hommes : 4,4% Femmes : 6,5%		
Source d'eau de boisson : Robinet : 50% Forage/pompe : 2 %		
Eau du surface : 48% Puit amélioré : 1% Puit traditionnel : 0% Eau de pluie : 0%		
Education (Taux de scolarisation)		
Globale : 87%	Garçons : 88%	Filles : 83%
<p>La province du Littoral est la plus urbanisée du Cameroun avec environ 82% de la population vivant dans les villes. La population rurale tend à décroître dans certains départements. Les ménages ruraux connaissent un exode rural massif du fait de l'attraction exercée sur les jeunes par la métropole économique de Douala, qui est la principale ville de cette province.</p> <p>La consommation alimentaire de 73% des ménages de la province de Littoral est « acceptable » alors que 9% et 18% des ménages ont respectivement une consommation alimentaire « pauvre » et « limite ». C'est une des provinces riches du Cameroun. Environ 31,7% et 42,3% des ménages sont dans les quartiles « riches » et « très riches » de la province. Seulement 10,6 % et 15,4% des ménages sont respectivement dans le quartile « très pauvre » et « pauvre » de l'indice de richesse. Les dépenses non alimentaires (74%) sont de très loin supérieures aux dépenses alimentaires (26%). De toutes les provinces du Cameroun, le Littoral est la seule dans laquelle la moitié des ménages ruraux ont pour principale source d'eau de boisson le robinet.</p> <p>Les principales contraintes auxquelles font face les ménages ruraux sont le manque de terres, le manque de financement des activités agricoles, pastorales et halieutiques dans le monde rural, les techniques culturelles rudimentaires et la prévalence des maladies des animaux (notamment les ruminants).</p> <p>Le taux de scolarisation globale de 87%. Les garçons ont un taux de scolarisation relativement élevé de 88% contre 83% pour les filles.</p>		

Province – SUD OUEST		
Population totale: 1 356 007 habitants Echantillon de ménages: 209 ménages Sexe du chef du ménage : Masculin : 71 % Féminin : 29 %		
Principaux groupes de mode de vie	Production agricole 28,9%, Commerce des produits agricoles 25%; Petit commerce 9,9%; Salarié du secteur privé 4,6%	
Profil de sécurité alimentaire au moment de l'enquête (consommation alimentaire)		
Pauvre : 12%		Limite : 12%
Acceptable: 76%		
Indice de richesse		
Très pauvre : 18,4%		Pauvre : 16,6%
Riche : 27,0%		Très riche : 38,0%
Dépense Alimentaire: 30%		Dépense non alimentaire: 70%
Profil nutritionnel enfants moins de 5 ans:		
Malnutrition aiguë : 4,5%		Malnutrition chronique : 35,9%
Insuffisance pondérale : 18,1%		
Prévalence du VIH/SIDA: 8%		
Hommes : 5,1%		Femmes : 11%
Source d'eau de boisson :		
Robinet : 5%		Forage/pompe : 26 %
Eau du surface : 27%		Puit amélioré : 7%
Puit traditionnel : 34%		Eau de pluie : 0%
Education (Taux de scolarisation)		
Globale : 87%		Garçons : 88%
Filles : 87%		
<p>Le Sud Ouest était autrefois qualifiée de "berceau de la révolution verte" à cause de nombreux atouts dans le domaine agricole, notamment la fertilité des sols, de bonnes conditions climatiques et plusieurs autres potentialités naturelles, économiques, culturelles et touristiques.</p> <p>La consommation alimentaire de 76% des ménages du Sud Ouest est « acceptable » alors que 12% des ménages ont la consommation « pauvre » et « limite ». Environ 18,4 % et 16,6% des ménages sont respectivement dans le quartile « très pauvre » et « pauvre » alors que 27% et 38% sont dans les quartiles « riche » et « très riche » de l'indice de richesse. Les dépenses non alimentaires (70%) sont nettement plus importantes que les dépenses alimentaires (30%).</p> <p>Toutefois, le Sud-Ouest est une province extrêmement enclavée sur certaines parties de son territoire. Cet enclavement ajouté au mauvais état des routes, surtout en saison pluvieuse, rend difficile la circulation des hommes et des marchandises. Les ménages ruraux agricoles ont un très faible accès aux intrants pour pouvoir augmenter leurs rendements agricoles. Le puits traditionnel reste la première source d'accès à l'eau.</p> <p>Le taux de scolarisation globale de la province est de 87%.</p>		

Bibliographie indicative

Batana Martin (2007)

Enchâssement social et translocalité du commerce des vivres dans le sud du Cameroun. Une analyse de la construction sociale de la réalité économique. Stuttgart, ibidem-Verlag.

Beauchemin, Cris (2001)

L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. Radioscopie d'une enquête démographique (1988 – 1993), CEPED, INS

« Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. Une étude géographique ». Thèse de Doctorat, Université de Paris VIII.

Bennafla, Karine (1999)

« La fin des territoires nationaux ? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale ». Politique Africaine, 73, pp.24-49

Bopda Athanase (1997)

Yaoundé dans la construction nationale au Cameroun : Territoire urbain et intégration. Thèse de doctorat, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne

Boulanger P.-M. (juin 2002)

Au delà des indicateurs : vers une modélisation de la vulnérabilité, Communication à la journée d'étude AEDES-IRAM.

Ela Jean Marc (1982)

L'Afrique des villages, Paris, Karthala

Delpech B (1978)

Du village au quartier : Les originaires de la Lekié à Yaoundé (Nkol-Eton), Yaoundé, ONAREST.

Dongmo, Jean Louis (1981)

Le dynamisme bamiléké, Yaoundé, CEPER

Dugast I. (1949)

Inventaire ethnique du Cameroun, Douala : IFAN

DSCN (2002)

Conditions de vie des ménages et profil de pauvreté à l'Extrême-Nord Cameroun en 2001 (ECAM II)

DSCN (1996)

Conditions de vie des ménages et profil de pauvreté à l'Extrême-Nord Cameroun en 2001 (ECAM I)

République du Cameroun (2003)

Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

Franceys, R.; Pickford, J.; Reed, R. (1995)

Guide de l'assainissement individuel.- Genève (CH): OMS

Franqueville, André (1987)

Une Afrique entre la ville et le village : les migrations dans le Sud du Cameroun. Paris, ORSTOM

Institut National des Statistiques (2006)

Cameroun en chiffres

- NEPAD – FAO - Gouvernement de la République du Cameroun (2004)
 Appui à la mise en œuvre du NEPAD – PDDAA. Volume I de IV, Programme National d'Investissement à Moyen Terme (PNIMT)
- Ndame Joseph-Pierre & Britlley Bakulay (2006)
 « Croissance urbaine, mutations agricoles et dépendance alimentaire dans le Nord Cameroun ». In Recherches Africaines, Numéro 03 – 2004, 18 décembre 2006
- Mballa André, Belle Sossoh et Adama Philémon (2001).
 Analyse situationnelle de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (Rapport provisoire).
- Mainet Guy (1985)
 Douala : Croissance et servitudes, Paris, l'Harmattan
- Marguerat Yves (1983)
 Des montagnards entrepreneurs : les Bamiléké du Cameroun. ORSTOM n° 181 ex1
- Marguerat Yves (1972)
 Migration vers les villes et polarisation régionale. L'exemple du Cameroun. Travaux et documents de l'ORSTOM
- Medou Jean Claude (2007)
 Analyse des marchés de céréales du Nord Cameroun (Rapport provisoire), PAM, Yaoundé
- MINASCOF – FNUAP (1994)
 Recherche sur le poids de la tradition et de la religion sur la femme du Grand-Nord. « Projet Femmes, Population et Développement : Promotion des femmes par l'éducation en matière de population »
- MINSANTE – MINAT – CNLS - INS (2004)
 Cameroun, Enquête Démographique et de Santé, Rapport préliminaire
- MINSANTE - UNICEF (2006)
 Programme national d'alimentation et de nutrition
 Politique nationale d'alimentation et de nutrition
- MINPLAT (1993)
 Migrations et urbanisation : Le cas de Yaoundé et Douala.
- PAM, Bureau pays Cameroun (2005)
 La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en milieu rural dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Nord. Rapport d'étude préparé par Antoine Socpa et André Mballa (consultants)
- PNUD (2006)
 Rapport sur la pauvreté rurale au Cameroun
- PNUD (2006)
 Rapport mondial sur le développement humain
- Projet de Stratégie pour le Développement Agricole National, horizon 2010
- République du Cameroun (2003)
 Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- Tabapssi, T. (1999)
 Le modèle migratoire Bamiléké (Cameroun) et sa crise actuelle : Perspectives économique et culturelle. PhD Thesis, Research School CNWS, Leiden University

Ugo Gentilini (2007)

Transferts monétaires et aide alimentaire – un premier inventaire. Document hors série n° 18, Programme Alimentaire Mondiale

United Nations (1999)

World Population Prospects, the 1998 revision, United nations, Department of Economics and Social Affairs, Population Division, New York, pp. 126.

Velere Luc (2001)

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire au Cameroun. Analyse des données secondaires. Programme Alimentaire Mondiale, Yaounde

WFP/VAM (June 2002)

Standard Analytical Framework – Guideline, World Food Programme.

WEBOGRAPHIE

www.tfq.ulaval.ca/AXL/AFRIQUE/Cameroun-prov.htm

www.vam.wfp.org

www.tfq.ulaval.ca/AXL/AFRIQUE/Cameroun-prov.htm



wfp.org